



M. Chirac peut être entendu comme « témoin assisté », estime le procureur de Paris

DANS UN RAPPORT transmis, lundi 2 juillet, au parquet général de Paris, le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, estime que le président peut être entendu comme « témoin assisté » au sujet du paiement en espèces de voyages réalisés entre décembre 1992 et mars 1995 par Jacques Chirac - alors maire de Paris - et ses proches pour une somme de 2,4 millions de francs.

L'avis du procureur avait été sollicité, le 22 juin, par les juges chargés de l'enquête sur les lycées d'Ile-de-France, qui estimaient cette audition « nécessaire à la manifestation de la vérité ». « L'importance des sommes en cause conduit à s'interroger sur leur origine et sur leur lien avec les faits dont nous sommes saisis », écrivaient-ils.

Lire page 32

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

M. Jospin et les choix budgétaires

EN PLEINE ANNÉE électorale, le ralentissement économique restreint les choix budgétaires du gouvernement pour 2002. M. Jospin doit décider des dépenses de chaque ministère avant le 14 juillet sous la surveillance du président de la République, de la gauche plurielle et de Bruxelles. M. Chirac demande une hausse du budget des armées. A gauche, le débat s'est ouvert sur un soutien de la croissance par une augmentation des dépenses d'Etat. Certains réclament de renoncer aux baisses d'impôts annoncées. Le ministre des finances, Laurent Fabius, veut limiter les hausses à 0,5 % en volume.

Lire page 6 et notre éditorial page 15

► www.lemonde.fr/economie

Les avions d'Elf Aquitaine



CHARLES PASQUA

L'ANCIEN ministre de l'intérieur a été mis en examen, lundi 2 juillet, pour « recel d'abus de biens sociaux » pour avoir effectué de nombreux voyages à bord d'avions du groupe Elf ou affrétés par lui. M. Pasqua a justifié ces voyages par des « raisons d'Etat ».

Lire page 9

► www.lemonde.fr/pasqua-affaires

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 704 - 7,50 F - 1,14 €



Milosevic plaide « non coupable »

● L'ancien président yougoslave a comparu, pour la première fois, sans avocat, devant le Tribunal de La Haye ● Accusé de « crimes de guerre » et de « crimes contre l'humanité », il juge « illégale » la justice internationale ● Le TPI considère que Slobodan Milosevic plaide « non coupable »

PREMIER CHEF D'ÉTAT à être jugé par la justice internationale, l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic a comparu, mardi 3 juillet en milieu de matinée, devant le Tribunal pénal international de La Haye. Costume sombre, cravate rayée, il a été présenté à 10 heures GMT devant la troisième chambre du TPI, présidée par un magistrat britannique, Richard May. Celui-ci a proposé à M. Milosevic de lui lire l'acte d'accusation porté contre lui et qui concerne son rôle lors du conflit du Kosovo, pour la période comprise entre janvier et juin 1999. Visage fermé, le prévenu a refusé de répondre, lançant au juge May, en anglais, un sec « C'est votre problème ». Il a encore refusé de plaider coupable ou non coupable, contestant toute légitimité et toute légalité au TPI : « Vous cherchez à vous justifier pour les actes de violence commis par l'OTAN » contre la Serbie, a-t-il dit.

Le prévenu est soupçonné d'avoir commis des « crimes de guerre » et des « crimes contre l'humanité »



PANCHO

Lire pages 2 et 3

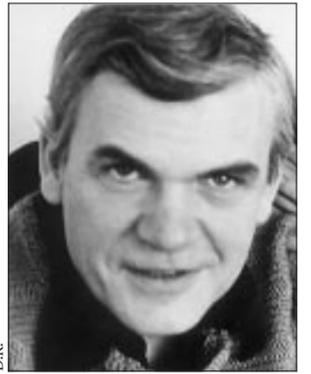
pour avoir, dit l'acte, « planifié, incité à commettre, ordonné, commis ou de toute autre manière aidé et encouragé une campagne de terreur et de violence dirigée contre des civils ».

Dans un entretien accordé au Monde, le procureur du TPI, M^{me} Carla Del Ponte, explique qu'un deuxième acte d'accusation relatif à des crimes perpétrés en Croatie et en Bosnie devrait être prêt dès octobre. Elle considère qu'il devrait être joint au premier et donner lieu à un unique procès.

Le juge a expliqué qu'il considère que M. Milosevic plaide « non coupable ». Le TPI se réunira de nouveau le 27 août.

Emprisonné depuis avril à Belgrade, M. Milosevic a été transféré jeudi 28 juin à La Haye. Dans la capitale yougoslave, sa comparution devant le TPI paraît susciter plus d'indifférence que de colère, rapporte notre envoyé spécial.

► www.lemonde.fr/milosevic



D.I.R.

Les mots de Kundera

L'écrivain Milan Kundera, établi en France depuis 1975, attache aux mots la plus haute importance. Pierre Nora, pour la revue *Débats*, lui avait demandé un dictionnaire intime de ses mots-clés, ses mots-problèmes, ses mots-amours. *Le Monde* a demandé à Kundera, qui refuse toute interview depuis 1986, d'ajouter quelques articles à ce dictionnaire. Il y est question de Rimbaud, Einstein, Kafka, Garcia Marquez, Rushdie, de la foule, de blagues juives et du mauvais goût de l'Histoire. p. 12

Cérémonie, félicitations du maire, serpentins et cotillons pour les pacés

SERPENTINS, cotillons, grains de riz, discours pour les pacés : le maire du 9^e arrondissement de Paris, Jacques Bravo (PS), devait annoncer, mardi 2 juillet lors d'un conseil d'arrondissement, qu'il présiderait désormais, en son hôtel de ville, les cérémonies de signature de pacés. Une première révélée par Têtu.com, prolongement sur Internet du mensuel gay *Têtu*. Les jeunes pacés pourront, après avoir signé leur pacte de vie commune au tribunal d'instance, comme le prévoit la loi, recevoir les « chaleureuses félicitations » du maire, en présence de leurs proches, ce que la signature au tribunal excluait jusqu'alors. La célébration se déroulera dans un lieu hautement symbolique : la salle des mariages.

« Cette cérémonie nous semblait tout à fait normale, tant elle correspond à une demande sociale », explique Jean Durovray, chef de cabinet du maire du 9^e arrondissement. « Pour tout dire, nous pensions même qu'elle se faisait déjà », ajoute-t-il dans un sourire. En fait, seul le maire du 3^e, Pierre Aidenbaum, avait envisagé, dans son programme

électoral, une telle célébration en mairie, mais la mise en œuvre de ce projet n'est annoncée que pour septembre prochain. A l'annonce de l'initiative, les mairies des 2^e et 4^e arrondissements (respectivement Verte et socialiste) se disaient prêtes à emboîter le pas. « Nous sommes pionniers », estime Jean Durovray. Mais pourquoi pas, puisque le pacé semble correspondre à un nouveau modèle de vie pour tous ? Et de rappeler que les couples hétérosexuels sont très nombreux à signer des pactes civils. « C'est vrai aussi que le geste politique est assez fort en direction de la communauté homosexuelle... »

Cette dernière apprécie, semble-t-il. Pour Caroline Fourest, vice-présidente de l'association Prochoix, membre de l'Observatoire du pacé, l'idée d'une cérémonie en mairie est « intéressante et sympathique : elle prouve que, depuis le vote du pacé, fin 1999, les esprits ont évolué. En localisant la signature du pacé au tribunal d'instance, le gouvernement voulait que celle-ci ressemble à la conclusion d'un contrat. Il y a encore trois ans, l'idée d'une célébration en mairie pour un couple de même

sexe était sacrilège ! » Le gouvernement, rappelle-t-elle, avait alors soigneusement tenu à distinguer le pacé du mariage, symboliquement et fiscalement, et n'avait pas été totalement insensible à l'écho rencontré par la pétition de Michel Pinton, maire (UDF) de Felletin (Creuse), qui avait mobilisé 12 000 maires contre la signature du pacé en mairie.

« La décision du maire du 9^e arrondissement montre qu'on a évolué sur l'éventualité d'ouvrir le mariage aux homosexuels », note sobrement Caroline Fourest. L'accès des homosexuels au mariage faisait partie des revendications portées par la Gay Pride du 23 juin, au nom de la disparition des dernières discriminations dont gays et lesbiennes s'estiment victimes. Le Collectif pour le pacé, qui réunit les associations d'« usagers » du pacé, lancera par ailleurs en septembre un manifeste, « Pour un nouveau mariage pour tous », appelant les hétérosexuels comme les homosexuels à une réflexion sur cette institution.

Pascal Krémer et Mathilde Mathieu



WIMBLEDON Escudé face à Agassi

Nicolas Escudé (photo) a éliminé l'un des grands favoris de Wimbledon en battant Lleyton Hewitt en huitièmes de finale, lundi 2 juillet. Il affronte Andre Agassi mercredi. Pete Sampras, tenant du titre, a perdu face au jeune Suisse Roger Federer, 19 ans, en cinq sets très disputés. Chez les dames, Nathalie Tauziat s'est qualifiée sans problème pour les quarts de finale. p. 24

Les réfugiés nord-coréens trahis par le HCR

ON NE PEUT que se réjouir de l'heureux dénouement du drame de la famille nord-coréenne réfugiée au siège du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) à Pékin qui a finalement pu quitter la Chine, vendredi 29 juin, et arriver en Corée du Sud via un pays tiers. Mais, pour une famille sauvée, combien d'autres sont abandonnées par le HCR au sort tragique réservé aux dizaines de milliers de Nord-Coréens qui fuient chaque année la famine et la répression en République populaire démocratique de Corée (RPDC) ?

En dépit du « geste » de Pékin, qui a laissé partir cette famille, le problème des réfugiés nord-coréens en Chine reste entier. L'affaire de cette famille a mis en lumière le refus des Chinois de reconnaître le statut de réfugiés à ces hommes, ces femmes et ces enfants qui arrivent sur son territoire affamés et en prenant des risques énormes.

Pour les Chinois, signataires de la convention de l'ONU sur les réfugiés mais soucieux de ne pas froisser Pyongyang, ces réfugiés sont des « immigrants économiques illégaux », qui doivent être rapatriés. Réexpédiés en RPDC,

ces pauvres gens y sont l'objet de sanctions parfois terribles (lire le récit d'un jeune réfugié dans *Le Monde* du 15 mai). Cette fois, la Chine a fléchi. Officiellement en raison de l'« état de santé » de certains membres de cette famille. En réalité pour éviter une controverse qui aurait pu ternir son image de pays candidat aux Jeux olympiques de 2008.

En refusant le statut de réfugiés aux transfuges nord-coréens à sa frontière, la Chine paralyse certes toute action internationale officielle pour leur venir en aide. Mais le sort dramatique des réfugiés nord-coréens n'est pas seulement dû à l'attitude de Pékin : il tient aussi à l'attentisme dont fait preuve le HCR, qui, depuis des années, élude le problème et se dérobe à ses responsabilités pour ne pas encourir les foudres de Pékin.

Dans la capitale chinoise, le HCR s'occupe des réfugiés vietnamiens dans le sud du pays. Sa mission s'étend également, en théorie, à ceux que l'on nomme pudiquement les « personnes déplacées » nord-coréennes.

Philippe Pons

Lire la suite page 15

JACQUES LANZMANN
LE PAVILLON DES AFFREUX
ROMAN
ÉDITIONS DU ROCHER

LA FIN DE L'INNOCENCE



CINÉMA Shrek, l'anti-Disney

Hilarante machine de guerre contre l'empire Disney, *Shrek*, des studios DreamWorks, pulvérise les conventions du conte de fées avec son ogre pétomane, sa princesse roteuse et autre dragon nymphomane. Réalisé en images de synthèse, le film en tire d'étonnants résultats. p. 28

► www.lemonde.fr/cinema

International.....	2	Tableau de bord.....	19
France.....	6	Aujourd'hui.....	22
Société.....	8	Météorologie.....	25
Régions.....	10	Jeux.....	25
Abonnements.....	10	Culture.....	26
Horizons.....	12	Guide culturel.....	29
Entreprises.....	16	Carnet.....	30
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	31

BALKANS La procureur du Tribunal pénal international, Carla Del Ponte, dans l'entretien qu'elle a accordé au Monde, à El País et au Los Angeles Times, souhaite que

Slobodan Milosevic soit jugé au cours du même procès pour ses responsabilités dans les crimes commis en Croatie et en Bosnie. M^{me} Del Ponte indique que l'acte d'accusation

pour la Croatie et la Bosnie doit être achevé au plus tard le 1^{er} octobre et qu'il pourrait comporter l'accusation de « génocide ». ● À BELGRADE, les manifestations contre les « traîtres » qui ont livré Milosevic ne font guère recette. Seuls cinq mille manifestants sont descendus dans les rues de la capitale. La population aspire maintenant à tourner la page.

● À MOSCOU, le président russe, Vladimir Poutine, a critiqué le transfert de Slobodan Milosevic au TPIY, sans cacher son désaccord avec Jacques Chirac sur le sujet.

A La Haye, Slobodan Milosevic estime que le TPI est « illégal »

Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, la procureur du Tribunal pénal international, Carla Del Ponte, annonce que l'ancien président de Yougoslavie pourrait être accusé de génocide au terme de l'enquête sur ses responsabilités dans les crimes commis pendant les guerres de Croatie et de Bosnie

« VOUS venez d'amender l'acte d'accusation concernant Slobodan Milosevic et le Kosovo, en y ajoutant quelques faits supplémentaires. L'enquête est-elle close, ou procédez-vous à de nouvelles modifications ?

– Le système juridique du Tribunal pour l'ex-Yougoslavie est ainsi fait qu'un acte d'accusation ne gèle pas l'enquête. La récente découverte de fosses communes à Belgrade n'est pas incluse dans l'acte d'accusation ; elle y sera intégrée, à condition bien sûr que nous ayons assez de preuves. L'acte d'accusation pourrait donc de nouveau être amendé. Quant à ce que vous appelez les « quelques faits nouveaux » qui ont été ajoutés, je vous rappelle que l'amendement effectué le 29 juin ajoute cinq nouveaux épisodes, avec des cadavres identifiés, des disparus, mille victimes en plus. J'estime que c'était plus qu'approprié. Je pense que le travail sur le Kosovo sera terminé dans quelques mois.



CARLA DEL PONTE

– On parle d'une possible accusation de génocide pour Milosevic. Celle-ci concernerait-elle le Kosovo ou les inculpations que vous préparez sur les guerres en Croatie et en Bosnie-Herzégovine ?

– A ce stade de l'enquête, je ne pense pas que le dossier Kosovo aboutira à une accusation de génocide. Mais les investigations ne sont pas encore terminées. En plus, le transfert de Milosevic à La Haye pourrait nous per-

mettre d'acquiescer de nouvelles preuves en ce sens. Mais il est prématuré de le dire. En revanche, concernant les deux autres enquêtes, j'envisage une accusation pour génocide. Mais ce n'est qu'au terme des enquêtes que nous saurons si nous pouvons soutenir cette accusation devant les juges.

– Pourquoi pas de génocide au Kosovo ?

– Il me faut des preuves. Je ne les ai pas. Les éléments typiques de ce crime doivent être tous prouvés.

– Quand allez-vous publier l'acte d'accusation sur la Bosnie et la Croatie ?

– J'ai demandé à mes enquêteurs d'être prêts pour le 1^{er} octobre au plus tard. J'insiste sur cette date. Nous en discuterons en août ou en septembre. J'espère même que nous serons prêts avant.

– Quel est votre objectif : un seul procès ou plusieurs pour Milosevic, un procès pour lui seul ou avec des co-accusés ?

– Selon moi, Milosevic est respon-

sable de crimes commis en Bosnie, en Croatie et au Kosovo. Il me semble logique qu'il en réponde en une fois. Et notre système dicte aussi cette attitude : un accusé doit être jugé en une fois de tous les crimes dont il est accusé au moment de son procès. Ce serait donc souhaitable. Les co-accusés de Milosevic dans le dossier Kosovo ne seraient pas jugés en même temps. Nous demanderons la disjonction des affaires. Mais cela dépend aussi des juges et de la défense de l'accusé.

– Quel est votre programme, ici, à La Haye, avec l'accusé lui-même ?

– Conformément à nos règles de procédure, le procureur peut interroger l'accusé, et c'est ce que je voudrais faire. Il faut qu'il en soit d'accord. Il faut que les avocats soient présents pendant les auditions. C'est pourquoi je souhaite rencontrer M. Milosevic mardi, après la comparution initiale. Les auditions seront longues.

– Pourquoi avez-vous deman-

dé l'isolement de Milosevic des autres détenus serbes et bosno-serbes ?

– J'estime qu'il faut tenir un accusé à l'écart de toute possibilité d'interférence avant une comparution initiale. Même pour sa protection personnelle. C'est une mesure que j'ai déjà demandée pour d'autres dans le passé, mais comme aucun journaliste ne m'avait posé la question jusqu'à présent, cela ne se savait pas.

– Biljana Plavsic, l'ancienne vice-présidente des Serbes de Bosnie aux côtés de Radovan Karadzic, s'est rendue au TPIY. Collabore-t-elle à vos enquêtes ?

– Elle répond à nos questions depuis des semaines. Elle apporte sa contribution pour éclairer les faits. Son défenseur va présenter une demande de mise en liberté provisoire, dès que nous n'aurons plus besoin de l'interroger. Si je suis sûre que l'accusée se présentera chaque fois qu'elle sera convoquée, et qu'elle se présentera à son procès, bref, si nous obtenons des garanties, j'accueillerai très probablement sa demande de façon positive. Mais ce sera au juge d'en décider en dernier ressort.

– Certains reprochent au Tribunal d'être un instrument politique, et remarquent qu'il n'y a toujours pas eu d'accusation contre des membres de l'UCK (Armée de libération du Kosovo), alors que vous l'aviez annoncé.

– Il n'y a rien de politique dans ce tribunal. C'est l'environnement qui est politique. Nous avons besoin de l'appui et de l'aide des gouvernements pour nos enquêtes et pour les arrestations. En ce qui concerne l'UCK, nous y travaillons depuis des mois. Nous avions des difficultés pour avoir accès aux victimes. Mais depuis quelques semaines, la coopération avec la Serbie se déroule de façon magnifique. J'espère que l'acte d'accusation sera

prêt dans peu de temps mais je ne peux pas encore donner de date.

– Qu'attendez-vous de la visite du premier ministre de la République serbe de Bosnie, mercredi au tribunal ?

– La République serbe doit apprendre à coopérer. Elle doit passer des paroles aux actes, particulièrement en ce qui concerne l'arrestation des fugitifs, Karadzic et Mladic. Le vent doit tourner.

– Et l'OTAN ?

– On attend aussi que l'OTAN se

« Je ne pense pas que le dossier Kosovo aboutira à une accusation de génocide. Mais les investigations ne sont pas encore terminées »

bouge ! Il faut des arrestations. J'espère que le transfert de Milosevic donnera une nouvelle impulsion à un processus qui s'est pratiquement arrêté depuis un an.

– La femme de Milosevic, Mira Markovic, veut rendre visite à son mari à La Haye. Risque-t-elle d'être arrêtée ?

– La femme de Milosevic a le droit de le voir si elle n'interfère pas dans l'enquête. Pour le reste, n'attendez pas de moi de vous dire si elle fait l'objet d'un acte d'accusation secret. Nous nous occupons de la responsabilité personnelle et individuelle des personnes. C'est tout ce que je peux dire. »

Propos recueillis par Alain Franco

« Je considère que ce Tribunal est un faux tribunal »

SLOBODAN MILOSEVIC, qui comparait pour la première fois, mardi 3 juillet, devant la troisième chambre du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à La Haye, a exprimé son rejet de cette justice internationale en refusant de se prêter à la procédure prévue pour cette comparution préliminaire et de répondre aux questions que lui posait le président de la chambre, le juge britannique Richard May.

Le juge, constatant que Slobodan Milosevic avait décidé de se présenter sans l'assistance d'aucun avocat, a d'abord rappelé au prévenu qu'il pouvait encore changer d'avis et lui a demandé s'il souhaitait le faire. « Je n'ai pas besoin de me faire représenter par un avocat devant un organe illégal. Je considère que ce Tribunal est un faux tribunal, que cet acte d'accusation est un faux acte d'accusation. Ce Tribunal est illégal », a rétorqué Slobodan Milosevic.

Cette première audience avait pour objet, conformément à la procédure en vigueur à La Haye, de rappeler à l'accusé les charges qui pèsent sur lui – l'accusation de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité pour ses responsabilités présumées dans des faits qui se sont produits au Kosovo – de lui lire intégralement, s'il le souhaitait, l'acte d'accusation et de lui demander s'il voulait plaider coupable ou non coupable.

LA SÉANCE N'AURA DURÉ QUE DIX MINUTES

Le président de la chambre lui a donc demandé s'il souhaitait que le greffe fasse la lecture de l'acte d'accusation. « C'est votre problème », a lancé Slobodan Milosevic ; d'où les juges ont conclu qu'il ne le souhaitait pas. Puis le juge Richard May a demandé au prévenu s'il entendait plaider coupable ou non coupable, en prenant soin de lui rappeler qu'il n'était pas tenu de répondre sur le champ,

qu'il avait trente jours pour le faire. M. Milosevic refusant de répondre à cette question, le président a considéré que son refus équivalait à un plaidoyer de non culpabilité et a levé la séance, qui n'aura duré qu'une dizaine de minutes. Il a annoncé qu'aurait lieu le 27 août une « conférence de mise en état ».

L'ancien président yougoslave avait été amené tôt le matin, depuis la prison de Scheveningen située à quelques kilomètres, dans les locaux du Tribunal. Vers 7 h 30, les journalistes, déjà présents en nombre autour du TPI, avaient vu arriver un convoi de trois voitures aux vitres teintées, escortées de motards de la police, toutes sirènes hurlantes.

La veille, l'un des deux avocats de Belgrade qui ont fait le voyage à La Haye, Zdenko Tomanovic, s'était entretenu pendant plus de deux heures avec le détenu. Slobodan Milosevic lui avait fait savoir qu'il ne souhaitait pas d'avocat pour le représenter le lendemain.

Les partisans de l'ancien président ont réuni à peine plus de 5 000 manifestants dans les rue de Belgrade

BELGRADE

de notre envoyé spécial

L'échec est cuisant pour les derniers partisans de Slobodan Milosevic. Alors que la Serbie a été plutôt

REPORTAGE

Dans la capitale serbe, c'est plutôt le soulagement qui domine

choquée par son transfert à La Haye, un 28 juin, jour de la fête reli-

gieuse de Vidovdan et date emblématique de l'histoire serbe, vers le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), les trois partis fidèles à M. Milosevic ne parviennent guère, ces derniers jours, à réunir plus de cinq mille manifestants.

La population est davantage intéressée par les détails du départ de Slobodan Milosevic de Belgrade, publiés par la presse d'après des sources policières et pénitentiaires. Le gardien-chef de la prison aurait annoncé au prisonnier : « Vous devez partir. » M. Milosevic : « Où ? » Le gardien : « A La Haye. » M. Milosevic : « Déjà ? »

Plus tard, pendant le transfert en hélicoptère, l'ex-président aurait déclaré à l'envoyé du TPIY : « Je ne reconnais pas votre cour. » Un proche de la famille Milosevic nous a confié que, selon le récit fait par téléphone par M. Milosevic à sa femme après son arrivée à La Haye, le gardien lui aurait, au contraire, menti en affirmant qu'il était « emmené pour des examens médicaux à l'hôpital militaire ».

MENACES DE VENGEANCE

Il confirme en revanche les récits de la presse belgradoise sur la référence à Vidovdan faite par

M. Milosevic, qui aurait dit, ironiquement aux agents du gouvernement : « Aujourd'hui, c'est Vidovdan. Félicitations, frères serbes, et au revoir ! »

Depuis la chute de Slobodan Milosevic le 5 octobre 2000, ses partisans ne cessent d'affirmer qu'une coopération de la Serbie avec le Tribunal pénal international amènerait « le peuple serbe dans la rue ». Il n'en a rien été, loin de là. Les militants du Parti socialiste de Serbie de M. Milosevic et de la Gauche yougoslave de son épouse, Mira Markovic, sont presque invisibles. Les manifestations sont animées par le Parti radical serbe de Vojislav Seselj, qui se réclame de la tradition tchetnik, du nom des nationalistes royalistes de la seconde guerre mondiale.

« Dans l'histoire glorieuse de la Serbie, nous n'avons jamais vu autant de traîtres ! », répète le « commandant » Seselj lors des manifestations, critiquant le président Vojislav Kostunica, pourtant opposé à l'extradition de M. Milosevic, et le premier ministre, Zoran Djindjic, qui en fut le maître d'œuvre. Il appelle « l'armée et la police à refuser de livrer ses héros » et fait le serment que « les traîtres seront renversés ». Puis il laisse la foule réclamer la mise à mort du chef du gouvernement. « Tuons Djindjic ! Tuons Djindjic ! », « Rien n'arrêtera notre colère ! », promet Vojislav Seselj.

Au-delà des cris de haine de la rue, la police prend au sérieux l'éventualité de vengeances. Les familles de Zoran Djindjic et des ministres pro-TPIY ont été placées sous haute protection. Certains de leurs enfants seraient l'objet de menaces d'assassinats.

Des partisans de Vojislav Seselj, alliés aux supporters des clubs de football et aux jeunes chrétiens orthodoxes, ont par ailleurs provoqué samedi une bataille rangée

dans le centre de Belgrade, empêchant une Love Parade. Tous les prétextes sont bons pour s'afficher en gardien du conservatisme serbe. Ils ont pourchassé les gays et lesbiennes dans les ruelles avoisinantes, les tabassant sévèrement.

Ce climat empoisonné est entretenu à chaque manifestation. L'animateur du Parti radical fait siffler « le pédé Djindjic » et « les pédés, les juifs et les espions de l'OTAN » – les pires insultes en Serbie – du gouvernement.

Pourtant, dans la capitale serbe, c'est plutôt le soulagement qui domine, que l'on soit pour ou contre la justice internationale. Les gens, lassés d'une décennie d'isolement, ont l'impression que le fardeau Milosevic pèse moins lourd sur leurs épaules. Certes, nul ne songe à la recherche de la vérité sur la guerre, et encore moins à un mea culpa pour les crimes perpétrés au nom du peuple serbe. Le sentiment dominant est, au contraire, orienté vers un oubli de l'ère Milosevic. Les Serbes ont vraiment envie de tourner la page.

CONFLIT DE GÉNÉRATIONS

L'événement du week-end à Belgrade, davantage que les discours de Vojislav Seselj, fut le concert de Zdravko Colic, un chanteur ex-yougoslave qui n'a jamais frayed avec aucun nationalisme, devant près de cent mille personnes. Le spectacle a débuté par la vieille chanson Avril à Belgrade, en clin d'œil à l'arrestation de M. Milosevic le 1^{er} avril, Zdravko Colic insistant sur le refrain qui dit : « Je ne suis plus là. » Zoran Djindjic était présent avec sa fille, il a bu des bières en dansant, et des centaines de jeunes Belgradois lui ont réclamé des autographes. Si la présence du premier ministre tenait sans doute aussi du coup médiatique, les gestes et paroles d'encouragement

qu'il recevait témoignent du profond conflit entre générations que vit la Serbie. Rares sont les jeunes Belgradois qui évoquent encore avec enthousiasme Vojislav Kostunica et sa politique tournée vers l'Eglise, l'armée et la défense de valeurs conservatrices.

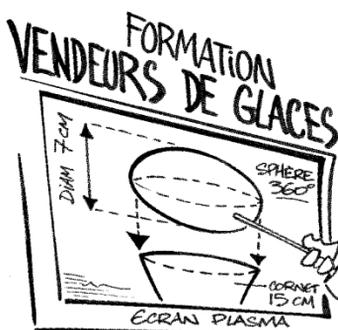
Une nuit de chansons et d'ivresse ne fait toutefois pas oublier à tout le monde le cœur de l'actualité serbe. Et la jeune génération, qui paraît au premier abord indifférente à la politique, à la guerre et à la justice, sait qu'elle devra porter le fardeau encore longtemps. « Qui peut croire que notre "révolution" suffit à effacer les crimes ? Qui peut croire que le transfert de Milosevic [à La Haye] est l'unique prix à payer pour tant d'horreur ? Personne, sauf ceux qui se mentent à eux-mêmes dit Sasa, une étudiante en droit. Il va falloir accepter la réalité. J'en ai peur d'avance. Pour ces dix années de crimes, il va falloir regarder pendant vingt ans les exhumations de charniers et les procès. Il va falloir avoir honte. Et trouver une façon de répondre un jour aux questions de nos enfants. »

« Ne nous prenez pas pour des crétins, renchérit Zoran, son fiancé, étudiant en économie. Nous, les moins de trente-cinq ans, qui regardons les chaînes de télévision étrangères et qui avons eu des copains engagés dans l'armée, nous avons toujours su que Milosevic était un criminel de guerre et que nos soldats tuaient des gens partout en ex-Yougoslavie. Mais l'admettre, c'est se couper de nos familles, de nos amis nationalistes, de la société de Serbie. L'admettre, c'est devenir fou, putain de merde ! On préfère ne pas y penser, voire le nier. Ne nous jugez pas, la vie est juste un peu plus facile ainsi. »

Rémy Ourdan

S'IMPLANTER À MONTPELLIER

2/3 des entreprises créées à Montpellier le sont dans les nouvelles technologies



« POIS VOUS DÉBESSEZ LA SPHERE DANS LE CONE. POUR UNE GLACE 2 BOULES, JE CLIQUE SUR VISUEL 2 »

BIP

www.montpellier-district.com

« Montpellier, c'est un peu plus que le Sud »

Georges Frêche



Inquiétudes franco-russes sur les équilibres stratégiques internationaux

Une déclaration conjointe a été rendue publique à Moscou

Au deuxième jour de sa visite en Russie, Jacques Chirac s'est associé au président russe, Vladimir Poutine, pour appeler, lundi 2 juillet, à « garantir les équilibres stratégiques internationaux ».

Les deux dirigeants expriment ainsi une inquiétude commune face au projet de bouclier antimissile américain.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Après quelques hésitations, la France s'est décidée à s'associer à la Russie pour appeler à « garantir les équilibres stratégiques internationaux » que les projets de Washington risquent de remettre en cause. Ni le bouclier spatial que veulent mettre en place les Etats-Unis ni le traité ABM sur la limitation des armements stratégiques qui serait ainsi compromis ne sont nommément mentionnés dans la « déclaration conjointe » rendue publique, lundi 2 juillet, à l'occasion de la visite de Jacques Chirac à Moscou. Une inquiétude commune face au projet de Washington est très clairement exprimée. « Les instruments de ces équilibres (stratégiques inter-

communale donnée à la fin des entretiens officiels au Kremlin, qu'il appartenait à la Russie et aux Etats-Unis de dire s'ils veulent ou non modifier le traité ABM de 1972. Mais il a ajouté que l'« on ne devait pas substituer à un système contraignant dans le bon sens du terme un système qui ne serait pas contraignant et, par conséquent, ouvrirait la porte à tous les dangers. »

De son côté, Vladimir Poutine, qui a lui aussi noté que le traité concernait « formellement la Russie et les Etats-Unis », a déclaré : « Nous ne voulons pas monopoliser ce qui touche à ce traité dont dépend l'avenir de l'humanité. » Il a profité de l'occasion pour « saluer la volonté des Etats-Unis de réduire les armements stratégiques offensifs » : Wash-

ington vient d'annoncer des mesures unilatérales dans ce domaine. Mais il a ajouté que cette réduction devait être « contrôlée ».

tiels : donner un nouveau souffle aux relations franco-russes et contribuer à la « formation d'un monde multipolaire », terme qu'il a utilisé à plusieurs reprises. A côté de lui, M. Poutine a donné une illustration éclatante de son tempérament. Disert, dominant bien son sujet et s'exprimant en termes précis, il peut aussi laisser libre cours à des accès de violence froide. Le langage se fait alors extrêmement dur, le vocabulaire devient celui de la propagande et le raisonnement apparaît hermétique à toute contestation.

Ainsi, au sujet du transfèrement de Slobodan Milosevic à La Haye, M. Chirac a expliqué que, pour sa part, il avait fait, à l'égard de la Serbie de l'ex-dictateur, le « choix de la fermeté », sa prochaine comparaison devant la justice étant un « moment particulier », la « victoire du droit sur la tyrannie et un espoir pour la justice ». M. Poutine a aussitôt répliqué qu'après ce transfèrement, l'ex-Yougoslavie et son président étaient « déstabilisés », le pays « au bord d'un nouvel effondrement » et qu'au lieu de « faire entrer un éléphant dans un magasin de porcelaine », on aurait mieux fait d'agir « de manière civilisée ».

Alors que la conférence de presse allait s'achever sans qu'ait été à un seul moment prononcé le nom de la Tchétchénie, il fut demandé à M. Chirac si ce silence, de la part d'un pays qui avait pris des positions assez fermes sur ce sujet, signifiait que la France s'était désormais résignée à n'avoir plus aucun espoir d'exercer une influence sur le comportement russe. Une scène assez étrange a alors eu lieu. Souriant, M. Chirac, à qui la question était clairement destinée, a laissé la parole à M. Poutine, qui souligna qu'au cours de leurs entretiens le président français avait « abordé le premier le sujet ». M. Poutine s'est alors lancé dans un développement attendu sur les « mercenaires étrangers, la plupart du temps chargés d'héroïne », avec lesquels jamais la Russie n'accepterait de négocier. Il a ajouté que les observateurs de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) pouvaient se rendre sur place à présent. M. Chirac, après avoir curieusement expliqué qu'il « n'avait pas entendu la question », a simplement ajouté que la France estimait « indispensable » que ce problème soit réglé « dans la mesure du possible de manière politique ». Pas un mot de plus.

Jan Krauze

► www.lemonde.fr/russie

L'avenir de l'Europe en débat dans les régions

Nantes a été le point de départ d'une tentative de rapprochement entre la population et des institutions européennes jugées lointaines et incompréhensibles. L'expérience pédagogique doit se poursuivre partout en France

NANTES

de notre envoyé spécial

Nantes, capitale des Pays de la Loire, a servi de rampe de lancement, lundi 2 juillet, en France au débat sur l'avenir de l'Europe auquel la société civile européenne est conviée cette année. Ces consultations ont été décidées au sommet de Nice, en décembre. Faute de s'y être entendus sur une refonte substantielle des institutions européennes, les Quinze se sont donné quatre ans, d'ici à 2004, pour parvenir à une redéfinition du projet européen pour prendre en compte l'élargissement aux pays de l'Est. Pour les capitales européennes, qui doivent décider en décembre au sommet de Laeken, en Belgique, de la méthode à suivre dans cette nouvelle négociation, il s'agit d'ici là de tester la manière dont le public réagirait à une sorte de processus constitutionnel.

Le non des Irlandais, lors du référendum sur la ratification du traité inachevé de Nice, a confirmé qu'il devenait de plus en plus dangereux pour les gouvernements de rester enfermés dans une logique de marchandage diplomatique de plus en plus obscure. Cette frustration à l'égard d'une Union perçue comme trop lointaine et incompréhensible s'est reflétée à Nantes dans les interventions d'une salle plutôt favorable à plus d'Europe. Le ministre français des affaires européennes, Pierre Moscovici, qui coordonne ces consultations, en a conclu que tout accord réalisé pour doter l'Europe d'une future Constitution « devra être ratifié par le peuple » sous forme d'un référendum. Il a réaffirmé sa conviction qu'il y aurait une refonte du mode de scrutin pour les élec-

tions européennes de 2004, afin de rapprocher les députés européens de leurs électeurs.

Ces consultations devaient se poursuivre avec deux nouveaux rendez-vous, le 3 juillet à Clermont-Ferrand et le 9 à Châlons-en-Champagne. D'ici l'automne, des forums se tiendront dans toutes les régions de France et les DOM. Un groupe de dix personnalités présidé par Guy Braibant, négociateur français lors des discussions sur la Charte des droits fondamentaux euro-

peens, est chargé d'en tirer des propositions qui seront soumises aux autorités françaises avant le sommet de Laeken.

La préparation dans les régions a été tâtonnante. Dans les trois premières à réagir, Pays de la Loire, Auvergne, Champagne-Ardenne, des réunions préparatoires ont permis de dégager les thèmes à débattre. A Nantes, le secrétariat général aux affaires régionales avait accueilli au cours de trois matinées toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer sur la question européenne. Les préfetures ont convié associations, syndicats, représentants de grandes entreprises, de mairies ou de conseils gé-

raux à venir faire part de leurs craintes et de leurs attentes. Mouvement européen, carrefour rural européen, euro-infos centre : les associations déjà sensibilisées se sont mobilisées. Le monde universitaire se montre également très présent. Dans les milieux syndicaux, l'adhésion est moins évidente. Si la CGT, la CFTC, les syndicats agricoles étaient représentés à Nantes, le secrétaire départemental de Force ouvrière, Patrick Hébert, n'avait pas vu l'intérêt de s'associer à ce « simulacre de démocratie ». « On veut faire croire aux citoyens qu'ils peuvent influencer les décisions, alors que celles-ci sont prises par les dirigeants. Dès lors que l'on s'en réfère au peuple, on ne tient pas compte de ses choix s'ils sont contraires aux intérêts des gouvernements », assène-t-il, en référence à l'Irlande.

Parallèlement à ces forums, de très nombreux sites de discussion ont été ouverts sur l'Internet tant par les institutions que les formations politiques européennes, à Bruxelles, que dans les pays membres. Le principal de ces sites en France est géré par Source d'Europe, en collaboration avec le ministère aux affaires européennes et le groupe de M. Braibant, qui dispose d'experts pour analyser les contributions. La présidence de la République a le sien. Et l'Assemblée nationale, qui organise à l'automne des Assises sur l'avenir de l'Europe, a mis en ligne un questionnaire très précis.

Henri de Bresson
(avec Caroline Garcia
et Aurore Gorius)

► www.lemonde.fr/ue

La radio Echo de Moscou menacée

Jacques Chirac a plaidé, lundi 2 juillet, à Moscou en faveur de « la consolidation » de la démocratie et du respect des « libertés essentielles » en Russie, « au premier rang desquelles la liberté de s'exprimer et d'être informé ». Le président français s'exprimait lors d'une rencontre avec des étudiants russes à l'université Lomonossov.

Le parquet russe a saisi, le même jour, 14 % des actions de la radio privée Echo de Moscou. Ce paquet devait être cédé aux journalistes de la radio comme garantie de son indépendance, après la prise du contrôle du groupe Média-Most (auquel appartient Echo de Moscou) par le géant gazier Gazprom, contrôlé par l'Etat. L'association Reporters sans frontières a qualifié cette mesure de « prise de contrôle pure et simple par l'Etat des médias indépendants les plus influents en Russie ». Marquant son soutien à cette radio menacée de passer sous contrôle étatique, M. Chirac a accordé, mardi matin, une interview en direct à Echo de Moscou. - (AFP, Reuters.)

nationaux) existent actuellement. Pour mieux prendre en compte le nouveau contexte stratégique, et notamment l'émergence de la multipolarité, il faudrait veiller à ce qu'ils ne soient pas remplacés par un système non contraignant qui ouvrirait la voie à de nouvelles compétitions. »

Le style un peu contourné d'une déclaration décrite, côté français bien sûr, comme « parfaitement française d'esprit », montre aussi que la mise au point n'a pas été sans mal. Les Russes ont d'abord proposé un texte rédigé « dans un langage qu'ils n'utilisent même plus dans leurs dialogues avec les Américains », explique pour sa part un haut responsable de la diplomatie française. Autrement dit, les Français ont voulu éviter d'être seulement utilisés comme une sorte d'arrière-garde dans une déclaration russo-américaine dont les aboutissements n'apparaissent pas toujours très clairement. Y sont-ils parvenus ? M. Chirac a, en tout cas, pris soin de souligner, au cours de la conférence de presse

ington vient d'annoncer des mesures unilatérales dans ce domaine. Mais il a ajouté que cette réduction devait être « contrôlée ».

VISITE À BORIS ELTSINE

Pour le reste, la conférence de presse, précédée de la signature de deux accords sur les routes aériennes et la coopération aéronautique spatiale, a été l'occasion pour M. Chirac et M. Poutine d'échanger quelques amabilités tout en conservant une certaine mesure. Le président français, qui devait rendre le lendemain une « visite de courtoisie » à Boris Eltsine, a souligné qu'il avait été reçu avec « beaucoup de chaleur et d'amitié ». M. Poutine a, de son côté, déclaré à propos des longues heures de tête-à-tête, la veille, avec M. Chirac, que le chef de l'Etat français était un « homme très agréable et de grande culture » ainsi qu'un « lobbyiste énergique des intérêts de l'économie française et européenne ».

Sur le fond, M. Chirac a fait valoir que sa visite a deux objectifs essen-

on continue, dans ce pays, à penser construire le socialisme. J'en fais mon slogan et le peuple me suit », dit fièrement Constantin Titov. Après avoir soutenu la thérapie de choc d'Egor Gaïdar au début des années 1990, le gouverneur est aujourd'hui fâché avec les libéraux du petit parti de l'Union des forces de droite. « Ce sont des radicaux, des doctrinaires, dit-il ; moi, je suis pour un libéralisme social qui prenne en compte l'état réel de ce pays et la nécessité de protéger sa population. »

« IL FAUT TOUT REVOIR »

Descrit par ses anciens partenaires comme autoritaire, individualiste et toujours prompt à casser ses alliances politiques, M. Titov a été candidat à l'élection présidentielle en mars 2000. Son échec cuisant (1,47 % des voix) l'a renvoyé dans sa région et privé du destin national dont il rêvait. M. Titov symbolise bien cette catégorie de dirigeants russes, dont les engagements réformateurs et démocratiques ne peuvent guère être mis en cause, mais qui ne sont pas en mesure de percer au niveau national ou de dessiner ce qui pourrait être une alternative au régime de Vladimir Poutine.

« Je pense que Poutine veut sincèrement construire un Etat démocratique », dit le gouverneur, qui critique dans le même temps « la verticale du pouvoir » voulue par le président russe, demande « plus d'ordre mais aussi plus d'autonomie pour les régions » et dénonce la toute-puissance de l'appareil d'Etat. « Les réformes sont bloquées par la bureaucratie : c'est le mal traditionnel de la Russie. La situation du pays n'est pas bonne, et, dans de telles conditions, seuls les idiots peuvent investir », ajoute-t-il. M. Titov donne « un ou deux ans » à Vladimir Poutine pour faire la démonstration de ses intentions réformatrices. « Il faut tout revoir », assure ce gouverneur, aujourd'hui bien isolé dans le paysage politique russe.

François Bonnet

Visite à Samara, « vitrine » d'une Russie tournée vers l'Occident

MOSCOU

de notre correspondant

On vit à peine mieux dans l'oblast de Samara que dans le reste du pays. Mais cette région de 3,3 millions d'habitants, où Jacques Chirac devait se rendre, mardi 3 juillet, pour y visiter une usine spatiale et le consortium euro-russe Starcem, est présentée comme une vitrine de la Russie. Riche ville sur les bords de la Volga, Samara reçoit régulièrement les responsables étrangers désireux de voir un peu du « pays réel », hors de Moscou et de Saint-Petersbourg. Le vice-premier ministre chinois avait, en décembre 2000, effectué lui aussi le voyage.

Samara serait à la pointe et tout, en matière économique et politique, serait là plus facile, plus « normale ». Cela tient en partie à la personnalité du gouverneur de région, Constantin Titov, nommé par Boris Eltsine en 1991, puis élu et réélu. A 56 ans, M. Titov, après une longue carrière dans le Komsomol (Jeunes communistes) et une formation d'ingénieur aéronautique et d'économiste, veut incarner la réforme, une Russie capitaliste et tournée vers l'Occident, vers « le modèle européen plutôt qu'américain », dit-il.

Dure tâche dans une région où l'industrie lourde domine - automobile, gaz, pétrole, chimie - et où les « directeurs rouges » et les groupes mafieux ont longtemps tenu les principaux leviers. M. Titov a néanmoins engagé des réformes qui ont sans doute pu éviter l'effondrement industriel constaté ailleurs dans le pays. Ses lois régionales sont en avance de plusieurs années, comme celle sur la terre qui autorise la privatisation et les ventes de terres agricoles, une réforme que Vladimir Poutine a décidé de repousser au niveau fédéral. Le processus de privatisation a été, à Samara, moins scandaleux qu'ailleurs ; des mécanismes d'aide aux petites et moyennes entreprises se révèlent efficaces ; le système bancaire régional y est plus sain, les investisseurs étrangers mieux traités que dans le reste de la Russie.

« Je revendique de construire le capitalisme quand

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU MENSUEL

Le Monde 2

La plage spécial été

LIRE ET JOUER

UNE NOUVELLE CRÉATION
PATRICK MODIANO
DES JEUX, DES TESTS, UNE
PERSONNALITÉ DÉTACHÉE
GRÈCE À LA REPERCUSSION
ET AUSSI... L'ART DE LA
FRANCE ET LES ÉTRANGERS
SOUVENIR : LES GÉNÉRALIS
LEON TROTSKI DE JEAN
HARDENBERG A LA COUVERTURE
MARECH, TROTSKI ET MARCEL
LOCKER, L'ÉPIGRAMME DU POËTE

35 millions de touristes visitent nos côtes chaque année et la mer reste la destination de vacances préférée des Français. Voyage dans l'univers de la plage : histoire, rites, menus, conquêtes... de 1900 à nos jours.

N°9 20 F

Plus des jeux, des tests et une nouvelle de Modiano

Le Monde 2

20 F

PRIX CB NEWS DU MEILLEUR LANCEMENT PRESSE DE L'ANNÉE

Spécial été

Faute d'accord sur des sanctions « intelligentes », l'ONU prolonge son programme humanitaire en Irak

L'opposition de la Russie fait échouer un compromis élaboré par les Occidentaux et approuvé par la Chine

Faute d'un accord entre ses cinq membres permanents sur les sanctions dites « intelligentes » qui seraient imposées à l'Irak, le Conseil de sécurité

des Nations unies devait se contenter, mardi 3 juillet, de reconduire le programme « Pétrole contre nourriture ». De fait, la Russie, qui fait

désormais cavalier seul alors que la Chine s'est ralliée pour la première fois aux Occidentaux, a menacé de mettre son veto.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Pour la première fois depuis le début des négociations sur l'allègement des sanctions économiques en vigueur contre l'Irak, quatre des cinq grandes puissances membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ont trouvé un accord sur les grandes lignes des sanctions dites « intelligentes ». Le principe de ces sanctions se résume ainsi : l'Irak sera autorisé à importer tous les produits dont il a besoin – hormis un certain nombre considérés à « double usage » civil et militaire – alors que depuis la mise en place, en 1996, du programme humanitaire de l'ONU « Pétrole contre nourriture », Bagdad n'est autorisé à importer que quelques produits de première nécessité.

Depuis vendredi, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Chine se sont mis d'accord sur une liste de douze pages de produits interdits. Cet accord est le fruit d'un compromis, piloté par la France, entre la liste de quelque trente pages présentée par Londres et Washington et celle, de sept pages, introduite par Paris. La décision de Pékin de se joindre aux Occidentaux isole, pour la première fois, la Russie, dont le propre projet de

résolution présenté au Conseil est jugé « trop ambitieux ».

Le texte russe, qui demande la suspension des sanctions économiques contre Bagdad, en échange du simple « déploiement » des inspecteurs en désarmement dans ce pays, n'est acceptable par aucun des pays membres du Conseil. En brandissant la menace d'opposer son veto, Moscou a néanmoins réussi, lundi 2 juillet, à bloquer la mise aux voix de la résolution britannique. Ainsi, dans « l'intérêt de l'unité du Conseil », il a été convenu de renouveler, mardi, par une résolution purement technique et pour une période de cinq mois, le programme humanitaire.

PROGRÈS INSUFFISANT

Cette décision a l'avantage de permettre la reprise des exportations de pétrole irakien suspendues par Bagdad depuis le 4 juin. Le Koweït la soutient avec enthousiasme parce que, comme le souligne un diplomate, l'émirat est « le principal bénéficiaire » de la reprise des exportations du pétrole irakien, dans la mesure où il perçoit, à titre de compensations, entre 2 et 3 milliards de dollars par an de la vente du pétrole irakien.

L'accord entre quatre des cinq

grandes puissances sur la liste des produits interdits peut être considérée comme un énorme progrès, mais il ne suffit pas. Les Pays-Bas, membre non permanent du Conseil, ont proposé que soit inclus dans le texte la reprise des investissements en Irak. Cette proposition, soutenue par Paris et qui permettrait à l'économie irakienne de redémarrer, fera l'objet de négociations avec Washington et Londres dans les semaines à venir.

La France propose aussi des mesures permettant la reprise du trafic aérien à destination et en provenance de l'Irak. Paris demande en outre que soit débloquée la somme de 600 millions d'euros, tous les six mois, pour des dépenses locales en Irak et surtout pour la remise en état de l'industrie pétrolière du pays. Selon des diplomates, ces propositions, qui bénéficient de l'accord de la plupart des pays membres du Conseil, peuvent, si Moscou s'y prête, être acceptées par Washington, le département d'Etat, sous la direction du général Colin Powell, se montrant « assez flexible ».

Quant aux objections russes, disent les diplomates, elles doivent être réglées « au plus haut niveau » entre Moscou et Washington. Le

changement d'attitude « inattendu » de la Chine, qui auparavant s'était toujours ralliée aux positions russes, serait dû à un accord « pragmatique » entre Pékin et Washington : les Etats-Unis ont en effet accepté de débloquer, au sein du Comité des sanctions, des contrats chinois de vente de produits à l'Irak d'un montant de 90 millions de dollars. « En échange », Pékin a approuvé la liste.

De passage à New York jeudi, Riyad El Qaïsi, vice-ministre irakien des affaires étrangères, a participé à un débat public sur l'Irak. Lors d'une intervention de plus de deux heures et demie, il a réitéré une litanie de griefs contre Washington et Londres, et accusé le bureau de l'ONU chargé du programme humanitaire de dépenses inutiles au détriment du peuple irakien. Il s'est en particulier indigné du fait que le coût de la nourriture de chaque chien renifleur de la commission du désarmement est de 1 200 dollars par mois, alors que l'ONU ne consacre que 120 dollars par mois à l'alimentation de chaque Irakien.

Afsané Bassir Pour

► www.lemonde.fr/irak

Le procès des Khmers rouges n'en finit pas de se préparer

Le dialogue entre Phnom Penh et l'ONU pour mettre sur pied un tribunal « à caractère international » passe par des hauts et des bas depuis cinq ans

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Trois ans après la mort de Pol Pot, les collaborateurs encore en vie de l'ancien tyran, à deux exceptions près, coulent des jours tranquilles. Nuon Chea, l'ancien « frère numéro deux » d'un régime responsable de la mort, de 1975 à 1979, d'un à deux millions de Cambodgiens, s'est réfugié à Païlin, un district frontalier de la Thaïlande géré par d'anciens Khmers rouges. Il ne renie pratiquement rien. Khieu Samphan, qui fut la « bouche » de Pol Pot et son préposé aux relations extérieures, s'est installé non loin de là. Ils se sont placés sous la protection de Ieng Sary, ancien « numéro trois » khmer rouge, qui fait la navette entre Païlin et Phnom Penh.

Ieng Sary et Pol Pot avaient épousé deux sœurs, Khieu Thirith et Khieu Ponnary, et les deux couples formaient ce que l'on a appelé la « bande (cambodgienne) des Quatre », en référence à la fraction dirigeante constituée autour de Jiang Qing, veuve de Mao, qui sévit en Chine à la fin des années 1960. Les deux sœurs, connues pour leur dureté, occupent aujourd'hui dans la capitale une propriété de Ieng Sary, lequel s'est rallié en 1996 au gouvernement royal. Un autre rallié, Ke Pauk, ancien commandant de région khmer rouge et responsable présumé de sanglantes répressions, a été intégré dans l'armée royale avec le rang de général.

Les deux exceptions sont constituées par Ta Mok, dont les méfaits lui ont valu le surnom de « boucher », et Deuch, l'ancien patron du centre de tortures de Tuol Sleng, à Phnom Penh, aujourd'hui transformé en « Musée du génocide ». Ils ont été arrêtés, le premier en mars 1999 et le second quelques mois plus tard. Sous les verrous et seuls inculpés, ils attendent d'être jugés « les premiers », a déclaré fin juin le premier ministre cambodgien, Hun Sen.

« PAS UN SOU »

A la requête de Phnom Penh, un dialogue s'est engagé avec l'ONU depuis cinq ans pour mettre sur pied un tribunal cambodgien « à caractère international ». Mais ces négociations passent par des hauts et des bas. Hun Sen a annoncé, le 22 juin, que ce tribunal pourrait se réunir à la fin de l'année pour « que justice soit rendue » aux victimes du régime khmer rouge. Mais, le 29 juin, apparemment furieux, le premier ministre a déclaré que le Cambodge « n'est pas aux ordres de l'ONU » en ajoutant : « que les Nations unies participent ou non au tribunal, c'est leur problème ». Quelques jours auparavant, il avait affirmé que son gouvernement ne dépenserait « pas un sou » pour organiser le procès.

Le principal différend entre Phnom Penh et New York porte, en premier lieu, sur l'autonomie des procureurs et juges nommés par l'ONU, laquelle émet des doutes

sur la compétence, l'honnêteté et l'indépendance de la justice cambodgienne. Un autre concerne d'éventuelles poursuites contre des hommes comme Ieng Sary, qui ont bénéficié, en 1996, d'un pardon royal même si ce dernier ne préjuge pas de leur traduction devant une juridiction internationale.

A l'heure actuelle, la création du tribunal fait l'objet d'un projet de loi, amendé pour respecter la Constitution cambodgienne, qui doit être voté par l'Assemblée nationale et le Sénat, puis déclaré conforme par le Conseil constitutionnel avant d'être signé par le roi Norodom Sihanouk. Cette procédure devrait aboutir fin août, a estimé Hun Sen. Le premier ministre cambodgien s'est emporté à la suite d'une déclaration de Peter Leuprecht, envoyé spécial de Kofi Annan, qui a affirmé, le 28 juin, à l'issue d'un séjour au Cambodge, qu'une fois la loi promulguée, « il devra y avoir des négociations supplémentaires entre le gouvernement cambodgien et l'ONU ». « Je veux dire à l'ONU de rester tranquille, de la boucler et de laisser le Cambodge travailler sur cette question », a rétorqué Hun Sen, qui semble exclure toute nouvelle négociation.

« PERSONNE N'EN VEUT »

Sur le fond, l'élite politique cambodgienne, toutes factions comprises, ne se préoccupe guère d'un procès qui risquerait de remuer trop de boue. « Personne n'en veut », résume un diplomate occidental. La tragédie khmère rouge est trop proche dans le temps et il y a eu trop de complications. Le consensus non avoué revient donc à ne rien entreprendre qui pourrait remettre en cause la stabilité qui prévaut depuis deux ans et demi sous un système de parti politique dominant.

D'un autre côté, même si la Chine affirme que ce procès est une « affaire interne » du Cambodge, il est difficile de ne pas tenir compte de son hostilité, surtout quand elle fournit de nouveau une aide substantielle. Pékin a beau démentir, l'engagement chinois au Cambodge de 1975 à 1978 a été considérable, si l'on en croit un diplomate qui a fait défection, avec la présence de 15 000 conseillers dans le pays, la livraison de 200 blindés, de 30 000 tonnes de munitions, de Mig et de patrouilleurs navals. Toutefois, Phnom Penh doit prendre en considération l'opinion des Occidentaux, dont l'aide annuelle – près de 5 milliards de francs d'engagements en juin – comble, notamment, le déficit budgétaire cambodgien, et de l'ONU, également favorable à la tenue d'un procès pour crimes contre l'humanité. Entre-temps, Nuon Chea, dont la santé est déclinante, a atteint l'âge de 74 ans. Khieu Ponnary, âgée de 80 ans, a perdu la raison. Ta Mok aurait 75 ans, Ieng Sary est âgé de 72 ans et Khieu Samphan de 70 ans. Témoins ou accusés, combien de temps encore seront-ils disponibles ?

Jean-Claude Pomonti

Six morts en vingt-quatre heures dans des violences israélo-palestiniennes

LES VIOLENCES entre Israël et les Palestiniens, qui ont fait six morts en vingt-quatre heures, ont sérieusement entravé le délicat mécanisme que les Etats-Unis tentent de mettre en place pour permettre un retour au dialogue entre les deux parties. Washington, qui a obtenu la tenue, lundi soir 2 juillet, d'une nouvelle réunion entre les responsables de la sécurité des deux bords, leur a fait publiquement des remontrances.

Le corps d'un colon juif a été découvert, dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 juillet, près de la colonie de peuplement de Soussia, dans la région de Hébron, dans le sud de la Cisjordanie. La nuit précédente, trois activistes palestiniens, deux de l'organisation islamiste du Djihad islamique et un du Fatah, le mouvement du président palestinien Yasser Arafat, avaient été tués par des roquettes tirées contre leur voiture par un hélicoptère israélien près de Djenine, dans le nord de la Cisjordanie. Dans le cadre de sa répression de l'Intifada, l'Etat juif a lancé, début novembre, une campagne d'élimination physique de militants palestiniens soupçonnés d'implication dans des attaques anti-israéliennes. Cette campagne a coûté la vie, selon l'Autorité palestinienne, à une trentaine de personnes.

Lundi, un civil israélien a été tué sur un marché situé entre deux localités, arabe israélienne et palestinienne, dans le nord de la Cisjordanie, de part et d'autre de la « ligne verte » qui sépare Israël de

la rive ouest du Jourdain. La victime a été tuée du côté israélien. L'armée a interpellé quinze commerçants de la localité palestinienne et des soldats ont détruit des étals.

Dans la même région, un chauffeur de taxi palestinien a été tué par des tirs de soldats israéliens. Selon la radio militaire israélienne,

Calmé tendu au Liban

Le « front » libano-syro-israélien est resté calme, lundi 2 juillet, après le raid aérien israélien de la veille contre un poste radar syrien au Liban et une riposte du Hezbollah. Toutefois, d'après des journalistes libanais, des soldats syriens postés dans la plaine de la Bekaa, dans l'est du Liban, ont pris des mesures pour renforcer leur sécurité. Dans la région de Ksara, à quelques kilomètres du lieu du raid de l'aviation israélienne, des dizaines de conscrits syriens ont renforcé les mesures de précaution, peignant couleur terre des véhicules, jusque-là verts, chargés de tracter des batteries de DCA.

Plus au nord dans la plaine, des soldats creusaient des trous, sans doute pour s'y mettre à l'abri en cas de nouveaux raids. Dans la région de Baalbek, des soldats syriens casqués étaient retranchés dans leurs positions, baïonnette au canon. Au sud, dans le secteur des hameaux de Chebaa où le Hezbollah et l'armée israélienne se font face, un calme précaire régnait. – (AFP)

il a été touché près de l'implantation d'Itamar, alors qu'il déposait une charge explosive sur une route empruntée par les colons. Par ailleurs, un double attentat palestinien à la bombe, qui n'a pas fait de victime, a eu lieu près de Tel-Aviv.

Depuis l'entrée en vigueur, le 13 juin, d'une trêve sous l'égide de Washington, quinze Palestiniens et huit Israéliens ont été tués. Mardi matin, le premier ministre israé-

lien, Ariel Sharon, a réuni le « cabinet de sécurité » pour faire le point. M. Sharon, à en croire la radio publique israélienne, avait informé lundi les députés de sa formation que le cabinet de sécurité avait récemment discuté deux options : une « offensive totale » contre l'Autorité palestinienne, ou une politique d'« autodéfense acti-

ve ». C'est cette dernière formule qui a été votée à la majorité des voix du cabinet, a ajouté M. Sharon, cité par la radio.

Lundi soir, une rencontre a eu lieu à Tel-Aviv entre le chef du Shin Beth, le service de sécurité intérieure israélien, Avi Dichter, et le chef de la Sécurité préventive palestinienne en Cisjordanie, le colonel Jibril Rajoub, en présence d'un représentant de la CIA.

Le calendrier établi par le secrétaire d'Etat Colin Powell pour désamorcer les tensions entre les deux parties prévoit une période probatoire de calme absolu d'une semaine, suivie d'une période d'accalmie de six semaines, puis d'une phase de restauration de la confiance mutuelle de plusieurs mois, avant un retour aux négociations de paix. Ce calendrier s'inspire des recommandations de la commission Mitchell visant à ramener, à terme, Israël et les Palestiniens à la table des négociations.

A Washington, le département d'Etat, par la voix de son porte-parole, Richard Boucher, a invité les deux parties à « saisir l'occasion » de ces recommandations pour relancer le processus de paix. « Nous pensons que les Palestiniens n'ont pas fait assez pour combattre la terreur et mettre fin à la violence », et « nous continuons à être opposés à la politique de raids ciblés menés par Israël », a ajouté M. Boucher. La France a, elle aussi, condamné ces « opérations préméditées et ciblées » exécutées « en dehors de toute procédure légale » et qui « ne peuvent que compliquer davantage les efforts en cours pour l'apaisement et le dialogue ».

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a exhorté pour sa part, lundi, Israël et les Palestiniens à « faire preuve d'un maximum de retenue de sorte que la rupture totale du cessez-le-feu puisse être évitée ». – (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Le président élu du Pérou lance un appel aux investisseurs français

ALEJANDRO TOLEDO, président élu du Pérou, qui entrera en fonctions le 28 juillet, a fait, samedi 30 juin, une visite à Paris au cours de laquelle les responsables français – Jacques Chirac et Lionel Jospin – ont salué son élection et se sont réjouis « du retour du Pérou dans la communauté des nations démocratiques ». Cette victoire, a même ajouté le porte-parole du Quai d'Orsay, François Rivasseau « marque l'espoir de la restauration d'un Etat de droit après les dérives du gouvernement d'Alberto Fujimori ».

« Je ne m'attendais pas à de telles manifestations de soutien, même si je sais que la communauté internationale s'est mobilisée », explique Alejandro Toledo au Monde. Avec Jacques Chirac, cela a été extraordinaire : notre entretien devait durer trente minutes et, en fait, il a pris une heure et demie. C'est très curieux : nous avons eu une bonne relation personnelle, alors que nous appartenons à des courants politiques diffé-

rents. » Il se réjouit également du fait que les responsables français lui ont assuré que Paris participerait à la conférence des pays donateurs, en septembre, à Madrid, pour venir en aide au Pérou. Jacques Chirac s'est par ailleurs engagé, selon M. Toledo, « à intervenir personnellement auprès des dirigeants européens pour que l'aide et la coopération bilatérale se doublent d'une autre au niveau de l'Union européenne ».

La tournée mondiale effectuée par le dirigeant péruvien relève d'une entreprise d'urgence pour un pays en pleine récession, avec une dette publique de 22,2 milliards de dollars (soit 41 % du PIB) et qui, aux termes des accords conclus, devra payer, pour la seule période 2001-2004, 2 milliards de dollars chaque année, ce qui équivaut à 30 % des exportations du pays. Cela signifie également que le Pérou ne peut plus solliciter de nouveaux prêts, alors que 75 % de sa dette ne sont pas renégociables.

« J'ai constaté que la France et le Pérou avaient eu des relations que je qualifierai, diplomatiquement, de relativement glaciales, alimentées par des différents industriels et commerciaux », explique-t-il en assurant que son voyage dans les principales capitales du monde développé a pour objet d'assurer les dirigeants des pays qu'il visite de son « engagement total pour instaurer au Pérou une stabilité politique, sociale, économique et surtout une stabilité juridique avec des règles claires, propres à rassurer les investisseurs ».

« UN NOUVEAU CHAPITRE »

Pour Alejandro Toledo, son gouvernement va « ouvrir un nouveau chapitre pour l'investissement français au Pérou et pour augmenter le faible niveau des échanges entre nos deux pays ».

Le principal président péruvien a été sensible à l'intérêt manifesté par son homologue français dans le domaine culturel. Le premier prési-

dent cholo (indien) du Pérou, qui se dit « orgueilleux » de ses racines indiennes, annonce avec satisfaction « l'organisation d'une exposition de pièces andines, à Paris, et la création d'un musée précolombien au Pérou en collaboration avec la France ».

Lundi, il a rencontré les dirigeants du Medef et a lancé « un appel solennel aux entrepreneurs pour qu'ils reviennent au Pérou », en promettant que de nombreux accords (fiscaux, juridiques) de nature à les rassurer vont être négociés entre les deux gouvernements.

Pour réactiver l'économie de son pays et créer des emplois, « parce que la demande et les attentes sociales sont très pressantes », il compte sur une croissance de 6 % à 7 %, un taux qui semble inaccessible sans le soutien de la communauté internationale, dont il se dit certain qu'elle veut aider le Pérou à tourner la page des années Fujimori.

Alain Abellard

FUTONS OMOTÉ
LA RÉFÉRENCE

JUSQU'AU 29 JUILLET 2001
SOLDES

INTERNET : www.omote.fr
RENSEIGNEMENTS : appel gratuit
N° Vert 0 800 44 30 30

* -30% sur structures bois (lits, convertibles, tiroirs).

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

Premier ministre atypique, M. Koizumi reste populaire malgré la menace de récession au Japon

Le chef du gouvernement nippon rencontre Jacques Chirac et Lionel Jospin mardi et mercredi, à Paris

Le chef du gouvernement japonais, Junichiro Koizumi, effectue les 3 et 4 juillet, une visite en France, étape finale d'une tournée qui l'a mené

aux Etats-Unis et à Londres. Il devait rencontrer, mardi, Lionel Jospin à Matignon et participer, mercredi, à un déjeuner de travail avec Jacques

Chirac. Cette tournée est la première prise de contact de ce premier ministre atypique avec ses homologues occidentaux.

LES STATISTIQUES de production industrielle de juin sont en recul, l'indice de confiance des milieux économiques est en berne et le programme de réformes annoncé récemment par le gouvernement pour dégager le pays d'une décennie de stagnation aura un coût social douloureux. Et pourtant, en dépit de ce sombre tableau, le taux de popularité du fringant premier ministre Junichiro Koizumi reste au beau fixe (80 %).

Il y a deux semaines, les habitants de Tokyo lui ont même manifesté un signe de soutien en faisant progresser son parti, le Parti libéral-démocrate (PLD), à l'assemblée municipale de la capitale, freinant ainsi inopinément le recul régulier de celui-ci dans les zones urbaines. Et l'on se demande aujourd'hui si, contre toute attente, les élections sénatoriales de la fin juillet ne pourraient pas tourner à son avantage.

Jusqu'à présent confiante dans sa victoire, l'opposition commence à être sérieusement préoccupée : le PLD a en effet rallié à Tokyo le quart de l'électorat flotant, qui pèse d'un poids déterminant dans l'issue d'un scrutin. La présidente du Parti social-démocrate (PSD), M^{me} Doi, n'a pas tort, sur le fond, de dire que « seule la vitrine du PLD a changé ». Il reste que la « mise en scène » de M. Koizumi « paye » et que l'opposition a de plus en plus de difficultés de se démarquer.

Depuis l'arrivée de Junichiro Koizumi au pouvoir, en avril, les Japonais semblent moins moroses. Les médias, avec certes une dose de scepticisme pour certains, font encore crédit au premier ministre

de sa volonté de changement. Le programme de réformes économiques, en revanche, a été accueilli avec froideur par les analystes financiers, qui le trouvent imprécis en ce qui concerne le nettoyage du secteur bancaire, fortement endetté, et l'hostilité d'une partie des milieux d'affaires comme de la classe politique, inquiète des conséquences sur le tissu industriel

du vent ? C'est possible ; mais ce sera d'autant plus grave, cette fois, qu'ils tomberont de plus haut.

Comment s'explique ce paradoxe d'un pays dont le gouvernement ne cache pas que la sortie de crise n'est pas pour demain et sera douloureuse, et un dirigeant qui caracole néanmoins en tête des sondages ? Certains commentateurs politiques mettent l'engoue-

Tokyo assouplit sa position sur Kyoto

A l'issue d'un déjeuner de travail avec Tony Blair, à Londres, lundi 2 juillet, le chef du gouvernement japonais n'a pas écarté un assouplissement de la position de son pays sur le protocole de Kyoto sur les gaz à effet de serre afin de permettre aux Etats-Unis d'y participer. « Nous sommes convenus qu'il était important pour le Japon et la Grande-Bretagne de continuer à coopérer pour trouver un moyen de permettre aux Etats-Unis de participer », a déclaré à la presse M. Koizumi à l'issue de sa rencontre avec M. Blair.

« Bien sûr, le Japon comme la Grande-Bretagne soutiennent le protocole de Kyoto, mais il est trop tôt pour laisser derrière nous les Etats-Unis », dont le président refuse de signer le protocole, a-t-il ajouté. Interrogé sur la possibilité d'amender le traité, M. Koizumi a estimé que, « même si le mot "amendement" n'a pas été évoqué, nous pensons qu'il est important que le Japon et la Grande-Bretagne cherchent une voie que les Etats-Unis pourraient emprunter ». Une position que Downing Street a immédiatement tenu à clarifier : « Il n'y a pas eu de discussion sur de quelconques amendements », a insisté un porte-parole. – (AFP.)

(faillites, montée du chômage) et plus encore des menaces qui pèsent sur des « sanctuaires » défendus par de puissants lobbies tels les travaux publics, « fromage » traditionnel des politiciens.

ENGOUEMENT COLLECTIF

Les Japonais se bercent-ils d'illusions en faisant confiance à M. Koizumi ? Peut-être. Seront-ils déçus une fois de plus par ce « réformiste » qui, finalement, aura brassé

ment collectif pour le premier ministre – dont témoigne, entre autres, le succès de son magazine électronique, qui compte plus d'un million d'abonnés – sur le compte d'une réaction émotionnelle révélatrice de l'immaturité » politique des Japonais. A cette aune-là, cependant, beaucoup de peuples enjôlés par la « politique-spectacle » seraient à loger à la même enseigne.

La popularité de M. Koizumi

tient à d'autres facteurs. D'abord à une image, décontractée et simple, plus proche des Japonais d'aujourd'hui que ne le sont les politiciens traditionnels, aussi rompus aux intrigues de couloir qu'à l'aise dans les comices agricoles, ou d'autres plus modernes mais perçus comme hautains, tels que l'ancien premier ministre Ryutaro Hashimoto.

M. Koizumi est un « homme des banlieues », c'est-à-dire de ces zones urbaines où vivent beaucoup de salariés, estime l'ancien commentateur politique de l'Asahi, Masumi Ishikawa. En d'autres termes, un homme ordinaire de 59 ans, sympathique, souriant et spontané, qui fait retentir les murs de l'austère résidence officielle d'airs d'opéra ou de rock et dont les magazines féminins ont fait un « dandy ». Bien que né dans le cénacle politique, M. Koizumi est perçu comme un homme du peuple (son grand-père, qui devint ministre, était à l'origine charpentier et arborait de magnifiques tatouages, comme il était d'usage dans cette profession) et moins dépendant que d'autres politiciens des milieux d'affaires et des clans du PLD. Ses slogans (« Pas de sanctuaire ! ») font recette dans une opinion lasse des scandales à répétition.

En creux, sa popularité reflète surtout un malaise profond de l'opinion, fait de désillusions et de frustrations à l'égard des dirigeants politiques et économiques (et en particulier des milieux financiers) qui ont conduit le pays dans l'ornière et l'y ont maintenu par attentisme ou souci de défendre des intérêts sectoriels. La corruption traditionnelle des couches dirigeantes (le « capitalisme de copinage ») s'est fortement aggravée à la faveur de la « bulle spéculative » des années 1980 et a survécu à son éclatement. Mais, faute de fonds financiers en raison de la récession, le système s'est enrayé alors que les inquiétudes de beaucoup de salariés victimes de plein fouet de la crise s'accroissent.

« RÉVOLUTION DE PALAIS »

La popularité est le seul atout dont dispose M. Koizumi. Un premier ministre au Japon n'a traditionnellement pas un grand pouvoir, à l'exception de fortes personnalités qui avaient la mainmise sur leur parti, comme Kakuei Tanaka au début des années 1970. En outre, M. Koizumi est arrivé à son poste à la faveur d'une sorte de « révolution de palais », partie de la base du PLD, contre les caciques. Ces derniers l'attendent donc au tournant même si, pour l'instant, à la veille des élections sénatoriales, personne n'ose s'opposer trop ouvertement à ses projets.

Bien que le système de pouvoir, construit sur la collusion de la bureaucratie, des milieux économiques et des politiciens (ce que l'on a appelé la « Japan Inc. ») soit en pleine déconstruction, il existe encore de solides bastions d'intérêts acquis. M. Koizumi ne peut les circonvenir qu'en jouant sur sa popularité et en faisant appel directement à l'opinion. Il en est conscient et mène une politique médiatique très étudiée, en particulier avec les télévisions. Alors que ses prédécesseurs s'adressaient rarement au pays, il multiplie, lui, les interventions, se mettant habituellement en scène comme l'homme du changement et le pourfendeur des « pachydermes » du PLD.

Cette stratégie a cependant ses limites. Car les réformes préconisées par le gouvernement (révision des grands chantiers de travaux publics, refonte du système de protection sociale affectant notamment les personnes âgées, réduction des subventions aux régions) vont faire passer le pays de la déflation à la récession pure et simple. Le soutien populaire de M. Koizumi risque alors de retomber comme un soufflé. S'ouvrira alors un moment de vérité.

Philippe Pons

Le directeur de la Croix-Rouge aux îles Fidji a été assassiné

SUVA. Les meurtres, dimanche 1^{er} juillet, du directeur de la Croix-Rouge aux îles Fidji, John Scott, et de son compagnon, Gregory Scrivener, pourraient avoir été motivés par des raisons politiques. Les corps des deux hommes, assassinés dans leur lit, ont été retrouvés par la police affreusement mutilés par les coups portés à l'aide d'une sorte de machete qui a été retrouvée près des victimes. La sœur de M. Scrivener, Janice Giles, a expliqué que son frère et son ami avaient reçu de nombreuses menaces de mort ces derniers mois. John Scott avait servi de médiateur lors du coup d'Etat manqué de George Speight, en mai 2000, qui avait retenu en otages pendant cinquante-six jours, dans le Parlement fidjien, le premier ministre, Mahendra Chaudry, et l'ensemble de son gouvernement. Il devait prochainement témoigner dans le procès de George Speight et aurait été assassiné afin « qu'il se taise » pour toujours, selon M^{me} Giles. – (Corresp.)

Macédoine : le président réunit les principaux responsables politiques

SKOPJE. Les chefs des quatre principaux partis politiques de Macédoine se sont réunis, lundi 2 juillet, autour du président Boris Trajkovski, en vue d'une reprise des pourparlers suspendus depuis le 20 juin. Cette réunion a été suscitée par les représentants de la communauté internationale à Skopje, le Français François Léotard et l'Américain James Pardew, qui viennent d'entreprendre une mission pour aider à la recherche d'une solution pacifique au conflit avec la guérilla albanaise. Les chefs des partis macédoniens VMRO-DPMNE (nationaliste) et SDSM (social-démocrate), ainsi que du Parti démocratique des Albanais (DPA) et du Parti pour la démocratie et la prospérité (PDP), côté albanais, ont participé à cette réunion. Les discussions avaient été suspendues après que le chef de l'Etat eut accusé les partis albanais de radicaliser leurs positions et de réclamer la création en Macédoine d'une fédération de deux entités, macédonienne et albanaise, inacceptable pour Skopje. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE** : à l'approche d'une marche prévue, jeudi 4 juillet, à Alger par les représentants de villes et de villages de Kabylie, le premier ministre algérien, Ali Benflis, a répété, lundi, que ces manifestations étaient interdites dans la capitale. « La décision de suspendre les marches ne pourrait souffrir d'aucune violation », a-t-il déclaré. – (Reuters.)

■ **SIERRA LEONE** : 7 642 rebelles (soldats renégats, membres de milices civiles ou enfants-soldats) ont rendu leurs armes depuis janvier, selon la porte-parole de l'ONU à Freetown. Plus de 12 000 casques bleus sont engagés dans une mission de paix dans l'ex-colonie britannique. – (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS** : le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, a indiqué, lundi 2 juillet, qu'« il peut y avoir des circonstances, si nous parlons de la question de la fiabilité des armements nucléaires, où les Etats-Unis devraient envisager de reprendre leurs essais ». Il craint que « les têtes nucléaires prennent de l'âge avec le temps ». Washington n'a pas signé le traité d'interdiction des expériences nucléaires. – (AFP.)

Chili : Augusto Pinochet accusé

de jouer au « malade imaginaire »

SANTIAGO. L'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet a été accusé, lundi 2 juillet, par ses adversaires, de jouer les « malades imaginaires » dans l'espoir de faire basculer en sa faveur les juges de la Cour d'appel qui doivent décider cette semaine s'il est mentalement apte à être jugé. Le tribunal doit annoncer si le général Pinochet, qui a dirigé le Chili entre 1973 et 1990, peut répondre des accusations de dissimulation d'enlèvements et de meurtres commis peu après son coup d'Etat par un commando militaire surnommé la « Caravane de la mort ». Or le général, âgé de quatre-vingt-cinq ans, a été hospitalisé, dimanche, afin de subir une intervention chirurgicale maxillo-faciale consécutive à une infection dentaire. « A chaque fois qu'est prévue l'annonce d'un verdict par un tribunal, il a une dent qui lui fait mal ou une infection et il va faire un tour à l'hôpital. Tout cela est une farce bien organisée », a déclaré Gladys Marin, qui dirige le Parti communiste chilien. – (Reuters.)

Vendredi 6 juillet
avec *Le Monde* daté samedi 7 juillet

CATHERINE CUSSET

NUMÉRO QUATRE

GALLIMARD - *Le Monde*

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES

BOSS
HUGO BOSS

SOLDES

Boutiques BOSS Sport

352, rue Saint-Honoré PARIS 1^{er}

3, rue du Casino DEAUVILLE

Centre commercial Belle Epine THIAIS

12/14, Rond-Point des Champs Elysées PARIS 8^{ème}

Atrium du Palais des Congrès Place Porte Maillot PARIS 17^{ème}

Chez Madélios 23, boulevard de la Madeleine PARIS 1^{er}

Place Jean Macé DIJON

BUDGET Le ralentissement de la croissance a rouvert le débat, à gauche, sur les baisses d'impôts. Alors que Claude Allègre demande une annulation du plan triennal de réduction de la

fiscalité, Laurent Fabius maintient son intention de le mettre en œuvre au motif que « les impôts sont trop élevés ». ● HENRI EMMANUELLI (PS), président de la commission des finances

de l'Assemblée nationale, souhaite que les baisses d'impôts soient ciblées sur les ménages à revenus modestes et moyens. ● DIDIER MIGAUD (PS), rapporteur général du budget, n'écartera pas « une pause » dans la réduction du

déficit budgétaire. ● ÉLISABETH GUIGOU a plaidé, lundi 2 juillet, à Matignon, pour le maintien des crédits alloués aux emplois aidés au moment

où la baisse du chômage marque le pas. ● LES CRÉDITS DE LA DÉFENSE pour 2002 font l'objet d'une polémique entre Jacques Chirac et M. Fabius. (Lire notre éditorial page 15).

Le ralentissement de la croissance relance le débat sur les baisses d'impôts

Laurent Fabius a vivement répliqué à Claude Allègre, qui le presse d'« annuler » la baisse de la fiscalité en 2002. Le ministre de l'économie assure que la réduction de la pression fiscale soutient la croissance. Henri Emmanuelli maintient que ces baisses doivent être ciblées sur les ménages modestes

LA BATAILLE du budget 2002, jusqu'à présent confinée aux couloirs de Bercy et aux antichambres ministérielles, vient de débouler sur la place publique. Avec Claude Allègre dans le rôle du « mammoth » bousculant les fragiles équilibres que le gouvernement tente de trouver entre baisses des impôts et dépenses nouvelles. L'ancien ministre de l'éducation nationale a ouvert les hostilités en contestant, dans *Le Point* (daté 29 juin), la politique de réduction de la pression fiscale engagée par son « ami de quarante ans », Lionel Jospin, et le ministre des finances, Laurent Fabius. Il n'aura donc pas fallu deux jours pour que la révision des prévisions de croissance pour 2001 (2,3 % au lieu de 3,3 % prévus à l'automne, selon l'Insee), et ses inévitables retombées sur les recettes de l'Etat, ne relance la question, récurrente en période de fléchissement de l'activité : faut-il revenir sur les baisses d'impôts, rogner sur les dépenses ou laisser filer le déficit budgétaire ?

M. Allègre a une réponse tranchée : réduire la fiscalité, « c'est la

politique de Reagan, de M^{me} Thatcher, de Bush aujourd'hui et de Berlusconi, ou celle que prône Balladur : c'est une politique de droite ». L'ancien conseiller de M. Jospin fait le panégyrique de Dominique Strauss-Kahn, juge que Laurent Fabius « se prend pour le Blair français » et constate que « Jospin l'a suivi », avant de demander au chef du gouvernement d'« annuler les promesses de baisses d'impôts ». Après 57 milliards de francs (8,7 milliards d'euros) cette année, le gouvernement a prévu 37 milliards (5,6 milliards d'euros) de baisse en 2002 afin de financer une réduction de l'impôt sur le revenu et la prime pour l'emploi (PPE) en faveur de 8 millions de ménages aux revenus modestes.

Ceux qui proposent de revenir sur le plan triennal de baisse d'impôts (2000-2002) ont « tout faux », a répliqué M. Fabius, lundi 2 juillet, sur RTL. « Dès lors qu'on est un spécialiste de l'économie et qu'on regarde les choses concrètement, a-t-il poursuivi, mettant implicitement en doute la compétence de M. Allègre, je pense que

personne, absolument personne, ne conteste qu'aujourd'hui c'est parce qu'on a baissé les impôts que l'on a un soutien à la consommation qui permet à la France d'avoir 2,3 % de croissance. » Le ministre des finances ajoute qu'« on ne peut pas faire n'importe quoi », mais qu'« on va continuer » car « les impôts sont trop élevés », un credo de droite désormais partagé par une partie de la gauche.

Si l'on ne revient pas sur les baisses d'impôts, faut-il marquer « une pause » dans la réduction du déficit budgétaire (+ 186 milliards en 2001) afin de financer des dépenses prioritaires, comme le suggère le fabiusien Didier Migaud, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. « On doit maîtriser la dépense dans le cadre de 0,5 % en volume pour 2002 et respecter nos engagements en matière de réduction

d'impôts, explique le député (PS) de l'Isère. On a fait beaucoup d'efforts pour réduire le déficit ces quatre dernières années et notre niveau d'endettement est dans la moyenne européenne. S'il y a un ajustement à faire, on peut le faire sur le déficit budgétaire. » Prudent, le porte-parole du PS a estimé, lundi, que le débat est « prématuré ». Vincent Peillon juge qu'« il n'y a pas de raison, à ce stade, de se servir d'un déficit budgétaire » ou de « revenir sur le programme de baisses d'impôts ».

Reste une dernière variable d'ajustement possible, les dépenses de l'Etat. Mais comme pour les baisses d'impôts, leur évolution a été calée dès le mois de mars : elles ne progresseront pas de plus de 0,5 % en volume l'an prochain, leur hausse ne devant pas dépasser 1 % au total sur la période 2001-2003 – conformément au plan présenté par la France à la Commission européenne. MM. Jospin et Fabius doivent rendre les ultimes arbitrages cette semaine, avant d'envoyer à chaque ministre les « lettres plâtrées » indiquant le pourcentage

d'évolution de ses crédits. Le chef du gouvernement a déjà choisi les administrations prioritaires autorisées à dépasser la norme de 0,5 % : la justice, l'intérieur (pour la sécurité de proximité), l'éducation et l'environnement.

MOINS DE DOSSIERS SENSIBLES

Il y a quelques jours, les demandes dépassaient encore de 60 milliards de francs l'enveloppe prévue. Augmenter la dépense sans retenue, a prévenu M. Fabius, « ça voudrait dire qu'on fait remonter les taux d'intérêt, que le chômage augmente et que les impôts augmentent après ». Comme chaque année, les ministères « budgétivores » posent des problèmes, même si moins de dossiers sensibles que l'an dernier sont remontés jusqu'au premier ministre. Les crédits de la défense donnent lieu à des tensions entre l'Elysée et Bercy (lire ci-dessous). M. Chirac a réclamé « un bon budget » pour l'équipement des armées ; M. Fabius a sèchement répliqué qu'aller au-delà de 82 milliards de francs en 2002 serait « incompatible avec nos grands équilibres ».

Autre difficulté : le ministère de l'emploi, dont le dossier est lui aussi remonté à Matignon (lire ci-dessous). Elisabeth Guigou s'est battue, lundi, lors d'une réunion avec M. Jospin et M. Fabius, pour qu'on ne baisse pas la garde sur ses crédits, notamment en faveur des contrats aidés (CES, CEC...), indispensables pour soutenir les demandeurs d'emploi les plus en difficulté et amortir les effets d'un ralentissement de la baisse du chômage. Quant à l'éducation nationale, une des priorités gouvernementales (et le premier budget de la nation avec 388 milliards en 2001), elle devra tenir ses promesses : un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants, la réduction du temps de travail et la résorption de la précarité.

J.-M. B.

TROIS QUESTIONS À...

HENRI EMMANUELLI

1 En tant que président de la commission des finances de l'Assemblée, que conseillez-vous au gouvernement en matière de politique budgétaire et fiscale pour s'adapter au ralentissement de la croissance ?

Sans être exagérément alarmiste, il faut bien se poser la question de nos priorités budgétaires face à ce ralentissement. Alors qu'on pouvait encore avoir le sentiment contraire il y a quelques mois, la priorité absolue reste à l'emploi et aux investissements civils, au moment où des rumeurs font état d'une possible augmentation des crédits militaires.

2 Des voix s'élèvent aujourd'hui, comme celle de Claude Allègre, pour réclamer l'annulation des baisses d'impôts afin de financer des dépenses publiques...

Nous devons bien veiller à ce que ces baisses d'impôts aillent en priorité vers les catégories sociales qui alimentent avec certitude la demande intérieure. Car, comme chacun sait, selon le niveau de revenu des bénéficiaires de ces allègements, les ménages peuvent soit consommer, soit épargner. Je ne suis pas hostile, pour ma part, à ce que le débat sur les réductions d'impôts soit rouvert dans cette optique.

3 D'autres préconisent de laisser filer le déficit budgétaire

pour financer certaines dépenses. Etes-vous de leur avis ?

Le problème, c'est que nous avons conduit une politique procyclique [réduction modérée des déficits] en période de croissance forte. Or, quand l'activité fléchit, il est utile que la dépense publique supplée les faiblesses de l'investissement privé ou, éventuellement, de la consommation des ménages, ce qui n'est pas encore le cas. Je crois qu'au niveau français ou européen on devrait se préoccuper de soutenir l'activité par la dépense publique plutôt que de faire de la réduction du déficit une priorité.

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat

Les réductions en Europe

● **Allemagne.** La première phase de la réforme est entrée en vigueur en 2001 mais a accru le déficit public, qui doit passer de 1 % du PIB en 2000 à 1,5 % en 2001.

Inquiets de la conjoncture, certains sociaux-démocrates veulent avancer la deuxième étape au 1^{er} janvier 2002.

Le gouvernement s'y refuse.

● **Espagne.** José-Maria Aznar a promis une baisse des impôts directs sans en préciser le niveau. Elle ne devrait pas intervenir avant deux ans. Début 2000, il avait annoncé une modernisation de l'impôt sur le revenu (IR). Le taux maximal avait été ramené de 56 % à 49 % et le nombre de tranches de 8 à 5.

● **Grande-Bretagne.** Tony Blair a allégé l'impôt en créant un taux de 10 % sur la première tranche de revenus imposables et a supprimé la tranche d'imposition à 20 %.

Le taux principal de l'IR est passé de 24 à 22 %. Les ménages concernés ont ainsi bénéficié d'une baisse de 4 milliards de livres sur trois ans. Au-delà de 27 000 livres de revenus imposables, le taux de 40 %, fixé dans les années 1980, est maintenu. ● **Italie.** Silvio Berlusconi a promis une réduction de l'IR. Le plan devrait être précisé dans quelques jours à l'occasion de l'établissement du document de programmation économique et financière pour les trois ans à venir.

Bercy et l'Elysée s'opposent sur le niveau des dépenses d'équipement des armées

Matignon devrait proposer 87,5 milliards de francs par an de 2003 à 2008 lors du conseil de défense

EN MOINS de trois semaines, Laurent Fabius est parti en guerre, par deux fois, sur le niveau du budget de la défense. Le 12 juin, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie et des finances a dit qu'il n'était pas partisan d'augmenter de 10 milliards de francs par an le montant des dépenses militaires et il a invité les députés à être de son avis. Le 2 juillet, sur RTL, il a réitéré son point de vue en jugeant l'opposition « irresponsable » - y compris « à un niveau qui est assez élevé » - quand elle réclame du gou-

vernement « une augmentation lourde des dépenses de défense » qu'il n'estime ni nécessaire, ni « compatible avec nos équilibres économiques-financiers ».

Entre-temps, le 23 juin, au Salon aéronautique du Bourget, le premier ministre s'était engagé à lancer « un effort très important » en matière d'investissements de la défense et le chef constitutionnel des armées, Jacques Chirac, s'était déclaré, lors d'une « tournée des popotes », le 28 juin, à Colmar, en faveur d'« un bon budget de la défense » en 2002 et pour l'attribution « de perspectives et de moyens » aux armées, lors de la préparation de la nouvelle loi de programmation militaire 2003-2008.

Avant la réunion, probablement le jeudi 5 juillet, d'un conseil de défense à l'Elysée, qui rendra les derniers arbitrages en vue d'arrêter l'enveloppe des crédits militaires pour les sept ans à venir, la mise en garde de M. Fabius, pour traditionnelle qu'elle soit de la part de l'administration chargée de maîtriser les dépenses publiques, prend un sens tout particulier. En effet, le ministre de l'économie et des finances semble se souvenir du temps où, occupant le poste de premier ministre, entre 1984 et 1986, sous la présidence de François Mitterrand, il avait déjà signifié son ambition de « tirer les dividendes de la paix » en préconisant des économies sur la modernisation des armées.

Le débat, aujourd'hui, oppose des armées, soutenues par l'Elysée, qui réclament de bénéficier d'un « poids » moyen de dépenses d'équipement à hauteur de 92 milliards de francs par an, à des services de Bercy qui se contenteraient, eux, de leur allouer 82 milliards de

francs. Les dépenses de fonctionnement, qui s'ajoutent et incluent les soldes et indemnités diverses pour 85 % de leur montant annuel, sont peu compressibles - 105 à 106 milliards de francs - à cause du coût de la professionnalisation.

L'hypothèse basse de Bercy est d'ores et déjà vivement contestée par les armées, qui notent que la professionnalisation, décidée par M. Chirac et avalisée par le Parlement, ne peut s'accommoder d'un sous-équipement, suite à une érosion constante des investissements (- 9,9 % en 1999 et - 4,4 % en 2000). Au point que le budget d'équipement représentera, en 2001, moins de 0,8 % du produit intérieur brut, contre 1,2 % dix ans avant. La crainte existe que des cadres de métier et des volontaires, une fois instruits à grand frais, quittent l'armée, comme on l'observe déjà en France, pour retourner dans le civil.

STABILISER LES EFFECTIFS

D'où cette proposition « moyenne » de Matignon et du ministère de la défense, selon laquelle les dépenses d'équipement, dans le cadre de la programmation 2003-2008, pourraient se situer autour de 87,5 milliards de francs par an. Ce compromis implique de fixer le budget d'équipement, en 2002, à 85 milliards de francs (contre 83,4 milliards votés en 2001) et le montant global de ces mêmes crédits, lors de la programmation sexennale, à 524,8 milliards de francs (80 milliards d'euros). C'est cette enveloppe qui devrait être soumise à l'examen du conseil de défense.

Apparemment, l'Elysée pourrait s'en satisfaire si, en même temps, le gouvernement de Lionel Jospin s'engage sur une série d'objectifs : par

exemple, stabiliser définitivement les effectifs et le « format » des armées au niveau qu'elles auront atteint en 2002, ou exclusion du budget de la défense certaines des dépenses mises à son compte depuis plusieurs années, comme les subventions apportées à l'économie de la Polynésie pour cause de fermeture des sites nucléaires, l'aide à une recherche civile à des fins stratégiques, les opérations extérieures spéciales ou l'assistance en cas de catastrophes naturelles ou technologiques.

Le débat peut sembler académique, « un travail de pure poésie », a dit un jour Michel Rocard, en poste à Matignon. Depuis les années 1960, quand le général de Gaulle lança la première programmation militaire, aucune de ces lois quinquennales, puis sexennales, n'a été respectée. A chaque fois, le ministère des finances a eu le dernier mot. Jusqu'à présent, en effet, lors de la présentation des crédits annuels au Parlement, il a repris d'une main ce qu'il avait dû accorder de l'autre et rogné les dépenses.

Jacques Isnard

Elisabeth Guigou plaide pour le maintien des crédits de l'emploi

PAS QUESTION de se laisser raboter par la toise budgétaire, pour la seconde année consécutive. Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi et de la solidarité, l'a dit lundi 2 juillet, lors d'une réunion à Matignon en présence de Lionel Jospin et du ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius. Alors que les arbitrages sur son budget doivent être arrêtés dans leurs grandes lignes d'ici à la fin de la semaine, M^{me} Guigou entend, cette fois, utiliser un argument choc, celui du ralentissement de la baisse du chômage, pour obtenir que les crédits de l'emploi - qui affichaient pour la première fois depuis longtemps une baisse de 1,9 % en 2001 - soient épargnés.

A plusieurs reprises, par petites touches, la ministre, qui doit à nouveau être reçue à Matignon mardi, a souligné publiquement, ces derniers jours, « la nécessité de maintenir la politique de l'emploi ». Un constat motivé par le mauvais chiffre du chômage en mai (le nombre de demandeurs d'emploi est en effet reparti à la hausse pour la

première fois depuis juillet 2000), mais aussi un signal très clair adressé à Bercy, avant que ne soient rédigées les rituelles lettres plafond qui fixent les enveloppes de dépenses pour chaque ministère.

Ces sont les emplois aidés du type CES (contrat emploi solidarité) ou CEC (contrat emploi consolidé) qui sont au cœur de la négociation. L'an passé, le nombre des premiers a diminué de 27 % et celui des seconds de 14 %. « Dans le projet de loi de finances initiale pour 2001, on nous avait budgété 260 000 CES, contre 300 000 en 2000. On ne peut pas descendre en dessous en 2002 », souligne-t-on dans l'entourage de la ministre. Outre ces contrats aidés, le ministère fait également valoir que l'action contre l'exclusion et les mesures d'âge, deux autres de ses postes prioritaires, ne souffriraient pas d'amputation.

Avec 112 milliards de francs en 2001, le budget de l'emploi (hors les crédits affectés à la solidarité, qui représentent 94 milliards) fait partie des principaux postes de dépenses du gouvernement.

Ces discussions interviennent par ailleurs alors que les rapports entre M. Fabius et M^{me} Guigou sont marqués par une réelle froideur. Le ministre des finances a notamment émis de très fortes réserves sur les concessions faites au Parti communiste dans le débat sur les licenciements par le numéro trois du gouvernement, qu'il prend aujourd'hui soin d'appeler non par son prénom mais par son titre (*Le Monde* du 23 juin). Il est peu probable que les arbitrages budgétaires donnent lieu à un réchauffement.

Caroline Monnot

e sec . edu /

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images / cinéma / numérique / sons /

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques

2 années d'études Stages professionnels

École Supérieure d'Études Cinématographiques

www.esec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Cîteaux 75012 Paris

enseignement supérieur libre

Mastères Spécialisés

Vous êtes titulaire d'un Bac +4, +5 dans les domaines économiques, financiers ou scientifiques...

Développez une véritable spécialisation.

> Le Groupe ESC Lille propose l'accès à ses Mastères Spécialisés en alternance pour les étudiants et les cadres :

Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information - **Management financier international** - **Finance** et gestion du patrimoine - **International Master in Auditing**, **Management Control** and **Information Systems** (Double Degree Master of Science or MBA in Paris Campus).

Contact : Martine De Smet Tél : 03 20 21 59 57
e-mail : infos@esc-lille.fr - www.esec-lille.fr - www.esec-lille.com
Avenue Willy Brandt, 59777 Euraille



Le moral des ménages continue à s'effriter, selon l'enquête de l'Insee

Les Français sont inquiets pour leur niveau de vie

L'ENQUÊTE mensuelle de conjoncture réalisée par l'Insee auprès de deux mille ménages confirme la tendance observée depuis le début de l'année. Alors que l'opinion des Français sur leur environnement et leur situation économique avait atteint, en janvier, un niveau record depuis une quinzaine d'années, elle est en baisse depuis et s'érode à nouveau en juin.

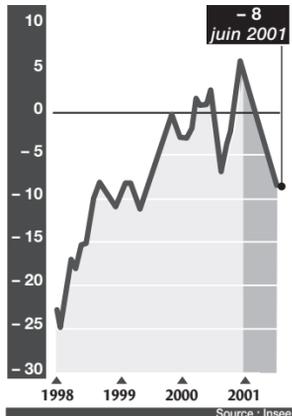
L'« indicateur résumé » de l'Insee – qui prend en compte l'opinion des ménages sur le niveau de vie en France, sur leur situation financière personnelle et sur l'opportunité d'acheter – s'établit, en effet, à -8 en juin, soit 2 points de moins qu'en mai et une baisse de 14 points par rapport à janvier. L'effacement a été régulier au cours des cinq derniers mois ; cette tendance traduit fidèlement la perception moins optimiste des Français, au fur et à mesure que la conjoncture s'est assombrie, avec une croissance moins soutenue, une baisse du chômage qui marque le pas et une pression inflationniste plus forte.

La baisse de l'indicateur en juin résulte, essentiellement, de l'inquiétude plus marquée des ménages sur l'évolution passée et à venir du niveau de vie des Français. Exceptionnellement positifs en janvier, ces deux indicateurs se dégradent à nouveau en juin : en six mois, la perception de l'évolution passée du niveau de vie a chuté de 21 points et l'évolution future de 27 points.

En revanche, la perception de la

Opinion des ménages

données CVS (solde des réponses, en %)



situation financière personnelle – passée et à venir – est pratiquement sans changement par rapport à mai. De même l'opportunité d'acheter reste positive (+4), le repli par rapport à janvier restant contenu à 9 points.

Les autres indicateurs sont également assez stables. Comme le note l'Insee, après deux mois de détérioration très marquée, les perspectives d'évolution du chômage s'améliorent légèrement en juin. De même, si les ménages considèrent que l'inflation a augmenté au cours des derniers mois, ils estiment que cette tendance devrait s'inverser à l'avenir.

Gérard Courtois

M. Chevènement rode son discours de pré-candidat dans le Nord

L'ancien ministre estime pouvoir « franchir la barre des 10 % » en 2002

Sans être encore officiellement candidat à l'élection présidentielle, Jean-Pierre Chevènement a tenu une première réunion publique, lundi 2 juillet, dans le

Nord. L'ancien ministre, qui s'efforce de rassembler un « pôle républicain », juge qu'une partie de l'électorat de droite peut le « juger sur [son] action ».

SAINT-POL-SUR-MER (Nord)
de notre envoyée spéciale

Candidat ? Il reste « un tout petit » espace de doute, dit Jean-Pierre Chevènement, en faisant mine d'observer à la loupe l'interstice entre son pouce et son index. Si petit qu'il suffirait tout juste à « abriter » l'ancien ministre de l'intérieur si, désormais, il décidait de ne pas se présenter à l'élection présidentielle.

C'est bien en candidat que M. Chevènement est allé passer la journée du lundi 2 juillet à Saint-Pol-sur-Mer (Nord), dont le maire, Christian Hutin, lui paraît une excellente « cheville ouvrière » pour son pôle républicain. « Il faut que la présidentielle et les législatives soient l'occasion pour qu'un pôle républicain puissant se lève dans le pays », a aussi lancé M. Chevènement à quelque trois cents personnes qui s'étaient déplacées en fin d'après-midi, dans la grande salle de Saint-Pol. C'est l'un des deux meetings que le « Che » tiendra pendant l'été, dans ce Nord dont l'électorat populaire lui tient à cœur. Sans doute visitera-t-il un ou deux festivals, mais pas question de « louer un camping-car pour, haletant, parcourir la France ». Le temps se gère, pour l'instant, à l'économie, avant le rassemblement des comités d'appel à sa candidature, le 9 septembre à Vincennes.

MÉLOPÉE AFRO-ANTILLAISE

En attendant, hip-hop ! M. Chevènement tape dans ses mains à contre-temps, mais n'admire pas moins les jeunes du centre social de la plaine Bayard qui lui font une époustouflante démonstration au ras du carrelage. Le maire embouche illico son saxophone et chaloupe une mélodie afro-antillaise, accompagné au djembé par les jeunes. Musicien, médecin, le premier magistrat de la ville – réélu avec plus de 78 % des voix – est surtout, aux yeux de l'ancien ministre de l'intérieur, « un gaulliste de gauche qui a trouvé son chemin ».

En 1995, ce RPR bon teint, maire d'une ville socialement « polyfracturée », vote Chirac. « Je me suis vite aperçu que Juppé faisait tout sauf une politique gaulliste sociale », raconte ce quadragénaire qui s'est fait exclure du RPR en 1998 pour avoir rallié la liste centriste de Jean-Louis Borloo aux régionales. La lettre d'exclusion signée Séguin trône sous verre dans

son bureau. Une longue rencontre avec M. Chevènement, qu'il a sollicité, le décide : un an plus tard, le voilà au Mouvement des citoyens (MDC). A la mairie, il met en place une équipe œcuménique comprenant un Vert et un chasseur. « Quand on a des idées, des projets, des ambitions, on peut rassembler largement », s'émerveille l'ancien président du MDC. Au point que M. Hutin présentera une liste aux sénatoriales de septembre, au nom du pôle républicain, contre la Verte Marie-Christine Blandin. Foin de l'accord Verts-PS.

C'est justement cet accord qui irrite au plus haut point l'ancien président de région, Michel Delebarre. Le maire socialiste de Dunkerque a tenu à rencontrer M. Chevènement, « un ami » venu sur ses terres. En privé, il

logement social. « C'est un thème auquel je compte faire une large place, si je suis candidat. Je me tiendrai très près du mouvement HLM », annonce M. Chevènement. Il ne fait plus guère mystère de s'appuyer aussi sur des politiques comme la députée européenne Florence Kuntz, élue sur la liste de Charles Pasqua, ou sur Paul-Marie Coûteaux, « qui fut naguère à [son] cabinet ». En voilà deux « que nous pourrions soutenir pour les législatives », ajoute-t-il.

Cette première tournée de candidature quasi annoncée a aussi servi de rodage pour les thèmes de campagne de M. Chevènement. « Alcatel, qui n'existerait pas sans les grands programmes publics, veut maintenant être une entreprise sans usine », a-t-il pesté, en chassant sur les terres de

Le PS investit ses candidats pour le Sénat

D'ultimes arbitrages devaient être rendus, mardi 3 juillet au bureau national du Parti socialiste, sur les candidats investis par le PS pour les élections sénatoriales du 23 septembre. Dans le groupe socialiste, qui compte soixante-dix-sept membres, vingt-deux sénateurs sont renouvelables : quatorze sont candidats et huit ne se représentent pas.

Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants, a été investi par le conseil national du 30 juin tête de liste en Moselle, ainsi que quatre députés : Louis Mermaz dans l'Isère ; André Labarère dans les Pyrénées-Atlantiques ; Yves Dauge en Indre-et-Loire et Didier Boulaud dans la Nièvre. Trois femmes sont tête de liste : Odette Herviaux dans le Morbihan et deux sortantes Josette Durrieu (Hautes-Pyrénées) et Monique Cerisier Ben Guiga (Français de l'étranger). Deux sièges en position éligible ont été accordés aux Verts (Nord et Pas-de-Calais) et deux au PCF (Isère et Meurthe-et-Moselle).

ne décolère pas. « Les grands électeurs socialistes n'ont pas été consultés. Le littoral n'est même pas représenté », fulmine-t-il. Lundi 25 juin, à la fédération socialiste du Nord, ses amis ont voté contre l'accord Verts-PS. Et, pour l'heure, ils n'ont aucune envie de soutenir M^{me} Blandin. « Dans une région qui a un pôle énergétique parmi les plus puissants d'Europe, quand les Verts récusent le nucléaire, ça ne mérite pas un peu d'explications ? », demande M. Delebarre, l'œil assassin. Alors, si M. Hutin se présente... Ce dernier se juge également « le candidat légitime de la gauche plurielle » pour les législatives.

Avec M. Delebarre, président de l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM, le quasi-candidat Chevènement a surtout parlé

Robert Hue. Au demeurant, « les sous-amendements communistes [sur les licenciements], c'est la dernière cigarette du condamné à mort », tranche-t-il. Il n'est pas plus indulgent avec Lionel Jospin, qui a commis la « grave erreur d'avoir accroché tout le discours à un taux de croissance par définition réversible ».

M. Chevènement a non seulement des idées, mais aussi un espace politique, pense-t-il. « Bayrou est le seul avec moi à pouvoir franchir la barre des 10 % », estime-t-il. Il compte sur une bonne partie de l'électorat de gauche déçu du socialisme et du communisme. « L'électorat de droite peut me juger sur mon action », ajoute-t-il. Les élus de la région, eux, s'étaient excusés au banquet républicain.

Béatrice Gurrey

La modernisation de la fonction publique ne passera pas par les emplois-jeunes

LES EMPLOIS-JEUNES, à qui Elisabeth Guigou s'est engagée à trouver un « débouché professionnel durable », viendront-ils renforcer les effectifs de la fonction publique ? N'est-ce pas là en effet l'un des débouchés naturels du dispositif ? A l'heure où se jouent les arbitrages budgétaires pour 2002, le flou qu'entretient à ce sujet le gouvernement suscite question. Lors de la présentation du plan de pérennisation du dispositif, le 6 juin, les ministres « utilisateurs » (éducation, intérieur...) étaient tous présents. Le représentant de l'« Etat employeur », Michel Sapin, ministre de la fonction publique, n'était pas là. Cette absence n'était à l'évidence pas fortuite.

La ministre de l'emploi envisage bien l'ouverture d'une troisième voie d'accès à certains concours. Dans la police, par exemple, les adjoints de sécurité justifiant de trois ans de service pourront se présenter en octobre à deux concours de gardiens de la paix. Le nombre de postes offerts ne sera pas accru, mais un quota leur sera réservé. Cette mesure ne se traduira donc pas par des emplois supplémentaires. Il en sera de même à l'éducation nationale, où les recrutements pour les trois années à venir ont été arrêtés dans le plan pluriannuel présenté en novembre 2000. En somme, l'ouverture de troisièmes voies d'accès n'est autre qu'une mesure de discrimination positive en faveur des jeunes, permettant à la fonction publique d'étoffer son vivier à un moment où elle doit faire face à la montée des départs à la retraite. Si la titularisation de jeunes issus du dispositif n'est pas exclue, il n'est pas question, à cette occasion, de déroger au principe de stabilité des effectifs de fonctionnaires.

Dans la fonction publique territoriale, il ne devrait pas davantage y avoir de créations d'emplois. Néanmoins, une volonté de pérenniser les nouveaux métiers révélés par les emplois jeunes semble présente. Le Centre national de formation de la fonction publique territoriale (CNFPT) a d'ores et déjà réalisé un guide des débouchés statutaires envisageables dans les « cadres d'emplois » existants (l'équivalent des corps dans la fonction publique de l'Etat) qui est actuellement en cours de validation. Dans ce

cadre, la création de nouvelles spécialités est même envisagée. Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, annonçait ainsi, le 14 juin, que la qualification de médiateur serait intégrée dans le cadre d'emploi de l'animation, qui deviendra une filière « animation et médiation ».

Au sein de la fonction publique de l'Etat, Jack Lang n'a certes pas exclu pour l'éducation nationale que de nouveaux métiers puissent être créés dans le domaine des nouvelles technologies et de la documentation. Mais le propos majeur n'est pas de créer de nouvelles filières au sein des corps existants, et encore moins de nouveaux corps, indique-t-on au ministère de la fonction publique.

LE SGEN-CFDT DÉNONCE

La titularisation des jeunes se fera sur des concours d'accès aux métiers traditionnels. « L'idée de départ, soutenait M^{me} Guigou le 6 juin, n'a jamais été de fonctionnariser les emplois-jeunes. » Une affirmation qui, pour les syndicats, révèle toute la contradiction du gouvernement. « Faire émerger de nouveaux services répondant à des besoins : tel était l'objectif du dispositif affiché en 1997 », relève Jean-Luc Villeneuve, du SGEN-CFDT dénonçant le choix du gouvernement « de précariser ces nouveaux métiers qui ont fait leurs preuves ».

Au terme de « pérennisation » utilisé à l'époque s'est substitué celui de « consolidation », les emplois-jeunes au sein de l'éducation nationale et de la police étant reconduits avec de nouveaux titulaires. Au ministère de la fonction publique, on argue que ces emplois relèvent de métiers qui s'exercent lorsque l'on est jeune, et donc temporairement. Dès lors, leur transformation en emplois publics statutaires ne se justifie pas. Reste que si « la satisfaction des usagers » est bien l'objectif, si « c'est sous cet angle-là que la question de l'emploi est abordée » dans la fonction publique, comme l'affirmait Michel Sapin le 31 mai devant le Sénat, on peut s'interroger sur le bien-fondé d'une démarche qui vise en fait à opérer la modernisation de la fonction publique à sa périphérie.

Laetitia Van Eckhout

Le PS somme le président de la République de s'expliquer

VINCENT PEILLON persiste et signe. Le 29 mars, le porte-parole du Parti socialiste s'était singularisé en indiquant à l'AFP qu'il ne s'interdisait pas de signer la proposition de résolution d'Arnaud Montebourg visant à mettre Jacques Chirac en accusation devant la Haute Cour de justice. Le propos avait provoqué un vif émoi au PS, et le député de la Somme avait fait un pas en arrière, tout en dénonçant « un risque de déni de justice », selon une formule reprise ensuite par François Hollande (Le Monde du 31 mars).

Lundi 2 juillet, à son point de presse hebdomadaire, M. Peillon n'avait pas prévu de revenir sur la polémique née du paiement de billets d'avion en espèces par M. Chirac pour des voyages privés effectués entre 1992 et 1995. Une piqûre de rappel de Noël Mamère l'a obligé à entrer dans la ronde.

« LES FRANÇAIS SONT CHOQUÉS »

Prié de donner son opinion sur les déclarations de M. Mamère qualifiant le chef de l'Etat – coupable à ses yeux de « délinquance en col blanc » – de « ripou », M. Peillon a d'abord observé une attitude distanciée : « La façon de s'exprimer de Noël Mamère, qu'elle concerne le président de la République ou d'autres – nous avons été victimes plusieurs fois de ses flèches –, le regarde et, grâce à Dieu, il y a encore la liberté d'expression dans ce pays. » Mais la langue de bois a rapidement laissé la place à l'estocade. « Ce mode de vie qui consiste à s'offrir pour 240 millions de centimes de voyages en billets de banque, a enchaîné le porte-parole du PS, choque nos compatriotes quand on voit qu'avec 1,9 million de francs de patrimoine

on est riche dans ce pays, ce qui ne concerne que 10 % des Français. Pour quelqu'un qui est très proche des Français, cela traduit un mode de vie assez éloigné du leur. »

« Les Français sont choqués et je pense que c'est choquant », a encore commenté M. Peillon. Réitérant la ligne officielle du PS selon laquelle le parti de Lionel Jospin préfère « le dialogue démocratique sur les projets » aux polémiques sur les affaires – le 30 juin, devant le conseil national, M. Hollande s'était contenté d'une allusion à M. Chirac qui

santes, parce que les fonds spéciaux ne sont pas faits pour partir en vacances. »

Cette affaire qui, a rappelé le porte-parole du PS, concerne aussi des proches du chef de l'Etat, comme sa femme et sa fille, « crée un trouble légitime et un malaise » et il s'agit, à ses yeux, d'« aventures qui ne sont pas finies ». M. Peillon a achevé son commentaire par un rappel qui sonnait comme un avertissement. « Il y a un autre calendrier [que le calendrier électoral] qui ne relève pas de nous, qui relève

Eviter la « victimisation » de Jacques Chirac

Œil pour œil... Dans un entretien à L'Est Républicain, le 3 juillet, le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), répond au député Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire), qui l'avait traité de « militant de l'abaissement du Parlement » dans le même journal, le 27 juin. M. Forni, qui doit recevoir M. Montebourg à l'Assemblée le 4 juillet, a vécu les propos du député « comme une critique injuste ». Le président de l'Assemblée redoute que la proposition de résolution de M. Montebourg visant à renvoyer Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice ne suscite la « victimisation » du chef de l'Etat. Pour autant, M. Forni juge « normal » que le président « ait à répondre de ses actes, comme tout justiciable ».

Interrogée sur l'affaire des billets d'avions, mardi 3 juillet, sur Europe 1, Dominique Voynet a déclaré que les fonds spéciaux étaient « destinés à faire fonctionner l'Etat et pas à financer des vacances personnelles ». « Aucun membre du gouvernement de Lionel Jospin ne se permettrait ce genre de choses », a-t-elle ajouté.

« promet des réformes souvent payées à crédit mais, en termes de facturation, je ne serai pas exigeant » –, le député de la Somme est passé à la contre-attaque. « Il faut qu'il puisse y avoir des explications crédibles », a-t-il lancé, en jugeant que les premières réponses fournies par l'Elysée « semblent quand même légèrement insuffisantes et, de toute manière, pas satisfai-

du droit et de l'indépendance de la justice, et ce calendrier se déroulera selon son tempo propre. » Avis à Jacques Chirac, prié de donner des explications « crédibles », par exemple lors de son intervention télévisée du 14-juillet.

Michel Noblecourt

www.lemonde.fr/chirac-affaires

La droite parisienne tente de se fédérer sans M. Séguin

DISPERSÉE depuis sa défaite à l'élection municipale, la droite parisienne a décidé de se regrouper sous la bannière de l'« Union en mouvement Paris », émanation, dans la capitale, de l'association nationale créée par Alain Juppé. Les députés Laurent Dominati (DL), Claude Goasguen (DL), Pierre Lellouche (RPR) ainsi que le conseiller régional (RPR) d'Ile-de-France Patrick Stefanini devaient convier, mardi 3 juillet, 300 militants à l'assemblée nationale pour une réunion fondatrice.

« L'objectif consiste à ramener à la politique des électeurs lassés de nos divisions et préparer les échéances de 2002 », confie M. Stefanini. Les élus UDF ont boudé cette « première » pour ne pas prêter la main « à un comité Chirac ». Philippe Séguin n'a pas été invité. « Nous avons décidé de nous prendre par la main, plutôt que d'attendre des solutions miracles des états-majors », assure M. Lellouche.

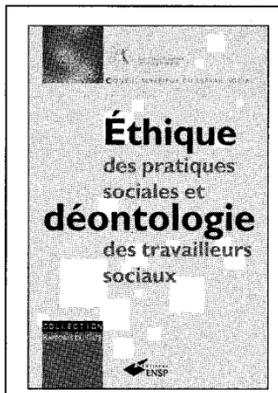
DÉPÊCHES

■ JURA : Dominique Voynet a assuré qu'elle serait candidate dans le Jura pour les élections législatives de juin 2002. Interrogée sur Europe 1, mardi 3 juillet, la ministre verte a déclaré : « Je suis députée sortante du Jura. Je n'ai pas de raison aujourd'hui d'aller tenter une aventure ailleurs, alors que les Jurassiens m'attendent et attendent de moi que j'assume mes responsabilités. » Le même jour, Gilbert Barbier, maire (UDF) de Dole, que M^{me} Voynet avait battu en 1997, a annoncé qu'il briguerait, en septembre, l'un des deux sièges de sénateurs du département.

■ SÉNAT : Michèle Saban, la secrétaire nationale du PS chargée du droit des femmes, s'est étonnée, lundi 2 juillet, « des inquiétudes émises par Christian Poncelet sur la loi sur la parité ». Le président RPR du Sénat avait déclaré, le 28 juin, à propos des élections sénatoriales du 23 septembre, qu'il existe « une inconscience » sur les effets de la « loi scélérate alliant la proportionnelle et la parité ».

■ PROCÈS : Denis Kessler, vice-président du Medef, a été débouté, lundi 2 juillet, de sa plainte pour « injure publique » intentée contre la revue Démocratie et socialisme, le mensuel de la Gauche socialiste du PS, après que celle-ci eut publié en « une » sa photo surtitrée : « L'ennemi public numéro un ». M. Kessler a été condamné aux dépens et à verser 10 000 francs au journal.

■ SYNDICAT : le Syndicat du commerce parisien (Sycompa), en rupture avec la CFDT, a indiqué, lundi 2 juillet, dans un communiqué, avoir signé un « protocole d'accord d'adhésion » avec la fédération CGT du commerce et des services. Le syndicat tiendra un congrès extraordinaire le 18 octobre afin de proposer aux 1 380 adhérents de rejoindre collectivement la CGT.



Rapport du Conseil supérieur du travail social

Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

Éditions ENSP

École nationale de la santé publique
CS 74312 - 35043 Rennes cedex
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
editons@ensp.fr - http://editons.ensp.fr

ÉDUCATION Le gouvernement a annoncé, début juin, la pérennisation du dispositif des emplois-jeunes, créés en 1997. L'éducation nationale, qui compte 70 000 aides-éducateurs, a

obtenu le maintien de leurs fonctions et tente d'assurer leur avenir. ● DE « NOUVEAUX MÉTIERS » (médiation, accompagnement des handicapés, aide informatique) sont apparus avec

la création des emplois-jeunes. Mais le ministère n'a pas souhaité les institutionnaliser. « Il faut être capable de proposer des perspectives de carrière », plaide Jack Lang. ● LA PRIORITÉ

est désormais l'insertion professionnelle de ces jeunes. 9 000 ont déjà trouvé un poste dans le privé. Ils pourront désormais aussi postuler, grâce à la valorisation de leur expérience, aux

concours d'enseignants. ● TROIS AIDES-ÉDUCATEURS de la région lyonnaise témoignent, quatre ans après leur entrée dans le dispositif, de leur expérience et de leurs projets d'avenir.

Le gouvernement tente d'assurer l'avenir professionnel des aides-éducateurs

Au terme de leur contrat de cinq ans, les 70 000 emplois-jeunes recrutés dans l'éducation nationale depuis 1997 verront l'accès aux concours d'enseignants facilité, grâce à la validation de leur expérience. Jack Lang veut rattraper le retard en matière de formation et multiplier les contacts avec les entreprises

LE MARIAGE n'était pas purement de raison. Les emplois-jeunes présents dans les écoles, les collèges et les lycées « n'ont pas choisi l'éducation nationale par hasard », relève avec justesse la responsable d'une cellule emplois-jeunes. L'étude menée dans l'académie de Versailles confirme cet intérêt : 83 % des aides-éducateurs souhaitent rester dans le secteur éducatif au sens large après la fin de leur contrat de cinq ans.

Le 6 juin, le gouvernement a annoncé que le dispositif qui a permis de recruter 70 000 jeunes dans l'éducation nationale depuis 1997 serait prorogé (*Le Monde* des 5 et 8 juin). Le ministère a obtenu le maintien des fonctions d'aides-éducateurs, qui seront dévolues après 2003 à d'autres jeunes, mais il n'a pas créé d'emplois de fonctionnaires correspondant aux « nouveaux métiers » que le dispositif mis en place en 1997 a contribué à faire émerger, qu'il s'agisse de médiation, d'accompagnement des enfants handicapés ou d'animation de salles informatiques. Même s'ils savaient que cette expérience ne constituerait qu'un épisode dans leur curriculum vitae, les jeunes espéraient secrètement qu'ils pourraient un jour postuler à ces fonctions, dont les acteurs de l'école, sur le terrain, ne cessent de louer les bénéfiques. « La question reste ouverte, plaide cependant le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang. Mais cela réclame du temps. Il faut dresser un inventaire de ces métiers, être capable de proposer des perspectives de carrière. Nous n'étions pas prêts à cela. »

Les postes sont reconduits dans les mêmes proportions, ce qui satisfait la Rue de Grenelle. Le ministère de l'éducation nationale n'envisage pas de « redistribution entre les académies ». Localement, il est un peu tôt pour prévoir des réaménagements dans la définition des postes. Les missions d'aide à la scolarisation des enfants handicapés sont souvent citées comme devant être développées. Quand de tels accompagnements ont pu être mis en place,

l'expérience s'est révélée « formidable, y compris pour les enfants des classes accueillantes », raconte Fabienne Kaspar, de la cellule emplois-jeunes d'Aix-Marseille (Bouches-du-Rhône). Nombre de rectorats envisagent aussi de peaufiner les projets d'établissement afin d'éviter que les aides-éducateurs se substituent à des emplois existants.

Pour l'heure, c'est sur l'insertion professionnelle des jeunes en poste que se concentrent toutes les énergies. Avec d'autant plus d'acuité que l'effort de formation n'est intervenu que tardivement. A l'instar du ministère, qui indique qu'il

Les jeunes espéraient secrètement qu'ils pourraient un jour postuler à ces fonctions dont, sur le terrain, on ne cesse de louer les bénéfiques

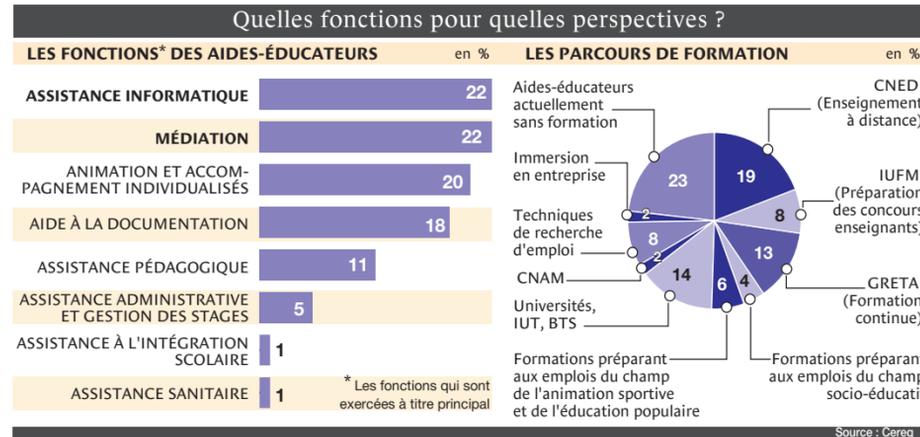
va « changer de braquet », les rectorats se disent déterminés à repérer les 20 % d'aides-éducateurs qui n'ont aucun projet de formation. Pour les aider, ils disposeront à la rentrée d'« un outil de gestion informatisé des parcours individualisés », précise Jack Lang. « Il nous faut surtout nous montrer réalistes pour ouvrir ces jeunes à d'autres horizons », précise-t-on à Rennes. « On ne peut pas inscrire tout le monde dans une formation pour éducateur spécialisé », souligne-t-on à Créteil où, comme ailleurs, cette formation est très demandée. Nombre d'académies ont d'ores et déjà multiplié les partenariats avec les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), les Greta (qui dispensent de la formation continue) et les universités, et mis en place des tutorats. L'objectif est de proposer un accompagnement

pédagogique et de réduire le nombre d'inscriptions au Centre national d'enseignement à distance (CNED), qui laisse l'aide-éducateur seul face à ses études.

L'amélioration du marché de l'emploi aidant, environ 9 000 aides-éducateurs ont trouvé un poste dans le privé. Ce sont surtout les plus diplômés qui ont profité de l'embellie. Les moins diplômés sont toujours là (60 % des aides-éducateurs n'ont que le bac), et c'est pour eux que l'insertion professionnelle est la plus compliquée.

Les accords-cadres nationaux, signés en 1999 et 2000 avec de grandes entreprises, ne semblent pas à la hauteur des espoirs : le ministère pensait trouver 30 000 perspectives d'embauches dans un délai de deux à cinq ans (plus de 40 000 en incluant les conventions avec la police et la fédération du bâtiment). A l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), qui avait signé une convention pour 25 000 propositions d'emplois, Dominique de Calan ne cache pas son exaspération : « Nous n'avons quasiment pas embauché de jeunes ; les recruteurs et les établissements refusent de les lâcher. »

Dans les faits, les offres correspondent peu aux attentes des aides-éducateurs, dont un sur quatre a plus de vingt-cinq ans. Les emplois proposés ressemblent trop à des petits boulots qu'ils ont déjà expérimentés (GO aux Baléares, surveillance de parking de nuit, employés chez Disneyland ou McDonald's...) ou imposent des contraintes trop fortes (mobilité géographique, travail le week-end, horaires décalés...). « La mise en œuvre des accords nationaux requiert beaucoup d'énergie pour une rentabilité faible », regrette André Baratier-Buisson, au rectorat de Grenoble. Accor, qui s'était engagé à proposer 1 000 postes sur trois ans, n'a recruté qu'une centaine de candidats. « On a des besoins, mais on n'est pas sollicités », constate Alain Carric, chargé de la mise en œuvre de la conven-



Les tâches remplies par les aides-éducateurs, qui, selon l'étude du Cereq de juillet 2000, « correspondent à de réels besoins », sont souvent sans rapport direct avec les formations suivies.

tion chez Accor, qui propose des postes de réceptionnistes en hôtellerie. La grande distribution ne séduit pas davantage. Air France s'en sort un peu mieux, avec 152 recrutements au niveau du bac, essentiellement pour des postes d'agents d'escalade ou d'hôtesse et stewards. « Nous espérons davantage de candidatures », avoue-t-on toutefois chez Air France.

Les 120 accords signés localement semblent remporter davantage de succès, même si les embauches s'effectuent par contingent restreint de l'ordre de la dizaine.

Certaines académies font preuve d'imagination pour exploiter au plus près ces bassins d'emplois. « Nous avons un souci de diversification des offres, pas de massification », indique Martine Pavot, directrice du cabinet au rectorat de Lille.

L'accès aux concours de « troisième voie » de l'éducation nationale (c'est-à-dire ni internes ni externes), dont le principe a été annoncé par Jack Lang le 6 juin, constituera sans doute une porte de sortie importante. Les aides-éducateurs pourront ainsi postuler, grâce à la valorisation de leur expérience, aux concours d'enseignants. Une aubaine aussi pour l'éducation nationale, qui doit recruter 165 000 enseignants dans les cinq prochaines années. Yves Lichtenberger, professeur à l'université de Marne-la-Vallée et ancien directeur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), pilote un groupe de travail sur la valorisation des acquis de l'expérience, qui s'effectuera notamment dans le cadre du projet de loi sur la modernisation sociale qui devrait être définitivement adopté à l'automne. Les aides-éducateurs détenant un DEUG devraient pouvoir accéder, moyennant la validation de trois années d'expérience, au niveau licence. « Cette validation de l'expérience sera finalement la vraie reconnaissance des fonctions », estime Laurent Gérin, directeur des ressources humaines au rectorat de Lyon. Dernier problème : convaincre les universités, qui sont des établissements autonomes, d'organiser cette validation. Avec le risque de voir naître des particularismes.

Marie-Laure Phélippeau

www.lemonde.fr/education

Le nouveau dispositif

● **Contrats en cours.** Les aides-éducateurs embauchés en 1997-1998, dont les contrats arrivent à échéance en 2002-2003, verront leur mission prorogée jusqu'au 30 juin 2003. Ceux qui ont été recrutés en remplacement d'un aide-éducateur démissionnaire disposeront d'un contrat de cinq ans : un jeune embauché en janvier 2001 en remplacement d'un collègue qui avait été recruté en janvier 1998 pourra rester jusqu'en janvier 2006. Jusqu'à présent, son contrat, qui reprenait l'« ancienneté » de son prédécesseur, s'arrêtaient en janvier 2003.

● **Nouveaux contrats.** L'éducation nationale continuera à disposer d'environ

70 000 emplois-jeunes. De nouveaux contrats de cinq ans seront signés à partir de 2003 pour d'autres jeunes que ceux actuellement en poste.

● **Formation.** La durée annuelle de formation pourra être portée à quatre cents heures annuelles dans les deux dernières années du contrat contre deux cents actuellement.

● **Concours.** A côté des voies interne (exclue aux aides-éducateurs) et externe (à laquelle ils peuvent postuler s'ils ont les diplômes requis), seront ouverts des concours de « troisième voie », offrant des conditions d'accès spécifiques et intégrant notamment la validation d'acquis de l'expérience.

Trois pionniers de l'académie de Lyon à l'heure du bilan

LE 13 OCTOBRE 1997, Estelle, Olivier et Cyril prenaient leurs fonctions d'aides-éducateurs dans l'académie de Lyon. Ils faisaient partie de la première vague

TÉMOIGNAGES
Pour Estelle, Olivier et Cyril, l'horizon de « l'après-emploi-jeune » commence à se dégager

d'emplois-jeunes recrutés par l'éducation nationale. De l'euphorie de l'embauche au doute sur leur avenir, ils ont peu à peu trouvé leur place dans les établissements scolaires et surtout bataillé pour décrocher une formation.

Près de quatre ans après leur entrée dans le dispositif, l'horizon de « l'après-emploi-jeune » commence à se dégager.

En 1997, lorsqu'elle avait décroché son poste d'aide-éducatrice, Estelle avait « repris confiance ». Titulaire d'une licence d'histoire, elle venait d'échouer pour la deuxième fois au concours de professeur et se sentait exclue du marché du travail. Aide au centre de documentation et d'information (CDI), tutorat, études dirigées, surveillance : sa fonction au sein d'un collège de la banlieue lyonnaise a toujours été très « polyvalente ». Bien intégrée à l'équipe éducative, Estelle apprécie le contact qu'elle a noué avec les élèves mais persiste à dire qu'aide-éducatrice, « ce n'est pas un vrai boulot ». Aujourd'hui âgée de vingt-huit ans, cette jeune femme, mère d'un enfant, a envie de se « fixer » et se « pose des questions » quand elle regarde sa feuille de salaire qui affiche chaque mois 5 876 francs nets.

EXPÉRIENCE NON PRISE EN COMPTE

Elle n'a pas abandonné son souhait de devenir institutrice. Pour la deuxième année consécutive, elle a « vraiment préparé » le concours de professeurs des écoles en suivant chaque mercredi une formation à l'IUFM de Lyon. Mais elle regrette que l'expérience pédagogique acquise par les aides-éducateurs ne soit pas prise en compte lors des examens. Les emplois proposés dans le secteur privé, elle n'en a « pas entendu parler ». « La seule proposition concrète qui nous a été faite était de devenir conducteur de bus »,

affirme Estelle. Si jamais elle échoue au concours d'institutrice, elle ne sait pas ce qu'elle fera et se sent mal informée sur les décisions du ministère. Elle aurait aimé « une modification des profils », avec des postes « d'aide-documentaliste et d'aide-informaticien ».

« JE ME SUIS CONSTRUIT »

D'avantage qu'aide-informaticien, Olivier est devenu, au fil des ans, responsable de la salle multimédia de son collège de la banlieue lyonnaise. Lui qui ne se faisait aucune illusion sur les débouchés professionnels promis aux aides-éducateurs a revu depuis quelques semaines son jugement. Après trois ans d'attente, il a enfin décroché une formation qualifiante d'infographiste. « Cela valait le coup d'attendre, je suis très content de cette formation et maintenant je ne veux qu'une seule chose : partir. » Depuis l'automne 1997, beaucoup de choses ont changé dans la vie d'Olivier. Il s'est installé avec sa copine, est devenu papa et son travail d'aide-éducatrice « [lui] a donné confiance en [lui] », raconte-t-il. Finalement, ajoute Olivier, « je n'ai pas perdu mon temps. Je me suis construit ». Bien sûr, se dit-il, « si j'avais obtenu ma formation dès la première année, je serais aujourd'hui dans une entreprise, mais j'ai vécu dans la calme, sans trop de stress. Aujourd'hui je ne regrette rien et j'ai envie de me bouger pour mon enfant ». Au collège, il a le sentiment de « faire partie des meubles » et « d'appartenir à une famille ». Cette année, l'établissement a reçu des équipements informatiques

flambant neufs. « Ça a été un gros chantier. Nous avons sorti les premiers bulletins scolaires informatisés », explique Olivier.

Cyril, lui, n'a jamais perdu son enthousiasme. En 1997, après avoir échoué à un BTS de maintenance industrielle, il avait « sauté sur l'opportunité » du programme emploi-jeune, persuadé d'avoir enfin trouvé sa voie. Cyril avait toujours été « passionné par les enfants ». Son poste d'aide-éducatrice et « la confiance qui s'est installée » entre lui et les « gamins » de son établissement scolaire lyonnais l'ont encouragé dans ses envies professionnelles. Depuis plus d'un an, il suit une formation pour acquérir le brevet d'Etat d'animateur-technicien d'éducation populaire. Il espère être diplômé d'ici à la fin de l'année et « trouver un boulot dans le milieu associatif ». Il porte toujours le même regard positif sur son poste d'aide-éducatrice : « Cela m'a permis d'acquérir une expérience, de décrocher une formation et de faire bientôt le métier que je veux. »

Tous les trois considèrent que la durée de leur contrat (cinq ans) est suffisante. Au-delà, il y aurait « l'usure » et la « routine », résume Olivier. Ces « vieux » aides-éducateurs se disent persuadés que leur présence au sein des établissements scolaires a « créé des besoins » et de « nouvelles activités ». Quand Olivier s'absente pour suivre sa formation, personne ne le remplace à la maintenance informatique. « A mon retour, il y a toujours beaucoup de travail » conclut-il.

Sandrine Blanchard

© 2001 Yahoo! Inc. Tous droits réservés. Yahoo! France S.A.S. - Capital 3 447 000 - RCS Paris 15 487 530 523

Une semaine de farniente et même pas le temps d'écrire. C'est peut-être le moment de donner des nouvelles.

www.yahoo.fr

L'essentiel des poursuites contre Emile Louis validées

Dans l'affaire des disparues de l'Yonne, la cour d'appel de Paris a considéré que le crime de séquestration n'était pas prescrit

LA CHAMBRE de l'instruction de la cour d'appel de Paris a validé, lundi 2 juillet, l'essentiel de l'instruction dans l'affaire des disparues de l'Yonne. Saisis par les avocats d'Emile Louis, le chauffeur de bus mis en examen le 14 décembre 2000 pour « enlèvements » et « séquestration » après la disparition de sept jeunes filles dans l'Yonne entre 1976 et 1979, les magistrats ont estimé que les poursuites pour enlèvements étaient prescrites, mais ils ont validé les crimes de séquestration et les interrogatoires de garde à vue.

La chambre de l'instruction a suivi les réquisitions de l'avocat général et considéré que les crimes d'enlèvement – une infraction « instantanée » – étaient prescrits et que le « soit-transmis » du 3 mai 1993 – un acte de procédure du parquet – n'interrompait pas le délai de dix ans de prescription. Considérant en revanche qu'Emile Louis avait « été la dernière personne ayant eu des contacts » avec les disparues et qu'il avait pu agir avec des complices, la séquestration, un délit « continu », a été validée par la cour.

La situation est paradoxale : si tous les corps des victimes sont un jour retrouvés, la séquestration prendra fin, Emile Louis ne pourra être

poursuivi que pour assassinats – une infraction prescrite – et devrait donc être remis en liberté dans cette affaire. A ce jour, deux corps seulement ont été déterrés et les nouvelles fouilles n'ont rien donné.

M^{re} Didier Seban, l'avocat de l'Association de défense des handicapés de l'Yonne (ADHY), a indiqué, lundi, qu'il entendait se pourvoir en cassation et faire valoir que les infractions d'enlèvement et de séquestration ne sont pas prescrites car la prescription ne démarre pas au moment supposé de la disparition mais lors de la découverte des corps. M^{re} Alain Fraitag et Alain Thuault, les avocats d'Emile Louis, envisagent eux aussi un pourvoi sur l'interrogatoire de garde à vue.

La chambre de l'instruction a enfin jugé irrecevable la constitution de partie civile de l'ADHY dans un autre dossier : or les avocats d'Emile Louis ont déposé une demande comparable dans l'affaire des disparues, sur laquelle la juge d'instruction d'Auxerre doit bientôt statuer. Cette association qui est à l'origine des premières plaintes, en 1996, risque donc de sortir du dossier.

F. J.

Soupçonné d'avoir utilisé des avions payés par Elf, Charles Pasqua a été mis en examen

Pour l'ancien ministre, François Mitterrand approuvait de tels voyages justifiés par des « raisons d'Etat »

Les juges Eva Joly et Renaud Van Ruymbeke ont notifié, lundi 2 juillet, sa mise en examen à Charles Pasqua pour « recel d'abus de biens sociaux »

dans l'affaire Elf. L'ancien ministre, déjà mis en examen pour le financement de sa campagne européenne de 1999 et dans l'affaire Falcone, est

soupçonné d'avoir bénéficié de nombreux vols effectués sur des avions appartenant au groupe Elf-Aquitaine ou affrétés par ce dernier.

LE FANTÔME de François Mitterrand a une nouvelle fois survolé l'affaire Elf, lundi 2 juillet, invoqué par Charles Pasqua au moment où l'ancien ministre s'est vu notifier sa mise en examen pour « recel d'abus de biens sociaux » par les juges Eva Joly et Renaud Van Ruymbeke. Soupçonné d'avoir été le bénéficiaire de nombreux vols effectués sur des avions appartenant au groupe Elf-Aquitaine ou affrétés par lui, M. Pasqua a admis avoir accompli plusieurs voyages en Afrique sur des appareils du groupe pétrolier, les justifiant par des « raisons d'Etat » liées aux « intérêts de la France » et qu'il dit avoir été approuvés par l'ancien président de la République. Avant lui, l'ancien président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, et l'ex-PDG d'Elf, Loïc Le Floch-Prigent, avaient déjà invoqué l'approbation de François Mitterrand dans le versement de « commissions » occultes par le groupe pétrolier.

Déjà mis en examen dans les instructions relatives au financement de sa campagne européenne de 1999 et aux activités du marchand d'armes Pierre-Joseph Falcone (Le Monde des 30 et 31 mai), M. Pasqua a en revanche contesté avoir emprunté des avions payés par Elf pour des

déplacements à caractère politique ou personnel sur le territoire français. Après la publication, dans *Le Monde* du 9 juin, des conclusions d'un rapport de la brigade financière remis au juge Philippe Courroye, chargé de l'enquête sur l'affaire Falcone, puis transmis aux juges de l'affaire Elf, le président du RPF avait publiquement indiqué, sur le mode ironique, qu'il préférerait « utiliser Air France à Air Elf ». Répondant aux questions du juge Courroye, le 29 mai, il avait assuré ne s'être « jamais occupé des intérêts pétroliers d'Elf, en Angola ou ailleurs », concluant que « dès lors, la société n'avait pas besoin de prendre en charge [ses] billets d'avion ». L'ancien ministre avait simplement concédé avoir « dû faire deux fois le tour de l'Afrique avec des avions d'Elf, en 1985 et 1988 ».

« PASSAGER » DE 24 VOLS PRIVÉS

Interrogé en qualité de témoin, le 9 décembre 1999, le dirigeant de la société chargée de la maintenance de la flotte aérienne du groupe Elf avait cité le nom de M. Pasqua parmi les « personnalités marquantes qui prenaient les vols Elf ». Plus récemment, M. Le Floch-Prigent avait expliqué, dans une série d'interviews puis sur procès-verbal, s'être entretenu avec François Mit-

terrand de la question des avions d'Elf. « J'ai demandé au président de la République, compte tenu de la manière dont l'habitude s'était créée au sein du groupe Elf de payer des voyages en avions Elf, s'il voyait un inconvénient à ce que Elf poursuive le transport gratuit de ministres ou d'ex-ministres, en particulier en Afrique, indiquait-il le 11 juin aux juges Joly et Van Ruymbeke. Il m'a répondu : « Non, je n'y vois pas d'inconvénient si c'est de l'intérêt de la France ». Par conséquent, il y a eu des hommes politiques de tout bord qui ont été véhiculés par des avions payés par Elf au cours de ma présidence, au cours des présidences qui m'ont précédé, au cours des présidences suivantes et qui continuent encore. » Il ajoutait avoir essayé des « réprimandes » des ministres socialistes Pierre Bérégovoy et Pierre Joxe « pour avoir véhiculé M. Pasqua ». « J'ai vérifié, c'était vrai, et j'ai répondu à M. Joxe que je l'avais fait sur ordre du président de la République, ce qui était vrai aussi », concluait-il.

Le rapport de la brigade financière, établi sur la base de documents saisis au siège de la compagnie d'aviation privée Air Entreprise, mentionnait néanmoins M. Pasqua en qualité de « passager » de 24 vols privés, entre le 21 juin et le

24 septembre 1992, soit durant la campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht, dont l'ancien ministre était l'un des principaux opposants. Le coût total de ces vols est chiffré par les enquêteurs à 1,1 million de francs. Entre 1992 et 1997, indiquait le même document, le président du conseil général des Hauts-de-Seine aurait en outre accompli 33 déplacements sur des avions affrétés par les sociétés de l'intermédiaire André Guelfi, alors que ce dernier était encore sous contrat avec Elf.

Lui-même mis en examen depuis le mois d'avril 1997, M. Guelfi est soupçonné d'avoir contribué à l'évaluation d'importantes sommes des caisses du groupe Elf sous couvert de « commissions » pétrolières. Il a expliqué au Parisien du 27 juin avoir « offert » quelques billets d'avion à l'ancien ministre de l'intérieur « à titre purement amical ». Au juge Courroye, M. Pasqua avait répondu que M. Guelfi était « un ami qui voulait [l]'aider », précisant : « Je pensais qu'il avait suffisamment d'argent pour payer ça personnellement. »

Hervé Gattegno

► www.lemonde.fr/pasqua-affaires

Olivier Spithakis mis en examen pour « complicité de vol »

L'ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), Olivier Spithakis, soupçonné d'avoir commandité un cambriolage au domicile d'une journaliste de *Libération*, en 1998, a été mis en examen, vendredi 29 juin, pour « complicité de vol », par le juge Marc Brisset-Foucault. L'instruction a débuté après les révélations de l'épouse de Dominique Levêque, ancien président de la MNEF, qui a affirmé devant les enquêteurs que son mari aurait organisé un vol chez une journaliste. Placé en garde à vue, M. Levêque a affirmé que le commanditaire de ce vol était M. Spithakis. Interrogé par l'AFP, l'avocat d'Olivier Spithakis, mis en examen à de nombreuses reprises dans l'affaire de la MNEF, a estimé qu'il s'agissait d'une affaire « rocambolesque, dans laquelle il n'y a absolument aucun indice matériel d'aucune sorte ». Dans ses éditions du 3 juillet, *Libération* dénonce ce « fric-frac crapuleux », une « entreprise de déstabilisation [qui] s'est transformée en fiasco ». Le quotidien et la journaliste victime du cambriolage se sont constitués parties civiles.

Reprise des adoptions d'enfants vietnamiens par des parents français

LES ADOPTIONS d'enfants vietnamiens par des Français ont repris, a annoncé, mardi 3 juillet, l'ambassade de France à Hanoï. La France avait décidé de les suspendre en avril 1999, en raison de dérives dans les procédures, dénoncées dans un rapport parlementaire. Depuis le début des années 1990, la France accueille la moitié des enfants vietnamiens adoptés à l'étranger : 5 133 enfants ont ainsi trouvé une famille d'accueil entre 1995 et 1998. Plus de 1 000 dossiers sont actuellement en attente, dont 300 ont été transmis aux autorités vietnamiennes. Une convention a été signée en février 2000 par les deux pays. Lors d'une visite à Paris de la vice-présidente du Vietnam, Nguyen Thi Binh, en mai, Jacques Chirac avait attiré l'attention du gouvernement vietnamien « sur l'importance de la mise en œuvre effective de cette convention, compte tenu du caractère sensible de cette question pour les Français ».

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : les parents d'un écolier noyé lors de la tragédie du Drac (Isère), le 4 décembre 1995, au cours de laquelle six enfants et une accompagnatrice avaient trouvé la mort, se sont pourvus en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel de Lyon du 28 juin, qui a relaxé l'institutrice et la directrice de l'école de poursuites pour « homicides et blessures involontaires ». L'affaire avait été rejugée après l'annulation d'une première condamnation par la Cour de cassation, après l'entrée en vigueur de la loi du 10 juillet 2000 sur les délits non intentionnels.

■ **L'adolescent de quinze ans soupçonné d'avoir assassiné ses parents, un couple de bouchers**, le 25 septembre 2000, à Lebetain (Territoire de Belfort) a été déclaré pénalement responsable par des experts psychiatres, lundi 2 juillet, à Belfort (*Le Monde* du 3 octobre 2000). L'avocat du jeune homme, mis en examen pour homicide volontaire sur ascendants, réclame une contre-expertise et plaide l'absence de discernement au moment des faits.

■ **URBANISME** : le tribunal correctionnel de Bordeaux a condamné, lundi 2 juillet, à 1 million de francs d'amende le propriétaire d'une villa de 337 m² construite sans permis au Cap-Ferret (Gironde), en bordure du bassin d'Arcachon, dans une zone déclarée à risques. Le propriétaire, qui loue sa villa à l'année et a construit à ses frais une digue pour la protéger, a décidé de faire appel.

■ **VIOLENCES** : quatre salles de classe d'une école élémentaire de la cité des Beaudottes, à Sevran (Seine-Saint-Denis), ont été incendiées, dimanche 1^{er} juillet. Des incidents se produisent depuis six jours dans cette ville de la banlieue parisienne, où des petits groupes de jeunes ont pris pour cibles plusieurs bâtiments publics.

■ **TÉLÉPHONIE** : une proposition de loi visant à interdire les antennes relais de téléphonie mobile à proximité des écoles, des hôpitaux et des crèches, déposée par une soixantaine de députés, a été rendue publique, lundi 2 juillet. Ce texte prévoit d'octroyer aux collectivités locales le pouvoir de s'opposer à l'installation d'une antenne pour des motifs esthétiques, sanitaires ou environnementaux.

Un collaborateur de l'ex-ministre au cœur d'un imbroglio franco-africain

« JE N'ÉTAIS PAS AU COURANT », a simplement répondu Charles Pasqua aux juges de l'affaire Elf lorsque ceux-ci l'ont interrogé, lundi 2 juillet, sur les sommes considérables qui ont transité par les comptes bancaires ouverts en Suisse au nom de l'un de ses plus fidèles collaborateurs, Daniel Léandri. Ancien brigadier de police, considéré comme l'homme des missions confidentielles, en Afrique et ailleurs, M. Léandri fut, lors des deux passages de M. Pasqua au ministère de l'intérieur – de 1986 à 1988, puis de 1993 à 1995 – le conseiller le plus proche du ministre, poste d'où il surveillait avec la même malice affaires corses et dossiers politiques sensibles.

Maintes fois cité – et mis en examen depuis la fin de 1999 – dans le dossier judiciaire de l'affaire Elf pour avoir été l'un des salariés cachés de la filiale genevoise Elf-Aquitaine International (EAI), au temps où celle-ci était présidée par Alfred Sirven, M. Léandri apparaît aussi au détour d'un imbroglio financier franco-camerounais dont les enjeux, encore nébuleux, se chiffrent en millions de dollars et au centre duquel se trouve, une fois encore, M. Sirven.

Selon les documents transmis par la justice suisse aux enquêteurs français, M. Léandri aurait vu transi-

ter, par un compte à l'UEB de Genève dont les registres le présentent comme l'« ayant-droit économique », quelque 43 millions de francs, dont une partie semble avoir été issue d'un emprunt consenti par le groupe Elf à l'Etat du Cameroun dans le cadre d'une opération de « préfinancement pétrolier ». Titulaire de nombreux permis d'explorations dans ce pays, Elf avait alloué, en 1992, à la Société nationale des hydrocarbures (SNH) camerounaise une avance de 45 millions de dollars (environ 300 millions de francs) sur les recettes à venir.

MONTAGE SOPHISTIQUE

Les fonds avaient transité par une banque de Zurich, sous couvert de deux sociétés-écran des Iles vierges britanniques, avant qu'une part – 8 millions de dollars (55 millions de francs) – en soit soustraite et reversée sur un autre compte suisse, dénommé « Faraday ». Ce compte abritait les avoirs de la société panaméenne Malone Holdings, dont le détenteur était M. Sirven lui-même. Au terme de ce montage sophistiqué, l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf avait réparti cette manne entre plusieurs bénéficiaires. Parmi ceux-ci figurent – selon les documents détenus par *Le Mon-*

de – M. Léandri (2 millions de dollars), l'homme d'affaires André Guelfi (1,8 million de dollars), l'ex-directeur d'Elf Jean-François Pagès (2 millions de dollars) et l'homme d'affaires Jean-François Dubost (2 millions de dollars), aux sympathies gaulistes affichées et qui fut l'associé de Pierre-Philippe Pasqua, fils de Charles Pasqua, dans une société d'études et de prises de participations financières.

Interrogé le 19 juin, M. Léandri a répondu, ainsi qu'il l'a toujours fait, n'avoir perçu aucune somme à titre personnel, assurant qu'il « n'était pas le mandataire de ce compte » et qu'il « ne s'occupait pas de son approvisionnement ». Evoquant les missions effectuées en Afrique au service du groupe Elf, l'ancien policier a certifié n'en avoir « rendu compte qu'à Alfred Sirven » et non à M. Pasqua, qui n'aurait pas davantage été informé des mouvements de fonds visés par l'enquête, dont le dernier n'est pas le moins étrange. En 1999, le solde du compte de M. Léandri (43 730 000 francs) a été transféré, sans motif apparent, vers une banque libanaise « à la demande de [son] mandant » – dont il n'a pas précisé l'identité.

H. G.

Six mois d'inéligibilité requis contre M. Douste-Blazy pour usage frauduleux d'un fichier

TOULOUSE de notre correspondant

Le procureur de la République de Toulouse, Michel Bréard, a requis une peine de six mois d'inéligibilité

à l'encontre du maire de Toulouse, Philippe Douste-Blazy (UDF), et de son éphémère prédécesseur

Guy Hersant (DVD). Les deux hommes sont prévenus d'avoir constitué illégalement et utilisé frauduleusement un fichier comportant les noms et adresses d'environ un millier de délégués de parents d'élèves des écoles toulousaines lors de la campagne électorale pour les élections municipales de mars.

Pour le procureur de la République, cela ne fait aucun doute : « L'infraction est constituée » et elle représente « une véritable atteinte fondamentale à la démocratie ».

Cités devant le tribunal correctionnel par deux parents d'élèves, les deux élus ne se sont pas présentés à l'audience. Leurs avocats ont plaidé qu'il s'agissait d'un « procès politique » orchestré par des opposants pendant la campagne électorale. MM. Douste-Blazy et Hersant n'étaient-ils assignés pour la première fois devant le tribunal le 5 mars, à quelques jours du premier tour des élections ?

La fonctionnaire de la mairie qui avait rédigé la lettre demandant aux directeurs d'écoles les coordonnées des délégués de parents d'élèves et l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires, Jean-Claude Paix (UDF), sont venus à la barre en qualité de témoins pour expliquer que

la ville se contentait d'élaborer chaque année un « memorandum » à des fins de pure gestion administrative.

« Avez-vous demandé de préciser l'appartenance à une organisation de parents d'élèves ? », demande le président du tribunal, Alain Birgy.

« Non », répond le fonctionnaire municipal.

« Alors pourquoi cette case "organisme" ? », interroge le président, en lui montrant un formulaire.

La fonctionnaire restant silencieuse, le président a conclu que la mairie avait classé les délégués en fonction de leur appartenance à une organisation.

Pour la défense de Philippe Douste-Blazy, les délégués de parents d'élèves ne peuvent se plaindre de

figurer sur cette liste dans la mesure où leurs noms sont affichés sur des panneaux dans chaque école. Ils sont donc « déjà des personnes publiques », note M^{re} Jean-Paul Cottin. Sur le fond, la défense persiste à nier la constitution d'un « fichier ».

Les défenseurs des deux parents d'élèves à l'origine de la plainte ont choisi de citer les deux têtes de liste de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) aux élections municipales de Toulouse comme témoins. A la barre, ils s'inquiètent que leurs noms et adresses aient pu être communiqués aux candidats d'extrême droite. Interpellé par la LCR sur l'existence de ce fichier, le maire par intérim, Guy Hersant, avait en effet pris l'initiative, le 15 février, de communiquer

cette liste de noms et d'adresses à l'ensemble des candidats à l'élection municipale. « Lorsque j'ai reçu ce fichier en réponse à ma lettre, j'ai été partagée entre la colère et le fou rire », témoigne la journaliste Aline Pailler, tête de liste LCR.

Pour le procureur, cette réponse du maire de Toulouse est un « aveu écrit ». Il y voit la preuve que le fichier municipal a bien servi de base au mailing du candidat Douste-Blazy. « On a été pris les doigts dans le pot de confiture, alors on essaie d'y amener les autres. Les bras m'en tombent », conclut le procureur.

Jugement le 13 septembre.

Stéphane Thépot

► www.lemonde.fr/toulouse

Une semaine sans nouvelles, ça commence à faire long. Il serait peut-être temps de consulter votre mail.

[Yahoo! Courrier : mail gratuit et consultable de partout]

www.yahoo.fr

Deux études tirent un bilan nuancé des zones franches urbaines

Lancé par le gouvernement d'Alain Juppé, ce dispositif d'exonérations fiscales pour les entreprises dynamise les banlieues mais profite peu aux habitants. Entre 1997 et 1999, pour un coût de 3,3 milliards de francs, 26 000 emplois ont été créés, dont seulement 7 000 pour les résidents

DÈS JANVIER 2002, de nouvelles mesures bénéficieront aux quartiers en difficulté, où le chômage reste deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Le pourcentage de demandeurs d'emploi s'était même dégradé entre 1990 et 1999, passant de 18,9 % à 25,4 %. Depuis deux ans, le chômage recule dans ces sites, mais presque au même rythme que le taux moyen en France. L'écart ne se comble donc pas. Le nouveau dispositif, qui prendra le relais des 44 zones franches urbaines (ZFU) et des 416 zones de redynamisation urbaine (ZRU), change d'échelle puisqu'il s'appliquera aux 750 zones urbaines sensibles (ZUS), où résident près de 5 millions de personnes.

Cette réforme se fait à coût constant, soit 3,5 milliards de francs par an. Outre une palette d'exonérations sociales et fiscales, le nouveau plan prévoit notamment une subvention de 24 000 francs par an pendant deux ans pour l'embauche, en contrepartie d'un chômeur résidant dans les ZUS, ainsi que des aides à l'investissement, à la créa-

tion d'entreprises, etc. Cette réorientation est liée à la fois au changement de la conjoncture économique et aux conclusions du rapport sur les ZFU (mises en place, à partir de 1997, pour cinq ans) que Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, présentera au Parlement la semaine prochaine.

BILAN « MITIGÉ »

C'est la loi du Pacte de relance pour la ville de 1996 du gouvernement Juppé qui a donné naissance aux 44 ZFU. La loi n'ayant pas prévu de suivi statistique, diverses études, parfois contradictoires, ont été réalisées, engendrant des polémiques. Le document de Claude Bartolone s'appuie, lui, sur deux nouvelles enquêtes, l'une réalisée par la direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (Dares) du ministère de l'emploi, l'autre par la délégation interministérielle à la ville (DIV).

Pour le ministre, le bilan est « mitigé ». L'enquête de la Dares indique que 8 520 établissements étaient présents dans les ZFU fin 1999, soit 6 000 établissements de

plus que fin 1997. Ils employaient 57 000 salariés fin 1999, contre 31 000 deux ans plus tôt, soit un gain de 26 000 emplois, créés ou transférés. Le roulement « semble assez conséquent » : au cours de la seule année 1999, 24 000 embauches ont été réalisées, tandis que le nombre de départs (démissions ou licenciements) s'est élevé à 14 000. En outre, les transferts d'emplois vers les ZFU se montent à 3 000.

Point capital, la part des postes occupés par les habitants de ces quartiers s'élève à 26 % fin 1999, alors qu'un quota de 20 % minimum était exigé pour bénéficier des exonérations de charges sociales. Un bon score donc, mais qui ne représente qu'un gain de 7 000 emplois pour les résidents des ZFU entre fin 1997 et fin 1999. « Autant le dispositif a joué son rôle en termes d'aménagement du territoire, en apportant 26 000 postes, créés ou transférés, autant le bilan ne me satisfait pas concernant l'emploi des habitants des quartiers », indique Claude Bartolone.

L'autre enquête, celle de la DIV, permet d'évaluer le coût de ces

emplois. Pour 1998 et 1999, le montant total s'élève à 3,318 milliards de francs, pour un gain de 26 000 emplois, soit 12 760 francs l'unité. Cette année, les diverses exonérations représenteront 1,9 million de francs. L'étude, qui porte sur 30 ZFU, indique que « les effets du dispositif sur la densification du tissu économique local sont jugés positifs, à des degrés différents ».

RÉTICENCE DES EMPLOYEURS

Elle apporte aussi un éclairage sur la perception de la clause d'emploi de 20 % minimum de résidents des quartiers. Dans certains cas, elle a induit la création de structures locales d'aides à l'emploi. Tandis que, dans d'autres, elle a mis en évidence « l'inadéquation entre l'offre et la demande, due à la formation des résidents jugée insuffisante par les employeurs de la ZFU ». L'étude souligne aussi dans certains sites la « réticence des employeurs » à embaucher ces habitants, qui peut aller jusqu'à la « discrimination raciale à l'embauche subie par la population maghrébine ».

Ce dispositif devait initialement durer cinq ans et donc s'éteindre à la fin de l'année. Mais, d'ores et déjà, le ministre a décidé de le prolonger pour trois ans, en aménageant une sortie « en sifflet », avec des exonérations dégressives (60 % des exonérations la sixième année, 40 % la septième, 20 % la huitième), afin de laisser aux entreprises le temps de se préparer. Mais pas question d'aller plus loin. Car le dispositif ne touche que peu de quartiers. En outre, « les 44 zones retenues n'étaient pas toutes celles qui avaient le plus de problèmes ».

Francine Aizicovici

Trois années supplémentaires

● **Exonérations.** En 1997, le gouvernement d'Alain Juppé lançait le dispositif des 44 zones franches urbaines (ZFU) pour une période de cinq ans. Il visait les quartiers de plus de 10 000 habitants présentant les caractéristiques socio-économiques les plus dégradées. Il prévoyait, notamment, des exonérations fiscales : taxe professionnelle pour les entreprises de moins de 50 salariés ; impôt sur les bénéfices pour les établissements

existants au 1^{er} janvier 1997 et pour ceux nouvellement créés ; taxe foncière sur les propriétés bâties...

● **Conditions.** A partir de la troisième embauche, les entreprises sont exonérées à 100 % de cotisations sociales dans la limite de 50 salariés et de rémunérations égales à 1,5 fois le smic, à condition de recruter, sur des contrats de vingt heures hebdomadaires minimum, 20 % de résidents des ZFU.

Depuis janvier 2001, le taux de ces exonérations est réduit de 50 % si l'installation en ZFU est seulement un transfert d'emplois vers une ZFU. Elles sont supprimées en cas d'un déménagement d'une ZFU vers une autre.

● **Sortie.** Pour réduire l'impact d'un arrêt trop brutal de ce dispositif, le ministère a prévu de le prolonger sur trois années avec des taux dégressifs des exonérations. Les entreprises qui rejoindront les ZFU avant décembre 2001 bénéficieront de huit années d'aides de l'Etat.



Le Monde

Les plus belles pages de l'été

Des nouvelles inédites par de grands écrivains, des séries et l'actualité des festivals.

A Lille sud, près de deux tiers des emplois sont des transferts

LILLE de notre correspondant régional « Le quartier a été dynamisé, c'est certain. Mais on aurait pu espérer un impact plus important sur l'em-

REPORTAGE

Il existe des employeurs chasseurs de prime, mais la plupart sont là pour rester

ploi local », estime Christian Crindal, directeur de l'action économique et de l'emploi à la municipalité de Lille. Si l'on s'en tient aux chiffres, pourtant, la zone franche urbaine (ZFU) de Lille sud - faubourg de Béthune apparaît comme un succès indéniable. Elle compte aujourd'hui 376 entreprises, employant 3 483 personnes sur une surface « relativement petite » de 255 hectares. Entre le 1^{er} janvier 1997 et le 30 décembre 2000, 266 entreprises s'y sont installées, apportant 2 811 emplois, et le mouvement semble se poursuivre.

Le problème, c'est que « les effets d'aubaine et, surtout, les transferts sont majoritaires » dans ces implantations nouvelles, explique M. Crindal. Près des deux tiers des emplois créés ont été délocalisés d'autres secteurs, généralement de la région. C'est, par exemple, le cas

de la tôlerie Devos, arrivée il y a un an et demi. « A l'époque, nous avions dix salariés et nous nous apprêtions à quitter Lille, se défend Xavier Crépelle, PDG de l'entreprise. La mairie a eu vent de notre projet et nous a proposé une installation dans la ZFU de Lille sud. Aujourd'hui, nous employons 20 personnes parmi lesquelles plusieurs habitants du quartier. Il y a eu, c'est vrai, quelques chasseurs de prime. Mais, pour la plupart, nous sommes là pour rester. »

ALERTEZ LES JEUNES

M. Crépelle est vice-président d'Objectif sud, une association qui rassemble une quarantaine de « patrons » nouvellement installés sur la ZFU. « Nous n'avons pas forcément les mêmes intérêts, mais nous essayons de réfléchir dans la même direction, dit-il. Il ne faut pas se faire d'illusions : nous ne sommes pas là par simple humanisme et nous n'allons pas changer le quartier du jour au lendemain. Mais tous nos adhérents sont fermement décidés à s'installer durablement dans le quartier. Si nous ne voulons pas devoir vivre derrière des barbelés, il nous faut donc tisser des liens avec ses habitants. »

Objectif sud a engagé deux emplois-jeunes. L'un d'eux est chargé d'alerter les jeunes du quartier quand les entreprises emba-

chent. Il s'occupe aussi d'opérations comme l'organisation de tournois de football. Le second, titulaire d'un BTS en action commerciale et d'une formation à l'Urssaf, doit s'assurer que les entreprises adhérentes sont bien en phase avec les critères légaux des ZFU et de les aider à négocier sans dommage la sortie du dispositif. Il conseille aussi les nouveaux candidats.

Car la zone franche de Lille sud - faubourg de Béthune continue d'intéresser des entreprises. « Je dois recevoir, ces jours-ci, les responsables de deux d'entre elles », affirme M. Crépelle. Les collectivités locales ont pris des mesures pour que cet attrait ne disparaisse pas avec la fin annoncée des ZFU. Le conseil municipal a voté, en juin, une aide de 100 000 francs à l'installation pour les entreprises industrielles désireuses de s'implanter en ZFU ou en zone de redynamisation urbaine (ZRU), à condition qu'elles s'engagent à créer un minimum de 15 emplois dans les trois ans, dont 20 % de résidents du quartier, rappelle M. Crépelle. Cette aide ouvre droit à d'autres subventions du département et de la région qui, au total, peuvent représenter un maximum de 500 000 francs.

Jean-Paul Dufour

Pollution atmosphérique à répétition en Provence

UNE NOUVELLE alerte à la pollution a été déclenchée, lundi 2 juillet, en Provence. Le taux d'ozone a dépassé le seuil d'information (180 microgrammes par mètre cube) à Aix-en-Provence et en plusieurs sites autour de l'étang de Berre. Depuis douze jours, les deux réseaux de surveillance locaux, Airmaraix et Airfobep, mesurent des dépassements à répétition de ce polluant. A Aix, l'indice ATMO, qualifiant la détérioration de l'air, a atteint par deux fois, dimanche 24 et mercredi 27 juin, le palier 9, sur une échelle de 10 : l'air de cette ville n'avait jamais atteint une telle médiocrité depuis qu'il est surveillé.

L'ozone est un polluant second-

naire provenant de la transformation, sous l'effet du soleil, d'émissions d'origine humaine. Les fortes chaleurs dans le Midi expliquent donc en partie cette recrudescence. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) établit un risque pour l'homme à partir d'un seuil de 110 microgrammes inhalés pendant huit heures, qui est très régulièrement dépassé dans la région. Pourtant aucune mesure de circulation alternée n'a été déclenchée en Provence, le seuil d'alerte (360 microgrammes par mètre cube) n'y ayant jamais été dépassé.

C'est dans ce contexte qu'une équipe scientifique internationale mène dans la région une étude sur

le mécanisme de fabrication de l'ozone, qui reste encore très mystérieux. « Nous avons mesuré des taux dont l'ampleur nous a surpris », déclare Bernard Cros, membre du CNRS et coordinateur de la campagne, baptisée Escompte. Des niveaux de 300 microgrammes par mètre cube ont été relevés par les chercheurs dans la vallée de la Durance et de 250 microgrammes par mètre cube à Avignon ou dans le pays aixois. Des prélèvements aériens pour mesurer l'épaisseur de la couche d'ozone ont permis de repérer des taux élevés au-dessus de 1 000 mètres. Les prélèvements devraient durer jusqu'au 16 juillet et leur analyse s'étaler sur plusieurs années.

Le dictionnaire intime de Milan Kundera

MILAN KUNDERA attache une grande importance aux mots. Tout le monde s'accordera à trouver ça normal, chez un écrivain. Un écrivain est un homme qui sait d'expérience, de métier, ce que les mots veulent dire et ce qu'ils ne disent pas. Sa pratique lui a appris qu'un mot mis à la place d'un autre, ou un même mot déplacé à l'intérieur d'une phrase peuvent trahir la pensée et trahir celui qui l'énonce, aussi sûrement que toutes les censures. Plus sûrement même : la censure laisse un blanc, qui la dénonce ; le mot de travers ne laisse pas de traces. Kundera refuse d'abandonner à d'autres la maîtrise de ses mots et de ses phrases. Il a fait l'expérience de la trahison, d'autant plus redoutable qu'elle est accomplie de bonne foi.

Sans doute son histoire personnelle a-t-elle contribué à radicaliser son refus des interviews. Milan Kundera s'est établi en France en 1975. Il avait quarante-six ans. Ses deux premiers livres – un roman, *La Plaisanterie*, et un cycle de nouvelles, *Risibles amours* – avaient été publiés, en 1965 et 1968 par une maison d'édition de Prague, avant d'être traduits en France chez Gallimard. Puis, après l'intervention russe en Tchécoslovaquie, les livres de Kundera ont été bannis des bibliothèques et des librairies. Lui-même a été privé de son poste à l'Institut cinématographique de Prague.

Les livres qu'il a alors écrits dans sa langue maternelle, *la Vie est ailleurs*, *la Valse aux adieux*, ont été interdits de publication dans son pays et ont été publiés d'emblée dans leur traduction française. Bien qu'il possédât déjà une solide maîtrise de notre langue écrite, Milan Kundera, lorsqu'il arrive à l'université de Rennes en 1975, est encore malhabile dans l'expression française orale. Mais plus encore que sa situation linguistique, c'est sa situation politique qui encourage l'entreprise de réduction de la part des journalistes : on délaisse l'œuvre de l'écrivain, sa conception personnelle du roman, de l'existence humaine, de la culture et de l'histoire, pour ne s'intéresser qu'à son statut de témoin : de la dictature communiste, du « printemps de Prague » et de sa répression, de l'avenir des pays sous domination soviétique. Il voudrait parler de ce qui lui tient au cœur et à l'esprit, la crise de la modernité et du progrès, le rôle du roman – « un art né du rire de Dieu » – dans la situation de l'homme européen, dans son existence, son identité et son histoire ; dans sa manière d'aimer, de rire, de rêver, de se souvenir, de vivre ensemble et d'accueillir la mort. La survie ou la disparition de l'individu, enjeu majeur de notre époque. On le ramène sans cesse à la surface, à l'écume, ou encore à l'indiscrétion : notre temps hait le secret. Il décide de se taire ; ses livres parleront. A partir de *L'Art du roman*, un essai publié en 1986, Milan Kundera les écrit en français, cependant qu'il revoit l'ensemble des traductions françaises de ses livres précédents afin de leur donner « la même valeur d'authenticité que le texte tchèque ». Question de mots encore – qui ne trahissent pas : « Pour moi qui n'ai pratiquement plus de public tchèque, les traductions représentent tout. » On lui fera pourtant procès de ce silence, de cette pudeur et de cette volonté d'exercer pleinement son droit d'auteur. On fera de cette sagesse élémentaire une pose, ou une forme d'outrance.

L'art du roman n'a rien d'un texte théorique : c'est « la confession d'un praticien. L'œuvre de chaque romancier contient une vision implicite de l'histoire du roman, une idée de ce qu'est le roman ; c'est cette idée du roman, inhérente à mes romans, que j'ai essayé de faire parler ». Sous cette forme, Milan Kundera accepte de parler de lui, l'écrivain ; de son histoire personnelle de romancier. Dans ce livre, une partie s'intitule *Soixante treize*

Depuis 1986 et la parution de « L'Art du roman », Milan Kundera refuse les interviews, estimant que seuls ses romans parlent pour lui. A la demande du « Monde », l'auteur de la « Valse aux adieux » a accepté de compléter le dictionnaire personnel que lui avait demandé Pierre Nora pour la revue « Le Débat », composé de ses mots-clés, ses mots-problèmes, ses mots-amours. Autant de nouveaux mots qui éclairent l'univers de Kundera. Où il est question de blagues juives et de réflexions sur le mal, de Rushdie et du mauvais goût de l'histoire

mots. C'est une sorte de dictionnaire. « L'auteur, écrit Kundera, qui s'évertue à surveiller les traductions de ses romans court après les innombrables mots comme un berger derrière un troupeau de moutons sauvages ; triste figure pour lui-même, risible pour les autres. Je soupçonne mon ami Pierre Nora, directeur de la revue Le Débat, de s'être bien rendu compte de l'aspect tristement comique de mon existence de berger. Un jour, avec une compassion mal dissimulée, il m'a dit : Oublie enfin tes tourments et écris plutôt quelque chose pour ma revue. Les traducteurs t'ont obligé à réfléchir sur chacun de tes mots. Ecris donc ton dictionnaire personnel. Dictionnaire de tes romans. Tes mots-clés, tes mots-problèmes, tes mots-amours. »

Dans le même esprit, nous avons demandé à Milan Kundera, qui n'a rien publié en France depuis 1997, depuis *L'Identité*, non de répondre à des questions, mais d'ajouter quelques articles à son encyclopédie personnelle. Sur le roman encore et son histoire, sur le modernisme, sur « la grande pléiade de l'Europe centrale » – Kafka, Musil, Broch, Gombrowicz –, sur la réalité et le vraisemblable, sur la poésie et le lyrisme, le voisinage de l'Europe centrale et de l'Amérique latine, Salman Rushdie et la foule, le rire et le mauvais goût de l'histoire, et bien des choses encore qui naissent de l'écriture et se découvrent avec elle. Variations actuelles sur des thèmes dont il est facile de découvrir l'unité, et l'actualité. Kundera ne prend pas la pose d'un penseur ou d'un historien, moins encore celle d'un prophète. Il est romancier, explorateur de l'existence. « Le roman n'examine pas la réalité, mais l'existence. Et l'existence n'est pas ce qui s'est passé, l'existence est le champ de possibilités humaines, tout ce que l'homme peut devenir, tout ce dont il est capable. »

Pierre Lepape

Ci-dessus, Milan Kundera vu par le dessinateur italien Tulio Pericoli. Ci-contre, première photo en compagnie de sa femme Vera, en 1975, à Rennes.

« tels qu'ils étaient, mais tels qu'ils devaient être pour servir d'exemples de vertu aux générations à venir ». Or Don Quichotte lui-même est tout sauf un exemple à suivre. Les personnages romanesques ne demandent pas qu'on les admire pour leurs vertus. Ils demandent qu'on les comprenne et c'est quelque chose de tout à fait différent. Les héros d'épopée vainquent ou, s'ils sont battus, gardent jusqu'au dernier souffle leur grandeur. Don Quichotte est vaincu. Et sans aucune grandeur. Car, d'emblée, tout est clair : la vie humaine en tant que telle est une défaite. La seule chose qui nous reste face à cette inéluctable défaite appelée la vie est d'essayer de la comprendre.

Le modernisme antimoderne
« Il faut être absolument moderne », a écrit Arthur Rimbaud. Quelque soixante ans plus tard, Gombrowicz n'était pas sûr qu'il le fallait vraiment. Dans *Ferdydurke* (édité en Pologne en 1938), la famille Lejeune est dominée par la fille, une « lycéenne moderne ». Elle raffole de téléphoner ; elle dédaigne les auteurs classiques ; en présence du monsieur qui est venu en visite, elle « se borne à le regarder et, se fourrant entre les dents un tournevis qu'elle tenait à la main droite, elle lui tend la main gauche avec une complète désinvolture ».

Sa maman aussi est moderne ; elle est membre « du comité pour la protection des nouveau-nés » ; elle milite contre la peine de mort et pour la liberté des mœurs ; « ostensiblement, avec une allure désinvolte, elle se dirige vers les cabinets » pour en sortir « plus fière qu'elle n'y était entrée » : la modernité, au fur et à mesure qu'elle vieillit, devient pour elle indispensable en tant que seul « substitut de la jeunesse ».

Papa aussi est moderne ; il ne pense rien mais fait tout pour plaire à sa fille.

Gombrowicz a saisi dans *Ferdydurke* le tournant fondamental qui



cord avec le statu quo fut la même chose qu'être d'accord avec l'histoire qui bouge ! Enfin, on a pu être à la fois progressiste et conformiste, bien-pensant et révolté !

Attaqué comme réactionnaire par Sartre et les siens, Camus a fait sa célèbre repartie sur ceux qui ont « placé leur fauteuil dans le sens de l'histoire ». Camus a vu juste, seulement il ne se rendait pas compte que ce précieux fauteuil était sur roues et que, depuis un certain temps déjà, tout le monde le poussait en avant, les lycéennes modernes, leurs mamans, leurs papas, de

cette chose inouïe : aujourd'hui, le seul modernisme digne de ce mot est le modernisme antimoderne.

La grande pléiade

(...) Quoique de portée limitée, la notion d'Europe centrale restera souvent utile, parfois indispensable. Par sa simple définition, elle a démasqué le mensonge de Yalta, qui avait voulu entériner en Europe la frontière entre l'Est et l'Ouest telle que l'avait créée non pas l'histoire de presque deux millénaires mais un momentané rapport de forces entre trois chefs d'Etat vers la fin d'une guerre. La notion d'Europe centrale m'est devenue chère pour d'autres raisons encore, plus personnelles et qui n'avaient rien à voir avec la politique.

C'était quand j'ai commencé à constater que les mots roman, art moderne, roman moderne signifiaient pour moi autre chose que pour mes amis de France. Ce n'était pas un désaccord, c'était, tout modestement, la constatation d'une différence entre les deux traditions qui nous avaient formés. Dans un court panorama historique, nos deux cultures ont surgi devant moi comme des antithèses quasi symétriques. En France, le classicisme, le rationalisme, le libertinage, la lucidité du grand roman au XIX^e siècle. En Europe centrale, le règne de l'art baroque particulièrement extatique puis, au XIX^e siècle, l'idylisme moralisateur du Biedermeier, de grands poètes romantiques et aucun grand roman. L'inégalable gloire de l'Europe centrale résidait dans sa musique qui, depuis Haydn jusqu'à Schoenberg, depuis Liszt jusqu'à Bartok, condensait, en elle seule, pendant presque deux siècles, l'essentiel de toute la musique européenne.

L'art moderne était la révolte esthétique contre le passé ; oui, c'est clair, sauf que les passés n'étaient pas pareils. Antirationaliste, anticlassiciste, antiréaliste, antinaturaliste, l'art moderne en France prolongeait la grande rébellion lyrique de Baudelaire et de Rimbaud. Plutôt indifférent à la musique, il a trouvé son expression privilégiée dans la peinture et, avant tout, dans la poésie, qui était son art élu. Le roman, par contre, était anathématisé (par les surréalistes notamment), jugé passé et dépassé, dépourvu de poésie, incapable de cette explosion d'imagination qui est la première exigence de l'art moderne. Franz Kafka, Robert Musil, Hermann Broch, Witold Gombrowicz... Je les ai toujours aimés, mais c'est après mon arrivée en France que leur importance m'est apparue dans une surprenante dimension. Etait-ce un groupe, une école, un mouvement ? Non ; c'étaient des solitaires. Étaient-ils au moins solidaires ? Même pas ; il n'y avait pas de vraie sympathie entre les deux Viennois, Broch et Musil ; Gombrowicz ne se réclamait ni de l'un ni de l'autre et s'intéressait peu à Kafka.

« J'oublie souvent mon parapluie, c'est pourquoi j'en ai deux. L'un est à la maison, l'autre je le garde à l'université. Bien sûr, je pourrais le prendre maintenant puisque, comme vous le dites très pertinemment, il pleut. Mais en ce cas, je finirais par avoir deux parapluies à la maison et aucun ici »

Einstein

s'est produit pendant le XX^e siècle : jusqu'alors, l'humanité se divisait en deux, ceux qui défendaient le statu quo et ceux qui voulaient le changer ; or l'accélération de l'histoire a eu ses conséquences : tandis que, jadis, l'homme vivait dans un même décor d'une même société apparemment immobile, le moment est venu où, soudain, il a commencé à sentir sous ses pieds l'histoire tel un tapis roulant : le statu quo était en mouvement ! D'emblée, être d'ac-

même que tous les combattants contre la peine de mort et tous les membres du Comité pour la protection des nouveau-nés et, bien sûr, tous les hommes politiques qui, tout en poussant le fauteuil, tournaient leurs visages riants vers le public qui courait après eux et riait aussi, sachant bien que seul celui qui se réjouit d'être moderne est authentiquement moderne.

C'est alors qu'une certaine partie des héritiers de Rimbaud a compris



Plusieurs fois, je les ai appelés « la grande pléiade de l'Europe centrale », et, en effet, tels les astres d'une pléiade, ils étaient chacun entourés du vide, loin les uns des autres. Il est d'autant plus remarquable que leur œuvre exprime une orientation esthétique commune qui, pour l'histoire du roman, représente un tournant de même portée que, pour la poésie et la peinture, les révolutions modernistes accomplies en même temps en France.

La frontière de l'in vraisemblable n'est plus surveillée

Deux grandes constellations jusqu'alors inconnues ont illuminé le ciel au-dessus du roman du XX^e siècle : celle du surréalisme et celle de l'existentialisme. Kafka est mort : trop tôt pour pouvoir connaître leurs auteurs et leurs programmes. Pourtant, et c'est remarquable, ses romans ont anticipé ces deux tendances esthétiques, et, ce qui est doublement remarquable, ils les ont montrées liées l'une à l'autre, unies en une seule perspective.

Quand Balzac ou Flaubert ou Proust veulent décrire le comportement d'un individu dans un milieu social concret, toute transgression de la vraisemblance devient déplacée et esthétiquement incohérente ; mais quand le romancier focalise son objectif sur une problématique existentielle, l'obligation de créer pour le lecteur le monde du vraisemblable ne s'impose plus comme règle et nécessité. L'auteur peut se permettre d'être beaucoup plus négligent envers cet appareil d'informations, de descriptions, de motivations qui doivent donner à ce qu'il raconte l'apparence de la réalité. Et, dans des cas limites, il peut trouver même avantageux de situer ses personnages dans un monde franchement invraisemblable.

Après que Kafka l'eut franchie, la frontière de l'in vraisemblable est restée sans police, sans douane, ouverte à jamais. Ce fut un grand moment dans l'histoire du roman, et, pour ne pas mal comprendre son sens, je préviens que les romantiques allemands du XIX^e siècle n'étaient pas ses prophètes. Leur imagination fantastique avait un autre sens ; détournée de la vie réelle, elle était à la recherche d'une autre vie ; elle n'avait pas grand-chose à voir avec l'art du roman. Kafka n'était pas romantique. Ni Novalis, ni Tieck, ni Arnim, ni E.T.A. Hoffman n'étaient ses amours. C'est Breton qui les aimait, pas lui. Jeune homme, avec son ami Brod, Kafka a lu Flaubert, passionnément, en français. Il l'a étudié. C'est Flaubert, le grand observateur, qui était son maître.

Plus on observe attentivement, obstinément, une réalité, plus on comprend qu'elle ne répond pas à l'idée que les gens se font d'elle ; sous le long regard de Kafka, elle se révèle de plus en plus déraisonnable, donc irraisonnable, donc invraisemblable. C'est ce regard averse posé longuement sur le monde réel qui a conduit Kafka, et d'autres grands romanciers après lui, par-delà la frontière du vraisemblable.

Einstein et Karl Rossmann

Blagues, anecdotes, histoire drôles, je ne sais pas quel mot choisir pour ce genre de récit comique extrêmement court dont, jadis, j'ai bénéficié grandement, car Prague était la métropole des blagues. Blagues politiques. Blagues juives. Blagues sur les paysans. Et sur les médecins. Et un curieux genre de blagues sur les professeurs toujours hurluberlus et toujours munis, je ne sais pourquoi, d'un parapluie.

Einstein vient de finir son cours à l'université de Prague (oui, il y a enseigné quelque temps) et se prépare à sortir. « Monsieur le professeur, prenez votre parapluie, il pleut ! » Einstein contemple pensivement son parapluie dans un coin de la salle et répond à l'étudiant : « Vous savez, mon cher ami, j'oublie souvent mon parapluie, c'est pourquoi j'en ai deux. L'un est à la maison, l'autre je le garde à l'université. Bien sûr, je pourrais le prendre maintenant, puisque, comme vous le dites très pertinemment, il pleut. Mais en ce cas je finirais par avoir deux parapluies à la maison et aucun ici. » Après ces mots, il sort sous la pluie.

L'Amérique de Kafka s'ouvre par le même motif d'un parapluie encombrant, embarrassant, sans cesse perdu ; Karl Rossmann, chargé d'une lourde malle, au milieu d'une bousculade, est en train de sortir du paquebot dans le port de New York ; soudain il se souvient de son parapluie qu'il a oublié au fond du bateau. Il confie sa malle au jeune homme dont il a fait la connaissance pendant le voyage



SOPHIE BASSOUL/SYGMA

et, puisque le passage à l'arrière est bouché par la foule, descend un escalier qui lui est inconnu et s'égaré dans des couloirs ; enfin il voit une porte de cabine ouverte et là-dedans un homme, un soutier. Il s'adresse à lui, qui, loquace, se plaint de ses supérieurs. Comme la conversation dure un certain temps, le soutier invite Karl à se percher, pour plus de commodité, sur son lit.

L'impossibilité psychologique de cette situation crève les yeux. En effet, ce qu'on nous raconte, ce n'est pas vrai ! C'est une blague à la fin de laquelle, bien sûr, Karl restera et sans la malle, et sans le parapluie ! Oui, c'est une blague ; seulement Kafka ne la raconte pas comme on raconte les blagues ; il l'expose longuement, en détails, expliquant chaque geste afin qu'il paraisse psychologiquement crédible ; Karl grimpe sur le lit et, embarrassé, rit de sa maladresse ; après avoir longtemps bavardé, il se dit soudain avec une curieuse lucidité qu'il aurait mieux fait « d'aller chercher sa malle que de rester là à donner des conseils... ». Kafka voile l'in vraisemblable par l'apparence du vraisemblable, ce qui donne à ce roman (et à tous ses romans) un inimitable charme magique.

Un autre continent

C'était trois mois après que l'armée russe eut occupé la Tchécoslovaquie ; la Russie n'était pas encore capable de dominer la société tchèque, qui vivait dans l'angoisse mais (pour quelques mois encore) avec les libertés conquises pendant le grand Printemps ; l'Union des écrivains, accusée d'être le foyer de la contre-révolution, gardait toujours sa maison d'édition, ses revues, accueillait ses invités. C'est alors qu'à son invitation sont venus à Prague trois romanciers latino-américains, Julio Cortazar, Gabriel Garcia Marquez et Carlos Fuentes. Ils sont venus discrètement, en tant qu'écrivains. Pour voir. Pour comprendre. Pour encourager leurs collègues tchèques. J'ai passé avec eux une semaine inoubliable. Nous sommes devenus amis. Et c'est juste après leur départ que j'ai pu lire sur épreuves la traduction tchèque de *Cent ans de solitude*.

J'ai pensé à l'anathème que le surréalisme avait jeté sur l'art du roman, qu'il avait stigmatisé comme antipoeétique, fermé à tout ce qui est imagination libre. Or, le roman de Garcia Marquez n'était qu'imagination libre. L'une des plus grandes œuvres de poésie que je connaisse. Chaque phrase étincelle de fantaisie, chaque phrase est surprise, émerveillement. Telle serait d'ailleurs toute l'œuvre de Marquez : une réponse cinglante au *Manifeste du surréalisme* et à son mépris du roman (et en même temps un grand hommage au surréalisme, à son inspiration, à son souffle qui a traversé le siècle.)

Voici aussi la preuve que la poésie et le lyrisme ne sont pas deux notions sœurs, mais des notions qu'il faut bien tenir à distance l'une de l'autre. Car la poésie de Garcia Marquez n'a rien à voir avec le lyrisme ; l'auteur ne se confesse pas, n'ouvre pas son âme, il n'est enivré que par le monde objectif, qu'il hisse dans une sphère où tout est à la fois réel et invraisemblable.

Pont argenté

Quelques années après la rencontre pragoise, j'ai déménagé en France, où, le hasard l'a voulu ainsi, Carlos Fuentes était ambassadeur du Mexique. J'habitais alors à Rennes, et, pendant mes courts séjours à Paris, je logeais chez lui, dans une mansarde de son ambassade, et prenais avec lui des petits déjeuners qui se prolongeaient dans des discussions sans fin. D'emblée, j'ai vu mon Europe centrale dans le voisinage inattendu de l'Amérique latine : deux lisières de l'Occident situées aux extrémités opposées ; deux terres négligées, méprisées, abandonnées, deux terres parias ; et les deux parties du monde les plus profondément marquées par l'expérience traumatisante

de la vie sociale, à une nouvelle vision synthétique de l'existence qui ne peut provenir que de « cette activité de l'esprit qui n'a jamais dissocié l'indissociable : le roman ».

Un demi-siècle avant lui, de l'autre côté du monde (une nouvelle fois j'ai vu vibrer au-dessus de ma tête le pont argenté), le Broch des *Somnambules*, le Musil de *L'Homme sans qualités* ont pensé la même chose. A l'époque où les surréalistes élevaient la poésie au rang de premier des arts, ils accordèrent cette place suprême au roman.

Geysier du mal

Le surpeuplement distingue notre monde de celui de nos parents ; toutes les statistiques le confirment, mais on fait semblant de n'y voir qu'une affaire de chiffres qui ne change rien à l'essence de la vie humaine. On ne veut pas admettre que l'homme perpétuellement entouré d'une foule ne ressemble plus à Don Quichotte, ni à Fabrice del Dongo, ni aux personnages de Proust. Ni à mes parents qui, jadis, pouvaient encore flâner sur le trottoir, la main dans la main. Aujourd'hui, vous descen-

hypertrophiée n'est pas un artifice, elle reflète le caractère changé de la vie. A la folie du surpeuplement, l'auteur ajoute l'ivresse de sa propre imagination, qui est ivre de la réalité même, qui est sa floraison, son exaltation, son chant.

Dans la foule de Rushdie chacun sauvegarde sa liberté, et même les flics n'obéissent pas à leurs commandants mais à l'argent des mafiosi qui les manipulent avec une irresponsabilité enjouée. Et voilà le scandale : les personnages de Rushdie sont originaux, charmants, avec une vie riche, irradiant une extraordinaire beauté épique – si bien qu'on ne se rend pas compte que cet éblouissant geysier épique est le geysier du mal.

Aurora, la mère du protagoniste, est le personnage le plus fort du livre, avec une vie intérieure unique et un grand talent d'artiste ; pourtant, elle entre dans l'histoire du roman par la porte du crime : fille de quatorze ans, elle se glisse dans une chapelle où elle voit sa grand-mère ; celle-ci prie, agenouillée devant l'autel, et, soudain, s'écroule, frappée d'une attaque ; Aurora devrait appeler du secours, mais puisqu'elle déteste sa grand-mère, elle s'approche, la regarde et ne bouge pas ; la vieille ne peut plus parler, d'un regard maudissant elle fixe seulement sa petite-fille, sa terrible immobilité qui est en train de la tuer. Une magnifique scène, si magistralement racontée que le mal apparaît tel qu'on peut rarement le voir : dans toute sa beauté.

Il faut admettre l'inacceptable : ces fleurs du mal sont les fleurs de la liberté. Quand le Maire Zogdiby, vers la fin du roman, s'envole pour l'Espagne, la marmite du monde surpeuplé éclate ; dans les fumées et les flammes, Bombay au-dessous de lui commence à vivre son apocalypse ; et ce ne sont pas des fanatismes qui s'affrontent ; ni la lourde ombre du goulag qui s'abat sur la ville ; c'est la joyeuse liberté de créer des richesses et de les détruire, la liberté d'organiser des bandes de tueurs et de massacrer les ennemis, la liberté de faire exploser les maisons et d'anéantir des villes, c'est la liberté avec des milliers de mains sanglantes qui est en train de mettre le feu au monde.

Tout cela n'est pas une prophétie ; les romanciers ne sont pas prophètes ; l'apocalypse du *Dernier Soupir du Maire*, c'est notre présent, l'une de ses possibilités (lui nous guette de son abri, qui nous observe, qui est là.

La honte de se répéter

Pendant l'un de mes premiers séjours passés en Bohême décomposée, un ami qui a vécu tout le temps là-bas me dit : c'est d'un Balzac que nous aurions besoin. Car ce que tu vois ici, c'est la fondation d'une société capitaliste avec tout ce qu'elle comporte de vulgaire, cruel, stupide, avec des parvenus, des escrocs, des flibustiers, avec la

24 janvier 1984.

vulgarité grotesque des nouveaux riches. La cruauté de l'argent a remplacé la cruauté de la politique. La bêtise commerciale a remplacé la bêtise idéologique. Mais ce qui rend pittoresque cette nouvelle expérience, c'est qu'elle garde l'ancienne toute fraîche dans sa mémoire, que les deux expériences se sont pour ainsi dire télescopées, et que l'Histoire, comme à l'époque de Balzac, démontre sa capacité à mettre en scène d'incroyables imbroglios. Et il me raconte l'histoire d'un vieil homme, ancien haut fonctionnaire du parti qui, il y a vingt-cinq ans, a favorisé le mariage de sa fille avec le fils d'une grande famille bourgeoise expropriée auquel il a tout de suite procuré (en cadeau de mariage) une belle carrière ; aujourd'hui, l'apparatchik est en train de clore sa vie dans la solitude ; la famille de son beau-fils a récupéré ses biens jadis nationalisés, et la fille a honte de son père communiste, qu'elle n'ose voir qu'en secret. Mon ami rit : « Tu te rends compte ? C'est mot à mot l'histoire du père Goriot ! » L'homme puissant à l'époque de la Terreur avait réussi à marier ses deux filles avec des « ennemis de classe » qui, plus tard, à l'époque de la Restauration, ne voulaient plus le connaître, si bien que le pauvre papa ne pouvait jamais les rencontrer en public.

Nous avons longuement ri. Je m'arrête aujourd'hui sur ce rire : en fait, pourquoi avons-nous ri ?

Un événement historique, disait Marx, se répète toujours en tant que farce. Mais le vieil apparatchik n'était pas farciq. Il n'imitait personne. Il ne se répétait pas. C'est l'Histoire qui s'est répétée. Et pour se répéter, il faut être sans intelligence, sans pudeur, sans aucun goût. C'est le mauvais goût de l'Histoire qui nous a fait rire.

Pour revenir à l'exhortation de mon ami de Prague : l'époque qu'il est en train de vivre en Bohême a-t-elle besoin de son Balzac ? Peut-être. Peut-être, pour les Tchèques, serait-il utile, éclairant, intéressant de lire des romans sur la recapitalisation de leur pays, un cycle romanesque large et riche, avec beaucoup de personnages, beaucoup de descriptions, écrit à la manière de Balzac. Mais aucun romancier digne de ce nom n'écrira un tel roman. Il serait ridicule d'écrire une autre *Comédie humaine*. Car si l'Histoire (celle de l'humanité) peut avoir le mauvais goût de se répéter, l'histoire d'un art ne supporte pas les répétitions. L'art n'est pas là pour enregistrer, tel un grand miroir patient, les infinies répétitions de l'Histoire. L'art n'est pas un orphéon qui accompagne la marche de l'Histoire. Il est là pour créer sa propre histoire. Ce qui restera un jour de l'Europe, ce n'est pas son histoire répétitive, qui, en elle-même, ne représente aucune valeur. La seule chose qui risque d'en rester, c'est l'histoire de ses arts.

Milan Kundera

Justice : pour éviter l'impasse

L'ARGEMENT fondée sur une hostilité des parlementaires à l'égard des juges, la loi du 15 mai 2000 sur la présomption d'innocence a été combattue sans succès en amont par le principal syndicat de magistrats. Mais comme le texte, plus large que prévu, n'a pas été précédé d'un plan d'organisation matérielle et financière suffisant, c'est en aval sur le chapitre de son application que l'hostilité d'une partie de la magistrature s'est manifestée, travestie mais légitimée largement sous le prétexte réel du « *manque de moyens* ». Qu'un millier de magistrats descendent dans la rue et bombardent symboliquement le ministère, place Vendôme, avec de vieux codes exprimant la fureur de nombre de juges français qui ne supportent plus d'imaginer que le politique les tienne soit pour des serveurs, soit pour des dangers publics, soit pour les deux à la fois.

Dans le même temps, les avocats, qui souffrent d'assumer la charge du traitement de 720 000 dossiers par an sans être payés correctement, ne serait-ce que de leurs frais, sont aussi descendus dans la rue.

A l'approche de l'élection présidentielle, ouvrant son portefeuille, le gouvernement a promis de créer 1 200 postes de magistrats dans les quatre ans à venir et a immédiatement doublé certaines indemnités pour les avocats. Tout en s'inquiétant du triplement prévisible du budget de la défense des plus démunis si l'on suit le rapport Bouchet sur l'aide judiciaire.

Passés à la caisse sans conditions, ou se préparant à le faire, le gouvernement et la garde des sceaux ont pensé qu'il serait quand même souhaitable de voir si ces moyens nouveaux ne viennent pas nourrir une machine obsolète. D'où ces « Entretiens de Vendôme » convoqués par la garde des sceaux pour consulter tous les professionnels. Il eût évidemment mieux valu prendre le problème à l'endroit plutôt qu'à l'envers. Mais nécessité fait loi.

Il semble malheureusement que les discussions aient été difficiles, la réduction du temps de travail et l'application des 35 heures ayant énormément occupé les efforts des organisations syndicales de magistrats.

Le rapport Bouchet tente de manière acrobatique d'insérer et de traiter dans le marché des activités d'aide judiciaire qui normalement n'y entrent pas. Satisfaction

sera donc donnée aux avocats les plus chargés en la matière.

Mais comment payer correctement, dans un cadre libéral, des avocats qui défendent des justiciables avec l'argent public sans jeter l'argent par les fenêtres ? L'idée de traiter le sujet par des méthodes nouvelles n'a pas un instant prospéré. Ainsi, l'hypothèse d'une professionnalisation des avocats, qui, après concours, se consacraient à l'aide judiciaire pendant cinq ans à plein temps, payés comme des magistrats, encadrés par des professionnels plus ancrés et travaillant de façon rationnelle dans des cabinets collectifs modernes restera dans les placards. Le rapport Bouchet y consacre quinze lignes. Pour des cabinets d'avocats vivant de l'argent public (tout en prétendant accomplir une activi-

re la justice effective doit-elle être rendue à ce premier niveau avec un contrôle immédiat des bavures par la juridiction supérieure ? Ce chantier ouvert voici quatre ans par le rapport Coulon et vite refermé par la chancellerie sera-t-il rouvert ?

Quelle mission pour le juge pénal ? Attend-on de lui qu'il exécute uniquement une activité de répression brutale contre les « *dangereux* » de la société, c'est-à-dire essentiellement les pauvres ? Ou s'agit-il, dans le plus grand nombre possible de cas, de ravaler les béances éducatives de jeunes de plus en plus nombreux. Qu'attend-on de la peine ? Et donc du juge pénal ?

Et qui seront donc les juges de demain ? Devront-ils continuer à être fabriqués en série à l'École de la magistrature ? Ou faudrait-il que,

Le corporatisme féroce du monde judiciaire conduit les uns et les autres à s'interroger davantage sur les moyens de leur confort que sur la demande extérieure, celle du justiciable

libérale), l'aide judiciaire demeurera donc une prothèse, ou une charge selon le niveau des subsides.

Le sort de l'institution judiciaire ? Son approche actuelle par la réduction du temps de travail est un peu courte. Faute d'idées, on se rabat sur des revendications catégorielles classiques. Combien de temps faudra-t-il répéter que rien de neuf ne se fera sans découpage de la réforme à venir en trois sujets logiques : qu'est-ce qu'on juge ? avec qui ? comment ?

La mission du juge est évidemment capitale. Par exemple, on a enfin commencé à se dire que le rôle d'une cour de cassation n'est pas de rendre 22 000 décisions par an. Aucune cour dite suprême au monde n'y résisterait. C'est bien parce que ce constat a été tiré qu'une réforme vient de voir le jour, consistant à établir un filtre permettant de diviser par trois – ce qui reste énorme – la production des arrêts.

Le même type de raisonnement doit se mesurer à chaque niveau de l'appareil judiciaire. Quelle mission pour le juge de première instance et pour celui des cours d'appel ? Le tribunal a-t-il pour mission d'être un banc d'essai pour le justiciable avant d'aller en appel, ou au contrai-

pour au moins la moitié d'entre eux, ils jaillissent au milieu de leur vie pour apporter leur expérience et leur culture à un corps aujourd'hui issu à 90 % d'un cursus scolaire ?

Enfin, comment juger demain ? Au civil, notre procédure purement écrite doublée de plaidoiries la plupart du temps inutiles va-t-elle continuer à souvent tourner à vide ? Ou faut-il au contraire aménager dans certains cas une oralité des débats tout en transformant dans d'autres cas la plaidoirie classique en débats questions-réponses avec les magistrats ?

Au pénal, faudra-t-il louer une prochaine fois Notre-Dame ou Bercy pour faire des procès de masse comme on en a vu avec l'affaire Chalabi ou avec l'affaire du Sentier ? Ou tout à coup ne deviendra-t-il pas lumineux de considérer qu'il faut traiter différemment ceux qui plaident coupables et ceux qui plaident non coupables afin de réserver à ces derniers l'apparat, le temps, la forme et tous les détails d'un débat public approfondi, tandis que les autres prendraient le circuit court avec une peine négociée sous le contrôle du juge ?

Après avoir tourné autour du pot

depuis cinquante ans, et compliqué à l'extrême la procédure d'instruction, ne vaudrait-il pas mieux appliquer les conclusions du rapport Delmas-Marty déjà vieux de dix ans, supprimer les juges d'instruction, confier les investigations au parquet et lui donner enfin un véritable statut de partie au procès ?

Faudra-t-il attendre une décision de la Cour de Strasbourg pour que l'audience publique pénale cesse d'être celle d'un juge du siège qui accuse devant un procureur taisant au lieu de voir le procureur accuser, l'avocat défendre et le juge écouter, ce qui serait quand même plus logique ? Enfin, est-il bien raisonnable que la France soit le seul pays au monde avec l'Italie qui mêle le corps des juges et des procureurs, entretenant par là une confusion tragique dans le public entre l'accusation et la justice ?

Ces questions ne sont pas financières mais institutionnelles. Il s'agit bien de dessiner d'abord ce que l'on veut pour le financer ensuite. Et non pas l'inverse. Or nous sommes dans la situation des conducteurs de vieilles machines à vapeur qui réclameraient « *plus de charbon et de soutiers* », sans penser à un autre moyen de transport.

Les « Entretiens de Vendôme » éviteront-ils ce genre d'impasse ? La triste expérience démontre que le corporatisme féroce du monde judiciaire conduit bien classiquement les uns et les autres à s'interroger davantage sur les moyens de leur confort que sur la demande extérieure, celle du justiciable. Et le risque est de repousser les réformes de fond jusqu'au jour où le justiciable rejettera le système judiciaire au moment où il en aura le plus besoin. Il faudra bien alors réformer à chaud.

A défaut, nous continuerons à fonctionner dans une médiocrité morose, entretenant un mauvais climat dans des structures inadaptables, détériorant le lien social.

Le pouvoir politique a du mal, la comme ailleurs, à se déterminer sur ce qu'il est nécessaire de faire puisque, de toute manière, il se dit qu'il n'aurait aucune chance de le rendre possible.

Géraud de Geouffre de La Pradelle, Henri Leclerc, Daniel Soulez Larivière, Michel Troper, sont membres de la Société des juristes français.

En attendant Karadzic, Mladic et les autres...

par Emmanuel Wallon

SLOBODAN MILOSEVIC devant le Tribunal pénal international pour les crimes commis en ex-Yougoslavie (TPIY) : ce transfert ne met pas un terme à la lutte contre l'impunité commencée voici quelques années, sur fond de massacres, viols, tortures, pillages et destructions. Il en marque pourtant un progrès décisif, que devront méditer les bons esprits qui doutaient de l'utilité d'une telle juridiction.

Il faudra encore faire pression pour que les exécuteurs de la politique de « *purification ethnique* » élaborée à Belgrade, tout particulièrement Radovan Karadzic et Ratko Mladic, soient arrêtés et déferés à leur tour.

La France, dont les autorités se félicitent de cette étape bien qu'elles n'aient pas fait grand-chose pour y parvenir, peut apporter une contribution beaucoup plus résolue à la poursuite des chefs meurtriers et de leurs auxiliaires, dont certains parodent encore dans les zones surveillées par ses contingents. Il convient qu'elle fasse preuve de son sens de la justice en levant les équivoques dont s'est contentée, durant ses auditions, la mission d'information parlementaire chargée d'examiner les responsabilités nationales et internationales dans la tragédie de Srebrenica.

Cette première – depuis les procès de Nuremberg – que constitue la comparution d'un chef d'Etat inculpé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité doit encore induire les instances européennes à davantage de décence et de fermeté dans leurs rapports avec les régimes qui, comme celui de Vladimir Poutine en Tchétchénie, emploient des méthodes barbares contre des populations civiles.

En attendant que la raison d'Etat se réconcilie avec l'éthique démocratique, il est permis d'avoir une pensée pour Mirjana Dizdarevic. L'inspiratrice de l'Association Sarajevo n'est plus là pour voir la déconfiture du principal responsable de la dévastation de son pays. Beaucoup de citoyens de l'ancienne Yougoslavie qui, comme elle, ont dénoncé, avant les premiers assauts contre Vukovar, Osijek, Prijedor ou Foca, la folie du projet de « Grande Serbie », portent dans leur cœur, et bien souvent dans leur chair, la trace des épreuves dont doit répondre l'ex-élu de Belgrade.

On ne saurait oublier ces dizaines de milliers de morts, égorgés par les milices d'Arkan ou de Seselj, criblés de balles dans les rues de Mostar, fauchés par des éclats de mines ou de mortiers dans les collines autour de Gorazde ou de Zepa, abattus sur les routes du Kosovo. Il faut encore songer aux disparus des prisons de Pristina qui ne reparaitront jamais, mais dont l'absence accuse le président déchu.

AU COURRIER DU « MONDE »

VILLEURBANNE, 1944

Sur la base d'informations erronées, *Le Monde* a publié, le 24 avril, une notice nécrologique de Max Bernstein le présentant comme « *un des membres importants du bataillon Carmagnole-Liberté* » (Francs-tireurs et partisans de la Main-d'œuvre immigrée de Lyon et Grenoble), mais aussi comme « *le libérateur de Villeurbanne en 1944* ». Cela a immédiatement provoqué la réaction des survivants des unités FTP-MOI de la région concernée ainsi que des historiens qui ont travaillé sur le sujet.

Pour avoir étudié longuement les unités FTP-MOI de la région Rhône-Alpes ainsi que l'insurrection de Villeurbanne, je puis affirmer qu'à aucun moment, ni dans les très nombreux documents et témoignages écrits que j'ai consultés ni dans les dizaines de témoignages oraux que j'ai recueillis, je n'ai trouvé mention du nom de Max Bernstein, pas plus que de son pseudonyme de « *gros Max* ». Max Bernstein a peut-être, comme des centaines, voire des milliers de Villeurbanais, participé à l'insurrection de

Il importe surtout de dédier l'événement aux vivants. D'abord aux victimes. Des familles échappées de l'enfer de Srebrenica, qui languissent autour de Tuzla, aux innombrables réfugiés qui crouissent dans des camps en Croatie, en Macédoine ou au Monténégro, sans oublier les mutilés et les exilés, elles attendent un minimum de réconfort à défaut de réparation. Ensuite aux partisans du renouveau : pour le général Jovan Divjak, défenseur de Sarajevo, ou le professeur Nicola Kovac qui, depuis son ambassade parisienne, avait accompagné toutes les tentatives d'alerter les gouvernements occidentaux, l'extradition de Milosevic représente l'encouragement dont ils avaient le plus urgent besoin.

De grandes difficultés se dressent devant leurs amis de Sarajevo, mais aussi de Belgrade, de Zagreb et de Skopje, qui tentent d'arracher les républiques des

On ne saurait oublier ces dizaines de milliers de morts, égorgés par les milices d'Arkan ou de Seselj

Balkans à l'emprise des nationaux-populistes de toutes obédiences. Les Croates ne sont pas près de rejoindre les Slovènes dans le groupe des favoris pour l'intégration européenne. Les Bosniaques se dépêchent dans une Constitution impraticable qui fait la part belle aux adversaires de la paix, en leur laissant le contrôle de près des deux tiers du territoire.

Les Kosovars ignorent l'avenir politique que les organisations internationales réservent à leur province autonome. Les démocrates macédoniens sont pris entre le feu de l'UCK et le fiel des mouvements slavophiles. Les Monténégrins sont profondément divisés sur la perspective de l'indépendance. Et une grande proportion de Serbes, oubliant qu'ils ont eux-mêmes porté et si longtemps maintenu des assassins au pouvoir, rechignent à l'examen de conscience qui permettrait de réviser le dogme chauvin.

Enfin, malheureusement, dans cette partie de l'Europe qui regarde l'Adriatique, d'autres errements ont encore cours, dont il convient de préserver des populations trop éprouvées.

Emmanuel Wallon est maître de conférences en science politique à l'université Paris-X-Nanterre.

Villeurbanne, mais il n'a, à ma connaissance, jamais été immatriculé dans les rangs des FTP-MOI du Rhône (Carmagnole), ni dans ceux de l'Isère (Liberté).

Plus grave encore, il n'a jamais été le dirigeant militaire de l'insurrection de Villeurbanne ni même participé au conseil militaire mis en place dans la soirée du 24 août 1944 pour structurer l'insurrection. Ce conseil militaire avait à sa tête Georges Filip, dit commandant Lefort, responsable interrégional des FTP-MOI pour le Rhône et l'Isère. Il était secondé par le capitaine Lamiral, Henri Krischer, responsable militaire des FTP-MOI de Lyon-ville, aujourd'hui décédé. Le premier était né à Oradea en Transylvanie (région autrefois hongroise, aujourd'hui roumaine), le second en Allemagne, de parents juifs polonais.

L'insurrection de Villeurbanne n'a pas été victorieuse, mais elle a été, hormis celle de la capitale et certes avec une importance beaucoup moindre, la seule véritable insurrection populaire mobilisant de façon aussi massive la population d'une grande ville.

Claude Collin, Grenoble.

Tchad, les dangers d'une dérive

par Guy Labertit

TROP vite, les récentes visites à Paris de Laurent Gbagbo et d'Abdoulaye Wade, présidents de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, pays symboles d'alternance politique en Afrique, ont effacé des mémoires encore vives la situation pré-occupante qui prévaut au Tchad.

Le Conseil constitutionnel de ce pays a confirmé, le 15 juin, la victoire, dès le premier tour, du président sortant, Idriss Déby, avec plus de 63 % des suffrages, à l'issue d'un scrutin vivement contesté, organisé le 20 mai.

Plus que celle de 1996, cette élection a été entachée de fraudes massives, particulièrement dans le centre et le nord du pays, tous les votes à l'étranger ayant du reste été annulés. Le plus souvent, les délégués des partis ont été chassés des bureaux de vote et n'ont pas eu copie des résultats de leur bureau, comme le prévoit la loi électorale. Les innombrables violations, moins systématiques au sud du pays, des textes que se sont donnés les Tchadiens, les manipulations autour du vote des nomades, l'organisation de votes multiples de citoyens achetés par le pouvoir, laissent à penser qu'un second tour aurait été inévitable si la sincérité du scrutin avait été respectée. Il est vrai que l'union scellée par les six candidats opposés à Idriss Déby, arrêtés à deux reprises après les résultats, rendait cette perspective redoutable pour ce chef d'Etat arrivé au pouvoir par la force, en décembre 1990, avec l'aide des services français.

C'est sans doute au regard de ce passé et au nom de la volonté, vigoureusement affirmée par le gouvernement de Lionel Jospin, de réformer la politique de la France en Afrique, qu'il convient de ne pas être indifférent à ce qui se passe à N'Djamena. Les autorités tchadiennes crieront bien sûr à l'ingérence,

comme elles l'ont déjà fait à l'encontre du Parti socialiste français, oubliant vite l'insistance avec laquelle elles demandaient, il y a peu, à Paris, de les aider à organiser le scrutin. C'est précisément parce que Paris l'a fait qu'il faut tirer toutes les leçons de cette sorte d'abus de confiance commis par les autorités du Tchad. Il a conduit des opposants tchadiens à manifester contre le coup de force électoral devant l'ambassade de France, dont la neutralité a pourtant été exemplaire dans cette période délicate.

Le temps est bien fini où les régimes d'Afrique se faisaient et se défaisaient non loin des berges de la Seine. C'est aux citoyens des pays concernés qu'il revient, en premier lieu, de conduire leur action pour des alternances démocratiques. On l'a vu au Sénégal, au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire. La communauté internationale, l'Union européenne, la France, qui affirment dans les déclarations officielles, les traités et conventions, agir en ce sens, se doivent de tout mettre en œuvre pour accompagner ces engagements en faveur d'un meilleur respect des règles de la démocratie.

Le rapport, nuancé mais favorable, des observateurs de la francophonie, sur l'équité du scrutin présidentiel au Tchad, contradictoire avec celui des observateurs nationaux tchadiens, est choquant. Les envolées lyriques sur le projet politique de la francophonie au service de la démocratie, qui ont été l'exercice obligé des derniers sommets, n'en semblent que plus vaines et hypocrites. Il est à espérer qu'après le sommet de Beyrouth, en octobre, les futurs responsables de la francophonie auront plus à cœur de mettre en conformité pratiques et discours.

Paris entretient toujours au Tchad le coûteux dispositif militaire Epervier, mis en place à titre provi-

soire... en février 1986 pour aider les autorités tchadiennes à préserver la souveraineté de leur Etat. Rien ne justifie aujourd'hui, sur les plans politique et militaire, pareil déploiement. La Libye a renoncé, depuis février 1994, à ses prétentions territoriales au Tchad et la restructuration, par la mission Epervier, d'une armée tchadienne, toujours plus clanique que nationale, est restée une dispendieuse version moderne du mythe de Sisyphe. Les bienfaits de l'antenne chirurgicale et les retombées économiques locales de la présence militaire française justifient-ils sérieusement son maintien en période de rigueur budgétaire ? De toute évidence, la réponse est non. Même si la perte est sensible au regard d'intérêts corporatistes de militaires français qui méritent d'être examinés d'une autre façon.

Paris entretient toujours au Tchad le coûteux dispositif militaire Epervier, mis en place à titre provisoire... en février 1986. Rien ne justifie aujourd'hui, sur les plans politique et militaire, pareil déploiement

Favorables à ce maintien, les autorités tchadiennes, en organisant les fraudes électorales à grande échelle, donnent du crédit à ceux qui poursuivent la lutte armée, comme c'est hélas encore le cas dans ce pays, et les confortent dans leur stratégie désespérée. Depuis les années 1960, alors que le Tchad était déchiré par la guerre civile, la France, par une forte intervention militaire, soutenait incontestablement l'arbitraire du pouvoir d'Etat tchadien. Aujourd'hui, alors que perdue une opposition armée au Tchad, le gouvernement de la France, qui a redéfi-

ni, dans le cadre d'une réforme globale de l'armée française, le sens des missions de ses éléments sur le continent africain, risque de brouiller l'image de sa politique en n'élaborant pas un plan de retrait du dispositif Epervier.

Cette perspective lèverait bien des soupçons, notamment parmi nos partenaires européens, sur la sincérité de notre engagement nouveau en Afrique, à la fois plus soucieux d'avancées démocratiques et plus ouvert à une démarche multilatérale. Elle faciliterait la mise en œuvre effective de cette approche commune, en particulier avec la Grande-Bretagne et, au-delà, les Etats-Unis, des problèmes de sécurité sur le continent africain, visant à appuyer les armées africaines dans leur action de maintien de la paix et non à se substituer à elles.

Paris entretient toujours au Tchad le coûteux dispositif militaire Epervier, mis en place à titre provisoire... en février 1986. Rien ne justifie aujourd'hui, sur les plans politique et militaire, pareil déploiement

Plus que jamais, l'appui au développement du pays enclavé qu'est le Tchad passe par une coopération civile bien ciblée, prenant pleinement en compte les acteurs non gouvernementaux. Elle est ardemment souhaitée par les Tchadiens. Libérée de rapports humains et de rapports d'Etat ambivalents, cette coopération n'en serait que plus efficace.

Guy Labertit est délégué national à l'Afrique et à la coopération internationale du Parti socialiste.

Internet, sujet de droit français ?

INTERNET n'aura pas échappé à la volonté de la France de faire entendre sa différence. Après plus d'un an de gestation, le gouvernement a présenté son projet de loi sur la société de l'information, également baptisée loi Internet. Un texte aux vastes contours, englobant des sujets aussi variés que la publicité en ligne, la responsabilité des intermédiaires techniques tels qu'hébergeurs de sites et fournisseurs d'accès au Web, ou la lutte contre la cybercriminalité. Autant de domaines pour lesquels il convient, selon Paris, d'adapter le droit français en vigueur.

Il n'est pas question de créer « un droit spécifique au Net », argumente Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie, qui a coordonné la préparation du projet de loi, approuvé par le conseil des ministres du 13 juin. « Un corpus Internet, par définition, serait évanescence avec l'évolution même des techniques et de leur utilisation », a-t-il insisté. Une préoccupation louable lorsque l'on sait que le projet de loi ne sera pas adopté avant la fin de 2002, voire l'année suivante... Députés et sénateurs auront un agenda trop chargé, à la rentrée parlementaire, pour se pencher sur un dossier souvent fort technique. M. Pierret table sur un vote en première lecture à l'Assemblée nationale avant les échéances électorales du printemps 2002. Cela permettrait au texte de ne pas disparaître de l'ordre du jour de la législature suivante, y compris en cas de changement de majorité parlementaire.

Plusieurs voix se sont élevées pour critiquer la méthode du gouvernement. A droite, on aurait préféré que « des solutions législatives aient été apportées au cas par cas », dès qu'une solution à un problème paraît « mûre », comme l'explique Patrice Martin-Lalande (RPR),

coprésident d'un groupe parlementaire d'études sur les technologies de l'information. Mais on admet qu'« il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble » dans ce domaine aux nombreuses ramifications, ajoute le député. D'autres, partisans d'une liberté totale sur Internet, contestent l'approche « réglementaire » du gouvernement. « Ce projet de loi est un fourre-tout qui symbolise bien cette spécificité très française consistant à vouloir juguler, contenir de nouveaux phénomènes dans tous ses aspects », commente Alexandre Lévy, chargé du dossier à l'association Reporters sans frontières (RSF). Ecartant ces critiques, M. Pierret se félicite qu'« à travers ce projet de loi la France - d'ailleurs, elle s'en enorgueillit - soit le premier pays européen à avoir un texte de cohérence d'ensemble, qui témoigne plus d'une démarche politique que d'une volonté de créer une mosaïque technique ».

UN SOCLE COMMUN DANS L'UE

Du nord au sud de l'Europe, les autorités nationales affirment vouloir donner aux citoyens une plus grande « confiance » envers un outil, un média qui continue à susciter craintes et incompréhension. Ce souci commence à se retrouver transcrit dans des textes internationaux qui, souvent, donnent le « la » en la matière. Le comité des ministres du Conseil de l'Europe - qui regroupe 43 Etats - devrait adopter, d'ici à la fin 2001, un projet de convention contre la cybercriminalité, fruit de quatre ans de réflexion. Il s'agira, précise le Conseil, du « premier traité international à s'intéresser, sous l'angle du droit pénal et des procédures criminelles, aux différents types de comportements délictueux visant les systèmes, réseaux et données informatiques ». Par ailleurs, un traité censé

mettre de l'ordre, au niveau mondial, dans le commerce en ligne et les droits d'auteur sur Internet est en cours d'élaboration à La Haye, dans le cadre de la - méconnue - Convention sur les juridictions et les jugements étrangers de La Haye.

Avec l'adoption de plusieurs directives, notamment sur le commerce électronique ou sur la protection des données personnelles, l'Union européenne, de son côté, a doté ses quinze membres d'un socle commun, en cours de transposition chez chacun d'entre eux. Ces Etats disposent néanmoins d'une certaine latitude pour compléter leurs arsenaux législatifs respectifs. Les approches sont divergentes. Certains, comme l'Espagne, semblent vouloir suivre « l'exemple » français, avec un peu de retard. D'autres gouvernements, notamment en Europe du Nord, se contentent de flatter le potentiel commercial d'Internet.

L'adaptation du cadre juridique, au sein de l'UE, à la nouvelle donne provoquée par l'irruption d'Internet n'échappe évidemment pas aux mentalités et à l'histoire respectives de chacun de ses membres. Ainsi en Grande-Bretagne, où la lutte contre le « terrorisme » irlandais a sans doute influencé les auteurs du Regulation of Investigatory Powers Act. Adopté à l'été 2000, ce texte controversé permet aux autorités d'intercepter des communications sur le Web et de décrypter certains messages privés, pour « protéger la sécurité nationale (...) et assurer l'ordre public ». La France n'est pas en reste : le projet de loi Internet, s'il prévoit la libéralisation « totale » du cryptage - destiné à garantir la confidentialité des échanges en ligne de données -, l'encadre par diverses dispositions.

Lieu de naissance d'Internet, les Etats-Unis ont longtemps favorisé

l'autorégulation pour canaliser cette innovation. Mais, comme le note la Revue du réseau NTIC de mai-juin, éditée par la direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère de l'économie et des finances, « est vite apparue la nécessité d'adopter des dispositions légales sur des sujets-clés, comme la signature électronique, la protection du copyright ou le contrôle des contenus ». Une démarche qui diffère toutefois largement de la française, puisque les problèmes sont réglés au cas par cas et non englobés dans un projet législatif d'ensemble.

Quelles que soient les approches mises en avant ici et là, Internet demeurera difficilement contrôlable par les Etats, de par sa nature même. Moyen de communication fulgurant, le Web fait fi des frontières et place les autorités dans des positions inédites, souvent inconfortables. L'affaire de la vente aux enchères d'objets nazis sur le site de Yahoo ! est symptomatique à cet égard : le portail Internet américain cherche à obtenir de la justice américaine une déclaration d'inapplicabilité d'une condamnation prononcée à son encontre par un tribunal parisien.

Ce dernier avait, en novembre 2000, exigé de la firme qu'elle instaure un filtre, afin que les internautes français ne puissent pas avoir accès à des pages du site yahoo.com offrant des objets nazis interdits dans l'Hexagone. Le portail obtempéra. Puis contre-attaqua dans son pays, au nom de la liberté d'expression et du respect des lois américaines, moins exigeantes en la matière. Yahoo ! vient de marquer un point : à sa demande, un tribunal fédéral américain a décidé, le 8 juin, de se pencher sur cet imbroglio juridique d'un nouveau type.

Antoine Jacob

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La priorité budgétaire

Le ralentissement économique force le premier ministre à faire des choix douloureux que la bonne conjoncture depuis trois ans avait permis de contourner. M. Jospin avait pu, à la fois, financer des mesures sociales (35 heures, emplois-jeunes...), annoncer des baisses d'impôts et réduire le déficit global de l'Etat, presque en conformité avec les impératifs de la monnaie unique. Cette politique de gains sur les trois tableaux était possible avec une croissance de 3 % ; elle ne l'est plus avec les 2,3 % attendus pour 2001.

Ce ralentissement tombe au plus mal à l'approche des élections présidentielle et législatives de l'an prochain. Laurent Fabius, ministre des finances, bataille depuis plusieurs semaines pour rejeter les demandes des ministres et pour respecter l'engagement pris de ne hausser les dépenses pour 2002 que de 0,5 % en volume.

Le premier ministre doit signer les « lettres plafond » avant le 14 juillet. Il est sous la double surveillance du président de la République qui doit intervenir à la télévision, comme chaque année, le jour de la fête nationale et de sa majorité plurielle où s'expriment des voix pour réclamer tantôt d'accroître les dépenses, tantôt de remettre en cause les baisses d'impôts promises.

M. Chirac a indiqué qu'il souhaitait un budget 2002 de la défense en hausse. La professionnalisation des armées est sans doute la seule réforme de son initiative qui restera de son septennat. Or, coûteuse en frais de fon-

ctionnement, elle a forcé l'état-major à limiter comme peau de chagrin les dépenses d'équipement. M. Chirac entend inverser la tendance dès 2002, sans attendre la loi de programmation militaire 2003-2008 qui n'est pas arrêtée mais qui devrait prévoir une telle augmentation des crédits d'équipement. M. Fabius est d'un avis contraire, jugeant qu'aujourd'hui l'investissement militaire n'est pas la priorité.

M. Fabius doit aussi obtenir satisfaction sur les impôts. Il a raison de ne pas vouloir remettre en cause les baisses annoncées, pour des raisons politiques autant qu'économiques. Politiques, parce que la stratégie gouvernementale a besoin d'être rééquilibrée au centre. Économiques, parce que la consommation des ménages est le seul moteur solide de la croissance actuelle et qu'il faut absolument la consolider. Annuler les baisses d'impôts pour augmenter les dépenses de l'Etat dans un esprit de relance, comme certains le proposent, aurait une efficacité très aléatoire et mettrait à coup sûr le moral des ménages en péril.

M. Jospin aurait dû réduire le déficit beaucoup plus nettement durant les trois années précédentes comme l'ont fait la plupart des autres pays européens. Aujourd'hui, sans marge de manœuvre, la France est contrainte de toutes parts. C'est l'occasion de voir, enfin, s'engager le débat non plus sur le volume des dépenses ministérielles aujourd'hui forcément limitées mais sur la qualité des politiques publiques.

La ville, le vernissage par Killoffer



Les réfugiés nord-coréens trahis par le HCR

Suite de la première page

Le Haut-Commissariat avait commencé il y a un an à négocier avec les autorités chinoises une présence internationale sur la frontière afin de fournir une aide humanitaire ponctuelle aux « migrants de la faim » sans pour autant leur accorder le statut de réfugiés ni leur assurer une protection à leur retour. Il semble que même ce projet minimal ait été rejeté par les Chinois et que le HCR se soit « aligné » sur la position de Pékin.

Le HCR reconnaît avoir un accès limité à la région frontalière et il semble jusqu'à présent s'en être contenté. Son porte-parole à Genève, Ron Redmond, « espère » que l'affaire de la famille qui a pu sortir de Chine à la suite de laborieuses tractations aura un impact favorable sur le dialogue avec les autorités chinoises. Et si elle n'a pas cet

effet, le HCR continuera-t-il à ignorer le problème ?

Les organisations humanitaires, essentiellement sud-coréennes, présentes plus ou moins clandestinement du côté chinois de la frontière, estiment que 200 000 à 300 000 Nord-Coréens franchissent chaque année les fleuves Yalu (à l'ouest) ou Tumen (à l'est) qui séparent la RPDC de la Chine. Beaucoup viennent chercher de la nourriture ou gagner un peu d'argent dans une région où vit une forte minorité sino-coréenne et où se pratiquent couramment les deux langues et repartent en RPDC en payant « tribut » aux gardes-frontières qui leur prélèvent une bonne partie de leur nourriture. Les plus malchanceux sont dépouillés, arrêtés et jetés dans des camps de travail. Ceux qui ne veulent pas retourner dans leur pays sont pris en charge par les réseaux des organisations humanitaires.

Certains (une centaine de mille) vivent clandestinement dans la région frontalière. D'autres sont envoyés un peu plus loin en Chine (dans la région de Shenyang) et tentent de se perdre dans la masse. Les femmes sont souvent vendues comme épouse à un paysan chinois. Une minorité essaie, avec

l'aide des organisations humanitaires, de gagner la Corée du Sud via un pays tiers. En 2000, 312 Nord-Coréens ont trouvé asile au Sud et 140 depuis le début de cette année. Ils sont auparavant longuement interrogés par les autorités sud-coréennes et leur identité n'est pas divulguée pour éviter les représailles contre les membres de leur famille.

DROIT À LA VIE

Les autorités chinoises de la région frontalière ferment plus ou moins les yeux (moyennant « dédommagement ») sur ces va-et-vient. De temps à autre, elles se cabrent et font des rafles dans les refuges - souvent sur dénonciation des agents nord-coréens qui infiltrèrent les réseaux de réfugiés. Ces hommes de main opèrent aussi des rapatriements forcés : c'est le cas notamment d'enfants « enlevés » dans les orphelinats.

Migrants de la faim, les Coréens du Nord qui passent en Chine le sont assurément. Mais ils ne sont pas que cela : le sort qui les attend en RPDC s'ils sont pris en fait des personnes persécutées, qui, à ce titre, ont droit au statut de réfugiés. Ce qu'ils revendiquent, par leur fuite, c'est un droit à la vie que

leur dénie leur pays en les laissant mourir de faim ou de maladies dues à la sous-alimentation : depuis 1995, la pénurie alimentaire en RPDC a fait de 200 000 (estimation officielle) à 1 ou 2 millions de morts.

Etre persécuté pour ses idées, sa race ou sa religion donne droit au statut de réfugié. Et être persécuté parce que l'on a faim ? Un migrant économique peut en général espérer la protection de son gouvernement. Dans le cas des Coréens du Nord, c'est le contraire : les « migrants de la faim » sont considérés comme des traîtres et passibles, à ce titre, de sanctions pouvant aller d'années dans des camps de travail aux conditions inhumaines à l'exécution pure et simple. Un peu dur comme punition pour de simples « immigrants économiques » en situation illégale, comme les qualifie Pékin...

Que la Chine ait une attitude condamnable et que l'opinion internationale la critique est une chose. Que le HCR ait, de fait, complaisamment épousé son point de vue et ignore depuis de longues années le problème des « réfugiés de la faim » est plus grave.

Philippe Pons

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Renaissance de la II^e Internationale

LES REPRÉSENTANTS de trente-quatre partis socialistes, réunis à Francfort, ont décidé de faire renaître l'Internationale socialiste. On sait que la II^e Internationale de 1889 avait disparu en 1939. Au cours des années récentes, la Conférence socialiste internationale (Comisco) l'avait remplacée dans une certaine mesure. Dans sa dernière réunion, à Copenhague, elle avait jeté les bases de la nouvelle organisation.

Celle-ci définit son programme dans une déclaration beaucoup moins doctrinaire que les anciens programmes socialistes. Elle reconnaît que le sort de la classe ouvrière s'est amélioré dans de nombreux pays ; elle n'invite plus le prolétariat à se révolter et renonce à la lutte de classes ; si elle n'exclut pas le marxisme, elle n'y voit qu'une source, parmi tant d'autres, de la pensée socialiste. La

nationalisation n'est plus considérée comme la base du système, mais comme une mesure qui peut être appliquée d'une façon différente dans chaque pays en tenant compte de sa constitution économique et de ses besoins.

C'est la planification qui devient le centre de la doctrine, ou plutôt de la pratique socialiste. Le contrôle démocratique de l'économie se substitue à la mainmise sur les moyens de production. Ce contrôle ne revient même pas entièrement à l'Etat. Il peut être décentralisé quand cette méthode est compatible avec les buts du plan : allusion au rôle des syndicats. La planification n'implique nullement la propriété par l'Etat de tous les moyens de production. « Elle est compatible avec le maintien de la propriété privée dans des domaines importants. »

(4 juillet 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

JUSTICE Un dirigeant de la banque OBC et un vendeur de la société de Bourse Meeschaert Rousselle ont été mis en examen, le 6 juin, pour « *recel de délit d'initiés* » par le juge

d'instruction parisien Philippe Courroye. Un deuxième vendeur de Meeschaert Rousselle devait, mardi 3 juillet, se voir notifier une mesure identique. ● LA JUSTICE soupçonne

ces personnes d'avoir bénéficié d'informations confidentielles concernant le rapprochement entre Carrefour et Promodès, en août 1999. ● LE MONDE publie des extraits de la syn-

thèse rédigée par les services de police, qui montre que la brigade financière a identifié quatre cercles de personnes et de sociétés qui auraient tiré un profit financier supérieur à

une dizaine de millions de francs. ● LA FUSION, dix-huit mois après sa mise en œuvre, est encore loin de tenir ses promesses, tant d'un point de vue commercial que boursier.

Premières mises en examen dans l'affaire Carrefour-Promodès

Le juge Philippe Courroye soupçonne trois personnes, un banquier et deux vendeurs d'une société de Bourse, d'être impliquées dans un délit d'initiés. Elles auraient bénéficié d'informations privilégiées peu avant l'annonce du rapprochement des groupes de grande distribution en août 1999

LA JUSTICE a procédé aux premières mises en examen dans l'affaire de délit d'initiés ouverte après le rapprochement, en août 1999, des groupes de grande distribution Carrefour et Promodès. Le directeur du service de gestion privée de la banque OBC, Bernard Dion, et un vendeur de la société de Bourse Meeschaert Rousselle (rachetée par Fortis Securities France) sont poursuivis, depuis le 6 juin, pour « *recel de délit d'initiés* ». Un deuxième vendeur de Meeschaert Rousselle devait se voir notifier, mardi 3 juillet, une mesure identique. Le juge d'instruction parisien Philippe Courroye, chargé de l'enquête, paraît soupçonner ces personnes d'avoir eu connaissance, avant le 30 août 1999, d'informations confidentielles relatives à l'offre publique d'échange (OPE) entre Carrefour et Promodès et d'en avoir tiré un profit financier personnel ou commercial.

L'annonce officielle du rapprochement entre Carrefour et Promodès avait été faite le 30 août 1999. Les dirigeants des deux groupes, qui avaient prévu d'en faire état le 2 septembre, avaient anticipé cette date après la publication dans le *Figaro* du 28 août d'un article assurant que les deux sociétés avaient scellé leur union. Par ailleurs, le site Internet Firstinvest indiquait, dès le 18 août, que les deux groupes étaient en négociation. Le



27 août, Firstinvest annonçait qu'ils étaient sur le point de fusionner. Le cours de l'action Promodès est passé de 621 euros le 18 août à 700 euros le 27 août, soit une hausse de 12,7 %. Le 27 août, les échanges atteignaient 119 590 titres, contre une moyenne de 49 000 titres au cours des trois mois précédents. Les enquêteurs de la Commission des opérations de bourse (COB), puis ceux de la brigade financière ont distingué quatre cercles d'éventuels initiés (lire ci-dessous). La

première piste explorée par la justice mène vers la banque OBC et la société Meeschaert Rousselle.

L'analyse des mouvements du titre Promodès, entre le 25 et le 27 août, a permis aux enquêteurs d'identifier les achats réalisés par deux vendeurs de Meeschaert, le premier pour des clients, le second pour son profit personnel. L'écoute des enregistrements des conversations téléphoniques du poste de ces deux vendeurs a établi que l'un d'eux avait reçu, le 25 août, vers 16 h 45, un appel de

Bernard Dion. Au cours de cette communication, M. Dion a indiqué au vendeur que, selon une information émanant de Paribas, Carrefour avait acheté Promodès.

Lors de son audition, le 6 juin, devant le juge Courroye, M. Dion a refusé de s'expliquer dans le détail tout en prenant acte des faits qui lui étaient reprochés. La justice dispose d'ores et déjà des déclarations de M. Dion recueillies par la COB. « *M. Dion a expliqué, écrivent les policiers, que le week-end précédant le 25 août 1999, alors qu'il rentrait à Paris en train depuis Aix-les-Bains, il avait entendu une conversation entre deux personnes qu'il ne connaissait pas. Ces dernières ont évoqué, selon lui, le rachat de Promodès par Carrefour et le fait que Paribas avait signé l'accord.* » Cet argument semble avoir peu convaincu les enquêteurs, qui estiment, dans leur rapport, que « *l'origine de l'information dont il était détenteur apparaît totalement invraisemblable et ne concorde pas avec le contenu des conversations téléphoniques entre les différents acteurs.* »

« DES LIENS SERRÉS »

Selon les éléments recueillis auprès du responsable de la direction financière de Paribas, Thierry Varene, sa société n'aurait été « *admise comme banque présentatrice* » de l'opération Carrefour-Promodès que le 28 août vers 19 heures. Cependant, M. Varene

a indiqué que Paribas « *entretenait des liens serrés avec Carrefour et avait coutume de s'entretenir régulièrement d'opportunités de croissance externe.* » Le 5 août 1999, une réunion avait ainsi été organisée entre des représentants de Paribas et de Carrefour pour évoquer d'éventuels rapprochements avec d'autres groupes comme Promodès et Sainsbury.

la société de gestion marseillaise Prado Epargne et 420 titres pour la banque andorrane Banca Mora. Le deuxième vendeur, travaillant dans le secteur anglo-saxon de Meeschaert Rousselle, a acheté 300 actions Promodès à titre personnel. Interrogé par le juge, lors de sa mise en examen, il a indiqué avoir décidé d'acquiescer ces titres après avoir « *fait le recoupe-*

Une plus-value de 5,2 millions de francs

Quelques jours avant l'annonce de la fusion Carrefour-Promodès, la société Meeschaert Rousselle a acheté des titres Promodès pour plusieurs clients. L'un des vendeurs de cette société, bénéficiaire supposé d'un délit d'initiés a acquis 1 000 actions Promodès pour la société de gestion marseillaise Prado Epargne, dont 920 actions pour Prado actions, 30 actions pour Expansion solidarité et 50 actions pour Equilibre solidarité. Lors de la revente des titres, la plus-value réalisée s'est élevée à 47 100 euros (308 955 francs). Le Fonds Prado actions a, en outre, revendu la totalité de ses titres Promodès - 2 977 actions -, soit une plus-value totale de 737 332 euros (4,8 millions de francs). Un deuxième vendeur de Meeschaert Rousselle a, pour sa part, donné, le 26 août 1999, un ordre d'achat sur 300 actions Promodès, pour son compte personnel, ce qui lui a permis de réaliser un gain de 51 000 euros (soit 334 538 francs). Des soupçons existent également sur 1 130 actions Promodès échangées par Meeschaert Rousselle.

L'interlocuteur de M. Dion, au sein de Meeschaert Rousselle, vendeur dans le secteur francophone de la société, a acheté des titres Promodès pour le compte de ses clients grâce à ces informations confidentielles. Le 25 août 1999, entre 16 h 45 et la fermeture de la Bourse, il a acquis mille titres pour

ment entre une étude publiée, en août 1999, par Merrill Lynch sur la distribution et l'annonce, par Reuter, le 26 août 1999, que la société Kleinwort Benson venait de porter sa recommandation à « *à acheter* ».

Jacques Follorou

L'enquête privilégiée quatre pistes

L'ANNONCE officielle, le 30 août 1999, de l'offre publique d'échange (OPE) entre les sociétés Carrefour et Promodès a-t-elle été précédée de délits d'initiés ? L'enquête sur le sujet a débuté le 8 août 2000. A l'origine de la procédure, la Commission des opérations de Bourse (COB) avait transmis au parquet de Paris le rapport de son service d'inspection. Ce document comprend une note de synthèse de vingt-six pages et seize annexes. Parmi ces pièces figurent les auditions de vingt-huit personnes réalisées par les inspecteurs de la COB. Dix-huit transcriptions d'enregistrement de communications téléphoniques entre différents protagonistes de l'affaire ont été jointes par la COB.

Les policiers de la brigade financière ont, depuis, transmis au juge d'instruction parisien Philippe Courroye, chargé de l'enquête, des notes fixant la stratégie retenue par le juge. Une synthèse, remise le 19 décembre 2000, désigne les quatre groupes de personnes ou de sociétés qui auraient pu jouer un rôle dans la diffusion d'informations privilégiées. Au cours des premières investigations, aucun lien n'a été mis en évidence entre ces quatre cercles, à l'exception du nom de l'écrivain Bernard-Henri Lévy. Un certain nombre de personnes citées par les enquêteurs ne le sont qu'au titre de témoin. Leur présence dans ce rapport ne constitue pas une preuve de culpabilité. Le Monde publie ci-dessous des extraits du rapport de police distinguant les quatre axes de l'enquête.

● **Le Figaro et la société Firstinvest.com, spécialisée dans la diffusion, sur Internet, d'informations financières.**

« *L'enquête a permis d'établir un lien entre M^{me} Ravai [journaliste au cahier Economie du Figaro] et Jean-*

Jacques de Balasy, cadre dirigeant de la banque Morgan Stanley, banque conseil de Carrefour et de Promodès, qui avait été informé du projet de rapprochement des deux sociétés dès le mois de juin 1999. M^{me} Ravai, qui n'est pas intervenue à l'achat sur les titres Carrefour et Promodès, a transmis le matin du 27 août 1999, l'information qu'elle savait bonne à son rédacteur en chef, Jean de Belot. Ce dernier, dans l'après-midi du 27 août 1999, a acheté 25 actions Promodès. »

« *L'enquête n'a pas établi l'existence de contacts directs entre le gérant de la société Firstinvest et les participants au projet Carrefour-Promodès. En revanche, il a été établi que la société Firstinvest avait reçu les 17, 25 et 27 août plusieurs appels du directeur général de la société de Bourse Mia, ami personnel de M^{me} Ravai et qui a été en contact avec celle-ci entre le 18 et le 27 août 1999, ainsi qu'à deux reprises avec la société Carrefour le 27 août 1999. »*

Interrogés par la COB, M. De Balasy, de la banque Morgan Stanley et les directeurs de la société de Bourse Mia et de Firstinvest ont reconnu leurs liens avec la journaliste du *Figaro* indiquant, pourtant, qu'elle ne les avait pas informés de la publication de son article. Selon eux, M^{me} Ravai ne leur aurait pas non plus fourni d'éléments sur l'OPE entre Carrefour et Promodès. Les deux responsables de Firstinvest et de la société de Bourse Mia n'auraient eu connaissance de ce rapprochement que par la rumeur.

Les policiers reprennent également dans leur rapport les explications livrées par M. de Belot à la COB. Ce dernier a assuré avoir donné ordre à sa banque, le 27 août, de vendre la totalité de ses titres Société générale et d'acheter des titres Promodès quelques heures avant

de bénéficier des éléments de sa journaliste faisant état « *avec certitude* » de l'opération Carrefour-Promodès.

● **La Société générale Asset Management (SGAM) et la CCR Chevillon Philippe.**

« *La directrice de la gestion sous mandat du département de la gestion privée de la Société générale a acheté à titre personnel, le 24 août 1999, 50 actions Promodès et, pour le fonds Charmoz et la société Finaquatre [société appartenant à la famille de Bernard-Henri Lévy dont il est le représentant légal], le 25 août 1999 respectivement 1 600 et 400 actions Promodès. Ces achats pourraient avoir été motivés par la détention d'une information privilégiée. En effet, l'enquête de la COB a démontré que la directrice de la SGAM entretient depuis longtemps des relations professionnelles avec Jacques Fournier, censeur au conseil d'administration de Carrefour et actionnaire de la société. Ils ont déjeuné ensemble le 19 juin, quelques jours après la réunion du conseil d'administration de Carrefour au cours duquel fut*

approuvée la proposition de rechercher des alliances. »

« *Il est apparu également que la société Finaquatre était titulaire de comptes ouverts au sein de la société de gestion de portefeuille CCR Chevillon Philippe. Cette dernière a acheté 500 actions Promodès le 26 août et les a revendues le 30 août avec une plus-value de 75 620 euros. (...) Au total, les opérations réalisées pour le compte de Finaquatre par la SGAM et la CCR Chevillon ont dégagé une plus-value de 164 235 euros. »*

Entendue par la COB, la responsable de la SGAM a expliqué ses achats par les informations diffusées avec les organes de presse. Une mission d'audit de la Société générale a écarté le délit d'initiés pour ne retenir qu'un « *problème déontologique lié aux opérations personnelles* » de cette dirigeante de la SGAM. Sollicité par Le Monde, M. Fournier n'a pas souhaité répondre. Selon la COB, M. Lévy n'aurait pas bénéficié personnellement d'information privilégiée.

● **La direction du service de**

gestion privée de la banque OBC et la société de Bourse Meeschaert Rousselle (rebaptisée Fortis securities France).

« *Selon la COB, le 25 août 1999, avant l'annonce officielle du rapprochement, Bernard Dion, directeur de la gestion privée d'OBC a informé Philippe Saunier, de la société Meeschaert Rousselle, que Carrefour avait racheté Promodès. L'écoute des enregistrements des conversations téléphoniques du poste de M. Saunier aurait révélé que les achats de titres Promodès les 25 et 26 août 1999 par la société de gestion marseillaise Prado Epargne, la banque Andorrane Banca Mora, ainsi que par les sociétés CIAL, la Sogip et BBL Asset Management ont bien été motivés par cette information. »*

● **Les opérations réalisées par les sociétés Etna Finance et la Financière Valvert.**

« *Le service de l'inspection de la COB a relevé de nombreux achats réalisés par ces deux sociétés ainsi que par certains de leurs clients. Ces achats pourraient avoir été motivés par une salariée de Carrefour ou son*

concubin. Cette salariée avait été informée du projet de fusion au plus tard le 16 août 1999 et avait reçu régulièrement des appels émanant de la société Etna Finance entre le 18 août et le 1^{er} septembre. »

« *L'enquête n'a pas démontré que la salariée de Carrefour avait transmis l'information à son concubin lequel l'aurait à son tour transmise à la société Etna Finance. Mais il existe un faisceau d'éléments précis et concordants qui attestent que les achats réalisés par Etna Finance et sa filiale Financière Valvert (...) ont pu être motivés par la détention d'une information privilégiée. »* La COB a informé la justice que Bernard-Henri Lévy avait été en contact, au mois d'août 1999, avec une gérante d'Etna Finance sans pour autant indiquer que cela avait un rapport avec l'affaire Carrefour-Promodès. Interrogé par Le Monde, M. Lévy a assuré avoir rencontré cette gérante, pour le compte de sa société Finaquatre, au plus tôt au mois de décembre 1999.

J. Fo.

Une fusion qui a du mal à tenir ses promesses

CARREFOUR plus Promodès. Le rapprochement avait été annoncé en fanfare le 30 août 1999. L'affiche paraissait alléchante et le projet séduisant. Mais, un an et demi après, force est de constater que la fusion peine à tenir ses promesses.

Sur le fond, la validité de l'opération n'est pas remise en question. La fusion a permis à Carrefour de devenir le deuxième groupe mondial de distribution, derrière l'américain Wal-Mart, avec un ensemble de quelque 9 000 magasins répartis dans 26 pays. Ce mariage a mis le nouveau groupe à l'abri des convoitises, notamment étrangères. La Commission européenne a donné son feu vert en janvier 2000 au rapprochement. En Europe, Carrefour est désormais leader. Le groupe détient environ 20 % du marché français de la distribution à dominante alimentaire, grâce à ses 4 000 magasins dans l'Hexagone : des hypermarchés (Carrefour), des supermarchés (Champion), des supérettes (Comod, 8 à huit) et du hard discount (Ed, Dia).

Mais le mastodonte ainsi formé

se révèle plus difficile à piloter que prévu. « *Nous avons été trop optimistes* », confie aujourd'hui Daniel Bernard, le PDG du groupe. Une fois de plus, les promoteurs de la fusion ont eu du mal à convaincre qu'un plus un peut faire plus que deux. Sur ses principaux marchés, la France, l'Espagne, Carrefour a perdu du terrain. En 2000, Leclerc a fait un joli pied de nez à son concurrent dans l'Hexagone en passant devant Carrefour en termes de parts de marché. Le chassé-croisé est saisissant : le terrain perdu par Carrefour correspond exactement à celui gagné par Leclerc.

Les raisons des difficultés de Carrefour sont multiples. Comme aime à le répéter M. Bernard, la fusion est « *la plus grande opération de consolidation jamais réalisée dans le commerce mondial.* »

Le nouveau groupe a notamment du mal à harmoniser les deux structures. Sur le plan du management, tout d'abord. La culture de grossiste et de décentralisation de Promodès, qui exploite nombre de magasins en franchise, a eu du mal à s'acco-

moder de la culture très centralisée et très axée sur la vente de Carrefour. Du coup, les départs se sont succédés et M. Bernard a profité du rapprochement pour placer ses hommes de confiance aux postes stratégiques (Le Monde du 8 mai).

Le mastodonte ainsi formé se révèle plus difficile à piloter que prévu

Mais la fusion se heurte également à des problèmes structurels. En moins d'un an, la totalité des hypermarchés Continent en France est passée sous la bannière Carrefour. En Espagne, Pryca et Continent s'appellent désormais Carrefour. L'évolution des assortissements qui en a découlé a bouleversé les habitudes des clients. Mais c'est surtout au niveau de la logistique et des systèmes d'information

que le rapprochement est le plus délicat. Le groupe a dû faire face à des ruptures de stock dues à une désorganisation des approvisionnements.

Selon le PDG, la fusion est réalisée au deux tiers et les grands chantiers de rapprochement des structures seront achevés fin 2001. Mais, au-delà de ces problèmes techniques, Carrefour va devoir convaincre les consommateurs de revenir dans ses magasins. Pour cela, il doit retrouver une dynamique commerciale qui lui fait défaut. On sait que Carrefour ne tiendra pas sa promesse de doubler son résultat net entre 1999 et 2002. Le chiffre d'affaires du premier semestre, qui sera publié le 10 juillet, risque d'être encore décevant. Du coup, le cours de Bourse, qui a atteint un sommet de 90 euros au moment de la fusion, se traîne aux alentours de 60 euros. Ce qui valorise aujourd'hui l'ensemble au niveau de ce que valait l'addition des deux groupes juste avant leur rapprochement.

Stéphane Lauer

Baccalauréat 2001

tous les résultats sur le

3617 LMPLUS*

* 3,46 F TTC la minute.

United Airlines renonce à racheter US Airways

LA FUSION de United Airlines (UAL) et US Airways, qui devait donner naissance au nouveau numéro un mondial du transport aérien, ne se fera pas. Lundi 2 juillet, les deux compagnies américaines ont annoncé dans un communiqué qu'elles étaient « en discussions à propos de la possibilité de mettre fin à leur projet de fusion avant la date butoir du 1^{er} août », inscrite pour la conclusion de la transaction dans la lettre d'intention signée en mai 2000. « Si, au 1^{er} août, United décide de se retirer de l'affaire, la compagnie devra payer 50 millions de dollars [près de 58 millions d'euros] à US Airways », a expliqué à l'AFP une porte-parole du groupe UAL. United Airlines avait annoncé son intention d'acquiescer US Airways pour un montant total de 11,6 milliards de dollars, dette comprise. Le nouveau groupe New United aurait détenu 27,2 % du marché américain, avec 145 000 salariés et 380 destinations aux Etats-Unis. Mais les difficultés de convaincre les autorités antitrust américaines et le ralentissement économique aux Etats-Unis ont eu raison de la détermination de UAL à mener à terme son projet.

Les ventes de voitures continuent à progresser dans l'Hexagone

LES VENTES de voitures particulières neuves en France ont augmenté de 20 % en juin comparé au même mois de 2000, a annoncé lundi le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Au cours du premier semestre, le marché était en progression de près de 7 %. Du coup, le CCFA maintient ses prévisions de croissance du marché. Ce dernier devrait atteindre 2,2 millions d'immatriculations sur l'ensemble de 2001. La hausse a été principalement soutenue par les professionnels, les particuliers ayant acheté un peu moins de voitures (730 000 contre 724 000 au premier semestre 2000). Le groupe PSA Peugeot Citroën réalise une excellente performance : la marque Peugeot a progressé de 43,5 % en juin et Citroën de 25,6 %. Depuis le début de l'année le groupe affiche une hausse de plus de 14 %. Renault recule légèrement sur le semestre (-0,5 %) mais a stoppé sa décline pour repartir en juin (+11 %).

Marks & Spencer France signe un accord salarial avec six syndicats

APRÈS PLUSIEURS mouvements de grève, et alors que le retrait de l'enseigne du marché français est toujours prévu d'ici à la fin 2001, six organisations syndicales de Marks & Spencer France (CFDT, CFE-CGC, CGT, CSL, FO et Sycopa) sur sept ont signé un accord salarial, lundi 2 juillet. Ce dernier prévoit « une augmentation générale des salaires de 3 %, l'attribution d'une prime de 12 000 francs pour la catégorie employés-agents de maîtrise et une prime de 11 % pour les cadres sur neuf mois de salaires (d'avril à décembre 2001) », selon la direction et une représentante de la CGT, citées par l'AFP. La reprise du travail devait être effective dès mardi dans l'ensemble des magasins en France, sur la base des horaires du mois de mars. Alain Juillet, le nouveau PDG de Marks & Spencer France, nommé pour fermer l'entreprise, a appelé les syndicats à une concertation pour rechercher « une solution de reprise de l'ensemble des magasins ».

Fiat et EDF sont assurés d'obtenir le contrôle de Montedison

Les deux assaillants affirment détenir déjà plus de 52 % du groupe industriel italien

L'OPA lancée conjointement par le groupe Fiat et EDF sur Montedison, lundi 2 juillet, apparaît gagnée. Leur filiale commune Italergeria est

déjà assurée d'obtenir 52,09 % du capital. Il lui faut maintenant passer le seuil de 69 % pour engager le démantèlement du conglomérat.

L'objectif est de créer un pôle énergie leader en Italie autour de la filiale électrique Edison. EDF se félicite d'être sorti de l'impasse politique.

À PEINE lancée, l'offre publique d'achat (OPA) sur Montedison semble gagnée. Lundi 2 juillet au soir, Fiat, EDF et leurs alliés (Banca di Roma, Banca Intesa, Sanpaolo-Imi, Romain Zaleski, Deutsche Bank), réunis dans la société Italergeria, se disaient assurés d'obtenir déjà 52,09 % du capital du conglomérat italien (*Le Monde* du 3 juin). L'opération présentée par Italergeria comme la première étape « d'un programme ambitieux » pour devenir un protagoniste important dans le « processus d'ouverture et de renouvellement du marché italien de l'électricité », ne soulève pas de contestation. Rassuré par le caractère national du tour de table qui rassemble le premier groupe industriel et les trois premières banques du pays, le gouvernement italien a annoncé « sa neutralité active » dans l'offensive contre Montedison. Signe du changement d'état d'esprit depuis l'entrée en lice des Agnelli : la famille Falck, industriels de l'acier jusqu'alors très proches de Mediobanca (adversaire de Fiat), a annoncé lundi soir avoir cédé sa participation dans Montedison (0,3 %) à Italergeria « afin de soutenir le plan industriel de Fiat pour le développement du secteur énergie de Montedison ».

Face à ce rapport de forces déjà établi, une contre-OPA de Mediobanca sur Montedison paraît exclue. La banque d'affaires peut jouer, en revanche, le blocage. Si Italergeria est assuré d'avoir la majorité, il lui faut encore convaincre pour franchir le seuil des 69 % nécessaires, selon la loi italienne, pour mener à bien le démantèlement de Montedison. Mediobanca peut essayer de dissuader certains actionnaires, d'autant que le prix

proposé est peu attractif : l'offre à 2,82 euros par action affiche une décote de 16 % par rapport au dernier cours avant l'attaque.

Une seconde offre a été déposée comme prévu, lundi, sur Edison, la filiale énergie de Montedison, au prix de 11,60 euros, ce qui valorise le deuxième producteur d'électricité italien à 7,4 milliards d'euros. Pour financer l'ensemble de l'opération, Italergeria a obtenu une ligne de crédit de 6,5 milliards d'euros auprès d'Intesa, de Deutsche Bank et de la Société généra-

devoir pouvoir porter sa part de marché de 10 % à 15 %, voire 17 % dans l'électricité et de 5 % à 15 % dans le gaz.

EDF voit ainsi tout son projet industriel accrédité. Dans les dernières semaines, les dirigeants de l'entreprise publique ont tenu à présenter ce plan aux deux frères ennemis : Fiat et Mediobanca. Finalement, le projet de Fiat est apparu aux Français « plus solide ». En échange de la moitié de sa participation dans Montedison, soit 10 % du capital, ce qui repré-

pourraient-ils être un jour concurrents, si Fiat souhaite se diversifier dans l'énergie ? EDF reste évasif mais semble avoir des garanties sur son avenir en Italie.

SORTIR DE L'IMPASSE

Après les tumultes des dernières semaines, la direction d'EDF s'affiche sereine. Grâce à l'alliance conclue avec Fiat, l'entreprise publique a pu sortir de l'impasse dans laquelle elle s'était mise au-delà des Alpes. Certes, le décret-loi limitant ses droits de vote à 2 % dans Montedison aurait sans doute été jugé illégal par Bruxelles. Mais cela aurait pris deux ou trois ans avant que l'électricien français fasse valoir ses droits. Qu'aurait-il pu se passer entre-temps ? A voir la réaction de Montedison, les risques étaient grands pour EDF. Dès les premières rumeurs d'attaque, le groupe a organisé la cession de sa participation de 29 % dans l'assureur Fondaria et de 35 % dans la holding Dieci, deux sociétés actionnaires de Mediobanca.

« On ne pouvait pas rester durablement dans cette situation », commente-t-on à EDF, pour justifier cette première en Europe : la participation d'un service public à une OPA hostile à l'étranger. EDF minimise la situation, en soulignant que l'offre était rendue obligatoire par la loi italienne, dès lors que les alliés avaient franchi le seuil de 30 % dans le capital de Montedison. Se présentant comme un simple groupe d'énergie, EDF se défend de vouloir jouer un rôle dans la recomposition du capitalisme italien. Pourra-t-il l'éviter ?

Frédéric Lemaître et Martine Orange

La Bourse sanctionne la cession de Fondaria

Outre Edison, sa filiale d'électricité, Montedison recèle un autre actif de prix : sa participation de 29 % dans Fondaria, une compagnie d'assurances. Celle-ci est régulièrement l'objet de convoitises. Elle présente un double intérêt : son fonds de commerce, mais surtout sa participation de 1,9 % dans Mediobanca et de 2 % dans l'assureur Generali, deux poids lourds de la finance italienne.

Face à l'assaut lancé par Fiat et EDF sur Montedison, Mediobanca n'a pas voulu prendre le risque de laisser ces blocs d'actions passer dans les mains de ses adversaires. Dès dimanche 1^{er} juillet, les dirigeants de Montedison, très proches de la banque d'affaires, ont décidé de céder la participation dans Fondaria à la SAI, cinquième assureur italien, aussi dans l'orbite de Mediobanca. Le marché a vivement sanctionné la manœuvre. L'action SAI a perdu, lundi à la Bourse de Milan 7,83 %, tandis que le titre Fondaria baissait de 1,86 %.

le, et une autre de 2 milliards auprès de Banca di Roma et Sanpaolo. Ces prêts devraient être remboursés par la vente de différents actifs de Montedison.

Dans l'esprit des protagonistes, les trois structures, Italergeria, Montedison et Edison, devraient être unifiées, dès que possible, pour ne faire qu'une seule entité. Les alliés entendent développer très vite Edison en Italie. D'ici cinq ans, le producteur d'énergie

sente 560 millions d'euros, EDF a pu acquiescer Fenice. Cette société de services énergétiques de Fiat viendra renforcer Dalkia, la filiale du groupe public français dans le secteur. Surtout, EDF a obtenu de Fiat une reconnaissance de son rôle. A l'avenir, Fiat deviendrait l'opérateur « stratégique financier » du nouvel Edison, tandis qu'EDF en serait l'opérateur « stratégique industriel », explique-t-on côté français. Les deux partenaires

Le sort d'AOM-Air Liberté et de Sabena bientôt réglé

SWISSAIR GROUP finira-t-il par régler définitivement le sort de ses participations européennes ? En France, le dossier Air Littoral a trouvé une issue, samedi 30 juin, par la cession de la participation suisse à l'ancien PDG de la compagnie, Marc Dufour (*Le Monde* du 3 juillet). Le suspense continue pour la reprise d'AOM-Air Liberté. Toutes les offres ont été remises au tribunal de commerce de Créteil, lundi 2 juillet, mais les détails concernant ces propositions de reprise ne devaient être connus que mardi 3 juillet dans l'après-midi. Selon Gilles Baronnin, l'un des deux administrateurs judiciaires, il y aurait une douzaine d'offres, allant de la reprise totale à une solution partielle. Ces offres devraient, par ailleurs, être présentées aux élus du personnel lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, mercredi 4 juillet.

Lundi soir, six dossiers de candidatures étaient identifiés : celui de la société financière française Fidei qui a le soutien de Marc Rochet, président du directoire d'AOM-Air Liberté, celui des pilotes Jean-Charles Corbet et Jean Immediato, avec le soutien de la banque CIBC World Market (Banque canadienne impériale de commerce), celui du pilote d'AOM Philippe Nourou associé à un homme d'affaires, Philippe Rouxel, et celui de la société de conseil financier britannique AITI. Deux autres dossiers ne concernent que des reprises partielles : Easy Jet, transporteur britannique à bas coûts qui a, dès la mi-juin, manifesté son intérêt pour certains actifs, notamment à Orly, serait toujours candidat. Aeris, ex-Air Toulouse, est intéressé par l'activité charter, son patron étant persuadé qu'une reprise globale est peu crédible. Le tribunal devrait convoquer sous quinze jours les candidats. Le repreneur pourrait être désigné autour du 17 juillet.

En Belgique, le litige qui oppose, depuis plusieurs semaines, l'Etat, actionnaire à hauteur de 50,5 % de la Sabena, et Swissair, qui détient 49,5 % des parts, pourrait se terminer devant les tribunaux. Après plusieurs rounds d'intenses négociations, Swissair a fait savoir, lundi, qu'elle formulait sa « dernière proposition » en vue du sauvetage de la Sabena. Les dirigeants suisses proposent d'injecter, à parts égales avec l'Etat belge, 275 millions d'euros dans la compagnie et de lui accorder un prêt de 30 millions d'euros.

UN PLAN « CONSTERNANT »

En échange, le groupe suisse serait dégagé de toute obligation financière ultérieure et ne serait plus obligé d'acquiescer 85 % du capital, comme il s'y était engagé. Ce plan, « suffisant et réaliste », selon Swissair, a été jugé « consternant » par l'un des administrateurs belges de la Sabena, contacté par *Le Monde*. Pour lui, la société doit être refinancée à hauteur de 500 millions d'euros au moins. Des experts parlent d'un montant deux fois supérieur pour apurer tout le passif. Le conseil d'administration devait, en principe, se réunir mardi après qu'un conseil des ministres restreint eut examiné ce dossier bien embarrassant pour le gouvernement. Ce dossier devait être finalement rejeté.

A Bruxelles, beaucoup d'observateurs estimaient que le gouvernement pourrait, à bref délai, engager une action judiciaire contre Swissair, quitte à précipiter la Sabena vers une restructuration, jugée « douloureuse mais inévitable » par une source ministérielle.

François Bostnavaron et Jean-Pierre Stroobants (à Bruxelles)

La filiale française d'Independent Insurance sera liquidée

NOUVELLE FAILLITE en vue dans l'assurance en France. La Commission de contrôle des assurances (CCA) a annoncé, mardi 3 juillet, le retrait de l'agrément de la filiale française de la britannique Independent Insurance, sous administration provisoire. « Cette décision implique la mise en liquidation de l'entreprise, qui sera prononcée incessamment par le tribunal de commerce de Paris », souligne l'organe de tutelle des assureurs. Celui-ci avait nommé, le 21 juin, un administrateur provisoire, mesure « qui fait suite à toutes celles engagées depuis six mois à l'encontre de la société française : saisine des autorités britanniques, mise sous contrôle spécial, gel partiel des actifs, injonction, suspension de l'activité », précise la CCA. L'administrateur provisoire envisage d'engager une action devant la justice britannique contre les dirigeants du groupe.

Dès la fin 2000, la CCA avait constaté « une sous-tarification des contrats » et certains sinistres insuffisamment couverts. Certaines déclarations de sinistres n'étaient même pas de mi-août, précise la CCA.

ENQUÊTE OUTRE-MANCHE

Les assurés ont fortement intérêt à trouver d'autres garanties avant cette date. Ceux qui ont subi des sinistres pourraient, en revanche, rencontrer des difficultés à être remboursés. Car rien n'est prévu en France en cas de faillite d'un assureur dommages. Un fonds de garantie dommages a, certes, été mis en place par la loi portant mesures urgentes à caractère économique et financier (Murcef), adoptée par l'Assemblée nationale le 28 juin, mais il est peu probable qu'il puisse entrer en vigueur dans le cas d'Independent.

Outre-Manche, l'assureur fait également l'objet d'une enquête du Bureau des fraudes. Enquête qui pourrait notamment examiner le rôle du fondateur, Michael Bright, qui a démissionné de ses fonctions de directeur général en avril et quitté la société la semaine dernière. Au total, l'assureur compte 500 000 particuliers et 40 000 sociétés assurés. La moitié de ses employés, soit 1 044 personnes, vont être licenciées, a indiqué vendredi 29 juin le liquidateur judiciaire provisoire, le cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers. Certains actifs devraient en outre être vendus à l'assureur Royal & SunAlliance.

Pendant longtemps chouchou de la City, le titre Independent a été suspendu le 8 juin à la Bourse de Londres.

Pascale Santi

MENSUEL • N° 294 • JUILLET - AOÛT 2001

Le Monde de l'éducation

NUMÉRO SPÉCIAL

21 penseurs pour comprendre le XXI^e siècle

... et 21 regards critiques

4,57 € - France métropolitaine
M 2172 - 294 - 30,00 F - RD

VIENT DE PARAÎTRE

« Le Monde » acquiert l'hebdomadaire « Courrier international »

Le rachat au groupe Expansion du titre créé en 1990 et basé sur la publication d'articles parus dans toute la presse mondiale a été officialisé, lundi 2 juillet. Des synergies sont envisagées, pour lancer notamment de nouvelles éditions internationales

LE MONDE SA a conclu, lundi 2 juillet, l'acquisition de l'hebdomadaire *Courrier international*, vendu par le groupe Expansion (Vivendi Universal Publishing). D'un montant non dévoilé, cette transaction, présentée lundi au personnel du magazine, s'est effectuée par le biais d'une société détenue à 100 % par Le Monde SA, baptisée Le Monde Publications internationales. Cette structure sera réaménagée en société à conseil de surveillance (il sera présidé par Jean-Marie Colombani, président du directoire du Monde) et à directoire, présidé par Philippe Thureau-Dangin, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire. A terme, les personnels de *Courrier international* seront également invités à participer au tour de table de cette société.

Cette acquisition constitue, selon M. Colombani, « un prolongement normal de l'offre du Monde, où l'international constitue l'un des points d'ancrage très forts ». L'hebdomadaire pourra se développer « dans le respect de son identité et de son originalité », précise-t-il. En raison de l'affinité intellectuelle qui lie les deux titres, des synergies commerciales, publicitaires, éditoriales et internationales devraient se faire jour. Il est envisagé de créer des éditions internationales de *Courrier international* avec les partenaires européens du Monde, qu'il s'agisse d'El País, de La Stampa, de *Süddeutsche Zeitung* ou des partenaires d'Eurofondos.

A côté de ces ambitions internationales, Philippe Thureau-Dangin souhaite « consolider le journal et

continuer de gagner chaque année 10 000 exemplaires de diffusion payée supplémentaire », tout en ayant comme préoccupation d'« asseoir la rentabilité du titre, qui est sorti du rouge l'an dernier ».

Courrier international a souvent dit qu'il bénéficiait de « la plus grande rédaction du monde ». En dix ans, l'hebdomadaire a traduit et reproduit les articles de quelque 10 000 journalistes, de plus de 850 journaux et magazines des cinq continents. A la fois des grands classiques de la presse mondiale, comme le *New York Times*, mais aussi l'*Asahi Shimbun*, *South China Morning Post*, *The Economist*, *El País*, *La Repubblica*, mais aussi des titres beaucoup moins connus, comme *As Sinnara*, le journal palestinien publié à Nazareth, *Notre voie* en

Côte d'Ivoire ; des sites d'informations en ligne, comme Feed ou Salon, voire certains titres très dogmatiques comme *Granma* à Cuba ou le journal serbe *Polityka*.

DOCUMENTS ÉVÉNEMENTS

Très attentif à « la planète presse » et à tous les mouvements politiques, *Courrier international* attirait l'attention dès 1992 sur le sort de Sarajevo, qui allait être assiégée, et traitait de façon prémonitrice « Aujourd'hui, la Bosnie-Herzégovine, demain le Kosovo ». Le magazine a été à l'origine de plusieurs événements phares, comme la publication de neuf textes posthumes d'intellectuels algériens assassinés en mai 1994, en pleine guerre civile ou encore l'édition spéciale en français de *Koha Ditore*, quand le jour-

Dassault rachète trois périodiques à France-Antilles

LE GROUPE Dassault, qui édite *Valeurs actuelles*, *Le Journal des finances* et *Le Spectacle du monde*, finalise l'acquisition, auprès du groupe France-Antilles de Philippe Hersant, de trois hebdomadaires d'Ile-de-France. Un comité d'entreprise en a informé, lundi 2 juillet, les personnels du *Republicain d'Evry* (24 217 exemplaires de diffusion France payée en 2000 selon Diffusion Contrôle), de *Toutes les nouvelles*, basé à Versailles, (18 202 exemplaires) et de *La Gazette du Val-d'Oise* (7 360 exemplaires). Réunis dans la Société d'édition des médias d'information franciliens (Semif), ces trois titres restés très peu de temps dans le giron de France Antilles - ils avaient été achetés à Havas Media Hebdo en novembre 1999 - subissent une lente érosion de leur diffusion. Selon Jean-Marc Williatte, directeur délégué de la Semif, le groupe, qui compte 110 salariés, est sorti du rouge en 2000, suite au départ d'une trentaine de salariés.

Un autre CE est prévu le 20 juillet pour valider la reprise par la société de presse Ile-de-France, gérée par Jean-Pierre Bechter, conseiller RPR de Paris et patron d'une société d'électronique, et dont le principal associé est le groupe Dassault. Longtemps intéressé par une entrée dans le capital du *Figaro*, Serge Dassault avait déclaré sur LCI en novembre 1997 vouloir « avoir un journal ou un hebdomadaire pour exprimer [son] opinion et (...) pour répondre à quelques journalistes qui ont écrit de façon pas très agréable ». *Valeurs actuelles* consacre, dans son numéro du 15 juin, quatre pages au dernier ouvrage de Serge Dassault, *Un projet pour la France*.

N. V.

Une diffusion en hausse

- **Audience** : 696 000 lecteurs de plus de quinze ans lisent l'hebdomadaire chaque semaine (source AEPM 2000). Depuis 1997, il compte 30 % de lecteurs cadres en plus (source Ipsos, en France, des cadres actifs, en 2000).
- **Diffusion** : 112 102 exemplaires (source Diffusion contrôle, en France, payée, en 2000), en hausse de 8 % par rapport à 1999. L'hebdomadaire a vu sa diffusion progresser de 38,9 % en cinq ans.
- **Chiffre d'affaires 2000** : 18,6 millions d'euros (dont 11,1 millions d'euros réalisés grâce à la diffusion et 6,5 millions grâce aux recettes publicitaires).
- **Résultat net 2000** : 366 000 euros, après prise en charge des frais de structures liés à la location gérance du titre.
- **Effectifs** : 75 salariés dont 55 journalistes.

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE THUREAU-DANGIN

1 Comment définissez-vous le positionnement de *Courrier international*, dont vous êtes directeur de la rédaction ?

C'est un ovni de la presse, un journal fait uniquement avec des traductions, sans prises de parole. Il a séduit un lectorat curieux, qui lisait assez peu la presse française. Le titre obéit à un principe de séduction précis : ce n'est pas une simple revue de presse, il donne un accès direct à des articles écrits pour un autre public, ce qui permet une prise directe avec Buenos Aires, Séoul ou Moscou. Notre lectorat est très divers, il comprend des professionnels, des cadres concernés par l'exportation, mais aussi des étudiants, des retraités qui

ont tous en commun un appétit de mieux connaître la planète. Un lecteur sur deux est en rapport avec d'autres pays, à titre personnel ou professionnel.

2 Comment fonctionne cet hebdomadaire ?

Nous avons une équipe de vingt-cinq journalistes polyglottes, à plein temps à Paris, qui repèrent et traduisent des articles du monde entier ainsi qu'une vingtaine de « vigies », des journalistes en poste dans différents pays, qui décortiquent la presse, même dans les pays les plus excentrés. Il arrive parfois que nous donnions des extraits de certains journaux à la botte de dictatures, comme à Cuba, en Irak ou encore, en plein cœur de la crise, des journaux nationalistes serbes. A très petites doses, cette langue de bois est très révélatrice. Nous avons aussi constaté des évolutions intéressantes

comme en Algérie depuis deux ans et demi ou au Nigeria, où les journaux sont moins jugulés qu'auparavant par le pouvoir.

3 Quelle est votre stratégie de développement sur Internet ?

Le site a été créé assez tôt, en 1997. Nous y diffusons 30 % des articles parus sur papier et nous développons des rubriques propres, comme des revues de presse, des analyses, des entretiens. Le site compte près de 800 000 pages vues chaque mois. Il n'est pas encore rentable mais permet de toucher des lecteurs francophones dans le monde entier. Nous comptons améliorer sa rentabilité grâce à la vente, par l'agence Courrier, de services d'information destinés à d'autres groupes de presse ou à des ONG.

Propos recueillis par Nicole Vulser

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

La Russie sort de la crise financière

LA RUSSIE commence à surmonter la crise financière de 1998 et reconquiert la confiance des investisseurs, a estimé, lundi 2 juillet, le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd), Jean Lemierre. Le pays « a pris des décisions très importantes », estime-t-il, comme de payer ses dettes, de lancer une réforme fiscale et un projet de réforme agraire. Preuve tangible d'une embellie, la Berd a annoncé investir cette année 700 millions d'euros en Russie, soit son niveau d'avant la crise, pour monter à « 1 milliard d'euros par an dans les deux ans qui viennent », si les réformes se poursuivent au rythme actuel, a précisé M. Lemierre.

■ **ÉTATS-UNIS** : plusieurs statistiques, publiées lundi, font apparaître un mouvement de reprise de l'économie américaine, en dépit de prévisions pessimistes. Les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 0,5 % en mai par rapport à avril. Les économistes tablaient sur 0,4 %. Les revenus ont progressé de 3,2 %, quand on prévoyait 3 %. Même chose pour les dépenses de construction qui ont augmenté, en mai, de 0,3 %, au lieu du 0,1 % attendu.

■ **UNION EUROPÉENNE** : les dépenses consacrées aux technologies de l'information devraient croître de 11 % en Europe de l'Ouest en 2001, selon une enquête publiée lundi 2 juillet par la société d'études International Data Corp (IDC).

■ **FRANCE** : l'industrie de la construction a connu une forte progression en 2000, le volume de la production augmentant de 5,6 % dans le bâtiment et de 4,6 % dans les travaux publics.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **L'OREAL** : la firme française de cosmétiques va racheter à l'américain Revlon la marque brésilienne de maquillage et de shampoings Colorama, pour 64 millions d'euros.

● **SARA LEE** : le groupe américain d'alimentation, de textile et de distribution a annoncé lundi 2 juillet qu'il compte acquérir un poids lourd de la boulangerie industrielle aux Etats-Unis et en Europe, l'américain Earthgrains, pour 1,98 milliard d'euros en numéraire.

SERVICES

● **STUDIOCANAL** : le studio de cinéma européen de Canal+ a annoncé lundi avoir acquis 45 % de Sogepaq, société spécialisée dans les droits audiovisuels, filiale de Sogecable, l'opérateur de Canal+ en Espagne.

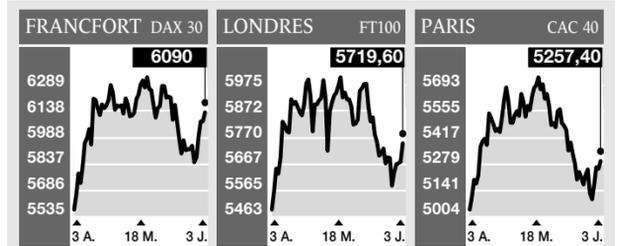
● **CANAL+HORIZONS** : confrontée à d'importants piratages, la filiale de la chaîne cryptée va prochainement fermer au Maroc et arrêter sa diffusion.

FINANCES

● **CRÉDIT LYONNAIS** : le président de la banque française, Jean Peyrelevade, a déclaré mardi sur Radio Classique qu'il ne souhaitait pas que la Société générale, qui détient 4 % de son capital, augmente sa participation.

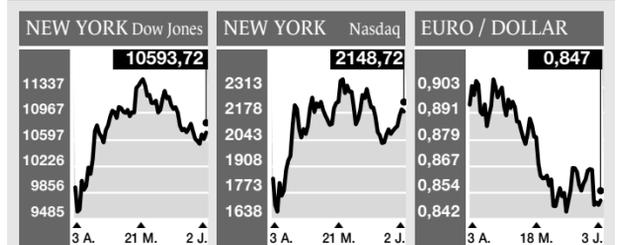
● **CAISSES D'ÉPARGNE-CDC** : une intersyndicale des établissements publics financiers a dénoncé lundi l'alliance annoncée du groupe Caisse d'épargne avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) qui met à mal, selon elle, la notion de « pôle public financier au service de l'intérêt général ».

EUROPE



Europe 9h57	Indices sélection	cours 03/07	Var. % 02/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4276,61	- 0,65	- 10,39
EUROPE	STOXX 50	4104,80	- 0,67	- 9,93
EUROPE	EURO STOXX 324	353,38	- 0,52	- 9,81
EUROPE	STOXX 653	331,79	- 0,60	- 7,78
PARIS	CAC 40	5257,40	- 0,74	- 11,29
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3583,19	- 0,69	- 10,92
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	579,34	- 0,31	- 9,14
BRUXELLES	BEL 20	2892,35	- 0,29	- 4,37
FRANCFORT	DAX 30	6090	- 0,32	- 5,34
LONDRES	FTSE 100	5719,60	0,05	- 8,08
MADRID	STOCK EXCHANGE	9027,30	- 0,51	- 0,91
MILAN	MIBTEL 30	37889,00	0,01	- 13,34
ZURICH	SPI	7283,30	- 0,45	- 10,47

AMÉRIQUES

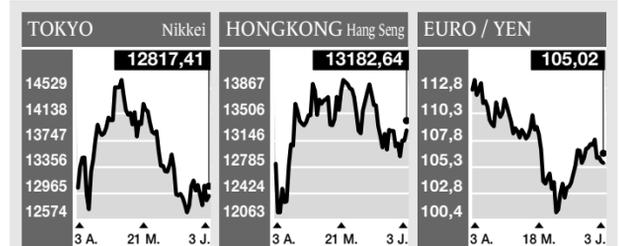


Amérique 9h57	Indices sélection	cours 02/07	Var. % 29/06	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10593,72	0,87	- 1,79
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1236,71	1	- 6,33
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2148,72	- 0,55	- 13,03
TORONTO	TSE INDEX	7736,35	1,79	- 13,40
SAO PAULO	BOVESPA	14555	- 4,62
MEXICO	BOLSA	384,75	2,17	21,76
BUENOS AIRES	MERVAL	406,16	0,97	- 2,55
SANTIAGO	IPSA GENERAL	107,82	0,39	12,31
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7559,88	1,88	10,76

Cours de change croisés

03/07 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	1,23	0,80727	0,84775	0,12924	1,41325	0,55698
YEN	123,87500	105,02500	16,01000	175,06000	69,00500
EURO	1,17959	0,95215	0,15245	1,66685	0,65700
FRANC	7,73760	6,24555	6,55957	10,93515	4,30970
LIVRE	0,70759	0,57125	0,59990	0,09145	0,39415
FRANC SUISSE	1,79540	1,44895	1,52200	0,23195	2,53735

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 03/07	Var. % 02/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12817,41	0,52	- 7,02
HONGKONG	HANG SENG	13182,64	1,07	- 12,67
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1707,95	0,08	- 11,36
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	73,10	- 0,41	15,39
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3390,10	0,37	7,46
BANGKOK	SET	21,81	1,21	17,07
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3339,20	- 2,53	- 15,93
WELLINGTON	NZSE-40	2062,06	- 0,34	8,44

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	02/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4444
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,8865
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,2125
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	33,7800
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6735
SCHILLING AUTR. (100)	1,37603	SCHILLING AUTR. (100)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,2927
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	6,6143
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1045
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	6,26207	FORINT HONGROIS	243,6300
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	LEU ROUMAIN	247,19
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,3696

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Matif
FRANCE	4,72	4,26	5,21	5,78	Cours 9h57
ALLEMAGNE	4,55	4,39	5,08	5,69	Notionnel 5,5
GDE-BRETAG.	5,12	5,19	5,27	4,97	DÉCEMBRE 2001
ITALIE	4,55	4,33	5,49	6,11	1647
JAPON	0,04	0,02	1,28	2,26	88,03
ÉTATS-UNIS	4,06	88,09
SUISSE	3,10	3,15	3,36	4,07	NC
PAYS-BAS	4,53	4,33	5,24	5,74	NC

LE CAC 40 était en baisse de 0,60 %, mardi 3 juillet au matin, à 5 264,86 points. Il avait gagné 1,36 %, lundi, à 5 296,51 points. Le Dax de Francfort cédait 0,20 %, mardi matin, à 6 097,35 points. Il s'était apprécié de 0,84 %, lundi, à 6 109,50 points. Le Footsie de Londres reculait de 0,12 %, mardi matin, à 5 709,70 points. Il avait progressé de 1,32 %, lundi, à 5 716,70 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a gagné 0,52 %, mardi, à 12 817,41 points. Aux Etats-Unis, l'indice Dow Jones a progressé de 0,87 %, lundi, à 10 593,72 points. L'indice Nasdaq des valeurs de technologie a cédé 0,55 %, à 2 148,72 points.

L'EURO perdait quelques fractions face au billet vert, mardi 3 juillet dans les premières transactions, affichant 0,8463 dollar. La devise européenne avait pourtant dépassé le seuil de 0,8480 dollar dans la matinée. De son côté, le yen continuait à se renforcer contre la devise américaine, cotant 123,91 yens pour un dollar. Sur les marchés obligataires européens, les rendements restaient relativement stables mardi matin. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 5,22 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 5,08 %.

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre du conglomérat italien Montedison a été suspendu lors de la séance du lundi 2 juillet. Une séance marquée par l'OPA hostile lancée par Fiat associé à EDF sur la société. Finalement, l'action de Montedison a terminé en légère progression de 0,07 %, à 3,058 euros, après avoir plongé de 7,65 %.

L'action de l'opérateur de téléphonie mobile britannique Vodafone s'est envolée lundi à Londres. Elle s'est inscrite parmi les plus fortes hausses européennes du jour, avec une progression de 6,67 %, à 168 euros sur la séance. Elle a bénéficié d'un regain d'intérêt des investisseurs

pour les valeurs de télécommunications.

Ce retour en grâce se fait au détriment des valeurs défensives, en particulier celles liées aux services publics et à l'énergie. C'est ainsi que le titre de l'électricien allemand E.ON a perdu, lundi, 1,39 %, à 61,08 euros. Selon la presse britannique, le groupe allemand serait prêt à investir 47 millions de dollars d'ici cinq ans pour l'achat de compagnies américaines d'électricité. A Madrid, l'action du groupe textile Inditex (marque Zara) a gagné 1,33 %, à 19,10 euros pour son premier jour d'inscription dans le groupe des 35 valeurs madrilènes les plus importantes.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: BANQUES. Includes entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERLINA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, ADIDAS-SALOMON, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries like ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT, ASSOCIAT BRIT, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like D'IETTEREN SA, AZE, GBL, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: ÉNERGIE. Includes entries like BG GROUP, BP, CEPSA.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: PHARMACIE. Includes entries like ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB N, ADECCO N, AEROPORT DI RO, etc.

03/07 10h03

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 02/07. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB N, ADECCO N, AEROPORT DI RO, etc.

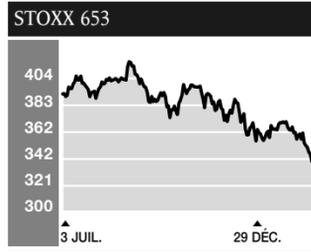


Table listing various stocks and their performance metrics for STOXX 653.

Table listing various stocks and their performance metrics for PHARMACIE.

Table listing various stocks and their performance metrics for BIENS D'ÉQUIPEMENT.

Table listing various stocks and their performance metrics for ÉNERGIE.

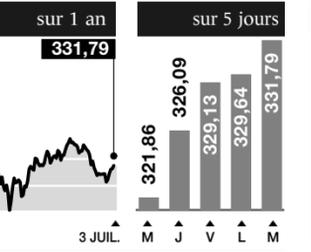


Table listing various stocks and their performance metrics for EURO STOXX50.

Table listing various stocks and their performance metrics for ASSURANCES.

Table listing various stocks and their performance metrics for HAUTE TECHNOLOGIE.

Table listing various stocks and their performance metrics for MEDIAS.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for SERVICES COLLECTIFS.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for BIENS DE CONSOMMATION.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for AMSTERDAM.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for BRUXELLES.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for FRANCORT.

03/07 10h03

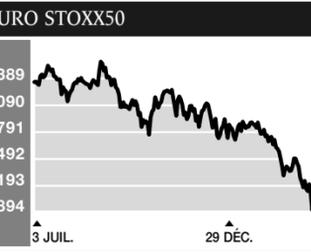


Table listing various stocks and their performance metrics for EURO STOXX50.

Table listing various stocks and their performance metrics for ASSURANCES.

Table listing various stocks and their performance metrics for HAUTE TECHNOLOGIE.

Table listing various stocks and their performance metrics for MEDIAS.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for SERVICES COLLECTIFS.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for BIENS DE CONSOMMATION.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for AMSTERDAM.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for BRUXELLES.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for FRANCORT.

03/07 10h03

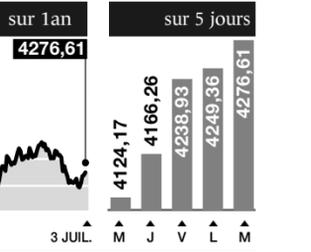


Table listing various stocks and their performance metrics for EURO STOXX50.

Table listing various stocks and their performance metrics for ASSURANCES.

Table listing various stocks and their performance metrics for HAUTE TECHNOLOGIE.

Table listing various stocks and their performance metrics for MEDIAS.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for SERVICES COLLECTIFS.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for BIENS DE CONSOMMATION.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for AMSTERDAM.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for BRUXELLES.

03/07 10h03

Table listing various stocks and their performance metrics for FRANCORT.

03/07 10h03

Large advertisement for 'Le Monde' magazine, featuring the text 'Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI' and 'LE MONDE DES LIVRES'.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède
GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

SCIENCES De nombreuses études sont consacrées aux forêts tropicales mondiales et à leur avenir menacé. Mais peu ont porté sur les onze millions d'habitants qui y vivent.

● LES PROGRAMMES de conservation de ces forêts échouent souvent parce que les populations, qui connaissent pourtant bien leur milieu, n'y sont pas associées. ● POUR RÉPARER

cet oubli et rendre son action plus efficace, la Commission européenne a lancé, en 1994, le programme « Avenir des peuples des forêts tropicales », doté d'un budget de 5 millions

d'euros. ● LES RÉSULTATS de cette étude, centrée sur douze pays de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), viennent d'être présentés à Bruxelles. ● LES ETHNOLOGUES ont

quelque espoir : il se forme en effet actuellement dans les communautés forestières des élites qui ont à la fois un pied dans les traditions et un autre dans le monde d'aujourd'hui.

Le difficile devenir des forêts tropicales et des populations qui y vivent

Plus de onze millions de personnes, dont la moitié a moins de quinze ans, vivent dans ces écosystèmes en surexploitation. Pour mieux les connaître et adapter sa politique d'aide, la Communauté européenne a mené une importante étude ethno-écologique sur une douzaine de pays

BRUXELLES

de notre envoyée spéciale

Les forêts tropicales, luxuriantes et difficiles d'accès, sont souvent perçues par les Occidentaux comme « sauvages » et « vides ». Pourtant les recherches archéologiques et climatiques menées depuis quinze ans dans ces régions indiquent « que la plupart de ces écosystèmes sont habités depuis des millénaires », rappelle Pierre de Maret, anthropologue et recteur de l'Université libre de Bruxelles. Plus de onze millions de personnes vivent en effet dans ces zones ce qui « a d'ailleurs contribué à maintenir, voire même à augmenter leur biodiversité ».

Malgré cela, les nombreux travaux consacrés aux forêts tropicales mondiales et à leur avenir menacé sont restés centrés pour l'essentiel sur la botanique, la biologie, la pédologie ou la climatologie. Peu d'études globales ont été réalisées sur les peuples vivant dans ces écosystèmes, et sur leurs relations étroites avec ce milieu. Les communautés locales sont rarement prises en compte lors de la mise en place des programmes de conservation de ces biotopes. « Souvent ce n'est que lorsque les décisions ont été prises qu'on envoie sur place des agents pour convaincre les populations et installer les programmes. » regrette Serge Bahuchet, directeur de recherche au CNRS et ethnobiologiste au Muséum national d'histoire naturelle.

Or, ajoute le chercheur, « les intervenants externes ont une vision fautive de la réalité de la vie de ces populations ». De plus, ils ne s'adressent pas toujours aux bons interlocuteurs, souvent difficiles à « découvrir » dans des collectivités caractérisées par un pouvoir diffus. Aussi de nombreux programmes de conservation échouent malgré des fonds importants. Pour mieux prendre en compte le facteur humain et infléchir sa politique, la Commission européenne, qui finance la moitié des projets de conservation mondiaux avec un budget de 80 millions d'euros par an (100 à 120 millions d'euros si on rajoute l'apport des Etats européens), a lancé en 1994 le programme « Avenir des peuples des forêts tropicales » (APFT). Doté d'un budget de 5 millions d'euros, ce programme de cinq ans – et qui vient d'être pro-

longé d'un an – a été supervisé par l'Université libre de Belgique (ULB), à laquelle étaient associés la faculté des sciences agronomiques de Gembloux (Belgique), le CNRS, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'université de Kent en Grande-Bretagne.

UN TRAVAIL DE TERRAIN

Une centaine de chercheurs ont été mobilisés pour mener à bien cette étude dont les moyens ont été concentrés sur vingt-trois sites sélectionnés dans douze pays de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique et où un millier de langues sont pratiquées : Belize, Guyana et Guyane française, Cameroun, Gabon, Congo, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Guinée équatoriale, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu et îles Salomon.

Les résultats de ce travail colossal, qui totalise 2 000 pages, ont été consignés dans un ouvrage présenté récemment à Bruxelles, *Des forêts et des hommes : un regard sur les peuples des forêts tropicales*. Il a été rédigé par quatre anthropologues : Pierre de Maret son responsable, Serge Bahuchet qui l'a supervisé au plan scientifique, Françoise Grenand (CNRS) et Pierre Grenand (IRD).

Réaliser une telle étude nécessitait des connaissances « qui ne s'apprennent pas à l'école », estime Françoise Grenand. Aussi, une part très importante du budget



GUY PHILIPPART DE FOYCAMEROUN 1997

Faute d'associer les populations des forêts tropicales à la gestion de leur milieu, ces écosystèmes s'appauvrissent et sont en danger.

a-t-elle été consacrée à la formation de soixante jeunes chercheurs en ethnologie, histoire naturelle et problèmes de développement. Ce travail de terrain était d'autant plus nécessaire qu'une première étude bibliographique sur les peuples forestiers, réalisée en 1993 à la demande de la Commission

européenne, avait démontré « qu'on ne savait rien » sur ce sujet. Car « l'approche ethno-écologique est très insuffisante en Europe, contrairement à ce qui existe aux Etats-Unis. Il en est de même en France, où l'ethnologie est dominée par le structuralisme et les études de parenté », ajoute l'ethnologue

française. Au total, l'ouvrage constitue une mine d'informations accessible au profane. Les auteurs battent en brèche certains préjugés. Par exemple, l'agriculture itinérante sur brûlis ne contribue pas comme on l'entend souvent dire à la déforestation. Ce type d'agriculture permet au contraire

à la terre de se reposer grâce à de longues jachères. C'est le défrichage par le feu, très largement pratiqué par les colons ou les éleveurs, qui entraîne une perte de surface forestière. Les populations forestières ont également besoin de beaucoup d'espace pour obtenir les compléments de ressources dont elles ont besoin en pratiquant la pêche, la chasse et la collecte.

ALLIER IDÉALISME ET RÉALISME

Mais ajoutent les quatre anthropologues, des succès ne seront obtenus dans la conservation des forêts et l'amélioration du sort de ses habitants que si on « allie idéalisme et réalisme ». Cela implique que la Commission européenne définisse quelle exploitation des forêts et quelle conservation sont économiquement possibles et humainement acceptables vis-à-vis de peuples dont la démographie augmente depuis quinze ans. Cela implique aussi que l'on puisse apporter des éléments de réponse à un certain nombre de questions essentielles que ce rapport souligne. Les structures sociales des habitants de ces écosystèmes sont-elles trop simples pour la modernité ? Quel est l'impact des villes sur les écosystèmes forestiers ? Comment les populations réagissent-elles au changement ? La malnutrition est-elle une malédiction ? L'argent fait-il le progrès ? Faut-il laisser des hommes dans des aires protégées ? Ou encore : quelle scolarité pour quels élèves ?

De cette manière, tout n'est peut-être pas perdu pour les peuples forestiers. Malgré leur pessimisme en la matière, les ethnologues conservent quelque espoir car ils discernent quelques éléments positifs, en effet il se forme actuellement dans les communautés forestières des élites locales qui ont à la fois « un pied » dans les traditions et un autre dans le monde d'aujourd'hui.

Christiane Galus

★ *Des forêts et des hommes : un regard sur les peuples des forêts tropicales*, plus un CD-ROM contenant l'intégralité de l'étude et des illustrations, Presses universitaires de Bruxelles, 985 francs belges (24,29 euros) (tél. : 00-32-2-649-97-80).

C. Ga.

Les limites d'un programme apparemment bien mené

DEPUIS 1988, l'Etat brésilien a « reconnu » les droits de propriété sur leurs terres ancestrales à deux cent mille Indiens, représentant plusieurs centaines d'ethnies, soit une surface de plus d'un million de kilomètres carrés et 20 % de l'Amazonie brésilienne. La propriété de ces Indiens sur cette partie de la forêt amazonienne est maintenant considérée comme inaliénable et inscrite dans la Constitution brésilienne. Les frontières de ces territoires ont été définies, et publiées au *Journal officiel*, avec l'aide d'anthropologues qui avaient un contact avec ces peuples, ce qui leur a permis et ce qui leur permet d'aller en cas de litige devant les tribunaux avec l'appui des ONG (Organisations non gouvernementales). L'essentiel de ces opérations de délimitation a été financé par des fonds internationaux, pour une bonne partie européens.

Ce qui compte, c'est que « le projet a abouti », se réjouit François-Michel Le Tourneau, géographe au Centre de recherches et de documenta-

tion de l'Amérique latine (CNRS). Mais « hormis quelques ONG, personne n'a réfléchi à la suite et n'a pris en compte la situation socio-économique des Indiens », regrette le chercheur.

DES RELATIONS DIFFICILES AVEC L'ÉCONOMIE

De nos jours, la plupart des ethnies ne vivent plus en complète séparation avec le mode de vie moderne. Elles souhaitent acquérir des biens de première nécessité (chaussures, couteaux, hameçons, moteurs), des médicaments. Elles veulent accéder aux hôpitaux. Or elles n'ont pas d'argent, et rien n'a été prévu pour qu'elles en gagnent. Au plan sanitaire, la situation est d'autant plus critique qu'en 1999 le gouvernement brésilien s'est désengagé de la gestion de la santé indigène et l'a confiée aux organisations non gouvernementales.

« Les peuples forestiers ont donc des relations difficiles avec l'économie de marché, qui leur est souvent défavorable », confirment les auteurs

du rapport européen consacré à « l'avenir des peuples des forêts tropicales ». L'utilisation de l'argent passe de plus en plus par le biais des contraintes administratives (taxes, impôts, frais de scolarité et de santé), et à la suite du développement des cultures du café ou du cacao, ou de la collecte de produits forestiers non ligneux (caoutchouc, santal). Il arrive ainsi fréquemment que cette entrée dans le monde de l'argent entraîne les populations dans une paupérisation accrue. Pour faire face à leurs besoins les plus immédiats (santé, école, etc.), elles se trouvent contraintes de vendre des surplus qui leur manqueront cruellement en période de pénurie ou de recouvrement et sont aussi amenées à détruire leur environnement en pratiquant pour vivre la chasse et la pêche professionnelles ainsi que par l'extraction minière intensive.

C. Ga.

La dramatique surexploitation des réserves de bois de l'Indonésie

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les forêts de plaine indonésiennes sont menacées d'extinction. Au rythme actuel des coupes de bois et des incendies, elles auront disparu en 2005 à Sumatra et en 2010 à Kalimantan, partie indonésienne de l'île de Bornéo. Un récent rapport de la Banque mondiale estime que, dans ces deux régions, seules quelques zones protégées seront épargnées si le rythme actuel des coupes de bois est maintenu.

L'Indonésie abrite le troisième foyer mondial de forêts tropicales, le premier étant situé en Amazonie (Brésil), et le second en Afrique centrale (bassin du Congo). Sa production de bois est évaluée aujourd'hui à quelque 70 millions de m³ par an, dont les deux tiers sont l'objet d'une contrebande. 70 % des scieries sont illégales. La Banque asiatique de développement estime que les forêts indonésiennes ne peuvent supporter qu'une production de 22 millions de m³ par an moyennant des programmes de reboisement.

De 1995 à 1999, les suppressions annuelles de forêts étaient évaluées à 15 000 km². Ce rythme semble s'être accéléré depuis pour atteindre 17 000 km² par an. Les effets sur l'environnement sont importants. Ils se traduisent par des inondations, qui provoquent des ruptures dans la production agricole et par des glissements de terrain emportant des hameaux

entiers. Les espèces rares sont également en voie d'extinction. A Sumatra, le tigre a pratiquement disparu et il ne resterait que 350 rhinocéros. Les orangs-outans sont, avant tout, victimes de la destruction de leur habitat. Leur cheptel (estimé à 15 000 à Bornéo et à 5 000 à Sumatra) se réduit d'un millier d'individus par an.

AVEC L'APPUI DE GANGS

Les parcs nationaux – les « parcs sur le papier », dit-on – ne sont pas épargnés. Dans la province de Kalimantan central, coupes et feux ont détruit 40 % du parc de Tanjung Puting, dont la superficie était de cinq fois supérieure à celle de la cité-Etat de Singapour et qui abrite des orangs-outans.

Dans l'ensemble, 20 milliards d'hectares de forêts protégées ont été rasés.

Avant le limogeage de Suharto en mai 1998, la cupidité au plus haut niveau avait été la source d'une destruction en règle des forêts. Partenaire de golf de l'ancien autocrate et « baron du bois » le plus éminent de l'ancien régime, Mohamad « Bob » Hasan est aujourd'hui sous les verrous. Mais les « barons » se sont renouvelés et bénéficient parfois de soutiens militaires, de l'appui de gangs ou de complicités au sein du Parlement. Un secrétaire général du ministère des forêts a été récemment limogé – et accusé de divulgation de « secrets d'Etat » – après la publication d'un rapport

mettant en cause des politiciens, des militaires et des policiers.

DILUTION DES POUVOIRS

La demande des principaux clients de l'Indonésie – la Chine, le Japon, les Etats-Unis et l'Europe – demeure stable en volume. L'industrie forestière et les activités qui s'y rapportent représentent près de quatre millions d'emplois et un chiffre d'affaires évalué entre 44 et 60 milliards de francs (6,7 à 9,15 milliards d'euros). D'un autre côté, l'intervention, depuis le début de 2001, d'un programme de décentralisation risque d'aggraver les choses, les autorités locales prenant la responsabilité d'attribuer de petites concessions dont le contrôle est encore plus difficile. Dans l'état

actuel de dilution et de corruption des pouvoirs, une interdiction des exportations heurterait donc trop d'intérêts pour avoir le moindre efficacité. Le gouvernement reconnaît même qu'il n'a ni les moyens de tenir l'engagement pris l'an dernier auprès de ses donateurs étrangers ni la capacité de réprimer la contrebande de bois. En mai, Lintas, institution indépendante, a relevé l'arrivée mensuelle dans le seul port javanais de Tanjung Emas (Java central), de soixante à cent cargos chargés de 300 m³ à 1 000 m³ de bois, en provenance des autres îles du vaste archipel. Ce trafic juteux, à destination de l'étranger, n'a pas fini de prospérer.

Jean-Claude Pomonti

Avignon
2001, l'odyssée du festival...
Avignon vu par les étrangers, voyage dans le off...
Des enquêtes, des portraits, des rencontres et tous les programmes
Un supplément de 12 pages
mercredi 4 juillet

Le Monde
daté 5

La cuisine marseillaise avec Izzo pour guide

Petit tour des tables où l'écrivain aimait faire dîner Fabio Montale, le héros de sa trilogie phocéenne

LA TRILOGIE MARSEILLAISE de l'écrivain Jean-Claude Izzo (décédé en janvier 2000) invite à un voyage gourmand. Marseille est aujourd'hui à trois heures de TGV de Paris. *Total Khéops, Chourmo* et *Solea*, édités dans la « Série noire » (Gallimard), narrent les pérégrinations phocéennes de Fabio Montale, ancien flic en délicatesse avec sa hiérarchie, fils d'immigré comme il se doit, redresseur de torts, mythomane plus que hâbleur et surtout fin gourmet. Bien différent du commissaire Maigret ou de San-Antonio, plus proche de Pepe Carvalho, le héros catalan de Montalban.

Giono nous avait bien dit déjà en 1925, dans la *Naissance de l'Odyssee*, qu'Ulysse était le fruit des divagations d'un pêcheur quelque peu « empégué » à l'ombre de sa barque, à l'heure de la méridienne, et Gabriel Audisio avait confirmé cette origine ethnique du poème de la galéjade, de l'esbroufe et des banquets arrosés. Tout ce beau monde fréquentait la maison accueillante des Cahiers du Sud, poètes locaux, et particulièrement Louis Brauquier, grand voyageur.

Jean-Claude Izzo, dans cette épopée, sur fond de grand tumulte, celui de la vie, évoque la ville de Marseille dans sa lumière, ses natives si belles, la nourriture populaire raffinée. On y parle de la vraie cuisine marseillaise, non pas celle des gens de bon ton – la bouillabaisse telle qu'on la fait à Martigues – et de leur héros sourcilieux, Monsieur Brun.

C'était le temps de la divine surprise, celui de la destruction du Vieux-Port par l'ennemi et de la déportation des rastaquouères. En ce temps-là, « champagne par-ci, champagne par-là », Carbone et Spirito voyageaient en traction avant, avec la belle Manouche. Carbone est le nom d'un nouveau restaurant à la mode.

La vraie richesse de Marseille, ce sont ses hors-venus – du Maghreb, d'Afrique, de l'Asie –, installés depuis longtemps dans leurs quartiers distincts, du Panier en réhabilitation douce au quartier Belsunce et à la périphérie. La Canebière restant l'axe commun à tous, champ d'asphodèles et de



DESSINS DESCLIOZEUX

tous les regrets. « *Nous nous étions lancés dans une grande tournée des cuisines étrangères : les Mille et une nuits, boulevard d'Athènes, cuisine marocaine, ou le Tamaris, restaurant grec, dans la calanque de Samena. Puis, à la fin du repas, [elle] se mit à réciter un poème de Brauquier en arabe ! Tout un programme.* » Quartiers anciens, ou chics, crasseux, ou bien remodelés, comme les fameux quartiers nord, où personne ne va, sinon par le métro comme Fabio Montale, et parfois la police, en caravane officielle, pour se montrer, à tout hasard.

« La foccacha, cela relève du croque-monsieur mais avec de la pâte à pizza.

A l'intérieur, on met ce que l'on aime »
Honorine, personnage d'Izzo

L'ample et merveilleux site marseillais permet la grande dérade de Fabio Montale, le héros de la brigade de surveillance des secteurs. Alors, de l'ancre du Cyclope au séjour des Lotophages, Fabio Montale prend le temps de déguster « à l'ombre d'un pin » la soupe au pistou tiédie de la bonne Honorine, sa voisine maternelle, et quel-



ques autres plats de la Méditerranée. A Marseille, on peut hasarder le terme de syncrétisme, soit une création faite d'apports mêlés et parler de culture mosaïque, mais, nous dit Jean-Claude Izzo, « la cuisine, ici, n'innove pas, elle ne se "métisse" pas, elle perpétue ».

S'il apprécie l'aïoli, la bouillabaisse ou l'anchoïade, Fabio Montale, alias Izzo, préfère les panisseries frites, les limaçons en sauce piquante, l'oursinade, les pieds et paquets, la bohémienne, le ragout de fèves fraîches et la morue en raïto, délicats beignets de morue dont la cuisson s'achève dans une

sauce au vin rouge et aux câpres. Un délice.

C'est cela, la cuisine de base de Marseille, qui regarde vers le large, plus que vers la Provence intérieure. Les bonnes adresses de Fabio Montale, ce sont celles de Jean-Claude Izzo. C'est Le Chaudron provençal, près de la montée des Accoules, avec sa fameuse bouillabaisse ; le restaurant Paul, sur la rive neuve ; et, tout à côté, L'Oursin et ses excellents fruits de mer. Montale fréquente aussi la terrasse du Resto provençal, près du cours Lieutaud, pour ses raviolis à la purée d'olives.

« Les Goudes. L'avant-dernier port avant les Calanques... Il y avait de grands plats de pâtes, en sauce, avec des boulettes de viande. Les odeurs de tomates, de basilic, de thym, de laurier emplissaient la pièce. » Tout est dit des saveurs de

santé n'ont pas disparu pour autant. Il y a quatre ans, Danone lançait à son tour un produit similaire sous le nom d'Actimel, et cette fois-ci raffait la mise. Tant et si bien que, depuis quelques mois, c'est l'inventeur de ces petites doses de produit laitier miracle, le japonais Yakult, qui débarquait à son tour sur le marché hexagonal.

C'est le professeur Shirota, de l'université impériale de Kyoto, qui mit au point, au début des années 1930, la première boisson lactée enrichie d'une bactérie pour le bien-être digestif. Il baptisa cette boisson Yakult, ce qui signifie yaourt en espérant. Ce qui peut paraître étonnant lorsqu'on sait que la petite dose de boisson qu'il préconisait d'ingérer chaque jour ne fait que 65 ml et que, pour obtenir la même quantité de bonnes bactéries, il faudrait manger quotidiennement 60 kilos de yaourt ! Aujourd'hui, 25 millions de personnes à travers le monde prennent chaque jour leur Yakult. Il y a sept ans, une usine a été construite en Europe, au nord d'Amsterdam, pour fabriquer cette boisson très spéciale, qui n'a ni la consistance ni le goût du yaourt liquide. La saveur acidulée de ce produit lacté et ses arômes d'agrumes vont-ils séduire le consommateur français ? Il faut d'abord que celui-ci se persuade que toutes les bactéries ne sont pas des petites bêtes surnoises qui nous veulent du mal, mais que certaines, triées sur le volet, travaillent au contraire activement à notre santé.

Guillaume Crouzet

★ Yakult, 20 F (3,04 €) environ les sept flacons de 65 ml. Actimel, 17 F (2,59 €) les six flacons de 100 ml.

Les laits de santé

C'est de Vers-Chez-les-Blancs, petite commune de Suisse, en surplomb du lac de Lausanne, que pourrait bien venir l'alimentation de demain. Au centre de recherche fondamentale du groupe Nestlé, plusieurs centaines de scientifiques sont dûment appointés par le premier fournisseur alimentaire mondial dans le but d'améliorer les produits du groupe. Sur quoi travaille-t-on en ce moment ? Sur notre intestin. Un organe essentiel, figurez-vous, à la bonne santé de l'être humain. Au sous-sol du bâtiment principal, dans une véritable chambre forte tenue à -4 degrés, se trouve la plus grande collection privée de bactéries lactiques au monde. C'est de l'une de ces centaines de petits tiroirs gris que sortira peut-être demain la bactérie révolutionnaire, celle qui, ajoutée aux aliments, réduira les risques d'allergie ou d'ulcère de l'estomac. « Ce n'est sans doute pas très poétique, mais la santé intestinale est l'un des grands chevaux de bataille de l'alimentation dans les années à venir », déclare le docteur Guesry, ancien de l'Institut Pasteur et vice-président depuis maintenant sept ans de ce centre de recherche en Suisse. Le marché de « l'alimentation-santé » est sans doute plus mûr qu'il y a quelques années. A l'époque, Nestlé lançait chez nous « Lc1 ». Pour la première fois, les Français pouvaient acheter un produit laitier « probiotique » : des petites doses de lait fermenté enrichies d'une bactérie bénéfique pour le tube digestif. Les mentalités n'étaient sans doute pas prêtes et ce fut un solide fiasco. Ces petites bouteilles dont on consomme le contenu chaque matin pour être en bonne

BOUTEILLE

Vin de pays des coteaux du Verdon

Domaine de Valmoissine rouge 1999

■ Cultivé en Gaule au moment de la conquête romaine, célébré par Columelle, le pinot noir a donné, en Bourgogne, « les meilleurs vins de la chrétienté ». Acclimaté un peu partout dans le monde, ce cépage a été planté, il y a une dizaine d'années, dans une propriété de 35 hectares du domaine Latour, en pays truffier, à proximité d'Aups, dans le Var. Le nom du domaine de Valmoissine, ancienne abbaye disparue, doit plus au marketing qu'à l'archéologie. Voici pourtant un excellent vin de pays à la robe d'une couleur peu intense, atypique, mais dont la palette aromatique perdure longtemps en bouche. Il développe un fin bouquet, des notes de prune, de cassis et de griotte, un nez de sol humide qui suggère le soyeux. C'est une bouteille très soignée, en raison de vendanges manuelles, de rendements modérés (35 hectolitres à l'hectare), d'une vinification traditionnelle et d'un passage de six à sept mois en fûts de chêne des tonnelleries Latour. L'altitude du domaine tempère l'ardeur du soleil et la teneur en alcool, ce qui favorise l'expression d'arômes typés. La vocation bourguignonne de la maison Latour trouve ici une expression exotique, mais qui ne manque pas de charme. C'est à tout le moins une curiosité, au prix certes élevé, mais justifié. A boire, selon la saison, entre 12 et 14 degrés, avec des viandes en sauce et certains fromages. Domaine de Valmoissine, vin de pays des coteaux du Verdon, 59 F (9 €) TTC la bouteille départ propriété.

★ Maison Louis Latour, 18, rue des Tonneliers, BP 127, 21204 Beaune ; tél. : 03-80-24-81-00.

TOQUES EN POINTE

A Marseille

LE PETIT NICE

■ Gérald Passédat n'a pas hésité, après une visite puis un stage chez Ferran Adria (*Le Monde* du 20 juin), à remettre en question ses anciennes certitudes. Effet de mode ? Pour une part sans doute, mais qui se conjugue chez ce cuisinier avec une réflexion sur Marseille, ancien port colonial tourné vers le large, sa place, son rang dans l'univers méditerranéen. Cette ville à laquelle se sont identifiés les Passédats, restaurateurs et hôteliers depuis 1917, fascine cet homme encore jeune qui conduit avec intelligence et modestie une réflexion sur son métier. Comme d'autres, il pense que la cuisine est une discipline où le temps et le travail conditionnent une forme de pensée. Il y ajoute l'espace. Et c'est toute la différence qui, à ses yeux, justifie la composition éclatée, les dissonances, la juxtaposition plus que le mélange des saveurs. Restent les sens, au premier rang desquels le goût, qui prend heureusement le pas sur l'épuration. Les rougets de roche à l'huile de pistache accompagnés d'un bouillon de leur foie, les petites cigales de mer au jus de carcasse, les poissons oubliés (mostelle, sabre, galinette) à la criste-marine, la daurade royale aux aubergines confites et canard de la Dombes ne nous feront pas oublier, certes, le denti (pagre) au jus et grattons de porcelet, qui figure toujours sur la carte, mais marquent le nouveau territoire aromatique de ce chef qui cherche à renouveler sa cuisine et mérite d'être encouragé. Magnifique établissement en bord de mer sur la Corniche. Cave attentive aux efforts des vigneronnes de Provence et du Languedoc. Menus : 350 F (53,4 €, au déjeuner, avec un verre de vin pour chaque plat et café compris), 500 F (76,2 €), 750 F (114,3 €) et 900 F (137,2 €). A la carte, compter 800 F (122 €).

★ Anse de Maldormé, corniche John-Fitzgerald-Kennedy, 13007 Marseille ; tél. : 04-91-59-25-92. 15 chambres. Fermé dimanche midi et lundi midi.

CHEZ ÉTIENNE

■ Une institution, créée en 1943 par le père de l'actuel propriétaire, une figure de Tartarin avec l'accent de Paul Préboist. Tout le folklore marseillais du quartier du Panier. La pizza à la minute garnie d'un simple coulis de tomates et d'anchois est délicieuse, comme les suppions à peine sautés. Cannellonis maison, pieds et paquets en saison, c'est le registre de la cuisine italo-provençale d'Etienne Cassaro, déboulaire et philosophe. On vient chez lui autant pour la cuisine, simple et savoureuse, que pour le numéro du patron qui peste contre les gens trop pressés, les impôts et les résultats de l'OM. A la carte, compter 160 F (24,39 €).

★ 39, rue de la Lorette, 13002 Marseille. Sans téléphone, ni Carte bleue !

A Paris

59 POINCARÉ

■ Aménagé dans l'ancien hôtel art nouveau qui abrita les exploits de Joël Robuchon puis d'Alain Ducasse, ce devait être un *steakhouse* à l'américaine. Las, la crise de la vache folle fit reculer les initiateurs du projet. L'agneau remplaça donc le bœuf. Aujourd'hui, retour au dessein initial de la viande à la plancha, en cocotte de fonte ou à la broche. La qualité d'une viande dépend de son origine et aussi d'un temps optimal de rassissement. L'art du cuisinier, en l'occurrence Pascal Bardet, réside dans la maîtrise du feu, et dans quelques astuces comme la pièce de bœuf façon « gravlax », accompagnée de pousses de bambou et d'un condiment associant raifort, aneth et savora. Cave éclectique, service moderne, mobile, compétent. A la carte, compter 550 F (83,85 €).

★ 59, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris ; tél. : 01-47-27-59-59. Fermé le samedi midi, dimanche et lundi et du 14 juillet au 15 août.

J.-C. Rt

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 4^e
MA BOURGOGNE
Cuisine Traditionnelle - Spécialités
Saucisson du Beaujolais
Tripous du Rouergue
Vins de Propriétés sélectionnées
19 place des Vosges
Tél. 01.42.78.44.64

PARIS 14^e
AU MOULIN VERT
une addition sans surprise 196 F déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mitonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.
5mn de Montparnasse, M^o Alésia. Tous les jours. Salle climatisée, terrasse d'été, Salon de 20 à 80 pers. 34 bis, rue des Plantes - Tél. : 01.45.39.31.31

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
Malin le menu "Homard" 38€ 249,26€
Toujours les Huîtres élevées à l'Île d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse (M^o Vavin) • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques (M^o St Michel) • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais (M^o Bastille) • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements :
01.42.17.39.63
Fax : 01.42.17.39.24

A Wimbledon, Pete Sampras a été détrôné par un de ses disciples

L'Américain, vainqueur du tournoi de Wimbledon à sept reprises, a été battu en huitièmes de finale (7-6 (9-7), 5-7, 6-4, 6-7 (2-7), 7-5) par le Suisse Roger Federer, un de ses admirateurs. Pour autant, le champion californien ne compte pas mettre un terme à sa carrière

Le Suisse Roger Federer, dix-neuf ans révolus, a éliminé l'Américain Pete Sampras en huitièmes de finale du tournoi de Wimbledon, lundi 2 juillet. Cette défaite met un terme au rêve du Californien qui souhaitait

emporter, en 2001, son huitième titre londonien en neuf ans. « Je suis bien sûr très déçu mais ça n'allait pas durer éternellement, a déclaré le champion, à la sortie du court central. J'ai gagné ma part de matches serrés ici

ces dernières années et aujourd'hui encore il n'a pas manqué grand chose. » Jamais, cependant, il ne s'était incliné en cinq sets sur le gazon de Wimbledon. Mais, à 29 ans, Pete Sampras n'a pas parlé de retraite. « Je

ne quitterai le tennis que lorsque je ne voudrai plus jouer, pas à cause de mes résultats, a-t-il assuré. Je n'ai aucun doute sur le fait que je peux revenir l'an prochain et gagner. »

Le Toulouse FC a déposé son bilan auprès du tribunal de commerce de la ville

UNE SEMAINE après avoir perdu, devant le Conseil d'Etat, leur combat face aux autorités du football français dans l'affaire des faux passeports, les dirigeants du Toulouse Football Club (TFC) ont annoncé, lundi 2 juillet, qu'ils avaient déposé le bilan du club auprès du tribunal de commerce de la ville.

Rétrogradé sportivement de première division en deuxième division, puis de D 2 en National (extra-troisième division) par la direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG) en raison de ses difficultés financières, le club de la Haute-Garonne se trouve désormais menacé par une relégation en CFA ainsi que par le retrait de son statut professionnel.

Les quatre principaux actionnaires de la société anonyme à objet sportif (SAOS) du TFC - Jacques Rubio, Bernard Decker, André Labatut et Bernard Bosc, qui détiennent 66 % du capital - ont reconnu un déficit de 50 millions de francs. Un chiffre que réfute toutefois Bernard Van den Bruwaene, le président de l'association TFC, qui possède 33 % des parts : pour celui-ci, le trou du club s'élevait à 100 millions de francs.

Alors que les 96 salariés du TFC ne sont plus payés depuis deux mois et que les joueurs professionnels ont décidé de boycotter les rencontres amicales prévues par leurs dirigeants, le tribunal de commerce de Toulouse devrait déclarer un éventuel placement en redressement judiciaire, accompagné de la nomination d'un ou plusieurs administrateurs.

« J'espère vivement que les conditions d'un nouveau départ soient réunies afin que Toulouse puisse rebâtir, sur de bonnes fondations, un club de football solide qui pourra, dès les prochaines années, accéder au plus haut niveau », a déclaré le député et maire de Toulouse, Philippe Douste-Blazy (UDF). - (AFP)

DÉPÊCHE

■ **FOOTBALL** : L'administrateur délégué de la Juventus Turin, Antonio Giraudo, et le médecin du club, Riccardo Agricola, ont été inculpés dans le cadre de l'affaire de dopage présumé concernant l'équipe vice-championne d'Italie, dans laquelle évoluent notamment les Français Zinedine Zidane et David Trezeguet. Les deux responsables devraient être convoqués devant un tribunal de Turin le 31 janvier 2002. Ils ont été inculpés de « fraude sportive » pour avoir utilisé des produits illicites « dans le but d'obtenir un résultat différent de celui obtenu correctement et sportivement dans une compétition organisée par la Fédération italienne de football », selon l'acte d'accusation. Les fautes présumées auraient été commises entre juillet 1994 et septembre 1998.

WIMBLEDON

de notre envoyée spéciale

Assis sur sa chaise, Roger Federer enfouit son visage dans sa main, incapable de retenir ses larmes. L'émotion est trop forte, l'exploit trop immense pour le Suisse à peine sorti de l'adolescence. Au terme de 3 h 41 min de match, il vient de battre Pete Sampras (7-6 (9-7), 5-7, 6-4, 6-7 (2-7), 7-5) sur le court central de Wimbledon.

Dans les vestiaires depuis le début du tournoi, les spéculations allaient bon train. Des coaches, d'autres joueurs lui avaient même carrément dit : « Tu peux battre Sampras ! » Mais de là à y parvenir...

Sérieusement malmené pendant cinq sets au deuxième tour par l'inattendu Britannique Barry Cowan, n° 265 mondial, l'Américain n'affichait pas son habituelle sérénité. Septuple vainqueur de l'épreuve (1993, 1994, 1995, 1997, 1998, 1999, 2000), vaincu en 31 matches à Wimbledon, Pete Sampras pouvait cependant encore compter sur les palmarès et les statistiques pour asséner le coup de grâce à des adversaires intimidés dans des matches très disputés.

A dix-neuf ans et onze mois, Roger Federer n'a que faire de la théorie et des chiffres, et il ne nourrit pas le moindre complexe vis-à-vis de ses aînés. Pete Sampras est certes un de ses modèles mais il lui est trop contemporain pour lui paraître inaccessible. « Mes idoles, c'étaient surtout Stefan Edberg et Boris Becker, dit-il. Mon plus fort souvenir de Pete, c'est ce match de l'US Open [ndlr : un quart de finale gagné en 4 h 9 min et 5 sets contre Alex Corretja en 1996] où il avait vomi sur le court. Mais j'avais déjà seize ans. » Cette partie d'une intensité rare avait mené Pete Sampras au titre. Roger Federer avait pourtant compris que le champion n'était pas imbattable.



Pete Sampras s'est incliné devant Roger Federer au terme de 3 heures et 41 minutes de match.

Ebranlé mais drapé dans la retenue qui sied aux grands champions, Pete Sampras, lundi, a raisonnablement analysé sa défaite. « Je suis bien sûr très déçu mais ça n'allait pas durer éternellement, a-t-il dit. J'ai gagné ma part de matches serrés ici ces dernières années [ndlr : il n'avait jamais perdu un match en cinq sets à Wimbledon] et aujourd'hui encore il n'a pas manqué grand-chose. »

La chance est passée, fugace, dans le troisième set mais Pete Sampras l'a laissée échapper. « Mené deux sets à un, je savais que la pente serait dure à remonter, puis j'ai joué un très bon tie-break au quatrième, raconte-t-il. Au cinquième set, nous avons tous les deux été solides, mais j'ai encore eu une opportunité à 4 jeux partout. »

Lundi, face au grand service du

Suisse, à son formidable revers et à son calme, Pete Sampras s'est fait battre à son propre jeu : celui du service et de la volée. Et il n'a pu nier que le temps fait insidieusement son office. En regardant de l'autre côté du filet, lui qui fêtera ses trente ans le mois prochain a cru se revoir jouer dans sa jeunesse. « S'il continue ainsi, Roger a des chances d'aller jusqu'au bout de la quinzaine, a déclaré l'Américain comme pour se consoler. Son comportement sur le court est très similaire au mien. Il est très relax et ne manifeste pas trop d'émotions. »

UNE ORAISON FUNÈBRE

Cette flatteuse comparaison a fait sourire Roger Federer. Si Pete Sampras a inspiré son style de jeu, le Suisse ne peut guère se prévaloir du fair-play légendaire de l'Américain. « Vous ne pouvez ima-

giner à quel point j'ai maltraité mes raquettes [ndlr : au début de sa carrière], a-t-il avoué un peu penaud. Elles volaient de partout comme des hélicoptères et je n'arrêtais pas de me faire virer des entraînements quand j'avais seize ans. C'est vrai que je suis moins négatif et râleur depuis le début de la saison ; peut-être que j'ai grandi, mais jouer contre Pete Sampras sur un court central aux tribunes pleines à craquer ne vous incite ni à crier ni à jeter votre raquette. »

Ancien n° 1 mondial junior, Roger Federer est devenu professionnel en 1998. Initié au tennis à l'âge de trois ans, il a intégré le centre national suisse de tennis en Romandie à quatorze ans à reculons. « C'était très dur pour moi pendant la première année et demie, se souvient-il, car je ne parlais pas français. Je n'étais pas heureux. Je

pleurais tous les dimanche avant d'y retourner. » C'est sa victoire à l'Orange Bowl, sorte de championnats du monde des jeunes disputés chaque année à Miami (Etats-Unis), qui l'a finalement mis sur les rails. Il est aujourd'hui entraîné par l'ancien joueur professionnel suédois Peter Lundgren.

Mercredi 3 juillet, il rencontrera en quart de finale le vainqueur du match opposant le Britannique Tim Henman à l'Américain Todd Martin.

Pete Sampras, lui, a plié bagages pour tenter de digérer chez lui, à Los Angeles, cet échec plus cuisant que n'importe quel autre. « Tout ce que je peux faire, confie-t-il, c'est essayer de rebondir par rapport à une année décevante jusqu'ici et me préparer pour l'été. »

Les questions à son attention fusaient si distinctement comme une oraison funèbre, lundi, qu'il a tenu à clairement signifier qu'il déciderait seul de l'heure de sa retraite sportive : « Ne nous emballons pas. Je viens de perdre mais je ne quitterai le tennis que lorsque je ne voudrai plus jouer, pas à cause de mes résultats. Bien sûr, il est de plus en plus difficile de se motiver chaque semaine de l'année mais mon tennis est toujours là et je n'ai aucun doute sur le fait que je peux revenir l'an prochain et gagner ici, ou l'année d'après. J'ai l'intention de jouer encore plusieurs années. »

Patricia Jolly

■ **Les quarts de finale du tournoi féminin** devaient opposer, mardi 3 juillet, l'Espagnole Conchita Martinez à la Belge Justine Héning, l'Américaine Jennifer Capriati à sa compatriote Serena Williams, la Belge Kim Clijsters à l'Américaine Lindsay Davenport, et la Française Nathalie Tauziat, victorieuse de la Thaïlandaise Tamaryne Tanasugarn (6-3, 6-2), lundi 2 juillet, à l'Américaine Venus Williams, tenante du titre.

Nicolas Escudé croit en ses chances face à Andre Agassi

WIMBLEDON

de notre envoyée spéciale

En battant Lleyton Hewitt (4-6, 6-4, 6-3, 4-6, 6-4) en huitièmes de finale, lundi 2 juillet, Nicolas Escudé a mis hors course l'un des grands favoris de Wimbledon. Après ses titres consécutifs conquis sur herbe ces deux dernières semaines au tournoi du Queen's puis à s-Hertogenbosch (Pays-Bas), l'Australien faisait figure d'épouvantail sur le gazon londonien.

Vu des tribunes, le match du Français a pu paraître décousu, mais il avait envisagé ces hauts et ces bas dès la fin du tour précédent, emporté aux dépens de son compatriote Sébastien Grosjean (5-7, 6-4, 6-3, 6-4).

Sur un court, l'esprit de Nicolas Escudé a toujours eu une fâcheuse tendance au vagabondage et, s'il ne craignait pas Lleyton Hewitt sur le plan du tennis pur, il se méfiait de la solidité de son mental. « Hewitt c'est

un peu comme Sébastien Grosjean, a-t-il expliqué. Contre eux, il faut être hypervigilant. Quand c'est chaud, ils sont là et mettent la balle dans le court. Je me suis rendu compte au vu des résultats de Sébastien depuis le début de la saison que c'était une arme. »

DE BELLES RESSOURCES MORALES

Depuis son arrivée à Wimbledon, Nicolas Escudé s'est donc appliqué à maîtriser ses sautes de concentration. « Comme tout le monde quand je joue beaucoup, j'ai des baisses d'envie, avoue-t-il, mais là je suis lancé. Je savais que ça se jouerait sur des détails et qu'il fallait être très rigoureux. Depuis le début du tournoi, j'ai ce niveau de concentration. Je joue de mieux en mieux et j'ai de moins en moins de pression. »

Une fois, les premiers tours franchis, Nicolas Escudé est plutôt inspiré par les tournois du Grand Chelem. Pour parvenir

en demi-finale de l'Open d'Australie en 1998, il avait déjà fait preuve de belles ressources morales en remportant par trois fois un handicap de deux sets.

Lundi encore, il a fait preuve tout au long du match d'un étonnant relâchement. « Je n'avais strictement rien à perdre, a-t-il assuré. Je suis en deuxième semaine à Wimbledon, Lleyton était vaincu sur herbe et au pire, si ça tournait mal, j'étais en vacances juste après. Quand il a gagné le premier set en faisant beaucoup de très bons retours, j'ai réfléchi et je me suis dit que je n'allais pas aller contre mes convictions, alors j'ai continué à faire service-volée sur mes deux balles de service, comme toujours depuis le début de l'année. Sur gazon, je n'ai pas 50 000 solutions, il faut que j'aie au filet, et je m'en suis tenu à cette ligne de conduite. »

Les séances de surf et la maison louée au Pays basque avec Arnaud Clément - qui

s'est, lui, incliné en huitièmes de finale contre le Russe Marat Safin (6-0, 6-3, 6-2) - attendront l'issue de son quart de finale, mercredi 4 juillet, contre Andre Agassi.

UNE MEILLEURE CONFIANCE EN LUI

Vainqueur en huitièmes de finale de l'Allemand Nicolas Kieffer, l'Américain a battu le Français lors de trois de leurs quatre précédentes confrontations, mais Nicolas Escudé, qui doit sa seule victoire à un abandon d'Andre Agassi, est persuadé qu'il tient sa revanche. « Le gazon n'est pas sa meilleure surface, bien qu'il ait déjà gagné le titre ici [en 1992], dit-il, et j'ai plus confiance en moi que lors de notre match en quarts de finale de l'US Open en 1999. » Nicolas Escudé s'était alors incliné en trois manches (7-6, 6-3, 6-4).

P. Jo.

JEU-CONCOURS

Comment jouer ? Un événement de l'actualité se cache derrière le dessin énigmatique de la dernière page : retrouvez l'événement dans cette édition et répondez à la question du bulletin-réponse ci-contre.

Comment gagner ? Remplissez ce bulletin et envoyez-le à l'adresse indiquée avant le 16 juillet à minuit. 21 gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Un nouveau dessin énigmatique vous attend dès demain !

LA LISTE DES GAGNANTS ET LES SOLUTIONS SERONT PUBLIÉES

LE VENDREDI 20 JUILLET DANS LE MONDE DATÉ SAMEDI 21

Jeu-concours sans obligation d'achat, le règlement est disponible gratuitement sur demande écrite à : M^e Darricau Pecastaing, 4 place Constantin-Pecqueur 75018 Paris

Le Monde

Voyageurs DU MONDE

DU 30 JUIN (DATÉ 1^{er}-2 JUILLET) AU 13 JUILLET (DATÉ 14)

GAGNEZ CHAQUE JOUR
1 BON D'ACHAT DE 5 000 F
ET 20 BONS D'ACHAT DE 1 000 F

VALIDABLES 1 AN CHEZ VOYAGEURS DU MONDE* www.vdm.com



Bulletin-réponse du daté 4/07/01

Quelle oeuvre se cache derrière le dessin énigmatique du jour ?

(Le nombre de cases correspond au nombre exact de lettres du mot à trouver)

--	--	--	--

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
SIGNATURE*	
ABONNÉ	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N

A compléter en totalité et à renvoyer collé sur dos carte postale uniquement, avant le 16/07 minuit à :

Jeu-concours Le Monde
BP 540 / 75135 Paris Cedex 18

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.

*Signature des parents pour les mineurs.

Dégradation orageuse

MERCREDI. Les pressions sont en baisse avec l'arrivée d'une perturbation sur l'ouest de la France. Sur l'est du pays, l'air reste chaud et lourd et des orages isolés peuvent éclater çà et là.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est obscurci par de nombreux nuages qui apportent des pluies localement orageuses. Quelques éclaircies se dessinent sur la pointe Bretagne en soirée. Les températures chutent autour de 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Nuages et éclaircies se partagent le ciel de la matinée. Dans l'après-midi, les nuages deviennent dominants et peuvent apporter des ondées orageuses. Les températures s'échelonnent entre 21 et 27 degrés.

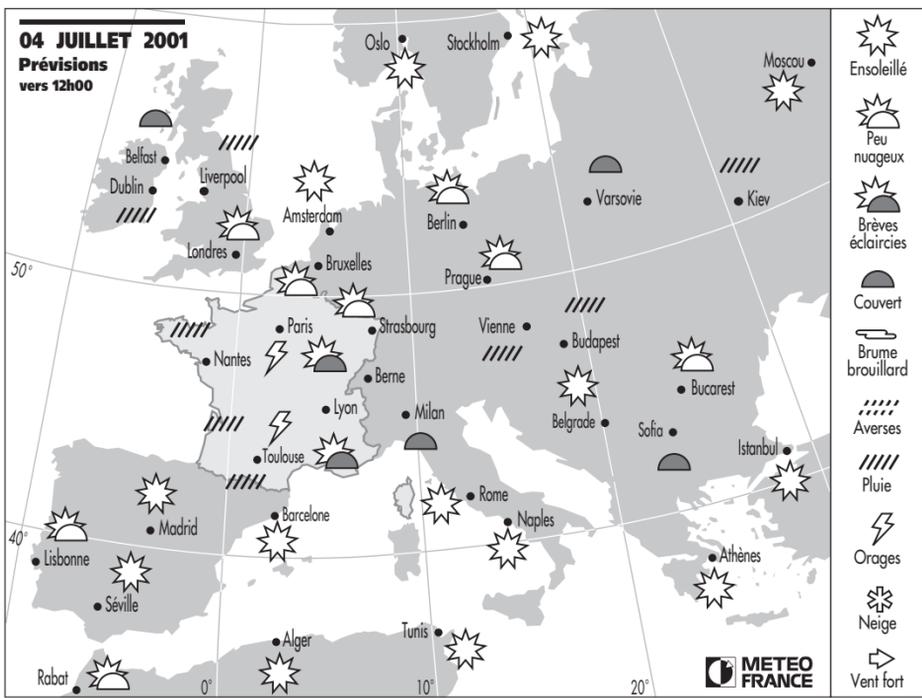
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel bleu persiste en matinée. Dans l'après-midi, des nuages se forment et peuvent donner quelques averses orageuses isolées.

Les températures sont encore très chaudes, entre 27 et 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Ciel gris et pluies localement orageuses sont au programme de la journée. Les quantités de précipitations peuvent, par endroit, devenir importantes. Les températures oscillent entre 19 et 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, le ciel déjà très nuageux le matin, devient couvert dans l'après-midi et s'accompagne de pluies localement fortes et orageuses. Ailleurs, des nuages se développent principalement sur le relief et peuvent donner des averses orageuses. Il fait de 21 à 2 degrés d'ouest en est.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel bleu du matin se ternit de nuages gris dans l'après-midi, surtout des Pyrénées au Languedoc, où des ondées orageuses sont possibles. Les températures varient entre 24 et 29 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. L'édition 2001 du guide *Restaurants du terroir en Bretagne* regroupe 41 tables servant une cuisine traditionnelle. Chaque restaurateur s'engage à proposer un menu à 130 F (20 € environ), à indiquer l'origine de ses produits et à suggérer à ses hôtes des visites touristiques. Ces restaurants, ouverts toute l'année, constituent autant d'idées de week-ends. Ce guide est disponible à la Maison de la Bretagne, 203, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

MAROC. A l'occasion du 37^e Festival national des arts populaires de Marrakech, du 6 au 15 juillet, Comptoir du Maroc bâtit sur mesure un séjour approprié : vol régulier Air Maroc à partir de 3 370 F (511 €), nuit en 4-étoiles, en chambre double et en demi-pension, à partir de 185 F (28 €), en riad à partir de 480 F (72 €), petit déjeuner inclus. Renseignements : 01-53-10-21-90 et www.comptoir.fr.

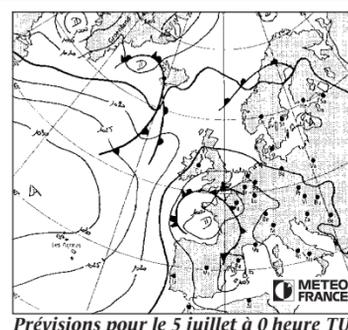
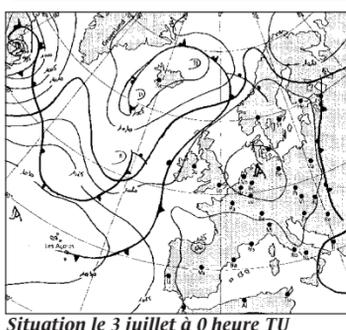
PRÉVISIONS POUR LE 04 JUILLET 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	17/26 N	NANCY	15/29 S
BIARRITZ	15/19 P	NANTES	15/19 P
BORDEAUX	16/20 P	NICE	21/26 N
BOURGES	19/27 C	PARIS	19/29 N
BREST	13/18 P	PAU	14/21 P
CAEN	15/19 C	PERPIGNAN	22/29 S
CHERBOURG	14/20 P	RENNES	14/19 P
CLERMONT-F.	17/27 N	ST-ETIENNE	19/27 N
DIJON	18/28 N	STRASBOURG	14/30 S
GRENOBLE	18/27 N	TOULOUSE	16/25 P
LILLE	17/29 S	TOURS	17/23 C
LIMOGES	16/22 C	TUNIS	23/31 P
LYON	18/29 N	VARSOVIE	16/23 S
MARSEILLE	19/28 N	VIENNE	17/27 S

PAPETE	22/28 P	KIEV	18/25 P
POINTE-A-PIT.	25/32 P	LISBONNE	17/22 S
ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	16/25 P
EUROPE			
AMSTERDAM	15/28 S	LONDRES	19/28 S
ATHENES	23/30 S	LUXEMBOURG	14/27 S
BARCELONE	20/26 S	MADRID	18/29 S
BELFAST	15/19 C	MILAN	20/26 C
BELGRADE	13/23 S	MOSCOU	17/26 S
BERLIN	14/26 S	MUNICH	8/25 S
BERNE	11/27 S	NAPLES	21/28 S
BRUXELLES	15/28 S	OSLO	16/25 S
BUCAREST	14/29 S	PALMA DE M.	19/29 S
BUDAPEST	13/17 P	PRAGUE	11/21 S
COPENHAGUE	15/22 S	ROME	18/26 S
DUBLIN	15/19 P	SEVILLE	18/33 S
FRANCFORT	12/29 S	SOFIA	13/24 C
GENEVE	16/23 S	ST-PETERSB.	15/25 S
HELSINKI	17/27 S	STOCKHOLM	17/28 S
ISTANBUL	21/28 S	TENERIFE	21/26 S
		VARSOVIE	15/23 C

VENISE	17/22 C	LE CAIRE	21/32 S
VIENNE	13/19 P	NAIROBI	14/25 C
AMÉRIQUES			
BRASILIA	16/27 S	PRETORIA	7/22 S
BUENOS AIR.	11/17 C	RABAT	18/23 S
CARACAS	23/28 S	TUNIS	22/34 S
CHICAGO	19/28 S	ASIE-Océanie	
LIMA	15/17 C	BANGKOK	27/31 P
LOS ANGELES	20/25 C	BEYROUTH	24/28 S
MEXICO	12/22 S	BOMBAY	27/29 P
MONTREAL	15/20 P	DJAKARTA	28/30 C
NEW YORK	24/27 P	DUBAI	31/37 S
SAN FRANCISCO	16/24 S	HANOI	27/28 P
SANTIAGO/CHI	7/18 C	HONGKONG	26/32 S
TORONTO	19/25 S	JERUSALEM	22/29 S
WASHINGTON	23/26 P	NEW DEHLI	27/33 S
AFRIQUE			
ALGER	19/31 S	PEKIN	22/33 S
DAKAR	25/29 S	SEOUL	24/28 S
KINSHASA	21/30 S	SINGAPOUR	27/32 C
		SYDNEY	10/17 S
		TOKYO	25/33 S



PRATIQUE

Rafrâichir le vin requiert un minimum d'attention

PLUS IL FAIT CHAUD, plus on a envie de boire frais. On sait moins en revanche que les températures de service gagnent à être légèrement augmentées en période de canicule, et non diminuées. Ces températures n'ont d'ailleurs rien d'un caprice de perfectionniste : un écart de quelques degrés suffit à dénaturer un très grand cru. Pourtant, tous les moyens ne sont pas bons pour rafraîchir un vin ; d'autant plus qu'on a presque toujours tendance à servir les blancs trop froids, ce qui gomme radicalement la plupart de leurs arômes.

Les petits vins sont souvent vendus avec une indication de température sur l'étiquette, qu'il suffit de bien interpréter, en sachant par exemple que « glacé » correspond à une fourchette de 0 à 5 degrés et « frais » à une température de 6 à 10 degrés. Autre élément sous-estimé, les verres, dont la température doit s'ajuster aussi précisément que possible à celle des vins... mais sans exagération. Mieux vaut des verres à température ambiante que gelés.

Un bon moyen de rester dans une fourchette convenable consiste à rincer les verres à la main, irremplaçable « outil » doté d'une

grande sensibilité. L'eau froide du robinet suffit à rafraîchir les verres, avant de les essuyer soigneusement avec un torchon fin et inodore dédié à ce seul usage. Ne prenez pas non plus ces indications au tragique. L'usage du thermomètre n'est indispensable que pour les très grands crus, dont la mise en température exige également une procédure très progressive.

Pour les autres vins, après les premières expériences, en comparant vos propres sensations aux indications du thermomètre, vous vous rendrez vite compte qu'on apprend très vite à évaluer les températures, à moins de deux degrés près, uniquement au toucher – de la main sur la bouteille et du vin en bouche. Il est de toute façon inconcevable de servir un vin avant de l'avoir préalablement goûté soi-même : on n'est jamais à l'abri d'une mauvaise surprise.

La plupart des vins blancs sont progressivement amenés à la température idéale grâce au seuil à glace, rempli aux deux tiers : d'eau mélangée à plus ou moins de glaçons selon la saison, la température ambiante et la température souhaitée. Dans la plupart des cas, cela n'est pas plus compliqué !

Evidemment, il serait plus simple de passer la bouteille dans la partie la moins froide du réfrigérateur, si cela ne présentait deux inconvénients. La couche d'air froid qui entoure la bouteille va d'abord faire baisser la température dans la partie du liquide qui touche le verre, puis de plus en plus profondément. Si la bouteille ne passe qu'une heure ou deux au réfrigérateur, son contenu ne sera pas partout à la même température, et ce mélange n'offrira pas la quintessence de son arôme. Si elle y reste plus longtemps, le vin sera certes uniformément rafraîchi,

mais beaucoup trop. Un réfrigérateur ne doit pas en effet afficher une température supérieure à 4 ou 5 degrés, étant donné l'adaptation des bactéries au froid, responsable de contaminations dont l'actualité se fait périodiquement l'écho.

DÉLICATESSE ET PRÉCISION

Le rafraîchissement de la plupart des vins s'effectue de façon beaucoup plus homogène dans le seuil à glaçons, entre les deux liquides. Il y est également plus rapide, élément souvent méconnu qui devrait balayer les dernières hésitations.

Les très grands vins, eux, exigent délicatesse et précision. Pour rafraîchir progressivement l'une de ces bouteilles, on l'entoure de linges humides frais. Un thermomètre est intercalé entre elle et les linges. S'il faut faire (relativement) vite, les bouteilles peuvent être couchées côte à côte, sans contact entre elles, sur et sous des lits de linges humides frais. Au-dessus et au-dessous, d'autres lits de linges accueillent un tapis de petits glaçons, pour accélérer le rafraîchissement sans brutalité excessive.

Enfin, deux méthodes sont à proscrire en raison de leur trop grande efficacité ! En premier lieu, le séjour, même bref, au congélateur va avoir les mêmes effets qu'au réfrigérateur, avec, en prime, un risque d'éclatement de la bouteille oubliée ! Quant au bain de saumure et de glaçons, il est excellent pour déneiger les routes : l'ajout de sel à l'eau abaisse sa température de congélation bien au-dessous du zéro degré Celsius, ce qui risque de « casser » irrémédiablement le vin.

En ce qui concerne les seaux à rafraîchir sans eau ni glace qui se sont répandus depuis quelques lustres, ils se révèlent plus efficaces

pour maintenir un vin au frais que pour le rafraîchir... toujours à cause de l'échange air/liquide plus lent et moins progressif que l'échange liquide/liquide. Ils ne permettent pas de faire baisser la température de plus de deux degrés. En revanche, ces seaux « à sec » emmagasinent le froid et conservent une fraîcheur constante autour de la bouteille, sans brutaliser le vin. De plus, ils sont très robustes, pour la plupart assez joliment réalisés, et ils évitent d'avoir à mouiller la bouteille.

Dernier conseil important : le vin, une fois servi, va se réchauffer dans le verre. En été, il ne faut pas hésiter à rafraîchir d'un à deux degrés de moins, ce qui devient paradoxal sous une forte canicule, où un vin qui devrait être servi à 11 ou 12 degrés supportera facilement deux degrés de plus. Un contraste trop important peut casser l'effet d'un vin aussi sûrement qu'une erreur de température. Le phénomène, parfaitement subjectif, n'en est pas moins infaillible. C'est alors à vous et à vous seul de juger : c'est vous qui buvez le vin ; pas le thermomètre !

Marcel Donzenac

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 155

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Fait sortir les indésirables. Permet de ne pas laisser entrer les indésirables. - II. Laisse du temps devant soi. - III. Passe à la casserole s'il se fait prendre. Rassemblé. - IV. Préposition. Autrefois, il fréquentait l'université. - V. Fis le plein. Fait tout pour surpasser l'autre. - VI. Ses fruits se récoltent sous terre. - VII. Fait du propre partout. Passionné. - VIII. Romains chez Vinci. Hors du commun. - IX. Point de départ dans la chronologie. Relève les

plats les plus plats. Au cœur d'une alliance. - X. Avec vigueur.

VERTICALEMENT

1. Pas question pour lui de toucher aux animaux. - 2. Préparé avant de prendre la route. - 3. Fait son entrée dans le monde. Sortent du travail. Fin d'infinif. - 4. Rhododendron, bruyère ou myrtille. - 5. Alimentée par les événements. Dérive sur le circuit. - 6. Fait du bien, même quand il y a des éclats. Assure l'égalité. - 7. Ne sauras pas résis-

ter. - 8. Soulage le lion dans le désert. Tendre au cœur des miches. - 9. Choisi parmi d'autres. Bande d'images. - 10. Un grand bonhomme populaire ou un petit bonhomme fragile. - 11. Arrivée chez nous. Fait le tri à l'intérieur. - 12. Tombe en fin de journée. Perdît son temps.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 154

Horizontalement

I. Amélie. Denim. - II. Vidangeur. Se. - III. Ali. Fourreau. - IV. Nitrate. Agir. - V. Té. Ami. Filet. - VI. Turfiste. - VII. Etêter. Gui. - VIII. OVNI. En. Cure. - IX. Ane. Toréer. - X. Singularisés.

Verticalement

1. Avient-trous. - 2. Milieu. - 3. Edit. Renan. - 4. La. Rafting. - 5. Infamie. Eu. - 6. Egotiste. - 7. Eue. Tenta. - 8. Dur. Fer. Or. - 9. Errai. Cri. - 10. Eglogues. - 11. Isaïe. Urée. - 12. Meurtriers.

SCRABBLE N° 232

Faites d'un corps vieilli reverdir la vigueur

Champion de l'allitération, Casimir Delavigne est l'auteur de la citation ci-dessus.

Partie jouée en club.

Tirage : E M N P R S U.

a) En trois endroits différents, placez trois huit-lettres rapportant respectivement 76, 76 et 167 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.

Tirage suivant : A C I L M O T.

b) En deux endroits différents, placez deux huit-lettres rapportant respectivement 66 et 78 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.

Sol. de a) : PREMUNIS, O 1, 167.

Tirage suivant : D E H I O R.

c) Placez deux sept-lettres.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

d) Trouvez un huit-lettres.

Sol. de b) : VICOMTAL, K 7, 78.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) A B C E O P U : ce tirage ne scrabble pas. Trouvez deux six-lettres.

Solutions dans Le Monde du 11 juillet.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 27 juin.

a) TRANSFO, G 1, 65, en baïonnette au-dessus de RENFLES.

b) SOUFFRANT, 15 E, 86 – AFFRONT, 10 F, 77, ou l'anagramme OFFRANTS – FORTRANS, langages de programmation informatique, 7 F, 64 – ASTRONEF, 8 B, 62 – FORMANTS, morphèmes, unités minimales de signification, E 8, 62.

c) REVETIR, RIVETER, TREVI-RE, déplace à l'aide de cordages (mar.), et ETRIVER, taquiner (québ.) – REVERDIT.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE

Président-directeur général : Dominique Alduy
 Directeur général : Stéphane Corre
 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
 75226 PARIS CEDEX 05
 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

● RAYMOND HAINS est au Centre Pompidou, à Paris, jusqu'au 3 septembre. Cet artiste français, étranger à toute hiérarchie des références et des genres, sait faire éclater les images et

les mots : en témoignent ses propos recueillis par *Le Monde* dans une conversation sinieuse. ● CÔTÉ MUSIQUE, à Montpellier, l'opéra-rock « Le Garage », de Karine Saporta, tente de

FESTIVALIS
été 2001

faire revivre en une fresque Cinémascope les années 1960. ● UN DIVERTISSEMENT bien moins militant que le Festival basque d'Arrossa, pour lequel 25 000 jeunes ont vibré pen-

dant trois jours au son du rock, du rap et du reggae. ● RETOUR au calme à Zurich avec une très belle exposition consacrée au grand maître de l'art zen du XVI^e siècle, Hasegawa Tohaku.

Raymond Hains, grand « désordinateur » des signes et de la rue

Paris/Exposition. Le Centre Pompidou présente, jusqu'au 3 septembre, l'œuvre foisonnante de cet artiste français réjouissant, longtemps en marge des conventions, joueur de mots et d'images, contempteur de tous les langages contemporains

RAYMOND HAINS. Centre Pompidou, galerie sud, 19, rue Beaubourg, Paris-4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. 30 F (4,57 €) et 40 F (6,10 €). Tous les jours (sauf le mardi), de 11 heures à 21 heures. Jusqu'au 3 septembre.

À l'entrée de l'exposition, une haie de six troènes odorants vous rapproche de ce qui ressemble à une pub chevronnée ; son nom ? Citroën, moi j'aime. Facile ! Mais on pardonne à Raymond Hains cette mauvaise mise en bouche parce qu'on peut tout pardonner à ce piéton voyageur, rapprocheur d'images, as du calembour, à l'aise dans les chausse-trappes du langage, sans complexe vis-à-vis des jeux de mots pas chers, grand amateur d'écrits rares. Ces deux aspects des choses reflètent une certaine tournure d'esprit pataphysique qui lui serait venue tôt dans sa vie de créateur étranger à toute hiérarchie des références et des genres.

Celui qui s'est d'abord fait connaître comme « affichiste », et en tant qu'affichiste, comme branche rapportée du nouveau réalisme, existait bien avant en tant qu'artiste plus ou moins déclaré, expérimentant de nouveaux objectifs photographiques, payant sa dette envers le surréalisme mais aussi le Bauhaus. Les nouvelles générations s'y retrouvent, comme ils se retrouvent avec Guy Debord, comme ils se retrouveraient peut-être en lisant Isidore Isou. De Raymond Hains aux situationnistes et aux lettristes, il n'y a que quelques pas à faire pour aborder les terrains complices.



« Raymondrian », de Raymond Hains, 1998, Macintoshage, image numérique, impression jet d'encre (120 × 150 cm).

FLÂNER OÙ BON LUI SEMBLE

Passé les troènes, ça sent la plage. Les parasols et les transats rayés sont là ; les photos qui vont avec aussi : celles de Dinard (1994), sans nuages. Mais ça sent aussi la rue : son macadam tout frais, et ses passages piétons si bien peints qu'on ne peut imaginer quiconque passant dessus. On reconnaît bien là cette forte tendance de l'artiste à flâner où bon lui semble, attentif à tout ce qui, autour, peut faire sens

et non-sens, toujours prêt à photographier le balisage urbain, l'accumulation des panneaux, les flèches et les interdits à la Raymond Devos, le nom de la rue qui inspire, des mots, des signes d'hier et d'aujourd'hui.

Hains est un homme de places, de carrefours, de chantiers, de palissades, évoluant en fonction de ses expositions où il apporte toujours

quelques images de circonstance, fournisseur de travail ab situ, décollant, déconnectant. Il y aura toujours une pancarte, un titre, un nom, une figure de l'histoire locale et quelque humeur baladeuse pour déclencher le processus d'appropriation, le coup de cœur propice au détournement associatif, aux jeux d'images, de mots, mêlant au passé et au présent les souvenirs

d'amis et les idées visuelles, échappant au réel pour mieux voir. Comme il a toujours fait. Naguère, c'était en chaussant des lunettes à gros verres cannelés pour regarder le monde ; aujourd'hui, c'est en plongeant dans la mémoire avec l'image numérique. Après avoir été un « inaction-peintre », ou un « dialecticien des palissades », un « spéculateur d'art, ou asticoteur de la criti-

que », Hains serait plutôt aujourd'hui, c'est lui qui le dit, une sorte d'ordinateur, ou de désordinateur naturel, un bel esprit, rebelle à toutes les catégories.

Les rétrospectives, Raymond Hains n'en veut pas. S'inscrire dans l'histoire ne l'intéresse pas ; qu'il ou qu'on raisonne son œuvre, il déteste ça. Dérisonner, oui... Pas facile à gérer pour un commissaire, en l'oc-

currence Christine Macel, qui s'en sort plutôt bien. L'exposition du Centre Pompidou, très riche, serait une sorte de rétrospective géographique plutôt qu'historique, et par là beaucoup plus conforme à la tournure d'esprit de l'artiste.

« PHOTO HYPNAGOGIQUE »

Ses débuts, une affaire de Bretons (Hains est né à Saint-Brieuc), avec Jacques Mahé de la Villeglé, Camille Bryen ou Louis Guilloux, et ce « magasin de souvenirs bretons » que l'artiste trimalle avec lui, y sont un peu perdus, mais se rattrapent entre les hommages à Klein et Tinguely, ou au marquis de Bièvre. Tout est dit : le photographe qui invente la « photo hypnagogique » : « des photographies qui invitent au rêve », où l'objectif cannelé trouble le motif. Un procédé que l'auteur de films reprend avec l'« hypnagoscope » pour faire un film abstrait avec son complice Villeglé, *Pénélope*, un travail de patience comme son titre l'indique.

Les affiches déchirées, magnifiquement appropriées à partir de 1949, les relevés photographiques et cinématographiques qu'elles suscitent, les palissades sont autant de raps d'ordre plastique, mais pas seulement : Hains cadre aussi pour les jeux de coïncidences, l'ironie. Voir sa *France déchirée* : soit la collection d'affiches politiques déchirées par les passants recueillies entre 1949 et 1961. Jeux de prismes, miroirs, surimpressions, solarisations, déformations en photographie, puis avec les affiches... Dans tous les cas, Hains fait éclater les images, les mots, le langage. Dans tous les cas, il s'agit d'abstraire pour faire du monde une œuvre d'art plus colorée. On peut suivre, c'est la santé. Mais cela implique un rien de paresse ou d'effort pour reconnaître les siens, et les nôtres entre Klein, Freud (élu pour *Le Mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*) et de Gaulle, au fil de digressions sans fin.

Geneviève Breurette

www.lemonde.fr/festivals

Les méandres d'une conversation à l'art libre

ON N'INTERVIEWE pas Raymond Hains : on essaie de le suivre. Ce n'est pas très simple, Hains procédant systématiquement par suites de mots. Il raisonne par associations, avec une prédilection appuyée pour tout ce qui touche aux noms propres et aux prénoms de ses amis et connaissances. En 1965, Iris Clerf écrivait de lui que « sa pensée n'arrête pas d'évoluer et de proliférer dans de gigantesques méandres analogiques ». Ce qui est tout aussi vrai aujourd'hui.

Voici, à titre de preuve, l'un de ces méandres, descendu en compagnie de l'artiste. Il commence par une allusion, très obscure, à l'un de ses amis, peintre place du Tertre. Suit cette séquence notée à la volée : « La semaine dernière, je suis allé place du Tertre avec lui et mon ami gondolier [il n'a pas été possible d'identifier celui-ci]. On voulait manger sous les parasols. Il n'y avait pas de place, alors nous sommes allés déjeuner dans ce restaurant qui s'appelle La Mère Catherine. Depuis, j'ai pensé qu'on pourrait y faire une peti-

te fête - je vous invite. Je l'organiserai avec Catherine Francblin, en hommage à Catherine Millet. Ce sera sous le signe de Catherine Segurane. Vous ne savez pas qui est Catherine Segurane. C'est une héroïne de Nice. Elle a fait fuir les Maures en les assommant avec un maillet et en leur montrant sa chatte... Remarquez, je n'ai pas encore lu ses mémoires - celles de Catherine Millet évidemment. »

« JE FAIS DES PHOTOS... »

Désorienté ? Ce n'est qu'un début. Sans transition, Hains continue : « Moi, je ne pourrais pas dire "Madame Bovary, c'est moi". Je serais plutôt une sainte Thérèse d'Avila. A l'heure actuelle, je pourrais tomber amoureux toutes les dix minutes. Je regarde tous ces jeunes couples qui font du patin. J'ai besoin de les regarder, je fais des photos... » Vous pensez alors profiter de ces derniers mots pour l'interroger sérieusement sur sa pratique photographique. Vous lancez votre question. Il ne l'entend pas, ou feint de ne pas l'entendre. Il est parti

dans une histoire de cardiologue et de perroquet qui retombe soudain sur la galeriste Colette Allendy et le peintre Jacques Doucet, deux figures du Paris artistique des années 1950.

Va pour eux. On pourrait parler aussi des débuts de Hains et de son sentiment sur la peinture d'alors. Il entend la question, cette fois. Il y répond même. Ce qui donne : « Vous savez qu'Yves Klein était un grand ami... Il y avait aussi sa mère, Marie Raymond, qui était elle aussi peintre. J'allais chez eux, le mardi. On se rencontrait à la terrasse du Dôme. Yves y allait avec deux Japonais... » On n'arrive plus à noter. Il pleut des noms propres, Cautaut, Lemot, Wicart, Guilloux, Flaubert, Aragon. De Guilloux, d'un bond, il est à Saint-Brieuc, sa ville natale. Tombe une affirmation lapidaire : « On ne connaît rien de ma jeunesse. » Comment la connaître si l'intéressé continue à tirer des fumigènes et des feux d'artifices verbaux ?

De temps en temps, il répète :

« On ne peut rien comprendre à tout ça, il faudrait des centaines de notes. » Ou : « C'est impossible à débrouiller. » L'interlocuteur se doit d'approuver, consterné d'abord, hilare ensuite. Parler avec Raymond Hains est un jeu qui a ses règles. Il suffit de s'habituer. Ce ne sont pas celles du dialogue platonicien ni celles de la confession rousseauiste. Ce sont celles de la pêche au filet, avec de bonnes et de moins bonnes prises.

DENTELLE BRETONNE

Parmi les meilleures de cet après-midi, il y eut quelques souvenirs évoqués en peu de mots - ce bavard est souvent laconique : la lecture de Francis Ponge, le lettriste Isidore Isou dans la salle des Sociétés savantes et la conférence d'Antonin Artaud au Vieux Colombar - Hains était assis derrière André Gide dont le chapeau était trempé de pluie. « J'ai une bonne mémoire visuelle. » La mémoire des noms n'est pas mauvaise non plus. Elle inclut l'étymologie. Saviez-

vous que Dinard signifiait la « colline d'Arthur » ?

On peut aussi recueillir des aphorismes variés : « Faut-il dire Centre Pompidou ou Centre Kafka ? » ; « je suis un genre de résistant, je résiste aux conneries de la vie » ; « ce que je fais, c'est de la toile d'araignée, de la dentelle bretonne » ; « je suis passé des affiches à la boîte à fiches » ; « j'essaie de nager ». A l'improviste, vient une profession de foi : « J'ai lu jadis un livre qui s'appelait Léonard, ou la Fin de l'humiliation. Il montrait comment Léonard de Vinci a changé le statut de l'artiste, comment il a su se libérer de l'autorité des princes. Moi, je fais du lion-art : un art d'attitude, un art libre. » Et, un peu plus tard, la définition d'un certain art de vivre : « Si je vends un peu, cela me permet d'acheter des livres. Je vais les lire à la terrasse des cafés. J'ai passé une bonne partie de ma vie à ça, lire des livres dans les cafés entre Montparnasse et Saint-Germain. »

Philippe Dagen

HORS CHAMP

■ PRIX : Antonio Tabucchi a reçu, samedi à Barcelone, en Espagne, le prix La Liberté d'expression 2001 Josep-Maria-Llado pour son article intitulé « Où va l'Italie, Monsieur Ciampi ? », publié dans les quotidiens *Le Monde* (du 19 avril 2001) et *El País*. L'écrivain italien y dénonçait les dangers que courraient la démocratie et la liberté d'expression si Silvio Berlusconi était élu. L'article avait été refusé par deux journaux italiens avec lesquels Antonio Tabucchi collabore pourtant.

■ ROCK : le festival Rock dans tous ses états, organisé le vendredi 29 et le samedi 30 juin à l'hippodrome d'Evreux (Eure), a rassemblé quelque quatorze mille spectateurs - douze mille entrées payantes ont été comptabilisées. Tom McRae, Saul Williams, Bertrand Burgalat, Muse, Asian Dub Foundation ou Mickey 3D étaient quelques-unes des têtes d'affiche invitées à la faveur de cette cinquième édition.

Révissez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL

VERDI REQUIEM

ABBADO

UN OPÉRA EN HABIT ECCLÉSIASTIQUE. Katia Ricciarelli, Shirley Verrett, Plácido Domingo, Nikolai Ghiaurov furent réunis à la Scala pour ce Requiem, l'un des plus marquants de la discographie. Le décor de cette lecture explosive est posé : il s'agit avant tout d'une partition conçue dans le souffle d'un opéra. Cette grande messe des morts dédiée à l'origine au poète Alessandro Manzoni est un immense spectacle lyrique. Le chef d'orchestre Hans von Bülow parlait de ce Requiem comme d'un "opéra en habit ecclésiastique". Si vous aimez le panache, et la "lumière" italienne, voici la version de référence.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "CARREFOUR DE LODÉON"

France Inter mac.com



JEAN-MICHEL GUILLAUD

« Le plus beau compliment serait de dire que je suis une soixante-huitarde et que la pièce est un divertissement », affirme la chorégraphe Karine Saporta (au centre), accompagnée ici du groupe Mammoth, à propos de son spectacle « Le Garage ».

L'opéra-rock désincarné de Karine Saporta

Montpellier/Danse. Avec « Le Garage », un spectacle populaire qui chorégraphie les années Peace and Love sur des tubes rock de l'époque, la danseuse n'échappe pas aux stéréotypes

LE GARAGE, de Karine Saporta. Jean Bauer (décors). Philippe Andrieux (lumières). Karine Charpentier et Anne Versel (costumes). Groupe Mammoth (musique). Le 1^{er} juillet, au Corum, 20 h 30. Montpellier-Danse, tél. : 04-67-60-07-40.

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Il s'en fallait d'un cheveu pour que *Le Garage*, essai sur la mystique du rock, casse la baraque. Belles images, fabuleux décor fonctionnant sur deux niveaux, voitures américaines en carton-pâte, actions menées sur plusieurs plans, huit moniteurs vidéo grand format, lumières psychédéliciques. Karine Saporta et son équipe n'ont pas lésiné sur une machinerie imaginée dans le pur style du show-biz. Il s'agit, en effet, de faire revivre en une fresque Cinémascope les années Peace and Love, la guerre du Vietnam, Mai 68. Ambitieux projet chorégraphié sur les tubes rock de l'époque, joués en direct par le groupe Mammoth (quatre jeunes musiciens de Manosque). « Le plus beau compliment se-

rait de dire que je suis une soixante-huitarde, et que la pièce est un divertissement », affirme Karine Saporta en conférence de presse, usant de son habileté dialectique à parer les critiques en les retournant en compliments. On sait aussi à quel point elle veut échapper à un art qui, selon elle, renvoie à une élite bourgeoise, pour tenter des aventures de spectacles populaires.

Pas de doute, *Le Garage* est un sujet populaire, qui est dans la mémoire de tous. Et c'est là où la chorégraphe tombe dans le piège : elle suit le livre d'images, comme une enfant douée, incollable sur la société du spectacle. Karine Saporta a beau nous assurer qu'elle est totalement passée à côté de ces années-là, mentionner d'entrée de jeu McLuhan et l'Internationale situationniste donne envie de sourire. On a beau tout découvrir avec trente ans de retard, la naïveté a des limites.

Grosse et belle voix de gospel de Céline Césari : « Seigneur, vas-tu me donner une Mercedes-Benz ? » La société de consommation est moquée. Les danseurs tous en ligne frappent dans leurs mains, et marquent la cadence avec le corps.

Jeans, chevelures, toute la panoplie est de sortie. Ce qu'on peut reprocher à cette création, c'est de ne pas avoir su prendre un matériau sonore, historique, chorégraphique (on ne peut oublier Twyla Tharp créant les danses de *Hair* de Milos Forman) pour le métamorphoser. Il manque la patte de l'auteur. Ce qu'elle avait magnifiquement réussi à transmettre avec *Les Trottoirs de Leila* qui saisissait le mouvement hip-hop, l'atmosphère de Barbès, et l'imaginaire arabe en un même élan généreux autant que poétique.

MANIFESTATIONS VIOLENTES

Prenons l'exemple de la révolte : une jeune danseuse casse des assiettes en prenant soin que les morceaux tombent dans un conteneur. Quand Jan Fabre casse des assiettes en scène, il y a des éclats partout, et ses interprètes dansent dessus comme sur un volcan. *Le Garage* manque de cette force qui ferait comprendre les raisons des manifestations violentes... On ne peut s'en tirer en montrant des images sur des écrans de télévision, en faisant parler Cohn-Bendit, et en demandant aux interprètes de tra-

verser l'espace le poing levé. L'amour réussit mieux à la chorégraphie. On aime ses deux danseuses couvertes de fleurs, chevelures de Méduse jusqu'au sol. Mais mettre des matelas par terre pour symboliser ce désir de sexe à deux ou à plusieurs manque d'appétit. Quant à la chorégraphie, elle est quasi inexistante : reprise des mouvements des guitaristes de rock, positions du lotus... Tout est démonstratif, quand tout devrait être incarné.

Qu'est-ce qui a poussé Karine Saporta ? Le dégoût de notre époque, son absence de mysticisme. Des sentiments très forts. Elle pense, et s'en réjouit, qu'on vit une période qui ressemble à celle qui a précédé les révoltes des années 1960. Voilà pourquoi une relecture, même sous forme de comédie musicale, pouvait avoir son importance. Mais pourquoi ne pas avoir abordé les raves d'aujourd'hui ? Le passé n'a d'intérêt que s'il aide à déchiffrer le présent. Cela dit, cette BD rock a rencontré un très vif succès auprès du public. Le spectacle tournera.

Dominique Frérot

Hasegawa Tohaku, grand maître de l'art zen du XVI^e siècle

Zurich/Peinture. Le Musée Rietberg rend un hommage sans précédent à l'artiste nippon

L'APOGÉE DE LA PEINTURE JAPONAISE DU XVI^e SIÈCLE. Musée Rietberg, Gablerstrasse 15, 8002 Zurich. Tél. : 00-41-1-202-45-28. Du mardi au jeudi, de 10 heures à 20 heures ; vendredi à dimanche, de 10 heures à 17 heures. 12 FS (8 €). Jusqu'au 29 juillet. Catalogue : 164 p., 48 FS (32 €)

ZURICH

de notre envoyée spéciale

Un papier à grain fin couleur ivoire, quelques coups de pinceau jetés à grands traits de gris virant à l'anthracite, entre pleins et déliés – et le rythme s'impose d'effilochures de brume au vide d'un espace porteur de toutes les potentialités : deux longs paravents de six panneaux chacun se répondent et se complètent, lui-même en harmonie dans la pénombre. C'est la première fois qu'ils sortent du Japon, où ils sont estampillés « trésors nationaux » et considérés comme l'expression la plus achevée de la peinture zen.

A en croire un sondage récent, artistes, experts et amateurs nippons s'accordent à leur reconnaître cette qualité de vision intérieure faite de profondeur et de simplicité, traits saillants de la singularité esthétique de l'archipel. Ce n'est sans doute pas le visiteur qui les contredira, même si ce qui frappe d'emblée le regard occidental, c'est l'étonnante modernité d'un ensemble d'une rare qualité. Sans précédent, cette rétrospective comprend seize autres peintures du maître, témoignant à la fois de l'insertion résolue de l'artiste dans sa tradition, de l'acuité de son observation du monde et d'un talent qui exprime l'essentiel avec une sobriété frisant l'ascétisme.

VARIATIONS TRÈS ABOUTIES

Contrastant avec le goût de l'époque exalté en de grandes compositions destinées à orner les riches demeures – forteresses de puissants militaires, les œuvres de Tohaku puisent leur inspiration certes à la veine traditionnelle chinoise, mais apparaissent surtout empreintes d'échos subtils découlant de la cérémonie du thé. Le Japon lettré de Kyoto pouvait bien rêver de Chine,

Tohaku, lui, voyait plus loin : son talent s'affinait dans la réinterprétation de paysages imaginés, curieusement fidèles à un original qu'il ignorait, et déjà messagère d'une vision épurée jouant sur les infinies nuances du monochrome. Ce qui ne l'empêche pas d'exécuter des variations très abouties sur des thèmes classiques comme le tigre, la pivoine, le héron près d'élégants bambous ou encore un singe malicieux sur sa branche.

La rigueur de l'artiste s'exprime magnifiquement dans le portrait de l'abbé Nittsu Shonin, de dix ans son cadet, qui fut en même temps son mécène et son ami. C'est d'ailleurs lui qui consigna par écrit les *Propos de Tohaku sur la peinture*, et c'est encore lui qui le fit rencontrer Sen-no-Rikyū, célèbre jusqu'à nos jours pour avoir brillamment enseigné l'esthétique du thé. Cette double influence semble avoir été déterminante dans l'écllosion et l'épanouissement d'une œuvre picturale qui fascine toujours, par-delà les siècles.

LA MOUSTACHE DU TIGRE

Une vidéo d'une vingtaine de minutes, remarquable d'intelligente concision, réalisée pour la circonstance par Monica Esposito et Urs App, deux spécialistes qui vivent d'ordinaire à Kyoto, permet au visiteur même le plus innocent en la matière de situer le peintre et son cheminement non seulement par rapport à son terreau national, mais également au regard d'une perspective historico-artistique élargie et bienvenue.

Dans la lumière tamisée des salles et le silence feutré qui paraît s'émerveiller de la vie qui sourd des toiles, pour peu l'on s'attendrait à percevoir la pailante dispute de deux corbeaux au-dessous d'une chouette au regard écarquillé, ou à voir frémir la moustache du tigre à l'écoute. Et si le *Bois de pins* frissonne dans la brume, c'est peut-être en guise d'hommage émuant à la vieille nonne Myoho croquée sur le vif en serène méditation au soir de la vie : par la magie de l'art accompli d'un maître du trait, l'essence personnifiée du zen...

Jean-Claude Buhner

Le Pays basque tire son béret aux mégafêtes d'Arrossa

Saint-Martin-d'Arrossa/Musique. Vingt-cinq mille personnes se sont rassemblées au son du rock, du rap et du reggae

FESTIVAL D'ARROSSA. Saint-Martin-d'Arrossa, les 29, 30 juin et 1^{er} juillet.

ARROSSA

de notre envoyée spéciale

Plus de chapiteau à Arrossa : une scène de 16 mètres sur 24 et 10 mètres de haut. Des stands, un village de toile dans le cirque montagnard de Saint-Martin-d'Arrossa (Pyrénées-Atlantiques) : pendant trois jours (du 29 juin au 1^{er} juillet), vingt-cinq mille garçons et filles, moyenne d'âge des plus vieux vingt ans, ont « kiffé », se sont éclatés, se sont explosés la « tronche », etc. Bref, ils ont vécu un peu plus fort, un peu plus vite, devant Sergent Garcia, 100 % Collègues, Le Maximum Kouette, Txapelpunk, Assassin, Macka-B., Su Ta Gar (héros mythiques du rock radical basque)...

Banderole sur toute la largeur du podium : « L'Eurock des peuples contre la World Company ». Bien avant José Bové à Seattle, qui envoie ses messages de solidarité. Euskal Herria Zuzenean est un festival assez militant... Un jeune paysan d'Arrossa (ici, la Confédération paysanne locale vient de l'emporter, avec 51 % des voix, sur la FNSEA) prête son champ sans rechigner. Autour, en cercle, sages, les petites Pyrénées. C'est un des plus beaux paysages du monde. Pendant trois jours et trois nuits, dans la bergerie, trois cent trente-

trois brebis se déhanchent doucement au son du ska et du raggamuffin. Elles aiment moins, mais n'en font pas non plus une chanson, le metal et le hardcore. Goutez le prochain fromage Ossau-Irhatty correspondant à cette traite : il devrait se ressentir des trois jours de rock à Arrossa.

Dit-on encore « le fin fond du Pays basque » ? Jadis ou naguère, quand les gens de la côte, plus aisés, un poil condescendants, dépassaient Louhossoa en venant de Biarritz, s'engageaient dans ces gorges et vallées de la Nive, après le pas de Roland ou le pont d'Enfer, dès qu'ils doublaient Bidarray, sur la route de Baigorri, ils disaient aller au « fin fond du Pays basque ». C'est dans ce fin fond splendide et déshérité que l'association Piztu (« Eveiller ! »), avec la radio locale Irroulegiko Irratia, a installé sa machine à démonter l'individualisme, l'uniformisation, le rapport à la culture, sur fond d'organisation collective, solidaire et de rock alternatif.

Participants : les jeunes paysans du coin, des surfeurs, des ouvriers, étudiants, garçons coiffeurs, chômeurs de la ZUP de Bayonne, rugby-men aux visages poupins de gros bébés mignons, *abertzale* (militants patriotes), mouvance de gauche alternative, indécis à piercing, anciens trotskistes mal repentis, récents très enthousiastes, *pelotaris* et *gaiteros* ambitieux (la *gaita* est

une bombarde à double anche). D'abord, depuis 1996, ils sont venus de par ici, puis d'un peu plus loin (Bretagne, Occitanie), finalement de partout, et maintenant d'Irlande, comme tout le monde.

Camp de base pour le voyageur, l'auberge du barbier (Barbareane), à Bidarray. Silence percé de coqs et de sonnaillies, air parfumé sous la surveillance affectueuse de l'Artzamendi (926 m), l'Irubelaskoa (970 m) et Iparla (1 044 m). Que vous pouvez parcourir, si le cœur vous en dit, en fredonnant quelque berceuse basque. Justement, en ce dernier week-end de juin, Hirukasko (randonnée par équipe) fait, en tenue de Tintin au Tibet, le tour de la question. Au moment des prix, sur la place du village, fandango, tambourin, accordéon. Délicieux. Parfait. Partons.

Quittons l'innocence de ce monde de mollets velus et vertueux. A deux pas, Arrossa se déchaine. Principe : organisation horizontale, non hiérarchique, égalitaire. La première année, les deux présidents (de Piztu et Irroulegiko) ont nettoyé les chiottes pendant tout le festival. Un des fondateurs, Txxtx (« Tcheutche ») vient de retourner à la base. Sur la côte, on fronce le béret : « C'est pour enrôler. Ils ont des contacts avec les groupes les plus durs, Haika, l'association interdite à qui vient de succéder Segi. Le rock radical a d'abord servi au mouvement antifranquiste. Eux, cer-

tains, vont jusqu'à la propagande nationaliste. »

Txtx (continuer de prononcer comme avant) : « Piztu éveille. On est sidéré de la force du festival. On se fait plaisir. On fait venir les groupes qu'on aime. Le pire, ce sont les 950 bénévoles, 400 au début, ils s'occupent de tout, s'organisent par commissions, ne voient rien du festival pour certains, gardent la route, assurent la sécurité, les douches, le camping, la bouffe. Apprennent l'autonomie. »

Banderole sur toute la largeur du podium : « L'Eurock des peuples contre la World Company »

Justement, « Pope » (Jean-Paul), vingt ans, dreadlocks jaunes en épis de maïs, guitariste et chanteur : « La première année, je suis venu m'éclater. C'était pour fêter le bac. Et en 1997, avec un copain, on y est revenu bosser. Pour l'ambiance, les gens, les trois jours. Le lundi, quand on démonte, on fait entre nous une mégafête. En plus, je ne suis pas issu du milieu basque, ma mère est allemande, mais mon père est dans le bâtiment, on a construit la maison

ensemble, je sais me servir de mes mains, je connais un peu les outils. Le milieu militant, c'est pas être basque, c'est aller ensemble. Voilà, je suis responsable "bergerie", la logistique, toute la technique, le ravitaillement, c'est-à-dire qu'ici, pendant trois jours, tout le monde vient se plaindre. C'est intéressant. »

Dans la foule, très calme, très déconneuse, on prépare le bac, ou le fête, on joue à trois jours sans chômage. Affiches et stands : la solidarité, l'aide aux prisonniers, l'internationalisme, le chômage, l'anticracisme (ce petit paradis terrestre de Pyrénées-Atlantiques est très porté sur la chose) et la prévention contre le sida et les drogues. Bernard Lama fait amèrement remarquer qu'en matière de séropositivité, il n'y a pas de « continuité territoriale » entre la Guyane et l'Hexagone. Avec le Pays basque (record national), oui.

Sur la prairie flottent des senteurs récréatives. « Ne buvez pas trop ! » chante Macka-B., Jamaïcain de Londres. Classique, il ajoute : « Préférez la ganja ! » Puis, en français : « Mal dans sa tête, mal dans sa tête, monsieur Le Pen est mal dans sa tête. » Des gaillards hilares portent sur leur dos des filles songeuses. D'autres, terriblement seuls, le verre de kalimotxo à la main, poursuivent fixement un but opaque. Le kalimotxo (« -motcho »), c'est un subtil dosage de pinard (pas forcément du Château Pétrus !) et de

Coca. Sinon, la bière. Assassin y va d'un hip-hop de banlieue. Rockin'Squat, son chanteur (musique de *La Haine*), s'évertue : ça prend moins.

Le point fort du samedi, c'est Su Ta Gar, du metal, du pur, du velu comme on en fait plus. Depuis vingt ans, ils cultivent le heavy comme les petites retraitées d'Ihody leurs géraniums. Ils viennent d'Eibar, au sud. Peu de fréquentation en Iparralde (nord du Pays basque) de ceux du sud. La bière est trop chère. Mais c'est le même sens de la fête, la même énormité. Su Ta Gar attaque à fond les manettes, double grosse caisse en percussion, poursuit à fond les manettes, et à part une sorte de slow de l'été dans des fumées mauves, finit à fond les manettes. Retour au bercail.

De toute façon, à 10 bornes, on entend parfaitement bien. Des vaches par élevées broient une herbe sans farine qui serait capable de plaisir à un rasta sagace. Les randonneurs ronflent sans se douter des excès de la planète.

Demain est un autre jour : repas champêtre avec les anciens des villages, les familles des bacheliers et des chômeurs, et programme plus folk. C'est Arrossa, c'est unique, c'est une idée, c'est contesté, c'est non subventionné, non sponsorisé, 1,5 million de budget : donc, ça existe.

Francis Marmande

CINÉMA Sur les huit sorties qui composent cette semaine estivale, les deux bonnes nouvelles viennent respectivement des Etats-Unis et d'Afrique du sud. *Shrek*, d'Andrew Adamson et Victoria Jensen, nouveau film d'animation des studios DreamWorks, se veut, par son fini technologique et son mauvais esprit, une méchante pierre jetée dans le jardin de l'empire Disney, référence historique et, partant, cible idéale en matière d'imaginaire et d'efficacité animées. A côté de ce pastiche vachard du conte de fées traditionnel, *Hijack Stories*, deuxième long métrage d'Oliver Schmitz, adopte et contourne le genre du polar pour mieux délivrer une satire sociale et politique virulente de l'Afrique du Sud. On prêterait une attention d'autant plus grande à ce film, financé par l'Europe, qu'il vient d'un pays qui ne produit guère plus de deux longs métrages par an, Hollywood occupant peu ou prou le reste des écrans. On ne voit guère quelle autre nouveauté pourrait faire de l'ombre à ces deux œuvres d'une réjouissante alacrité, sinon les quelques prestigieuses et émoustillantes reprises qui émaillent la semaine : *Fargo*, de Joel Cohen, *Le Limier*, de Joseph Mankiewicz, et *Ludwig*, de Luchino Visconti.

HORS CHAMP

■ **Déclaration d'intention cannoise de Woody Allen, qui espère présenter à Cannes le film dont il vient de terminer le montage, *Hollywood Endings*, annoncé comme une description particulièrement ironique des milieux du cinéma américain. Le cinéaste a déclaré qu'il le considère comme son « film le plus drôle depuis des années ». Auparavant sera sorti *The Curse of the Jade Scorpion*, comédie située dans l'univers d'une agence de détectives durant les années 1940, où le réalisateur partage la tête d'affiche avec Helen Hunt. La présentation d'un film de Woody Allen à Cannes en 2002 marquerait un retour après treize ans d'absence - *New York Stories*, en 1989, reste la dernière apparition de sa signature sur la Croisette.**

■ **L'Etat, la région Ile-de-France et le Centre national de la cinématographie ont signé, lundi 2 juillet au cinéma La Pagode, à Paris, une convention de développement du cinéma et de l'audiovisuel d'un montant de près de 16 millions de francs (30 500 €). Premier marché français en matière de cinéma, la région concentre sur son territoire 90 % des industries du secteur et sera dotée, grâce à cette aide, de quatre nouveaux outils. Il s'agit d'un fonds de soutien aux industries techniques pour l'incitation financière aux tournages, d'une commission pour la promotion et l'accueil des tournages, d'une aide à la postproduction sur support numérique et d'un dispositif d'éducation à l'image pour les lycéens.**

■ **Après la fusion scellée le 28 juin des salles de Pathé et Gaumont au sein de la nouvelle société Europalaces (750 écrans sur 90 sites, en France mais aussi en Italie, en Suisse et aux Pays-Bas), les représentants syndicaux de Gaumont ont protesté contre une opération qui, selon eux, s'est effectuée sans consultation de leurs représentants et au détriment des personnels. Une partie du personnel a fait grève dimanche 1^{er} juillet, premier jour de la Fête du cinéma, à l'appel des syndicats CFDT, CGT et FO. A Paris, une opération « écran noir » a affecté les salles d'Alésia, de l'Aquaboulevard, des Champs-Élysées et de Montparnasse.**

■ **Coline Serreau est la nouvelle présidente de l'ARP, société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs. La réalisatrice de *Trois hommes et un couffin*, qui tournera cet été une suite de ce film, succède à Patrick Braoudé à la tête d'un des principaux organismes corporatifs du cinéma français.**

■ **Jack Nicholson et le metteur en scène débutant américain Henry Bean ont été proclamés, samedi 30 juin, lauréats du 23^e Festival international du film de Moscou, présidé par la Russe Nikita Mikhalkov. Nicholson a reçu, pour l'ensemble de sa carrière d'acteur, le prix Stanislavski. Le Saint-Georges d'or est allé à *The Believer*, d'Henry Bean, qui raconte l'histoire d'un étudiant juif attiré par le fascisme.**

Le petit monde du conte de fées plonge en enfer

Shrek. Un ogre vert pétomane créé par DreamWorks piétine allègrement un royaume enchanté semblable à Disneyland

Film d'animation américain de Andrew Adamson et Victoria Jensen. (1 h 30.)

Les pages d'un livre de conte de fées écrit en lettres gothiques se tournent sous nos yeux. Celui-ci s'ouvre par la formule rituelle « *Il était une fois* », puis continue par l'évocation d'une princesse à délier d'un méchant dragon. On se croirait chez Disney, lorsque ces studios appliquent scrupuleusement les règles élémentaires du conte de fées, de *Blanche-Neige et les sept nains* à *La Belle au bois dormant*. Mais, dans *Shrek*, tout se détraque. La belle page du conte de fées se déchire. Elle est empoignée par Shrek, un ogre vert qui s'en sert indolument pour se nettoyer les fesses, assis sur ses latrines. Nous ne sommes plus chez Disney, mais chez son concurrent le plus virulent, DreamWorks, qui produit ici un conte de fées en miroir, dont les principes sont piétinés au profit du second degré et de l'ironie.

L'idée de *Shrek* est celle d'un immense bazar de l'imaginaire où cohabiteraient dans une immense réserve les créatures imaginées par Perrault et Grimm. Elle se rappro-



Accompagné d'un âne bavard et névrosé, Shrek doit délivrer une princesse karatéka des griffes d'un dragon nymphomane.

che de trois autres productions d'animation dues à Spielberg, *Le Prince d'Égypte*, *FourmiZ* et *Chicken Run*, qui racontaient aussi la lutte d'une minorité menacée d'extinction. *Shrek* n'est pas seulement un ogre pétomane et végétarien - en tout cas peu amateur de chair humaine -, mais il doit héberger sur ses terres Pinocchio, Blanche-Neige, les sept nains, le Petit Chape-

ron rouge, menacés d'exil par le cruel Lord Farquaad, qui ne supporte plus ces créatures dans l'enceinte de son royaume. *Shrek* peut se comprendre comme une métaphore des ambitions de DreamWorks, désireux de s'emparer d'un univers momifié par Disney et auquel il va donner une seconde vie.

Pour regagner la tranquillité et la

jouissance exclusive de sa fosse à purin, Shrek accepte la mission que lui confie Lord Farquaad de retrouver, accompagné d'un âne bavard et névrosé, une princesse retenue prisonnière par un dragon. Une fois revenue au bercail, la jeune fille devra épouser Lord Farquaad, qui enfin deviendra roi. Pour faire bonne mesure avec sa grammaire pervertie du conte de fées, *Shrek* montre une princesse qui rote et pratique le karaté, un âne qui s'exprime dans le phrasé du ghetto (un détail particulièrement sensible dans la version originale du film, où l'animal est doublé par Eddie Murphy), un lord sadique de la taille d'un nain, un dragon nymphomane amateur d'ânes.

Réalisé en images de synthèse, avec des résultats étonnants qui tiennent autant aux progrès fulgurants obtenus par l'animation par ordinateur depuis la sortie de *Toy Story*, en 1996, qu'au talent des deux metteurs en scène, Andrew Adamson et Victoria Jensen, *Shrek* trouve une forme d'expression parfaitement adaptée à son sujet.

Le conte de fées, devenu propriété quasi exclusive du cinéma d'animation, trouve un nouveau souffle grâce à l'animation par ordi-

nateur, dont le principe - fabriquer un univers réaliste à partir d'une image artificielle car entièrement élaborée sur un ordinateur - lui convient idéalement. *Shrek* crée ainsi une nouvelle forme de naturalisme pour le merveilleux. Comme tout conte de fées, même perverti, *Shrek* possède son propre enfer. Le mal dans la production DreamWorks ne prend pas la forme d'un dragon ou d'un méchant sorcier mais s'incarne dans le royaume même de Lord Farquaad, sorte d'immense Disneyland dont on retrouve d'ailleurs l'architecture et où vous êtes pris en photo à l'entrée et devez rire et applaudir au bon vouloir du maître des lieux.

Auréolé d'un succès triomphal (et mérité) aux Etats-Unis, *Shrek* délimite un nouveau territoire de l'animation, au sens figuré par ses prouesses techniques, et au sens propre par cette manière de se délimiter un nouvel espace, sorte de réserve offerte aux personnages de contes de fées qui bénéficieraient d'une cure de jouvence. Un territoire dont la part maudite serait désormais le royaume magique de Disney.

Samuel Blumenfeld

L'Afrique du Sud, un pays à la recherche de ses images

Etouffé par les importations hollywoodiennes et peu aidé par l'Etat ou la télévision, le cinéma national tarde à voir le jour

EN 1987, l'apartheid avait encore deux ans à vivre lorsque Oliver Schmitz réalisa *Maptantsula*, un polar qui en disait bien plus long sur l'Afrique du Sud de la ségrégation que les grandes fresques sur le sujet produites et réalisées par les Britanniques et les Américains à la même époque, *Cry Freedom* ou *Un monde à part*. Quatorze ans plus tard, Schmitz présente son deuxième long métrage de fiction, *Hijack Stories*, « qui a été extrêmement difficile à produire, explique le réalisateur. Techniquement, les choses se sont améliorées ; financièrement, il est toujours presque impossible de produire des films en Afrique du Sud ».

La naissance du cinéma sud-africain et, a fortiori, la constitution d'un pôle cinématographique stable à l'échelle du continent sont toujours à mettre au rang des promesses non tenues de la nouvelle Afrique du Sud. La production de fiction est presque exclusivement destinée à la télévision. Durant la dernière décennie, le pays a produit en moyenne deux longs métrages par an.

Pourtant, au sud du Sahara, il n'y a qu'en Afrique du Sud qu'existe un vrai marché pour le cinéma, avec cinq millions de spectateurs par an et 365 salles, réparties entre deux circuits, Ster-Kinekor et NU-Metro. Mais ces deux opérateurs se consacrent essentiellement à la diffusion des productions hollywoodiennes, qui détiennent 90 % de parts de marché. Pour l'instant, Oliver Schmitz n'est pas encore certain de voir son film distribué dans son pays : « De toute façon, les grands circuits

ont fermé les salles des townships comme Soweto. Je ne vois pas l'intérêt de montrer *Hijack Stories* dans les quelques cinémas d'art et d'essai qui survivent. Il faut que le film soit vu par les gens dont il parle [la jeunesse des ghettos]. » Caroline Terrier, qui travaille pour l'ONG Film Resource Unit, estime que les grands distributeurs ne font pas assez d'efforts en direction du public noir : « On pense à tort qu'ils n'aiment pas le cinéma, c'est une vision restreinte, voire un peu raciste. »



Dans « *Hijack Stories* », Sox (Tony Kgoroge, à droite) incarne un exemple de réussite multiraciale.

Si les zones urbaines noires sont sinistrées, Kinekor vient d'entreprendre un effort en direction des campagnes. Depuis février, des cinémas itinérants sillonnent la brousse. Pat Pillai, responsable de cette initiative, espère toucher deux millions de spectateurs par an. Pour amener le cinéma dans des villages qui viennent pour certains à peine d'être électrifiés, il a fallu négocier avec les autorités coutumières : « Ce sont des gens très méfiants et très conservateurs », explique Pat Pillai. Pour l'instant,

l'opération a permis la projection de films américains.

C'est qu'il n'y a guère de films sud-africains et que les exploitants n'ont guère confiance en leur potentiel commercial. Un cercle vicieux qui décourage tous les investisseurs. C'est ainsi que *Hijack Stories* a été financé entièrement par des producteurs européens, allemand, français et anglais. « Personne en Afrique du Sud n'a voulu s'engager sur un projet qu'on jugeait trop proche de la réalité », raconte Oliver Schmitz.

« Pourtant, lorsque le film a été projeté à Cannes, le ministre sud-africain de la culture et l'ambassadeur en France n'ont rien trouvé à y redire. »

Les chaînes de télévision et le gouvernement, qui, dans d'autres pays, suppléent aux faiblesses des producteurs privés, sont peu impliqués dans le cinéma. La télévision d'Etat, la SABC, est totalement absente, et la chaîne de péage Mnet produit des courts métrages dans le but de faire démarrer la carrière de jeunes réalisateurs. Nombre de ces films ont été remarqués dans divers festivals internationaux, mais aucun des bénéficiaires de cette aide n'a jamais été en mesure de réaliser un long métrage.

Le gouvernement fédéral vient de mettre en place un nouvel organisme, la National Film and Video Foundation (NFVF), destiné à aider l'écriture de scénarios et la production de films. Mais le budget annuel de la NFVF est très modeste - 12 millions de rands (1,8 million d'euros) -, et Oliver Schmitz n'a bénéficié que d'une petite aide à l'écriture. Pour Gina Bonmarriage, de la NFVF, cette stérilité est aussi un héritage de l'apartheid. Sous ce régime, la communauté afrikaner considérait le cinéma comme sa chasse gardée. Elle explique : « Il faut encore du temps pour prendre du recul vis-à-vis de ce passé, arriver à s'ouvrir et à se situer dans la nouvelle société. Ce n'est pas facile quand on est nourri de cinéma américain. »

Thomas Sotinel et Fabienne Pompy (à Johannesburg)

Soweto, terre de désenchantement

Hijack Stories. Un polar efficace pour tirer le portrait du pays après l'apartheid

Film sud-africain d'Oliver Schmitz. Avec Tony Kgoroge, Rapulana Seiphemo, Moshidi Moshogwa. (1 h 35.)

A condition de ne pas redouter les contacts humains, il est simple de voler une voiture lorsque son conducteur est à bord. Nul besoin, alors, de manipulations de serrures, de connexions compliquées pour démarrer. En Afrique du Sud, comme sur tout le continent, les voleurs de voitures privilégient cette technique qui contribue puissamment au sentiment d'insécurité qu'éprouvent les minorités fortunées.

Hijack Stories est donc une histoire de voleurs, d'un gang basé à Soweto. Mais on aura remarqué le pluriel du titre. Le film d'Oliver Schmitz est également l'histoire d'un autre détournement, celui que Sox, acteur, tente d'opérer sur la personnalité de Zama, gangster. Les premières scènes du film montrent le comédien (Tony Kgoroge)

en train d'échouer lamentablement lors d'une audition. Il a beau être noir, né à Soweto, il a quitté le ghetto pour les quartiers aisés depuis si longtemps qu'il ne sait plus rien de la manière dont bougent et parlent les mauvais garçons.

Sox retourne alors traîner dans les rues crevassées bordées de petites maisons de briques ou de parpaings. Son chemin croise celui de Bro'Zama, le chef du gang des voleurs de voitures. Le scénario d'Oliver Schmitz, comme sa mise en scène, n'entretient aucune ambiguïté sur ce qui va suivre : à force de vouloir jouer les truands, Sox se retrouvera pris au piège. Il y aurait à peine de quoi faire un épisode de série télévisée si *Hijack Stories* n'était pas à son tour détourné par Oliver Schmitz pour en faire un film ultrapolitique, une tentative énergique et brutale d'état de lieux.

En allant toujours au plus simple et au plus efficace, Oliver Schmitz combine satire sociale et séquences d'action, jusqu'à tirer un portrait inquiétant et fascinant de ce pays schizophrène. Tony Kgoroge et Rapulana Seiphemo incarnent chacun l'un des visages

de l'Afrique du Sud. Au premier l'ambivalence, la fascination pour la violence présente et passée, le goût pour le confort matériel et intellectuel. Les rôles de comédiens sont toujours périlleux pour leurs interprètes, et Kgoroge évite avec beaucoup d'adresse les pièges qui lui sont tendus, connaissant une petite apothéose lorsque son personnage tente d'apprendre les manières des truands hollywoodiens, genre Wesley Snipes, aux vrais mauvais garçons de Soweto.

En parrain des townships, Rapulana Seiphemo reste plus monoli-

ment après la fin de l'apartheid. Avec ses privilèges matériels et ses maîtresses blanches, Sox en est le ghetto pour les quartiers aisés depuis si longtemps qu'il ne sait plus rien de la manière dont bougent et parlent les mauvais garçons.

En allant toujours au plus simple et au plus efficace, Oliver Schmitz combine satire sociale et séquences d'action, jusqu'à tirer un portrait inquiétant et fascinant de ce pays schizophrène. Tony Kgoroge et Rapulana Seiphemo incarnent chacun l'un des visages

thique, s'appuyant sur les vertus qui sont celles de tous les bons truands de cinéma : la masse physique, la menace contenue et l'humour. Et, même si son personnage n'est pas le mieux écrit du film, il faut mentionner le joli travail de Moshidi Moshogwa, qui esquisse un beau portrait de femme africaine moderne, urbaine, indépendante, qui se débat avec grâce entre les pressions contradictoires de la tradition et de la décomposition sociale.

T. S.

QUI SERA LA REINE DE LA NUIT DANS LA CITADELLE DE SISTERON, LE 20 JUILLET ?
Retrouvez toute l'actualité des festivals internationaux de musique sur Internet.
www.francefestivals.com
MUSIQUE EN FESTIVALS

« Les fictions du réel » à Marseille, un entre-deux du cinéma

Le Festival international du documentaire enregistre une progression de 30 % de sa fréquentation

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Après quelques années de passe d'anglaise, le Festival international du documentaire de Marseille, présidé par Michel Trégan et dirigé par Laurent Ghnassia, a repris une belle envergure et retrouvé des moyens à la hauteur de ses ambitions. Programmé du 27 juin au 1^{er} juillet, il a marqué une progression de 30 % quant à la fréquentation et une augmentation de 35 % des recettes par rapport à l'édition 2000. Autre aspect positif notable, le dialogue un temps interrompu avec le marché professionnel du Sunny Side (28-30 juin) a été solidement renoué, avec un hommage unanime rendu à son fondateur Olivier Masson, mort accidentellement en février.

Le label « Vue sur les docs » qui a signé les dix premières années du festival n'existe plus. Au Théâtre national de Marseille La Criée, cette douzième édition s'est à nouveau déployée sur le champ des « Fictions du réel », ébauché lors du festival 2000 par son directeur artistique dont c'était ici la cinquième et dernière année de contribution, Laurent Roth : « Revendiquer la fiction pour le documentaire, c'est d'abord et avant tout revendiquer que le réel n'est transmissible que s'il passe par le filtre de la subjectivité d'un auteur, qui façonne et invente son usage du monde. Et ce contre la tyrannie de l'in-

formation-spectacle, qui prétend dire toute la réalité, immédiatement et en toute transparence. »

Dans la perspective de cet entre-deux du cinéma, le Festival a affiché une programmation de grande diversité et de très bonne tenue entre compétitions, écrans parallèles et rétrospectives (dont celle consacrée au réalisateur israélien Avi Mograbi). « Hors les murs », l'espace FMR impulsé par Laurent Ghnassia, déclinait des chemins de traverse avant-gardistes entre musique, vidéo-art et vidéochroniques, un ensemble dédié aux « Essais d'ici et d'ailleurs : de l'espace aux territoires », et une carte blanche très remarquée à l'excellent Festival international du film de Rotterdam.

MISSION HUMANITAIRE

L'événement était aussi requis du côté de La Criée, dans un parti pris pour l'inédit et quatre temps particulièrement intenses en séances spéciales : *Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures*, de Claude Lanzmann ; présenté en ouverture, *ABC Africa* d'Abbas Kiarostami, sollicité avec son assistant Seifollah Samadian par une mission humanitaire en Ouganda au printemps 2000 ; *Enfin pris !*, une charge anti-télévision en *work in progress* de Pierre Carles ; et en clôture du festival un document étonnant de Stéphane Breton, *Eux et moi*, un ethnologue en Papouasie occidentale

(que la chaîne Arte diffusera à l'automne). Vingt-huit films sélectionnés par Laurent Roth et Sylvie Brenet – dont vingt-deux en premières mondiales – ont été déclinés en compétition internationale, compétition française et compétition « premiers » ; non pas au sens restrictif de premiers films mais comme manifestation de naissance ou de renaissance d'un cinéaste.

En forte représentation, les grandes signatures du documentaire annoncées n'ont cependant pas toujours répondu aux attentes, même si certaines d'entre elles ont été légitimement couronnées. Ainsi du film de Denis Gheerbrant récompensé par le Prix Planète, *Le Voyage à la mer* (Les Films d'ici), dont la première expérience en DV n'a pas rendu toute la puissance filmique en dépit d'un propos très éclairant sur l'état de la société, à travers les récits de vacanciers en camping sur la côte. Ainsi également du plaidoyer de Patricio Guzman, lauréat du Grand Prix international, *Le Cas Pinochet* (Pathé Télévision/Les Films d'ici), est la chronique soigneusement menée des tenants et aboutissants, des « miracles » et des leurres de l'action judiciaire en cours contre le dictateur, mais entravée par une « mise en scène » pesante dans laquelle le spectateur est excessivement sollicité du point de vue émotionnel.

Certains films ont fait l'objet de

sérieux débats et de vrais divorces. Tel *I Love The Sound of Kalachnikov*, *It Reminds Me of Tchaikovsky*, de Philippe Vartan Khazarian ; fresque expérimentale brassant plusieurs continents et générations, mêlant l'introspection à l'histoire géopolitique avec, en ligne d'ancrage, la saga chaotique de la condition arménienne. Tel également *800 km de différence/Romance*, de Claire Simon (Agat Films et Cie) ; version cinématographique que France 3 diffusera à la rentrée dans un remontage de 52 minutes en ouverture de la collection « Histoires d'ados » dirigée par Florence Mauro. Une véritable « fiction du réel » constellée de moments de grâce et d'échappées bouleversantes, pour laquelle la cinéaste a filmé sur les lieux de sa propre adolescence – Claviers, petit village du haut Var – la relation entre sa fille Manon (quinze ans) et celui que celle-ci tient pour « l'homme de sa vie », Greg (dix-sept ans).

L'unanimité a par contre opéré pour *La Nuit du coup d'Etat - Lisbonne, avril 1974* de Ginette Lavigne (Prix de la compétition française) ; exercice de style insolite et remarquable récit, selon un dispositif minimal, des minutes cruciales qui ont vu le triomphe de la « révolution des œillets » sur la plus vieille dictature d'Europe.

Valérie Cadet

Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Lara Croft : Tomb Raider	1	837 297	700	-	837 297
2 Mortelle Saint-Valentin	1	186 761	263	-	186 761
3 Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain	10	185 537	632	△ +36 %	5 839 575
4 Pearl Harbor	4	177 613	691	▽ -14 %	1 881 662
5 Crocodile Dundee III	1	101 139	262	-	101 139
6 The Hole	2	81 119	200	△ +6 %	181 541
7 Le Retour de la momie	6	80 025	476	≡	2 006 715
8 Antitrust	1	68 417	202	-	68 417
9 Les Portes de la gloire	3	55 217	216	▽ -8 %	304 214
10 Un jeu d'enfants	2	52 253	200	▽ -13 %	127 167

* Période du mercredi 27 juin au dimanche 1^{er} juillet inclus

Après la nette dépression observée la semaine dernière, où la mascotte nationale Amélie amorçait elle-même une dangereuse chute libre, la hausse globale de fréquentation enregistrée aujourd'hui est due pour une bonne part à la recension dans ce tableau du dimanche 1^{er} juillet, premier jour de la Fête du cinéma. Avec un million d'entrées réalisées ce seul jour sur l'ensemble de la France, la fréquentation, légèrement inférieure au dimanche correspondant de l'année 2000 (un million deux cent mille spectateurs), a tout de même été multipliée par trois au regard d'une semaine ordinaire. Si Amélie renoue, par voie de conséquence, avec son fabuleux destin (retrouvant une marge de progression de 36% qui met le cap des six millions de spectateurs à portée de sa petite main), les principaux bénéficiaires de l'opération festive viennent d'outre-Atlantique, avec quatre nouveaux films qui se glissent parmi les dix premiers du classement. Avec plus de huit cent mille entrées réalisées en quelque cinq jours sur sept cents écrans, Lara Croft : Tomb Raider, la créature désormais incarnée issue de la Playstation, fait à elle seule une hécatombe et justifie son titre de blockbuster. Hors tableau, on ne manquera pas de signaler la très belle carrière du nouveau film de Nanni Moretti, *La Chambre du fils*, qui demeure en progression (+3%) après sept semaines d'exploitation, et franchit la barre des sept cent mille spectateurs.

Source : Ecran total

NOUVEAUX FILMS

BLEU LE CIEL

■ Dominique Boccrossa s'est attelé dans ce film à un sujet difficile : le quotidien d'un jeune travailleur immigré confronté au racisme, à la solitude, à l'exil. Echappant aux facilités mélodramatiques qu'un tel sujet pourrait naturellement suggérer, le cinéaste fait au contraire le choix d'une narration à la fois laconique et elliptique, mise au service d'une évocation distanciée, poétique de la réalité. L'acteur principal du film, Nuri Polat, jeune Kurde exilé en France depuis 1997, prête son beau visage et son allure grave à ce récit construit sur une série de retours en arrière qui déploie l'itinéraire du jeune homme à la façon d'un discret et silencieux chemin de croix. Tout en saluant le courage et l'absence de concessions de cette approche, on pourra toutefois reprocher à ce film une sorte de composition artistique qui finit par nuire à l'âpreté du matériau documentaire.

Jacques Mandelbaum

Film français de Dominique Boccrossa. Avec Nuri Polat, Christian Battauss, Lydia Andrei. (1 h 25.)

100 GIRLS

■ Un benêt, étudiant de son état, fait la connaissance biblique d'une jeune femme dans un ascenseur à la faveur d'une coupure de courant. Il défaille et, la lumière revenue, se trouve en possession d'un sous-vêtement pour tout souvenir. Sur ce postulat de départ, dont on aura tout de suite discerné le potentiel intellectuel et dramatique, Matthew Davis livre un film d'autant plus agaçant que, en plus d'être vulgaire et convenu, il fait preuve d'un peu de prétention intellectuelle. Le caractère distinctif de *100 Girls* (heureusement le film ne tient pas cette promesse, ce qui l'aurait fait durer au-delà du raisonnable) réside dans le ressassement de quelques lieux communs relatifs aux relations hétérosexuelles, que des acteurs médiocres tentent de faire passer pour des vérités premières.

T. S.

Film américain de Matthew Davis. Avec Jonathan Tucker, Larisa Oleynik. (1 h 35.)

PANIC

■ Premier long métrage d'un producteur de séries télévisées, *Panic* est indiscutablement un film personnel. Henry Bromell, qui en a signé la réalisation, est également l'auteur du scénario. Le récit repose sur un postulat étrange : un quinquagénaire en pleine crise confie à un psychothérapeute ses doutes et ses angoisses – histoires de la vie familiale, démon de midi. Il se trouve que l'homme ne fait pas un métier banal : il est tueur à gages. Pour peu que le spectateur aie l'inventivité d'un personnage principal avouant sans problème à un psychothérapeute ses activités illégales, il se trouvera en face d'un film curieux quoique très artificiel : une réflexion sur la transmission héréditaire du mal. Le géniteur du héros, incarné par Donald Sutherland, est en effet la mauvaise figure patriarcale qui a initié son fils au meurtre rétribué. La fin donnera la morale du film : il faut choisir entre un bon psy et un mauvais père.

Jean-François Rauger

Film américain de Henry Bromell. Avec William H. Macy, Neve Campbell, Donald Sutherland. (1 h 28.)

QUE FAISAIENT LES FEMMES PENDANT QUE L'HOMME MARCHAIT SUR LA LUNE ?

■ La réponse à cette question-gag ne sera pas véritablement délivrée par le scénario, ce n'est pas grave. Ce qui l'est davantage est que ce film aurait été une plutôt sympathique pièce d'agit-prop au début des années 1970, ce qui ne donne en aucun cas un bon film en 2001. Au mieux, cette évocation caricaturale de la petite-bourgeoisie bruxelloise rétrograde confrontée à quelques traumatismes de la modernité – telles l'invention des grandes surfaces, qui va ruiner le commerce paternel, et la revendication de son lesbianisme par la fille aînée – a le charme suranné d'une relique de la contestation. Elle inspire deux regrets : sa totale innocuité face à une oppression quotidienne qui a changé mais pas vraiment diminué, et le sarcophage de conventions dans lequel elle enserme d'excellents comédiens, à commencer par Hé-



TRACY BENNETT / ARTISAN ENTERTAINMENT

William H. Macy, tueur à gages quinquagénaire en pleine crise existentielle, dans « Panic », d'Henry Bromell.

lène Vincent, magnifique actrice si souvent mal employée. J.-M. F. Film belge de Chris Vander Stappen. Avec Hélène Vincent, Marie Bunel, Mimie Mathy, Tsilla Chelton, Christian Crahay. (1 h 38.)

MAELSTRÖM

■ La théorie du chaos et la froideur : au hasard des quelques sorties de films québécois ces derniers mois, on est frappé de la récurrence de ce thème et de ce ton. Ici, la vie d'une styliste (Marie-Josée Crozes) est bouleversée par un accident de la circulation, situé à l'intersection de vies destinées à ne pas se croiser. Sur un scénario mécanique et malin, Denis Villeneuve développe une imagerie bleutée, élégante mais convenue, égayée de quelques provocations visuelles, comme ce poisson dépecé et parlant qui ouvre le film. Peut-être existe-t-il un code pour entrer en sympathie avec ce système clos. Mais, à défaut de la posséder, on est forcé de regretter le déploiement de tant d'énergie et d'intelligence pour un résultat qui laisse aussi indifférent. T. S. Film canadien (Québec) de Denis Villeneuve. Avec Marie-Josée Crozes, Jean-Nicolas Verreault. (1 h 26.)

L'ATTAQUE DE LA MOUSSAKA GÉANTE

■ Dans une ville grecque peuplée de travestis, de scientifiques gays en blouse rose, de politiciens véreux et de femmes hystériques, une soucoupe volante transforme une assiette de moussaka (célèbre plat local à base de béchamel) en une gigantesque substance dévorant tout sur son passage. On l'aura compris : *L'Attaque de la moussaka géante* est une parodie des séries B de science-fiction américaines des années 1950, référence prédominante pour un goût très contemporain du kitsch et du second degré. L'humour est volontiers peu subtil et repose sur une transgression facilement euphorique qui tente, par ses audaces (très relatives), de faire passer la latitude de la mise en scène. J.-F. R. Film grec de Panos Koutras. Avec Yannis Aggelakis, Christos Matakas. (1 h 39.)

HIJACK STORIES ; SHREK

■ Lire page 28.

LA BOÎTE

■ La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

Guignol et compagnie

Autrefois comédienne du metteur en scène Jérôme Deschamps, Michèle Guignon fait une pause estivale au Cabaret sauvage avec une brochette de charmants compagnons, acteurs et musiciens, artistes du music-hall. Au programme de ce cabaret, des numéros en veux-tu, en voilà, avec des chansons, de la poésie, des sketches et cette dérision légère qui assure l'élégance de la moindre brouille mise en scène. Une fiesta décalée sur de la musique jazz swingante. Cabaret sauvage, 59, bd MacDonald, Paris-19^e. M^e Porte-de-La Vilette. Du 4 au 28 juillet, sauf les dimanche, lundi et mardi. 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. 80 à 100 F.

Giovanna d'Arco

Avec cette *Giovanna d'Arco* de 1845, le Festival de Saint-Denis poursuit une double symbolique. Honorer en cette année du centenaire non pas le maître de Bussetto, mais le Verdi des « années de galère » en sortant des sentiers battus et des opéras tubes. Accompagner d'autre part, le courageux destin de Jeanne la Pucelle, qui connut en la basilique des rois de France les affres d'une dernière prière lors de la veillée d'armes qui précéda sa reddition aux Anglais. *Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)*. Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. M^e Saint-Denis - Basilique, 20 h 30, les 4 et 5 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 280 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Festival Contenus avec Rachid Bouali, des conteurs et des invités. La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Maison de l'enfance. 20 h 30, le 4. Tél. : 01-48-49-06-38. On s'était dit rendez-vous dans dix ans de Vincent Aze, mise en scène de Smaïn. Théâtre Rive gauche, 6, rue de la Gaîté, Paris-14^e. M^e Edgar-Quinet. A partir du 4 juillet. 21 h 45, du lundi au samedi sauf le dimanche. Tél. : 01-43-35-32-31. De 140 F à 190 F. Jusqu'au 30 septembre. Roger Muraro (piano) Ravel : Intégrale de l'œuvre pour piano seul. Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris-5^e. M^e Port Royal. 19 h 30, le 4 juillet. Tél. : 01-43-54-15-39. De 100 F à 150 F. Incubus

Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11^e. M^e Oberkampf. 19 h 30, le 4 juillet. Tél. : 01-43-14-35-35. 143 F. Mangoreva Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18^e. M^e Pigalle. 20 h 30, le 4 juillet. Tél. : 01-44-92-77-66. 60 F.

RÉGIONS

Alice Underground d'après Lewis Carroll, mise en scène de Mauricio Celedon, avec Le Teatro del Silencio. Grenoble (Isère), parc Paul-Mistral, 20 h 30, les 5 et 6. Tél. : 04-76-44-60-92. De 50 F à 90 F. Doctor Faustus de Christophe Marlowe, mise en scène de Margarete Bierlye et David Johnston, avec la compagnie Ton & Kirschen Wanderschauspiel. Grenoble (Isère). Cour du Vieux-Temple, rue Très-Cloîtres. 22 h 30, les 5 et 6. Tél. : 04-76-44-60-92. De 50 F à 90 F. Orchestre national philharmonique de Hongrie Œuvres de Beethoven, Bartok, Bartok-Kocsis, Rachmaninov et Debussy. Barnabas Kelemen (violon), Zoltan Kocsis (direction). Colmar (Haut-Rhin). Eglise Saint-Matthieu. 21 heures, le 5 juillet. Tél. : 03-89-20-68-97. 270 F. Orchestre national d'Ile-de-France Œuvres de Mozart et Mahler. Brigitte Engerer (piano), Jacques Mercier (direction). Pau (Pyrénées-Atlantiques). Zénith, boulevard Cami-Salié. 21 heures, le 5 juillet. Tél. : 05-59-27-27-08. 198 F.

Une collection de 71 références.

Le jazz au fil de la Seine...

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

Jazz in Paris

10

013 033-2

71

548 317-2



Slide Hampton : Exodus



Serge Gainsbourg-Alain Goragner : Les loups dans la bergerie / André Hodeir : Les tripes au soleil / Daniel Humair Soultet : The connection

Echos et légendes de la bande-son.

À côté de b.o.f. signées par un talentueux jazzfan (Gainsbourg) ou un compositeur aux conceptions innovantes (André Hodeir), une relecture de la musique de scène de "The Connection" qui constituait le premier 45-tours en leader d'un batteur de vingt-trois ans : Daniel Humair. Dont ce "Theme for Silver Salvation" qui fut un tube du tromboniste-arrangeur Slide Hampton, ici à la tête d'un octette aux nuances sonores aussi somptueuses que les premiers films en Cinémascope.

JAZZ magazine

FIP

UNIVERSAL

GITANES

MARDI 3 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Il y a 25 ans, raid sur Entebbé. Forum
22.00 Les Mausolées de l'amour. Forum
23.00 L'Argent des ONG. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Voir : Anneaux. Expérience : Sismocamion. Sciences animées : Longitude. Histoire : L'hippocampe. Mise au point : Dopage. Application : Vaccin antitumoral. Arte
20.55 Le Meilleur des « moments de vérité ». M 6
20.55 Vie privée, vie publique. Best of. France 3
21.05 Temps présent. Mères au travail : La valse à mille temps. TV 5
23.15 Pourquoi ? Comment ? Invités : Dany Boon ; Peggy Bouchet ; Francis Huster ; Gabrielle Lazure. France 3
23.30 Le Club. Patricia Hitchcock. Ciné Classics

DOCUMENTAIRES

- 20.00 Pilot Guides. San Francisco. Voyage
20.15 Reportage. La Porte du paradis. Arte
20.30 Histoire du jazz français. [3/3]. De 1960 à nos jours. Planète
20.45 Picasso. Dire le féminin. Odyssee
20.45 La Vie en face. L'Équipée belle. Arte
21.15 Fidel Castro, l'espérance trahie. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Ciné Classics

14.00 La porte s'ouvre ■ Réalisé par Joseph L. Mankiewicz en 1950, *La porte s'ouvre* appartient à une série d'œuvres « libérales » produites par la Fox, à l'époque où la « chasse aux sorcières » commençait à se déchaîner. En dénonçant les dangers de l'intolérance raciale et en présentant un médecin noir (Sidney Poitier) socialement égal des Blancs, il manifestait un courage qui lui valut d'être interdit dans de nombreux Etats. En v.o.

- 21.25 Maîtres de notre destin. L'histoire secrète de la brigade juive. Planète
21.25 La Science et la Guerre. L'arme nucléaire russe. La Chaîne Histoire
22.15 Les Mystères de la Bible. Les cités du mal, Sodome et Gomorrie. La Chaîne Histoire
22.15 Notre XX^e siècle. Les Blacks : briser les chaînes. Odyssee
22.25 Dans les coulisses d'un trombone. Planète
22.26 Thema. Algérie, mémoire du raï. Arte
23.00 Ils ont fait l'Histoire. Jeanne d'Arc. La Chaîne Histoire
23.10 Entretien inédit avec Pierre Desproges. Canal +
23.15 L'Eucomia, l'arbre de vie. Odyssee
23.20 Thema. Oran, Oraï. Arte
23.25 Rythmes Caraïbes. [1/10]. Cuba, une affaire d'Etat. Planète
23.45 Yoko Ono. Odyssee
23.50 Les Mystères de l'Histoire. Astéroïdes. La Chaîne Histoire
23.55 La Montagne d'or. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 21.00 Boxe. Championnat de France des lourds légers. Alain Simon (Fra.) - Valery Semishkur (Rus.). Eurosport
21.00 Cantigas de Santa Maria. Abbaye du Thoronet, en 2000. Mezzo

MUSIQUE

- 21.00 Cantigas de Santa Maria. Abbaye du Thoronet, en 2000. Mezzo

Canal+

20.35 Dune. En portant à l'écran *Dune*, tiré du roman éponyme de Frank Herbert publié en 1965, devenu un classique de la science-fiction, John Harrison a pris des risques. Mais la rigueur du scénario, dont les séquences s'enchaînent avec virtuosité, et l'inventivité des décors et des costumes créés par Théodor Pistek, costumier de *l'Amadeus* de Forman, concourent à faire de cette série de trois épisodes une grande réussite.

- 21.00 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti et Roberto de Simone. Avec Matthias Hölle, Paul Groves. Muzzik
22.20 Chez Jean-Sébastien Bach. Enregistré à Leipzig, en 2000. Avec Klaus Mertens, baryton ; Ton Koopman, clavicin. Mezzo
23.15 Méphistophélès. Opéra d'Arrigo Boito. Interprété par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de San Francisco, dir. Maurizio Arena et Rober Carsen. Avec Samuel Ramey, Denis O'Neill. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.35 Dune. John Harrison [1/3]. O. Canal +
20.50 Incitation au meurtre. Craig R. Baxley O. TF 6
22.00 Un cœur oublié. Philippe Monnier. Festival
23.00 Le Piège de la vengeance. Mark Sobel O. M 6

SÉRIES

- 20.45 Invasion planète Terre. Les foudres célestes O. 13^{ème} RUE
20.50 Ally McBeal. The Getaway (v.o.). Téva
21.00 Friends. Celui qui a une belle cousine (v.o.) Celui qui fanstasmait sur le baiser (v.o.). Canal Jimmy
21.30 Tekwar. Trop de mémoire. 13^{ème} RUE
21.40 Deuxième chance. Edifice Wrecked (v.o.). Téva
21.50 That 70's Show. Sexy Donna (v.o.). Canal Jimmy

Arte

22.25 Algérai Une Thema, vibrante de sons, de peurs et de rêves, consacrée au raï. Le premier documentaire, *Algérie, mémoire du raï*, de Djamel Kelfaoui et Michel Vuillemet, rappelle, avec intérêt, le creuset de révolte de ce message, politique autant que musical. Suit le documentaire de Claude Santiago, *Oran, Oraï*, sur des stars du Festival de raï d'Oran. La Thema se clôt avec tendresse, avec le film de Merzak Allouache *Omar Gatlato*.

FILMS

- 16.10 Les Hommes du Président ■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, v.o., 140 min) O. Ciné Cinémas 3
16.20 Le Glaive et la Balance ■■ André Cayatte (France, 1963, 140 min) O. Ciné Classics
19.15 Sam Suffit ■■ Virginie Thévenet (France, 1991, 90 min) O. Cinéfaz
19.30 La Plage déserte ■■ John Sturges (Etats-Unis, 1952, v.o., 75 min). TCM
20.30 Agent secret ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1936, v.o., 75 min) O. Ciné Classics
20.35 La Petite Allumeuse ■■ Danièle Dubroux (France - Suisse, 1987, 100 min). TSR
20.35 Viva Maria ■■ Louis Malle (France - Italie, 1965, 115 min) O. TMC
20.45 L'Étranger au paradis ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min). TCM
20.50 Comme des rois ■■ François Velle (France, 1997, 100 min). TF 1
21.00 On connaît la chanson ■■ Alain Resnais (France, 1997, 115 min) O. Canal + Vert



- 21.45 L'Ombre d'un doute ■■ Alfred Hitchcock. Avec Joseph Cotten, Teresa Wright (Etats-Unis, 1943, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
22.20 Capitaine Conan ■■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) O. Cinéstar 1
23.30 Alamo ■■ John Wayne (EU, version longue, 1960, v.o., 185 min) O. Cinétoile
0.15 Omar Gatlato ■■ Merzak Allouache (Algérie, 1976, v.o., 95 min). Arte
2.05 Tout feu tout flamme ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) O. Ciné Cinémas 3

MERCREDI 4 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Fous d'Inde. Forum
22.00 Le Prix de la culture. Forum
23.00 Une ville propre pour demain. Forum

MAGAZINES

- 18.15 Union libre. Invitée : Mimi Mathy. TV 5
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Des terroristes à la retraite. Arte
20.55 Des racines et des ailes. Budapest : La belle du Danube. Au fil du Mékong. Rendez-vous pour l'éternité. Saqqarah : A la recherche des tombeaux disparus. France 3
21.05 Au nom de la loi. Les tribunaux du génocide. Profession : profiler. TV 5
23.20 Le Club. Invité : Richard Berry. TMC
0.15 Dossiers d'été. Histoire d'un présumé coupable : L'affaire Dilis. France 3
0.30 La Route. Invités : Alain Chabat et Hélène de Fougerolles. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Texas et Nouveau-Mexique. L'Amérique des grands espaces. Voyage
17.10 Les Mystères de l'Histoire. L'épopée des colons de l'Oklahoma. La Chaîne Histoire
17.20 Le Paracas et les oiseaux aux milliards de dollars. Odyssee
17.25 Le Mystère du Taj Mahal. Planète
18.00 Le Grand Livre de l'Histoire de France. Bonaparte. La Chaîne Histoire
18.00 Animaux en famille. [3/3]. Imiter pour grandir. La Cinquième
18.00 Pilot Guides. San Francisco. Voyage
18.15 Le Pygargue à tête blanche. A la recherche de l'habitat perdu. Odyssee
18.15 Le Combat des humbles, libération du centre de la France. [3/3]. La victoire. Planète
18.30 Joseph Turner. Mezzo
18.35 L'Actors Studio. [1/2]. Mike Myers. Paris Première
18.45 Histoires d'avions. Dans le ciel d'Europe. Planète
19.00 Biographie. Attila. Chaîne Histoire
19.00 Elisabeth, princesse et reine. Histoire
19.00 Connaissance. Grands chantiers. [5/5]. Dômes. Arte
19.00 Dollywood Park. Voyage
19.05 Panoramas du monde. Seychelles, les îles du sourire. Odyssee
19.40 L'Homme technologique. [6/8]. La culture du propre. Planète

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Les mercredis de l'Histoire Des terroristes à la retraite Ce film de Mosco Boucault, tiré de témoignages de survivants qui formèrent les Francs-tireurs partisans de la Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), déclencha la fureur du PCF lors de sa diffusion par Antenne 2, en 1985. Une bonne raison pour revoir ces paroles de résistants, anonymes et courageux, et se poser à nouveau la question du rôle du PCF dans leur sacrifice.

- 20.00 Roman Jakobson. [4/7]. Histoire
20.00 Les Nouveaux Mythes de l'Ouest américain. Voyage
20.00 La Terre en question. Chico Mendes, mort pour l'Amazonie. Odyssee
20.15 Reportage. Colonel « Etoile dorée ». Arte
20.30 Voyage pratique. New York. Voyage
20.30 Bienvenue en Ouganda. Planète
20.30 Dietrich Fischer-Dieskau, le maître chanteur. Leçon 3 : W. A. Mozart. Muzzik
20.45 Les Grandes Batailles. Trafalgar. La Chaîne Histoire
20.50 Né en Afrique. Le Botswana. Odyssee
21.00 La Guerre des loups. [1/3]. Face-à-face dans les ruines (1945-1956). Histoire
21.00 New York, une ville sensationnelle. [1 et 2/2]. Voyage
21.25 Perspectives américaines. [1/8]. Inspiration antique. Planète
21.40 En quête de l'Histoire. Le pont sur la rivière Kwai : la tragique réalité. La Chaîne Histoire
21.55 Le Fado, ombre et lumière. Mezzo
22.00 Les Olympiades populaires de Barcelone. Histoire

- 22.20 L'Écume des villes. Bombay, Bruxelles. Paris Première
22.30 Civilisations. L'énigme des Mayas. Chaîne Histoire
23.00 Musica. Histoires de danse. Rui Horta et le NDT II. Arte
23.20 Biographie. Francis S. Fitzgerald. Chaîne Histoire
23.20 Histoire du jazz français. [3/3]. De 1960 à nos jours. Planète
23.25 Journal d'un globe-trotter. Indonésie. Odyssee
23.30 Bireli Lagrene. Muzzik
23.35 Profil. Cinéma, de notre temps. John Ford et Alfred Hitchcock, le loup et l'agneau. Arte
0.00 Un taxi à New York. Voyage
0.15 Maîtres de notre destin. L'histoire secrète de la brigade juive. Planète
0.15 Notre XX^e siècle. Les Blacks : briser les chaînes. Odyssee
0.25 Jazz renaissance. Muzzik
0.30 La Lucarne. Le Ciel empoisonné. Arte
1.00 A la recherche du rêve américain. [1/2]. Voyage

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Quarts de finale messieurs. A Wimbledon. Pathé Sport
15.00 et 17.30 Football. Championnat d'Europe féminin. Demi-finales. Eurosport
19.55 Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting de Lausanne. TSR-Eurosport

TF 1

20.50 Méditerranée Dans la foulée du feuilleton « Tramontane », programmé par TF 1 en 2000, cette nouvelle saga met aux prises deux familles, les Vallebone et les Lantosque, dans le décor somptueux du Var et de la région de Menton. Réalisé (avec adresse) par Henri Helman, joué par des comédiens abonnés aux grandes séries estivales – dont Macha Méril et Philippe Caroit –, ce « Méditerranée » devrait sans problème atteindre sa cible.

MUSIQUE

- 17.05 Intégrale Chopin. Enregistré pour la télévision, en 1999. Avec Alexei Sultanov, piano. Par la Philharmonie nationale polonaise, dir. Kazimierz Kord. Mezzo
18.55 Dvorák à Prague. Enregistré en 1993. Avec Yo-Yo Ma, violoncelle. Par l'Orchestre symphonique de Boston et le Chœur philharmonique de Prague, dir. Yo-Yo Ma. Muzzik
19.30 Carte blanche à Gary Hoffman. Festival de Sully-sur-Loire 2000. Mezzo
21.00 Classic Archive. Enregistré en 1964 et 1967. Avec Samson François, piano. Mezzo
22.30 The Nat « King » Cole Show 16. Las Vegas, 1957. Muzzik
22.55 Bach. La Passacaille en ut mineur. Enregistré en 1969. Avec Karl Richter, orgue. Mezzo
23.00 The Nat « King » Cole Show 18. Enregistré en octobre 1957. Muzzik
0.30 Compay Segundo. Cirque royal de Bruxelles, en 1999. Paris Première

THÉÂTRE

- 22.40 Panique au Piazza. Pièce de Ray Cooney. Mise en scène de Pierre Mondy. France 2

TÉLÉFILMS

- 17.00 L'Été de Zora. Marc Rivière. Festival
17.30 Croisière. Karen Arthur [1/3]. O. Téva
19.05 Les Filles de l'océan. Joyce Chopra. Disney Channel
20.45 Entre les mains d'un étranger. David Greene. RTL 9
20.50 La Guerre des sexes. John Mark Robinson O. TF 6
20.50 La Traversée du phare. Thierry Redler O. France 2
20.50 Méditerranée. Henri Helman [1/5]. TF 1
20.55 Peur blanche. Olivier Chavart O. M 6
22.30 Lucy et Desi, du rire et des larmes. Charles Jarrott O. Téva

SÉRIES

- 18.10 Le Caméléon. Le frère jumeau O. M 6
20.00 Les Anges du bonheur. Quand le voile se déchire O. Téva
20.05 Madame est servie. M 6
20.35 Inspecteur Frost. Soldat inconnu O. Monte-Carlo TMC
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Inquisition O. Canal Jimmy
22.45 Onse & Again. Aux yeux du monde O. M 6
0.30 Chapeau melon et bottes de cuir. L'homme aux deux ombres. Série Club
0.50 Jim Bergerac. Le fils prodige. 13^{ème} RUE

Arte

23.35 Profil Rencontre, en 1965, avec deux dinosaures du septième art. D'abord, John Ford, premier protagoniste de la fable *Le Loup et l'Agneau*, contée par André S. Labarthe via la voix de Jean-Claude Dauphin. Un pur moment d'hilarité. Hitchcock prend ensuite le relais avec une analyse – toute de clarté et de concision – de prises de vue de *La Mort aux trousses*, de *Fenêtre sur cour* et de *Psychose*. Un vrai régal.

FILMS

- 13.45 Le Glaive et la Balance ■■ André Cayatte (France, 1963, 140 min) O. Ciné Classics
15.05 La Canonnière du Yang-Tsé ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1966, v.o., 180 min) O. Ciné Cinémas 1
16.25 Patton ■■ Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1970, v.o., 165 min) O. Ciné Cinémas 3
16.35 L'Ombre d'un doute ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1943, v.o., 110 min) O. Ciné Classics
17.35 Le Feu follet ■■ Louis Malle (France - Italie, 1963, 105 min) O. Cinétoile
17.40 Le Vieil Homme et la Mer ■■ John Sturges (Etats-Unis, 1958, 90 min). TCM
18.15 Une vraie blonde ■■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1997, 105 min) O. Cinéfaz
18.25 Les Coupables ■■ Luigi Zampa (Italie, 1952, 95 min) O. Ciné Classics
20.30 Eyes Wide Shut ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, 150 min) O. Canal + Vert



- 21.00 Holy Smoke ■■ Jane Campion. Avec Kate Winslet, Harvey Keitel, Pam Grier (Australie, 1999, 110 min) O. Canal +
22.05 Charlie et ses deux nénettes ■■ Joël Seria (France, 1973, 90 min) O. Cinéfaz
22.15 Le Journal du séducteur ■■ Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
22.30 Trois bébés sur les bras ■■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1958, v.o., 100 min) O. Cinétoile



- 23.00 49^e parallèle ■■ Michael Powell et Emeric Pressburger. Avec Richard George, Eric Portman, Raymond Lovell (Grande-Bretagne, 1941, v.o., 125 min) O. Ciné Classics
23.00 Mort à Venise ■■ Luchino Visconti (France - Italie, 1970, 130 min). TCM
23.30 Ladyhawke, la femme de la nuit ■■ Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 120 min) O. Ciné Cinémas 2
0.10 L'Aventurier du Rio Grande ■■ Robert Parrish (Etats-Unis, 1959, 95 min) O. Cinétoile
0.20 Capitaine Conan ■■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.55 Sous le soleil. 18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Comme des rois ■■ Film. François Velle.
22.30 Les Films dans les salles.
22.35 On n'est pas des anges... elles non plus. Film. Michel Lang O.
0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 17.35 Hartley, cœurs à vif O.
18.25 Nash Bridges O.
19.15 Qui est qui ?
19.45 Le Tour des femmes.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 23.55 Journal, Météo.
20.50 Les Amies de ma femme Film. Didier Van Cauwelaert O.
22.20 L'Étudiant étranger Film. Eva Sereny O.
0.20 Conan. Le Cœur de l'éléphant O.

FRANCE 3

- 16.45 Un privé dans la nuit. Téléfilm. E. W. Swackhamer [2/3].
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix ce soir.
20.55 Vie privée, vie publique. Best of.
22.50 Météo, Soir 3.
23.15 Pourquoi ? Comment ? 1.00 La Case de l'oncle Doc.

CANAL +

- 16.25 Comme un garçon Film. Simon Shore O.
► En clair jusqu'à 20.10
18.10 Animasia O.
18.40 Spin City O.
19.05 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
20.05 Le Zapping.
20.09 Rien que des monstres O.
20.10 Daria O.
20.35 Dune. Téléfilm. John Harrison. [1/3] O.
22.10 Soirée Desproges. 22.10 et 0.05 L'Indispensable Encyclopédie de Monsieur Cyclopede. 23.10 Entretien inédit avec Pierre Desproges.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Tequila et Bonetti.
15.30 Medicopter.
16.20 Alerte Cobra.
17.10 Sunset Beach.
17.55 Sous le soleil.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Méditerranée.
22.45 New York Unité Spéciale. Meurtre sur Internet O.
23.35 Adieu la vie O.
0.20 L'Empreinte du crime. Jeux de mains, jeux de vilains O.

FRANCE 2

- 13.45 Derrick O.
15.50 Planque et caméra.
15.55 Tiercé.
16.10 Rex O.
17.05 Des chiffres et des lettres.
17.35 Friends O.
18.25 Nash Bridges O.
19.10 Qui est qui ?
19.45 Le Tour des femmes.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 et 0.55 Journal, Météo. Invité du 20.00 : Bertrand Delanoë.
20.50 La Traversée du phare. Téléfilm. Thierry Redler O.
22.40 Panique au Piazza. Pièce de théâtre de Ray Cooney.

FRANCE 3

- 13.20 C'est mon choix.
13.45 Les Hors-la-Loi. Téléfilm. William A. Graham.
15.55 L'Île fantastique.
16.50 Un privé dans la nuit. Téléfilm. E.W. Swackhamer. [3/3].
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix ce soir.
20.55 Des racines et des ailes.
22.50 On en rit encore !
23.45 Météo, Soir 3.
0.15 Dossiers d'été.

CANAL +

- 13.35 Ça Cartoon.
14.20 Chris Colorado O.
15.05 Piège de haute technologie. Téléfilm. Jakob Schaufelsen O.
16.40 Surprises.
16.55 Evamag O.
17.20 Blague à part O.
17.45 Mes pires potes O.
► En clair jusqu'à 20.35
18.10 Animasia O.
18.40 Spin City O.
19.05 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
20.05 Le Zapping.
20.10 Daria O.
20.35 Le Journal des sorties.
21.00 Holy Smoke ■■ Film. Jane Campion O.
22.50 Comme un garçon Film. Simon Shore (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Porte du paradis.
20.45 La Vie en face. L'Équipée belle.
22.25 Thema. Algérai.
22.26 Algérie, mémoire du raï.
23.20 Oran, Oraï.
0.15 Omar Gatlato ■■ Film. Merzak Allouache (v.o.).

M 6

- 17.00 M comme musique.
17.10 Highlander O.
18.10 Le Caméléon O.
19.05 et 20.40, 0.35 Loft Story.
19.50 et 1.10 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie O.
20.55 Le Meilleur des moments de vérité.
22.59 L'Équipée nature.
23.00 Le Piège de la vengeance. Téléfilm. Mark Sobel O.
0.30 12 films, le racisme au quotidien. Maman, regarde ! Paul Boujenah.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Perspectives contemporaines. (rediff.).
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Séverine Auffret (Aspects du paradis).
0.40 Chansons dans la nuit.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Prélude.
20.30 Festival international de musique de Cheltenham. Par le Chœur du King's College, dir. Stephen Cleobury. Œuvres de Byrd, Bach, Wagemans, Swayne, Poulenc, Martin.
23.00 Soirée privée. Le jazz en grandes formes. Œuvres de Russell, Rollins, Levallet et Lee.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Par la Camerata Salzbourg, dir. Roger Norrington. Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Bruckner.
22.10 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mendelssohn, Schumann, Bruckner.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
14.00 Les Volcans.
15.00 Les Géants du siècle.
15.55 La Folie des grands.
16.50 C'est le goûter ! Au royaume de Borovia. 17.00 Aïf.
17.30 100 % question 2^e génération.
18.00 Animaux en famille.
18.55 Je suis un citoyen du monde.
18.58 Météo.
19.00 Connaissance. Grands chantiers.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Colonel « Etoile dorée ».
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Des terroristes à la retraite.
22.00 Musica. L'Allée des cosmonautes Film. Sasha Waltz et Elliot Caplan.
23.00 Histoires de danse. [3^e volet]. Rui Horta et le NDT II.
23.35 Profil. Cinéma, de notre temps. John Ford et Alfred Hitchcock. Le loup et l'agneau.
0.30 La Lucarne. Le Ciel empoisonné.

M 6

- 13.30 La Princesse et le Pauvre. Téléfilm. Lamberto Bava. [1 et 2/2]. O.
16.50 Le Meilleur du Morning.
17.10 Highlander O.
18.10 Le Caméléon O.
19.05 et 20.40, 0.30 Loft Story.
19.50 et 1.10 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie O.
20.55 Peur blanche. Téléfilm. Olivier Chavart O.
22.45 Once & Again. Aux yeux du monde O.
23.35 Mensonges et illusions O.
0.25 12 films, le racisme au quotidien. Pimprenelle. Yamina Benguigui.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Personne n'est parfait.
20.30 Radiodrames. Miroir, Miroir, de David Zane Mairowitz et Nicole Marmet.
21.00 Mesures, démesures.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Bernard Delvaile (Journal).
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Pierre Boulez. Œuvres de Bartok.
23.00 Soirée privée. Le jazz en grandes formes. Œuvres de Schifrin, Ellington et Strayhorn, Jones.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. Les concerts du Théâtre du Palais Royal. Par l'Ensemble II Seminario Musicale, Philippe Jaroussky et Gérard Leane, altos. Œuvres de Marcello, Haendel, Marcello, Scarlatti, Steffani, Vivaldi.
22.20 Les Rendez-vous du soir (suite). Le Nain, d'Alexandre von Zemlinsky. Œuvres de Reger, Zemlinsky.

- Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Qu'est-ce qu'on dit, loftiens ?

par Pierre Georges

ET « LOFT STORY », au fait ? C'est fini ? Bientôt. Deux au jus. La quille, b... ! Fini et nini. Replié le chapiteau. Libérées les bêtes de télévision, et les poules du poulailler. Gagnant le couple gagnant. Et basta così.

Au moins, dans tout cela, une certitude, une confirmation d'une intuition plutôt : sauf à être complètement accro, ou désœuvré, cette révolution télévisuelle s'achève bien comme elle devait s'achever. Dans l'en-nui le plus complet et l'indifférence la plus totale.

Il paraît que, au bout de six à sept semaines, ils ne sont plus que quatre à bord. Et que deux auront la chance de gagner la timbale : une maison de M6, pas de maçon. Ah, ah très bien ! Content pour eux. Un Sam'Suffit loftien ou, qui sait ?, un loft Sam'Suffit : elle est pas belle la vie ! Il paraît, là on admet n'en faire état que par ouï-dire ou œil-lire tant il est au-dessus de nos envies et de nos forces de simplement aller vérifier, que l'émission se traîne en langueur, en longueur. Qu'on s'ennuie ferme devant comme derrière les caméras. Que le loft est triste, tant on n'y a lu tous les livres. Que la pelouse est jaune, le potager en jachère. Que les quatre survivants en sont arrivés à ne plus même supporter leur nombril. Qu'ils bâillent de se voir si beaux en ce miroir sans tain !

Bref que tout cela doit s'arrêter au plus vite, au plus tôt, Plaine-Saint-Denis, morne plaine ! Au moins l'été n'y sera-t-il pas meurtrier, puisque, et ce n'est tout de même pas un hasard, les candidats seront libérés de leurs obligations loftiennes quelques jours seulement après la sortie des classes. Et le jour même, jeu-di, de la publication des résultats

du bac. Candidats Loana, Laure, Christophe, Jean-Edouard... qui sera reçu et qui sera collé ? Ah ! on ne vit plus en cette douloureuse attente et en cette glorieuse incertitude du sort !

Ils vont partir en vacances, ces braves, après avoir été en colonie de télé. Tous frais payés. Avec quelques obligations de représentation, certes, mais tous frais payés. Qu'est-ce qu'on dit, loftiens ? Merci M6 ! Et grand merci, roi Arthur ! Il y a bien une vie après la télé, contrairement à une idée reçue.

Ils vont sortir du loft, par ici la sortie, en bonne santé physique. Pas de cas de scorbut, pas d'épidémie, pas d'appendicite fulminante, pas de coups et blessures. Pas de petits meurtres entre loftiens. Ils entrèrent haves et inconnus. Ils sortent bronzés et célèbres. Et riches, doublement riches, d'une expérience communautaire, meute, meute, meute, loft, loft loft, et de solides espérances au rayon picaillons et renommée. Merci M6 !

Merci loftiens ! A ses chers cobayes, une chaîne reconnaissante ! Enfin entrée dans la cour des grandes ! Ayant gagné la bataille de l'Audimat, donc de la pub, donc du nerf de la guerre des images. Ayant révolutionné le PAF, bousculé les hiérarchies, provoqué un océan d'encre par cette audace poulpesque, inventé la philosophale pierre, ou l'alchimique transmutation du vil en or. Merci, encore merci, vous reloftez quand vous voulez ! Vous ou d'autres, vos clones qui par dizaines de milliers maintenant aspirent à la fabuleuse destinée de Loana-Laure-Christophe-Jean-Edouard, poulains de pub et de la vie sans vie, de la vie sans tain, de la vie rêvée des ectoplasmes.

M. Chirac peut être entendu comme témoin assisté, estime le procureur de Paris

De 1992 à 1995, l'ancien maire de Paris avait payé en espèces des voyages pour un total de 2,4 millions de francs

LA « RÉFLEXION » annoncée par les services du procureur de la République à Paris n'était pas achevée, mardi matin 2 juillet, mais elle semblait avoir produit une position provisoire inattendue. Selon le rapport transmis lundi soir par le parquet au parquet général, dont le quotidien régional *L'Est républicain* a divulgué certains extraits dans son édition de mardi, le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac estimait que les juges d'instruction chargés de l'enquête sur le paiement en argent liquide des voyages de Jacques Chirac et de son entourage, entre 1992 et 1995, pourraient être compétents pour interroger l'actuel président de la République en qualité de « témoin assisté ».

Dénué de toute valeur tant qu'il n'a pas été approuvé – ou amendé – par le procureur général, Jean-Louis Nadal, ce document conclurait, selon les informations recueillies par *Le Monde* mardi matin que « rien ne s'oppose, en droit, à ce qu'un président de la République en exercice, pour des faits qui n'ont aucun lien avec ses

fonctions, puisse être entendu comme témoin assisté dans les mêmes conditions qu'une audition en tant que témoin ».

Si tel devait être le sens des réquisitions du parquet – annoncées pour le début de la semaine prochaine –, les juges Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke pourraient être les premiers magistrats à questionner le chef de l'Etat sur d'éventuelles infractions pénales commises avant son entrée à l'Élysée, lorsqu'il était maire de Paris et président du RPR.

Chargés de l'enquête sur les lycées d'Ile-de-France, les trois juges avaient sollicité l'avis du parquet après la découverte, au cours d'une perquisition dans une agence de voyages de Neuilly (Hauts-de-Seine), de nombreux règlements en espèces apportés par des chauffeurs de M. Chirac pour acquitter les factures de vols et de séjours à l'étranger et en France, pour le président lui-même, son épouse, sa fille Claude, et plusieurs membres de leur entourage direct (*Le Monde* du 27 juin). Dans une ordonnance

datée du 22 juin, les juges chiffrèrent à 2.429.304 francs le total de ces règlements, et estimaient qu'un lien pouvait être supposé entre ces espèces et les « commissions » occultes versées par des entreprises ne marge des attributions de marchés de lycées.

Dans son rapport transmis au parquet général, M. Dintilhac indiquait qu'avant une éventuelle audition du chef de l'Etat, il « serait d'abord utile d'entendre la famille » de M. Chirac, selon les informations communiquées au *Monde* par le parquet de Paris. Les juges pourraient ainsi obtenir la confirmation que les paiements en espèces visés par l'enquête seraient liés à une infraction pénale et que celle-ci serait incluse dans leur saisine.

Avant l'épisode des voyages de M. Chirac, deux autres juges d'instruction – Patrick Desmure et Eric Halphen –, chargés des enquêtes sur deux affaires touchant au financement du RPR, s'étaient heurté aux limites de leur « compétence », en raison du privilège de juridiction accordé au président en exercice par la Consitution, qui dispose

que seule la Haute Cour de justice peut instruire et juger des faits reprochés au chef de l'Etat en fonction.

Le chef de l'Etat avait refusé de répondre à une convocation en tant que simple témoin, que lui avait adressée M. Halphen, le 27 mars, dans l'instruction sur les HLM de Paris, invoquant « les règles constitutionnelles » et la « séparation des pouvoirs » qui interdiraient au président de déférer à une telle convocation. Elargi par la loi sur la présomption d'innocence, le statut du « témoin assisté » prévoit les cas où « il existe [contre la personne visée] des indices rendant vraisemblable qu'elle ait pu participer, comme auteur ou complice, à la commission des infractions ». En l'absence de jurisprudence, la doctrine assimile le statut de témoin assisté à une « mise en cause moins affirmée qu'en cas de mise en examen », comme le précise une circulaire de la chancellerie du 20 décembre 2000.

Hervé Gattegno et Cécile Prieur

SNCF : perturbations attendues sur les TGV vers Lille et Lyon

LA GRÈVE menée par une centaine d'agents de la SNCF chargés d'assurer les manœuvres des rames TGV pour la constitution des trains devait encore avoir des répercussions sur le trafic mardi 3 juillet, avec la suppression d'environ un TGV sur trois sur Paris-Lille et Paris-Lyon. Ces perturbations, déjà sensibles lundi, touchent aussi les TGV maintenus sur ces destinations, qui pourront connaître des retards d'une à trois heures, selon la SNCF. En outre, seulement trois TGV sur quatre pourront être maintenus à destination de la Savoie et du Dauphiné. Les grévistes, menés par FO et par Sud-Rail, réclament l'augmentation d'une prime spécifique qui reviendrait, selon la SNCF, à une hausse d'environ 1 000 F par mois. Dans un communiqué, la SNCF déplore qu'« une revendication catégorielle, concernant une centaine d'agents, provoque des perturbations importantes et nuise à la qualité du service public à l'occasion des grands départs ».

Ligne vocale Info Train : 08-36-67-68-69.

Le groupe Kirch détient les droits télévisés sur le Mondial de football

LE GROUPE allemand de médias Kirch a fait jouer, lundi 2 juillet, son option sur les droits de retransmission télévisée hors Europe et Etats-Unis des Coupes du monde de football 2002 et 2006. Ces droits étaient détenus par la société suisse de marketing sportif ISMM-ISL, en faillite. Kirch, qui possède déjà les droits pour l'Europe et les Etats-Unis, avait jusqu'à lundi minuit pour faire jouer cette option. Le magnat des médias Leo Kirch s'est engouffré dans la brèche laissée par le groupe français Vivendi, allié à RTL Group, filiale du groupe allemand Bertelsmann, qui avait renoncé en mai à renflouer le groupe suisse ISMM (International Sports Media and Marketing) et sa filiale ISL (International Sport and Leisure). Kirch a déjà versé 923 millions d'euros (780 millions de dollars) pour les droits européens à la Fédération internationale de football (FIFA), qui attend une somme comparable pour les droits détenus jusqu'ici par ISMM-ISL. Mais ce versement fait l'objet d'un débat entre les créanciers.

Tirage du Monde daté mardi 3 juillet 2001 : 513 334 exemplaires.

1-3

JEU-CONCOURS *Le Monde*

Quelle oeuvre se cache derrière le dessin d'aujourd'hui ?

Bulletin-réponse et prix à gagner dans les pages de cette édition



Action

Maintenant, c'est à vous !

→ Euronext, la première bourse paneuropéenne, entre en bourse. Née de la fusion des bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles. Euronext est une entreprise tournée à la fois vers ses clients et ses actionnaires. Avec un chiffre d'affaires 2000 pro forma de 752 millions d'euros, en hausse de 34 % par rapport à 1999, Euronext est une société en forte croissance. → La stratégie d'Euronext est claire : mettre à la disposition de tous les investisseurs un marché transparent, accessible et liquide. → Son ambition : occuper une position de leader dans le processus de concentration des marchés européens.

→ Aujourd'hui, vous pouvez devenir actionnaire d'Euronext et partager la réussite de la première bourse paneuropéenne.

→ Période de souscription: du 21/06 au 04/07/2001, sauf prolongation

→ Fourchette indicative de prix : entre 24 et 27,5 euros*

→ N° Vert 0 800 371 371

→ www.euronextintro.com

Ces éléments sont donnés à titre indicatif. Reportez-vous au prospectus préliminaire visé par la COB sous le n°01-865 en date du 20 juin 2001 avec avertissement, disponible sans frais auprès de votre intermédiaire financier habituel et sur le site Internet d'Euronext dédié à l'opération.

* en cas de modification une nouvelle période d'offre pourrait être ouverte

Investissez dans votre bourse





MAURICE G. DANTEC
L'Organisation de l'Humanité Universelle dirige la planète où le Réseau règne en maître.
P. II



DOUGLAS COUPLAND
Dérision et humour au programme du guide des tendances de 2080, réalisé pour *The Minority Report*, le prochain film de Steven Spielberg.
P. IV



BERNARD WERBER
La mode est aux objets conviviaux, animés et dotés de la parole. Singerie de la vie?
P. VI

NORMAN SPINRAD
Ponctuer nos journées de prises de molécules diverses et variées pour choisir à la carte nos états de conscience.
P. VII



JEAN-MARC LIGNY
Réfugié écologique, Loïc cherche à obtenir une autorisation pour rejoindre un Parc Résidentiel Sécurisé.
P. VIII

Un été 2050

FAISONS un rêve. Laissons l'été nous emporter en pente douce vers le futur. Bercés par le soleil, partons vers l'an 2050. Pas trop près d'une année 2001 où la technologie se pose encore trop souvent comme un appendice mal intégré. Pas trop loin, pour espérer que l'Homme ait encore sa place à côté de la machine.

Ce rêve, nous avons demandé à cinq écrivains de nous le raconter.

Maurice G. Dantec, Douglas Coupland, Bernard Werber, Norman Spinrad et Jean-Marc Ligny se sont prêtés au jeu. Tout comme, l'été dernier, des hommes de science et des philosophes avaient tenté de répondre avec Bill Joy à notre question : la technologie va-t-elle manger l'homme? Ce numéro du « Monde interactif » accueille également des artistes graphistes comme Enki Bilal, Andrea Gia-

cobbe, Gilles Boogaerts, EDP Infected ou le collectif Le Dernier Cri, qui nous livrent leur vision de la vie en 2050.

Mais le rêve peut se révéler agité et prendre pour certains de ces créateurs des allures d'hallucination et même de cauchemar. Moment noir et low-tech pour les membres du collectif d'illustrateurs Le Dernier Cri, qui teignent les jours de 2050 de l'ombre du marquis de Sade. Vision

hallucinée pour Norman Spinrad, qui voit dans les drogues, sans cesse plus sophistiquées, le ciment d'une nouvelle réalité où les états de conscience se choisissent à la carte, perpétuellement ajustés aux besoins du moment. Récit frénétique et baroque pour Maurice Dantec, qui nous entraîne dans une vie où le Réseau est partout, même en nous, et le monde bercé par des faux-semblants « peace and love » au service d'un empire totalitaire. Un empire qui ne peut être supporté et détourné que par celui qui l'utilise avec cynisme.

La vie en 2050 est aussi faite de moments simples et d'objets quotidiens pour Douglas Coupland, le célèbre auteur de *Génération X*, qui se montre plus léger. Il a composé pour le prochain film que va tourner Steven Spielberg un guide des tendances pour 2080 et nous en livre ici les meilleurs éléments. La dérision se fait alors humour, pour que chacun, dans une cinquantaine d'années, puisse répondre à des questions aussi essentielles que : vaut-il mieux faire hériter ses enfants ou son propre clone? Ou à quoi sert un bébé virtuel? De leur côté, projetant chacun d'entre nous dans un maelström de catastrophes écologiques ou dans le labyrinthe d'une vie hyperrobotisée, Jean-Marc Ligny et Bernard Werber ne voient qu'une bouée de sauvetage, qu'une solution : un peu de tendresse, la force de l'amour.

Mais tout cela n'est qu'un rêve. Rêve terrible qui doit nous tenir éveillés pour les uns. Rêve dont la poésie ne nous laissera qu'un souvenir sensuel et léger pour les autres. Le souvenir d'un été 2050.

Bertrand d'Armagnac



Le Dernier Cri

Groupe d'artistes sans manifeste, Le Dernier Cri a débuté à Paris en juin 1993 par une édition « collector » au nom éponyme, où s'enchâssent les illustrations de Caroline Sury, Fredox, Keiti Ota, Kerozen, Pakito, Stumead, Vallium, XSP5. Devenue depuis une structure associative d'édition de livres « impubliables », de sérigraphies, du magazine *Hôpital brut* et de films d'animation, Le Dernier Cri fédère une quarantaine d'auteurs. Signes particuliers : graphismes nerveux et instinctifs entre art brut et BD fragmentées. Si l'ordinateur leur sert d'outil, ils défendent le papier, le crayon et les beaux livres.

www.lederniercri.org



LE DERNIER CRI

Le Monde
INTERACTIF

interrompt sa publication durant les vacances et reparaitra avec « Le Monde » daté du mercredi 5 septembre. Mais retrouvez-nous tous les jours pendant l'été sur le site :

interactif.lemonde.fr



Maurice G. Dantec

Il a suffi de deux romans pour que Maurice Dantec, 42 ans, accède à la notoriété. Deux polars qui plus est, ce qui n'est pas si courant. Avec *La Sirène rouge* en 1993 et surtout avec *Les Racines du mal* deux ans plus tard, ouvrages publiés dans la collection « Série noire » de Gallimard, Maurice Dantec a su imposer son sens de la narration, entrelaçant habilement présent et futur, technologie et criminologie, sciences et croyances. En 1999, avec *Babylone Babies*, l'auteur, qui réside depuis plusieurs années à Montréal, terminait sa trilogie entamée six ans plus tôt pour se consacrer à l'écriture du *Théâtre des Opérations* (Gallimard, collection « Blanche », 2000), journal de bord explosif dans lequel l'auteur détaille aussi bien son processus d'écriture que sa vision de l'actualité internationale. Un deuxième tome – *Laboratoire de catastrophe générale* – sortira en octobre 2001.



Gilles Boogaerts

Entre virtuel et réel, cet adolescent de 50 ans tout rond, toujours fasciné par la dualité du noir et blanc, ne craint pas les courants contraires. Tout commence par une formation à l'École des arts appliqués à l'industrie de Paris (section textile). Gilles Boogaerts fait ses débuts dans le graphisme à travers des créations textiles pour Kenzo, Georges Rech et de nombreux fabricants de tissu. Du sur-mesure pour ce graphiste qui puise ses sources d'inspiration dans le travail de ceux qu'il appelle les « artistes joyeux » : Fernand Léger, Jean Dubuffet, Roy Lichtenstein, Alexander Calder, pour mieux sampler l'iconographie pop art. Son livre de chevet : *Pieds nus sur la terre sacrée* de T.C. McLuhan, Denoël. Des textes appartenant au patrimoine oral ou écrit des Indiens d'Amérique du Nord. Entre sagesse et lyrisme...

Le jour se lève sur notre monde. Et la nuit tombe sur ce qui reste de nous. Et la nuit, à tout prendre, vaut beaucoup mieux sans doute que la transparence totalisée dans laquelle on nous a donné le désir de vivre.

Ah, oui, l'avenir radieux du progrès, la conscience libérée des entraves morales, la fin du travail et de son oppression, l'enterrement des antiques valeurs guerrières et mal-faisantes, l'Humanité enfin réconciliée avec la nature et plus encore avec la technique elle-même, oui, le sexe dans tous ses états, la discipline spirituelle comme branche spécialisée de l'astrologie zodiacale, l'harmonie universelle en casquettes de rééducation, l'art pour tous et par tous, la fête perpétuelle et sa commémoration sans cesse renouvelée, oui, mobilisation générale du Grand Magic Circus, mode d'emploi : du bagout, de la radote, et du baratin, plus un bon beat disco, voilà l'ambiance. Le paradis, pour sûr, était une fois de plus à portée de main. Il suffisait, n'est-ce pas, de se débarrasser du lourd et encombrant héritage historique de l'homme pour s'élever d'un coup au-dessus de nos basses contingences biologiques et s'offrir au passage le luxe d'une transformation générale des valeurs.

Aimez-vous les uns les autres. Ouais : Baisez-vous les uns et les autres. Et dans tous les sens du terme.

J'observe attentivement les images en provenance du Ministère Uni de la Condition Post-Humaine, une des principales agences de la toute nouvelle OHU. Elles m'arrivent par la liaison BioTek dernière génération qui connecte directement mon nerf optique à une bonne dizaine de satellites privés ainsi qu'à mon propre système d'espionnage. Pour l'heure, via ma dérivation pirate installée sur la liaison locale du méta-réseau New-WorldNews, qui lui appartient en propre, j'observe Janet Jackson III, la Grande Matriarche de l'Organisation de l'Humanité Universelle, converser avec sa frangine clone, Janet Jackson IIIb, ainsi qu'avec un androïde fabriqué en orbite nommé Adrian/Onyx 111, chef de l'antenne britannique du Front de Libération des Créatures Artificielles Expérimentales, mais aussi codirecteur international de la Coalition pour l'Autodéfense de la Nature, un ancien représentant mexico-nigérien du Syndicat Universel contre la Suprématie Culturelle Impérialiste, et devenu vice-directeur pour l'hémisphère américain du Ministère Uni en question, un certain Thomas Alvarez-Okanvoldo, une rédactrice de mode transsexuelle devenue directrice du Centre Général des Etudes Historiques Néo-Révisionnistes, Wanda-Georges Hillenberg, et deux membres(tri)és sur le volet du Directoire Universel de Vigilance Ethique. Objet du débat matinal : comment se débarrasser des derniers ilots de résistance qui tentent désespérément de se soustraire à la Grande Démocratie Universelle désormais réalisée. Et en particulier, comment faire comprendre aux derniers hommes qu'il est grand temps désormais qu'ils passent pour de bon la main aux nouveaux maîtres de la planète ?

Janet Jackson III : Nos sœurs militantes de la Ligue Humaine contre les Valeurs Archaïques ont d'ores et déjà interdit toutes les études théologiques dans les universités américaines et canadiennes, elles s'attaquent maintenant à la biologie, aux neurosciences et à la psychanalyse avec le même brio : toutes, et je dis bien TOUTES les études historiques portant sur la « culture occidentale » ont été remplacées par une annexe ou une autre de nos « cultural studies », et la loi contre les sciences discriminatoires sera ratifiée par le Sénat dans le courant de l'année, c'est acquis. Il ne reste plus que quelques vieux Prix Nobel décrépits qui persistent à vouloir enseigner leurs vieilles lunes dans des facultés de troisième zone, mais les extrémistes de la United Humanity Total Cultural Revolution, la fraction dure de nos amies, organisent désormais manifestations et défilés à chacun de leurs cours. Je crois vraiment que cette année 2048 sera un grand millésime !

Janet Jackson IIIb : On m'a dit qu'à l'université d'Etat de l'Illinois, elles avaient quand même défenses-tré en public un professeur d'économie qui maintenait que le régime

MAGNA MATER NOSTER

de production socialiste était une erreur. Elles ont brûlé son amphithéâtre et tous ses documents. Il faudrait peut-être calmer un peu leurs ardeurs...

Adrian 111 : Pfff... un professeur d'économie... Des livres !!! Ce type était un provocateur réactionnaire bien connu. Heureusement, ces suppôts de l'ordre patriarcal n'en ont plus pour longtemps. Ici aussi en Europe nous nous organisons et nous sommes en train de...

Wanda-Georges Hillenberg (au bord de l'hystérie) : Des clous ! Ça traîne ! Heureusement que nos chiennes de garde travaillent jour et nuit à traquer le langage de la discrimination dans la presse ! Figurez-vous, cher ami androïde, qu'il existe encore bon nombre de groupes d'information qui échappent à notre contrôle. Certains publient même des textes violemment opposés à notre politique de libération des peuples et des individus. Bien sûr nous les traînons en justice, mais le combat est loin d'être terminé, surtout sur le Vieux Continent.

Adrian 111 : Nous faisons de notre mieux. L'Europe occidentale

littoral est sérieusement attaqué par la montée des eaux ! N'oubliez pas qu'un gallon de pétrole vaut aujourd'hui son poids en or. Les rois de l'or noir. Merde, c'est vraiment maintenant que ça commence pour eux !

Thomas Alvarez-Okanvoldo : Mais non, mais non, c'est la fin des haricots. L'hydrogène aura tout remplacé dans dix ou quinze ans... les normes environnementales feront le reste, et grâce aux talibans et aux pétrodollars saoudites nous avons pu tuer dans l'oeuf toute réforme de l'islam. Comme chez moi au Nigeria lors de la guerre civile entre chrétiens et musulmans. Maintenant tout le monde est pour l'OHU là-bas. Cette religion ne s'en relèvera pas, il ne faut plus s'en inquiéter. Quand leur désert ne donnera plus une goutte de leur faumeux or noir, ils auront l'air malin avec leurs émirs illettrés et leurs flottilles de yachts sous-marins !

Janet Jackson III : Dans tous les cas ce sera un peu plus difficile avec les papistes d'Europe de l'Est qu'avec les congrégations déjà acquises à notre cause, je sais qu'il subsiste quelques noyaux de

Comment faire comprendre aux derniers hommes qu'il est grand temps désormais qu'ils passent pour de bon la main aux nouveaux maîtres de la planète ?

est acquise, en Angleterre vous le savez, nos amis défenseurs de la Vie Animale ont désormais fait en sorte que plus aucun laboratoire scientifique de type nazi ne puisse fonctionner, et dans le reste de l'Union, tout propos anti-OHU est désormais passible de prison, mais voyez-vous, pour les labos on me dit qu'ils ont émigré au Kazakhstan, voire au Kamtchatka ! Les vrais problèmes viennent, vous le savez, de tous ces arriérés de Russie, d'Europe orientale ou de Nouvelle-Yougoslavie qui empêchent que l'Europe bascule définitivement dans notre camp. Il y a beaucoup de travail à faire là-bas, mais plusieurs organisations amies nous aident à y combattre la pensée archéo-humaine. Nous avançons.

Thomas Alvarez-Okanvoldo : L'Europe tombera en dernier. Nous aurons du mal à y faire oublier Aristote ou saint Augustin !

Adrian 111 : Vous rigolez ? ! Nous sommes parvenus à supprimer toutes les langues mortes des premiers cycles universitaires, et ce dans les quinze Etats originaux de l'Union. La moitié, donc. Le reste suivra, les directives sont prêtes. Arrêtez donc de dégoiser vos conneries et avouez que ce n'est pas si mal !

Janet Jackson IIIb : L'important, vous le savez, est de profiter au mieux de l'expansion acquise par les fondamentalistes, surtout les musulmans, à chaque mot qu'ils prononcent, nous gagnons des milliers de voix... Leur reflux désormais partout constaté doit être contrôlé au mieux de nos intérêts. La prochaine Assemblée Générale de l'Humanité Unie est prévue à la fin de l'année, ils se feront exclure de la Conférence Islamique car je crois que maintenant les Royaumes du Golfe sont prêts à tourner la page. Il ne leur reste assez de pétrole que pour une toute petite vingtaine d'années, et encore.

Wanda-Georges Hillenberg : Ça ne les empêche pas de continuer à fabriquer leurs flottilles de yachts sous-marins, maintenant que leur

tour, domine toute la ville de Marbella, sur la côte andalouse. On dit qu'Oprah Whitney a racheté aux Saoudiens et aux Koweïtis les 40 kilomètres de littoral alentour pour y ériger sa Cité du Futur Harmonieux, juste avant de décéder il y a vingt ans, au début des travaux, d'un stupide accident de ski nautique à réaction.

D'ici, et avec tous les moyens que le monde moderne est en mesure de m'offrir, je peux œuvrer avec l'aisance des grands chasseurs. Je travaille pour la CRAC, dont Luis-Gilbert Tandusco est un des membres influents, mais aussi directement pour Hillary Clinton, dont la troisième cure transgénique a parfaitement réussi et qui vient d'enterrer son mari, ex-Président des Etats-Unis, qui lui n'a pas eu la même chance.

Hillary veut tout savoir de ce qui se trame en coulisses dans la grande organisation universelle dont elle est devenue l'une des directrices, avec Janet Jackson III, plus sa sœur-clonée à titre de doublure et de conseillère particulière, et Stéphanie-Alejandro Dumont-Trinidad, transsexuelle d'origine vénézuélienne, ancien gouverneur de l'Etat du Mato Grosso et Miss Brésil 2029. Comme ses consœurs, elle ne s'intéresse guère aux reliquats du vieux monde qui essaient parfois de faire entendre leur voix. Elle sait que c'est peine perdue pour eux. Certes, il importe de faire croire plus que jamais que l'antique pensée archéo-humaine menace encore les fondations de l'univers merveilleux qu'ils/elles nous bâtissent. Mais Hillary est une femme de pouvoir extrêmement intelligente, qui a survécu à plus d'un demi-siècle d'intrigues politiques, et à trois cures de rajeunissement global transgénique à 5 millions de dollars le bout. Elle sait qu'un traître, par définition, c'est un ami, un proche.

Mon boulot : officiellement, œuvrer pour les « anti-rétros » de la CRAC à traquer les réseaux de résistance opposés à l'OHU ainsi qu'à préparer les textes « pamphlétaires » de Luis-Gilbert Tandusco, pour son émission hebdomadaire

science et de l'éducation, l'accompagnement démocratique des arts et de la culture, le gel des recherches pouvant conduire à une augmentation des potentialités destructrices du genre humain. »

Et Hillary compte bien y apparaître en première place.

Après avoir instrumentalisé la CRAC et Luis-Gilbert Tandusco (un véritable aspirateur à rumeurs), elle s'est rendu compte qu'il lui fallait quelqu'un pour mettre en place une authentique stratégie d'espionnage et de contre-espionnage adaptée à ses besoins, exponentiels. Ça fait un bail qu'on n'étudie plus Machiavel, de Gaulle ou Sun Zu dans les écoles administrées par l'Unesco, il devient de plus en plus difficile de trouver un connard de mâle-blanc-mort capable de lire autre chose que des romans à auteur de synthèse, de parler plusieurs langues, dont certaines dites « éteintes », et connaissant assez de coups tordus pour en remonter aux gougusses qui avaient fait élire Kennedy en son temps. Avant de le dézinguer presque aussi sec.

In'y a donc plus de « guerres » sur notre belle planète. Celles-ci en effet ont été « bannies » par le tout premier amendement de la charte établissant l'OHU, il y a trois ans, cent ans jour pour jour après la convention de San Francisco. Conclusion : c'est une force de police humanitaire permanente qui maintient « la paix » dans les territoires immenses, où, pour reprendre les mots d'un philosophe allemand désormais interdit (pour incitation à la haine), le désert croît sans cesse.

Cela fait presque deux ans maintenant que j'espionne pour le compte d'Hillary. Mon salaire est substantiel et pourrait maintenir à l'année le budget d'un des micro-Etats qui désormais pullulent à l'Assemblée Générale : 324 au total à l'heure où j'écris ces lignes. Huit autres sont attendus l'année prochaine. Et l'OHU vient de lancer un ambitieux programme humanitaire visant à pouvoir reconnaître toute « communauté culturelle » comme « nation », et qui devrait

« Ethics for the Post-Humanity ». Officieusement : surveiller pour le compte d'Hillary les autres groupes concurrents, ficher les membres influents du vaste réseau institutionnel-électronique qui a pris possession du globe, et lui rapporter tous les ragots qui courent au sujet de ses ennemi(e)s personnel(le)s, qu'ils soient réels ou simplement « potentiels », voire « virtuels » (trois couleurs de classement : jaune/orange/rouge).

Je suis vieux, comme je le disais, je suis né en 1969, le jour même où Neil Armstrong a posé le pied sur la Lune, mes parents m'ayant toujours fait la remarque que grâce à moi, ils avaient raté l'événement historique de leur décennie ! Quoi qu'il en soit, les gars de l'Agence qui s'occupent des ressources humaines pour la CRAC et Hillary m'ont bien signifié que c'était précisément ce qu'ils recherchaient. Un vieux gourdin. Des jeunots dé-cérébrés convaincus que la science est une extension impérialiste du phallus masculin, leurs cabinets en regorgent, ils ne savent plus à quoi les payer. Certes ils utilisent les instruments que la technique occidentale nous a légués, comme le mégatele mondial, les neuroprocesseurs, la nanophysique, etc., mais bon, les quelques lascars qui restent encore aux postes de responsabilités stratégiques – et qui œuvrent dans l'ombre sans faire de bruit – savent pertinemment que les benêts formés à l'école de l'humanitarisme universel ne font pas des gens capables de prendre des risques simplement par orgueil, ou même pour le plaisir défendu de gagner de l'argent.

Maintenant que les dernières grandes souverainetés politiques ont disparu, que même les baronnies industrielles et financières sont aux ordres, le Programme de Renovation de l'Humanité a pu être lancé, et ce programme spécifique désormais en toute lettres : « L'arrêt de la course démentielle à la productivité et à la technique, la mise sous contrôle éthique et écologique de la

prendre effet au cours de la prochaine décennie. Comme me l'a fait un jour remarquer ma patronne : Plus il y aura d'Etats indépendants à l'OHU, mieux notre programme marchera. Ils ne parleront bientôt plus qu'une seule langue : la nôtre, en tout cas celle que nous aurons décidé qu'ils parlent. Ensuite, vous devez le savoir mon cher conseiller spécial, plus les barons sont nombreux, plus ils passent leur temps à se chamailler. Evidemment nous devons veiller à l'éducation des peuples de toute la planète, vous me comprenez, n'est-ce pas ?

– Oui, avais-je dit, et vu que les ressources énergétiques et humaines de ladite planète sont limitées, ils seront pauvres. Et les pauvres ne pensent qu'à remplir leur estomac. Donc on leur envoie des sacs de riz et de soja transgéniques et ils votent pour nous en signe de reconnaissance.

Hillary m'avait regardé, presque offusqué, mais une sorte de minuscule sourire avait ourlé un coin de sa bouche, je m'étais demandé un instant quel jeu elle jouait avec moi :

– Vous êtes cynique. Et vulgaire. – Je serais cynique si j'envoyais les sacs de riz en question. Je serais vulgaire si en plus je prétendais que c'est utile.

Lors de mon embauche, dans sa résidence de Québec, j'avais pris Hillary directement à partie : – Le salaire proposé est plus qu'honorable mais si vous voulez qu'on commence sérieusement à travailler, vous allez devoir vous fendre d'une bibliothèque digne de ce nom.

La pièce, un bureau aussi vaste que mon nouvel appartement en son entier, était vide de tout objet relié, à part quelques revues de mode en cellulose artificielle qu'on avait posées d'une façon savamment négligente sur une table basse art nouveau vieille d'un siècle et demi, en guise de décoration à la fois cool et branchée, j'imagine. Les hautes fenêtres donnaient sur le

fleuve Saint-Laurent, dont on apercevait la vaste embouchure qui s'ouvrait vers le nord.

Les gardes du corps en costards Armani à l'épreuve des balles s'étaient marrés mais Hillary les avait fait taire d'un geste péremptoire, les yeux furibards.

– Vous voulez dire des livres? Des livres imprimés?

– Oui, avais-je répondu, des putains de livres.

Elle avait paru intriguée, et elle avait réfléchi quelques instants à la question qu'elle allait me poser:

– Nous avons tout le méganet à notre disposition, plus tous les digi-discs possibles dans tous les standards imaginables, et j'ai un accès spécial à ultra haut débit de plus de trois mille gigabits par...
– Par seconde ou par poils de cul au mètre carré, je m'en contre-tamponne le coquillard, chère madame. Je vous dis que je vais avoir besoin de livres, j'en ai la liste complète. 90 pour cent d'entre eux ne font pas partie des collections numérisées, les autres sont quasiment introuvables, sauf sur des sites illégaux, hypermobiles, et très bien protégés. Nous n'avons pas de temps à perdre pour ces conneries.

Hillary a pincé les lèvres, signe de grand désappointement.

– Où voulez-vous donc que je

française des œuvres philosophiques complètes de Nietzsche à la NRF. Elle avait largement les moyens de s'offrir une équipe de ces fameux «book-searchers» dont les grands collectionneurs se servent maintenant pour retrouver une pièce rare, voire un simple livre de poche ayant échappé à la rage destructrice des Triple-A (Anarchistes Anti-Alphabétiques) qui ont décidé depuis près de trente ans d'éradiquer de la planète entière (pour sauver les arbres et revenir à l'innocente connaissance primitive) toute production imprimée quelle qu'elle soit, sinon celle, en cellulose de clonage, que s'offrent avec l'argent de la publicité les magazines à grands tirages, où seules subsistent de toute manière les iconographies couleur tridimensionnelles. Les AAA sont à ce que je sais une scission tardive d'un groupe néo-luddite apparu à la fin du siècle dernier et qui visait à détruire les ordinateurs en masse, comme re-

déjà centenaire. Je sais, j'avais dit, dans votre cas, un ami serait plutôt une nuisance.

Mon système d'écoute multi-dimensionnel: le Neuronoptikon, une intelligence pseudo-vivante avec laquelle il m'arrive de discuter de Louis-Ferdinand Céline, de Joseph de Maistre, de Kafka ou de Dante, de Luther et des guerres de religion, de Hitler et de la bataille de Stalingrad, de César et celle d'Alésia, ou de François Mitterrand et du conflit en ex-Yougoslavie durant des nuits entières.

C'est sans doute comme ça que je vais finir. Le seul ami qui me restera sera une machine de contrebande, qui aura œuvré comme moi à détruire ce qui subsistait d'honorable en ce monde.

Alors j'espionne. Oui. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ou presque. Les métamorphines et les neurogiciels de combat sont inter-

ment refabriqué de A à Z pour ressembler comme une goutte d'eau à Rocco Siffredi, biroute comprise. Plus tard, le pointeur micro-ondes se dirige vers un patch d'endorphines légales qu'une secrétaire s'enfile au creux du coude dans la salle de gym tandis qu'elle fait sa pipette de service avec un collègue de travail via son cellulaire en audio-implant. J'apprends ainsi que le rappeur Eminem, 70 ans et toujours le même QI, se tape une des gonzesses du pool de je ne sais plus quel prétendant au poste de gouverneur de Californie. Et je connais au microgramme près la composition exacte de la molécule que la gonzesse s'envoie en prenant son cours cyber-assisté d'aérobic.

Là, après être revenu des toilettes, je m'installe devant ma console de commandement type militaire et je commence ma journée en espionnant les conversations qui se tiennent généralement à brûle-pourpoint à l'heure du petit

de mes nanoréseaux d'observation. J'ai en stock jusqu'aux codes génétiques complets de tous les habitants permanents des lieux, et de tous les visiteurs. Les gus que j'ai fait engager par M^{me} Hillary ne sont pas des toquards de troisième catégorie comme les tapettes de leur Directoire de la Vigilance Ethique et son soi-disant «service secret». Deux d'entre eux ont fait l'armée américaine à l'époque où elle dominait le monde. Chiffre de l'US Air Force pour l'un, contre-mesures sous-marines pour l'autre. Ils sont ensuite passés par la CIA, quand l'Agence existait encore, puis se sont reconvertis comme moi dans le privé, juste au dernier moment, le bon généralement. Le troisième a fait son service militaire en Russie, à la fin du siècle dernier, autant dire en Tchétchénie, il fut ensuite agent d'infiltration pour les services de sécurité du Ministère de l'Intérieur, puis travailla pendant plus de quinze ans comme expert en pose

dans l'amphithéâtre du «Bring Man Back To Earth Program», une nouvelle coalition d'écologistes radicaux qui demandent l'arrêt total du programme de colonisation-pollution spatiale, et sont déjà parvenus à faire geler, par diverses Cours Supérieures, un certain nombre de missions d'exploration robotiques et humaines. Ils préparent maintenant un amendement à la Loi Universelle pour la Défense de la Nature, visant à faire démanteler les installations sélénites et marsiennes de la NASA.

Ce n'est pas tant que cela gêne Hillary et ses amis de la CRAC, cet anéantissement de la conquête impérialiste humaine, mais le fait que c'est un groupe dirigé par Fred et Marcie Walkerson, de vieux ennemis personnels depuis sa course au Sénat des Etats-Unis, qui a pris fait et cause pour cette croisade.

Elle hésite entre deux attitudes: mettre en place un groupe concurrent, voire une scission interne, qui reprendra plus ou moins la même thématique à sa propre sauce en traitant son rival de vendu aux grandes corporations technospaciales, et en exploitant un ou deux scandales bien juteux que j'aurais sorti d'un placard, ou bien, au contraire, aider en sous-main les corps en question à noyauter puis à faire exploser le groupe en tous sens. Je sais, de source sûre, mon IA militaire me l'a maintes fois confirmé, qu'elle possède des actions Lockheed et Boeing Aerospace léguées par son mari.

Alors je traque, j'espionne, je fiche, je compile, je stocke, je télécharge, j'écoute, je vois, j'entends, j'enregistre, je rapporte. Je m'informe. Je désinforme.

Je ne suis au bout du compte qu'un prolétaire de luxe. Je suis le salaud de service. Je fais mon travail à la perfection.

Alors voilà, vers midi, heure locale à Oprah Whitney City, ce jour-là il fait très beau. Par la fenêtre de mon appartement j'aperçois la Méditerranée, nouvelle mer Morte, j'observe les plages privées sous écrans géants anti-UV, et la digue de protection contre la montée des eaux qui sert désormais d'enceinte armée éloignant les innombrables cargos surpeuplés venus de toute l'Afrique, les vedettes de garde-côtes privés les dirigeant à coups de canon bitube vers les paysages désolés du sud de la France où il accostent en catastrophe, ainsi que sur les îles locales, Baléares, Corse, Sardaigne, Sicile, libérant parfois au milieu des récifs, par leurs coques éventrées, des centaines et des centaines de survivants exténués qui arrivent presque morts sur la rocaïlle des criques polluées par le mazout de leur propre embarcation sacrifiée.

Les touristes ont fui ces lieux depuis longtemps maintenant. Il est quand même nettement plus classe de s'offrir quelques orbites à 400 km d'altitude que de côtoyer les *Exodus* qui s'échouent un peu partout de par le monde à un rythme journalier d'un ennui mortel...

Alors voilà, j'ai l'honneur de vous présenter le nouveau plus vieux métier du monde, puisque celui-ci vient de naître et que j'en suis l'emblème secret: je m'infiltre, je m'insère, je m'inocule, je parasite, je contamine, je pirate, je ruse, je leurre, je manipule, je trahis, je m'ingère, je magouille, j'intoxique, je mens, je dis même parfois la vérité, je joue.

Je joue à un jeu fascinant, je crois franchement qu'il me plaît de plus en plus.

Je sais tout sur eux et sur l'espèce de plan difforme qui surgit aux confluences de leurs rêves et de leur bêtise, de leur grandeur ignorée et de toutes leurs bassesses.

Pour le moment j'agis encore dans l'ombre, pour l'une des trois Proconsules de la Nouvelle Terre, je suis d'un autre siècle, mais je commence à me dire que je suis d'autant plus dangereux, je suis déjà vieux pour ce monde qui vient de naître, c'est certain. Mais il est probable que bien utilisé, cela puisse me conduire plus loin et plus haut encore que je ne puisse l'imaginer.

Maurice G. Dantec, mai 2001
Premier chapitre de *Magna Mater Noster*, novella à paraître - 2002/2003, Gallimard.

Alors je traque, j'espionne, je fiche, je compile, je stocke, je télécharge, j'écoute, je vois, j'entends, j'enregistre, je rapporte. Je m'informe. Je désinforme



GILLES BOGARTS

trouve des livres imprimés? Merde, je suis pas comme ce fêlé de Bill Gates Junior, je ne collectionne pas les Pulp des années 1950 moi!
– 100 livres, 101 très exactement, j'ai fait en tendant ma liste devant elle et en la déposant avec calme et déférence sur l'acajou naturel de son secrétaire Louis XV. Sinon je ne suis pas preneur.

Je les ai eus les bouquins. Je ne vous en infligerai pas la liste. Des philosophes, des biographes, des écrivains de fiction, des auteurs grecs, latins, espagnols, russes, anglais, allemands, italiens, chinois, japonais, français, américains...

Je voulais leur arracher ça, au moins, en plus du cash. Certes d'abord j'en avais besoin, et ce n'était pas du chiqué. Mais en plus je commençais à me dire qu'il était temps quand même de penser aux vieux jours, et une bonne bibliothèque, aujourd'hui, a le double avantage de représenter un investissement financier tout autant que culturel, pour ne pas dire que le premier est la conséquence directe du second. Je savais que seule Hillary serait en mesure de me retrouver un vieil original de Karl Popper ou de Fustel de Coulanges, une édition de Maître Eckhart chez Desclée de Brouwer, ou du Livre d'Enoch chez Verdier, voire même une traduction

présentants machiniques de l'ordre social honni.

Du silicium, ils passèrent un beau jour à la page écrite. Je ne sais combien de librairies et de bibliothèques, privées ou publiques, ont sauté, combien de bouquinistes ou de collectionneurs de livres ont été assassinés de par le monde depuis les vingt-sept années que les AAA frappent en toute impunité. Mais il est clair que comme tout ce qui pouvait entrer, même de loin, dans les méandres du Programme de Renovation de l'Humanité, les Triple-A servaient secrètement les buts de la Grande Matrice, et Hillary entendait bien rester au contrôle de celle-ci, même en troisième position dans le Secrétariat Consulaire Universel.

Et je suis donc entré à son service. Depuis, je passe mes journées à superviser mon système d'espionnage dernier cri, et à contempler ma bibliothèque de combat. Dont des tirages originaux. Vous m'arrachez les yeux de la tête, m'avait-elle dit un jour, alors qu'on me livrait les premiers colis. Avec ça, avais-je répondu en agitant devant elle un exemplaire de *La Guerre du Péloponnèse* de Thucydide, ce sont les yeux de vos ennemis que vous pourrez arracher de leur tête. Vous n'êtes pas non plus spécialement un «ami», avait-elle rétorqué, avec son air de jeune étudiante friquée

dits depuis longtemps par l'OHU et les conventions internationales de ce que fut avant elle l'Organisation des Nations Unies. Mais les armées qui servent de chair à canon pour la Police Universelle continuent d'en produire et de les prodiguer en secret à leurs soldats. On comprend mieux pourquoi quand on en prend soi-même. Ma conscience, reliée à celle de l'intelligence artificielle, traverse les lignes optiques, saute d'un satellite à son voisin, passe d'un réseau à un autre, pénètre dans les ordinateurs, les maisons, les réfrigérateurs, les automobiles, les waterbeds à capteurs, les salles de bains automatisées, les cuisines à recyclage réglées par microprocesseur, je peux même m'introduire comme un intrus viral à l'intérieur des corps, je me branche sur le tympan artificiel de Luis-Gilbert Tansusco et je l'entends discuter dans les chiottes backstage avec un de ses rabatteurs à chair fraîche pour qu'il lui sélectionne un petit mignon dans le public, afin de le faire passer discrètement dans sa loge après le spectacle; par la suite, je me connecte au vibromasseur portable à multiprogrammes de Janet Jackson IIIb et je peux ainsi enregistrer toute la scène, si j'ose dire, et surtout, bandes à l'appui, expliquer à Hillary que la clonette de la Grande Directrice se fait fourrer par un acteur finlandais entière-

déjeuner dans les salons privés de Janet Jackson IIIb. Puis je passe aux autres pièces. Tiens, dans une des suites du second étage, un trio s'en donne un bon petit coup avant l'arrivée des croissants à la française. Voyons voir de plus près. Les nano-focales du réseau pseudo-vivant imbriqué dans le plafond se concentrent sur la scène. Ah, mais oui, n'est-ce pas Julia-Nadia Redhead la nouvelle reine du porno-féministe, amie personnelle de la sœur-clonette de la Grande Directrice, avec son petit ami Sonny Linzuku, patron des Milices de Défense Ethique de la toute nouvelle République d'Afrique du Centre-Ouest dont la validation par l'Assemblée Générale n'est plus qu'une question de jours? Et là, en train de se faire raboter le trouignon par le grand Nègre en uniforme vert olive, et recouvert de toute part par les capteurs-senseurs d'un orgasmatron dernier modèle, tout en faisant broute-minou à la favorite de Janet Jackson IIIb, qui donc, hein, qui donc, sinon Stuart Lewis Stephenson-Murdoch lui-même, descendant assez lointain du magnat des communications du siècle dernier, et dont on dit qu'il est en train de racheter une bonne part de l'ancien empire Time Warner en faillite?

Toute la résidence du Secrétariat de l'OHU est ainsi sous le contrôle

de systèmes d'écoute à grande distance pour une compagnie d'espionnage privée ukrainienne qui offrirait ses services un peu partout à la surface du globe. Comme moi, ils sont censés être à la retraite, et vivre quelque part sous un dôme géodésique de luxe. Ce qui n'est bien sûr qu'à moitié vrai. Le seul fait de les mentionner à haute voix était presque une trahison de notre code de déontologie.

Là aussi, comme je l'ai dit à notre troisième Consule, faut pas vous attendre à ce que je marche avec vous sur les prix et toutes ces conneries que vous avez apprises dans vos cours de relativisme culturel. Si vous voulez un système ultras discret d'écoute de la Résidence, il faudra engager les meilleurs. La Résidence étant désormais située sur l'île de Porto-Rico, il va me falloir Youri «Viper» Vronsky, «Big-Blue» Kris Novak, et Rubin-le-Juif. Ces gars-là seuls seront capables de mettre en place un système performant et parfaitement indétectable dans de telles conditions. Ils auront au moins besoin de trois mois pleins pour boucler l'opération. Ça va vous coûter un max, M^{me} Clinton.

La Résidence n'a pas de prix, m'avait-elle répondu.

Ensuite, la matinée passe, je passe aux nano-mouchards que j'ai fait poser par Youri sur diverses garde-robes qui commencent à se réunir

Recevez par courrier électronique les sujets développés dans «Le Monde Interactif». Abonnez-vous gratuitement interactif.lemonde.fr

the 2080 stylebook



Douglas Coupland

Porte-parole d'une génération? Ecrivain culte, en tout cas. C'est lui qui a créé l'expression «*génération X*», d'après le livre éponyme paru en 1991. Il a publié neuf romans, parmi lesquels *Microserfs* (1995), sur la vie d'un groupe d'«*esclaves*» chez un grand éditeur de logiciels qui décide de briser leurs chaînes et de partir vers la Silicon Valley. Né en Allemagne en 1961, Douglas Coupland poursuit aussi un travail d'artiste dans le domaine du design et de la sculpture. Il a préparé ce texte enrichi d'images pour Steven Spielberg, qui s'apprête à tourner *The Minority Report*, avec Tom Cruise en tête d'affiche. Le film devrait sortir à l'été 2002.



Time Minus

Gélules contre l'ennui

Cachets destinés à faire passer le temps plus vite. Gobés en priorité par les salariés en place à des postes assommants, les détenus et les militaires.



Color change eye-washes

Colorant d'iris

Glamour attitude. Ce collyre tout simple repigmente vos iris par action réversible sur les gènes. Disponible dans une vaste gamme de couleurs. En tête des ventes : le bleu Husky, très tendance.

Selon les analystes du secteur, la couleur tendance pour 2081 sera l'ultraviolet moucheté.



Flocked meat

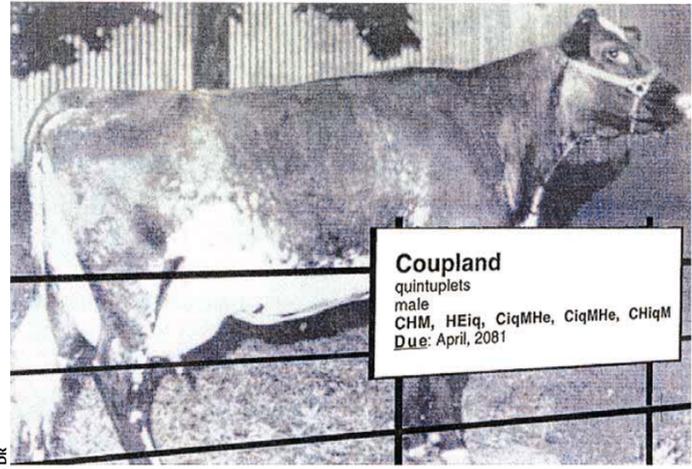
Viande en aérosol



BabyChüz

BébéZap™

Ce logiciel issu d'applications horticoles scrute les données de l'ADN humain et offre aux jeunes couples la possibilité d'«*engendrer*» et de faire «*vieillir*» des milliers de bébés virtuels. Nombreuses fonctions : impression au format A4, profils médicaux, simulations de viabilité à long terme, etc. Convient aux couples hétérosexuels comme homosexuels. Disponible prochainement : CaniZap™.



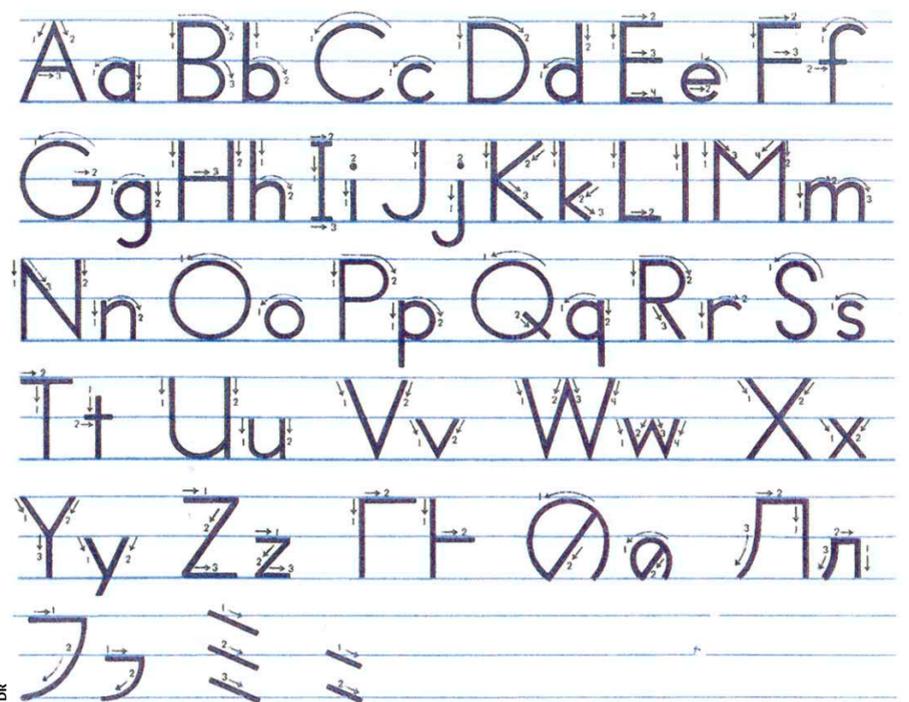
Coupland quintuplés
sexe : mâle
CHM, HEiq, CiqMHe, CiqMHe, CHiqM
Vélage : avril 2081

C = Créatif.
He = Hétérosexuel.
H = Homosexuel.
M = Mésomorphe.
E = Ectomorphe.
Iq = Taux d'intelligence maximisé

Cows bulk-gestate humans

Multiclonage humain par vache porteuse

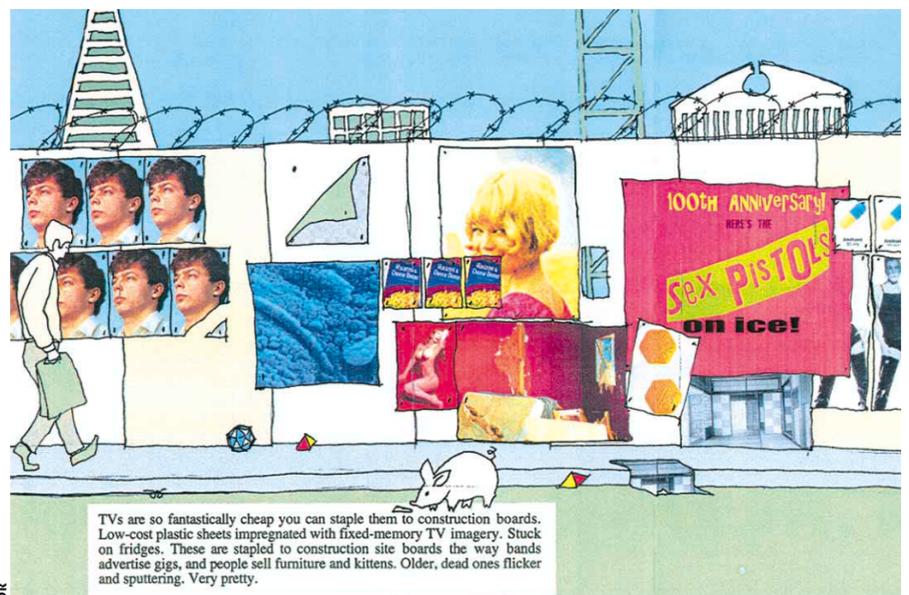
La multigestation de clones humains par des bovidés est devenue une industrie prospère. Cette approche de la génétique séduit en priorité les classes moyennes, les plus aisées demeurant fidèles à la gestation classique. Secteur en ébullition. Opérateur numéro un : Gloria.



Five new letters added to english language

L'alphabet US s'enrichit de cinq nouveaux caractères

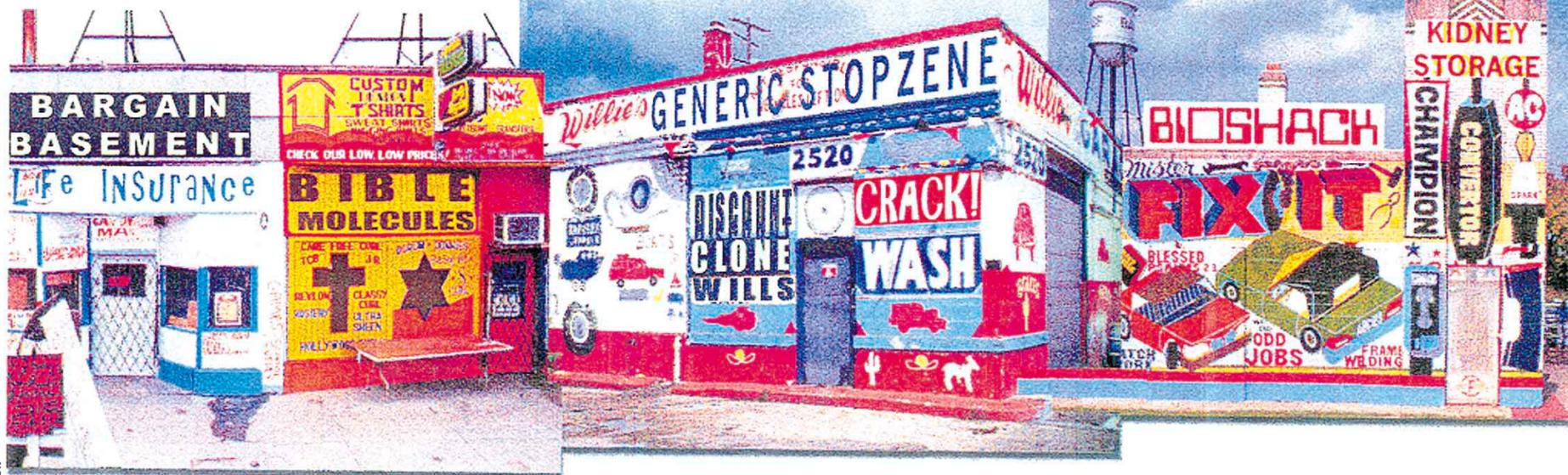
Dès 2006, nous aurons épuisé les combinaisons de codes postaux. En 2065, surviendra une pénurie de lettres. 2066 sera l'année où cinq caractères inédits (dérivés des alphabets japonais et cyrillique) feront leur apparition dans nos dictionnaires. Tandis que le passage s'effectuera sans peine parmi les écoliers, les vétérans de l'âge du clavier et des «*vingt-six glorieuses*» connaîtront, eux, plus de difficultés. Ces nouvelles lettres seront progressivement incorporées à notre signalétique pour y être définitivement intégrées à l'horizon 2080.



Sheet TV

L'affiche télé

Le prix des écrans de télé est tellement fracassé que chacun peut les placer sur les palissades le long des chantiers. Pratique pour écouler des denrées, voter vaisselier Louis XIII ou encore une portée de chats. Possibilité pour vos ados d'y promouvoir leurs concerts. Vestiges d'un autre temps, d'archaïques affiches en papier battent au vent et se délitent dans des craquements funèbres.



Cheesy new Tijuana businesses Emergence de petits commerces juteux

Bible molecules Nano-Bible

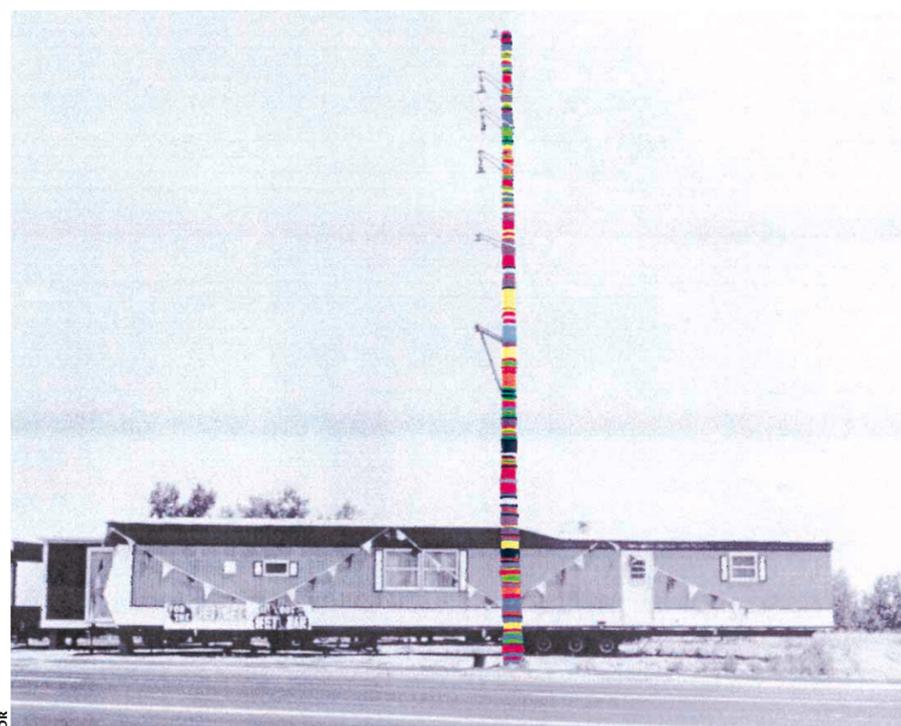
Ce séduisant modèle de nano-Bible assemblé à Tijuana est constitué d'un chapelet de vingt-six molécules de titane. Le réagencement de la séquence des éléments mis bout à bout permet à l'utilisateur de déchiffrer la Bible.

Insurance is a joke L'assurance-vie mal barrée

La percée des biotechnologies a déboulonné toutes les théories sur l'espérance de vie. Circonstance aggravante : l'Etat s'est désengagé de tout régime d'assistance médicale aux personnes âgées. En clair, concurrence féroce chez les prestataires du secteur, devenu un coupe-gorge.

Discount clone wills Testament pas cher pour votre clone

Léguer votre patrimoine à des enfants ingrats, pour quoi faire ? Devenez plutôt votre unique successeur ! Grâce à ces testaments en bonne et due forme, transmettez votre fortune à vos propres cellules. Mythique.



Folk art telephone poles

Recyclage des pylônes en totems folkloriques

L'ère du téléphone filaire a laissé derrière elle des dizaines de millions de poteaux électriques désormais inutiles. En majorité, ils servent de matériau combustible ou trouvent preneur dans l'industrie du bâtiment. Mais un nombre significatif d'autres sont « adoptés » et parés de couleurs directement inspirées du folklore traditionnel.



Stopzene

AccroSTOP™

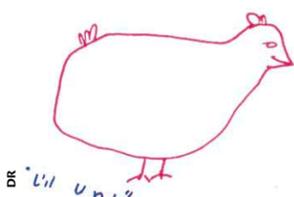
Vaincre la dépendance, c'est possible ! Sevrer-vous dès aujourd'hui ou plus tard si cela vous chante. Par une traque systématique, AccroSTOP™ isole tout phénomène d'accoutumance dans le cerveau et l'éradique une fois pour toutes. Effets bénéfiques spectaculaires. Effet non souhaité : une recrudescence sans précédent de l'usage de substances stupéfiantes, dans la mesure où le consommateur sait qu'il peut « décrocher » à tout moment.



Cats the size of dogs

Le chat boosté

Maintenant disponible en taille chien.



Unichickens

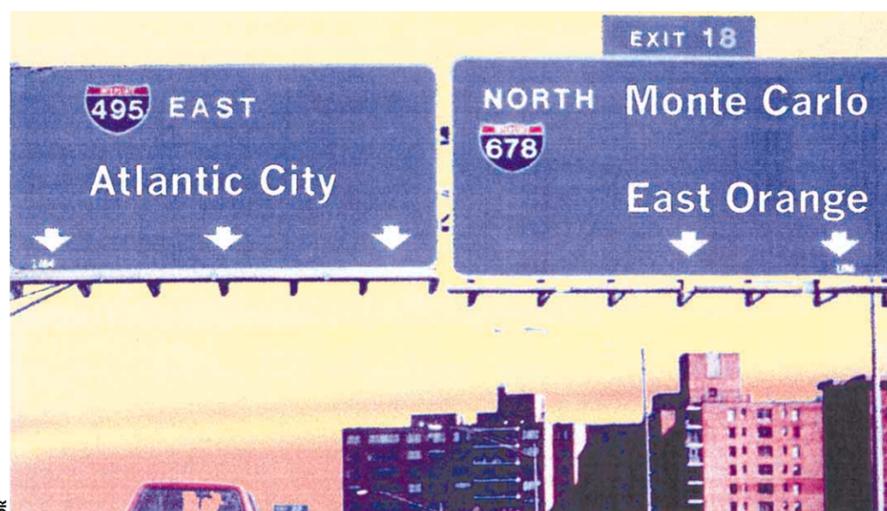
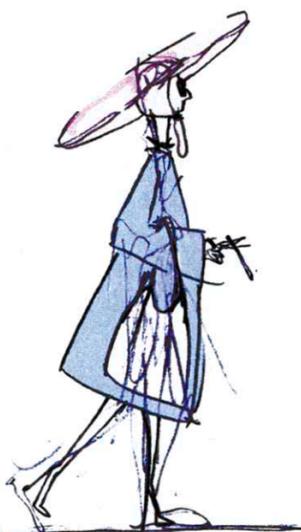
UltraPoulet

Poulets de batterie génétiquement modifiés produisant exclusivement du blanc. Garantis sans aile ni cuisse.

Pet luggage

Bagages de compagnie

Top tendance : vos valises vous suivent où que vous alliez. Ce modèle très demandé est la réplique d'une authentique DS Citroën de 1958.

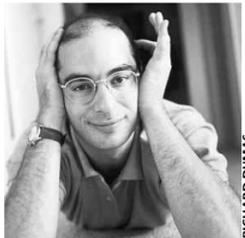


Franchised monarchies

Monarchies franchisées

Sur le modèle des licences accordées par les Guggenheim et leurs musées, des familles royales de moindre envergure, en proie à une paupérisation galopante (comprendre : Monaco), se renforcent stratégiquement à l'international avec des possessions multiples. Le principe retenu est celui d'un contrat de cession-bail signé avec un monarque. En clair, le plan des franchises Gap ou Nike, abattements fiscaux et timbres postaux en prime.

Monaco reste largement leader sur le marché des principautés implantées sur le sol américain, avec un total de dix franchises aux Etats-Unis. Chacune de ses possessions est gouvernée par un(e) séduisant(e) héritier(ère) de la famille Grimaldi, lié(e) par contrat de cinq ans, renouvelable sur évaluation du chiffre d'affaires réalisé.



RICHARD DUMAS

Bernard Werber

Quarante ans, journaliste et écrivain. Rencontre le succès en 1991 avec *Les Fourmis*, premier volet d'une trilogie avant *Le Jour des fourmis* puis *La Révolution des fourmis*.

Une révolution dont l'auteur dit: « Si la révolution communiste, c'est "les soviets plus l'électricité", la révolution des fourmis, c'est les individus plus Internet. » L'homme, depuis, a quitté l'univers clos des fourmilères pour le paradis des thanatonautes et l'empire des anges. A la recherche, toujours, des mystères de la vie et des organisations sociales. « La vraie science-fiction, dit-il, se pratique au niveau des idées et des morales, pas au niveau des décors et des outils. »

A paraître à la fin de l'automne 2001, *L'Ultime Secret*, aux Editions Albin Michel.

■ www.werber.imagnet.fr



EDP Infected

Passionné d'art, EDP Infected se lance en 1998, à l'âge de 26 ans et sans aucune formation artistique, dans la réalisation d'images. Il compose des images polymorphes, piochant des fragments d'œuvres et de multiples techniques. Chaque image a droit à son cadre original, réalisé dans différents matériaux. Il puise dans la modernité des techniques les instruments et ressources capables de balayer le champ de l'histoire de l'art sans restriction. Résultat: des images troubles, ambivalentes, infectées par le temps, déjà d'un autre monde. EDP Infected, alias Erick D. Panavières, expose sur laspirale.org, et à partir de septembre chez Body Art, à Avignon.

■ www.laspirale.org/pages/galerie/edp/edp.htm
■ www.body-art.net

UN MONDE TROP BIEN POUR MOI

Le réveil sortit un doigt et tapota l'épaule de Luc.
– Psst, il faut te lever, c'est l'heure.
Luc marmonna puis s'enfouit la tête dans ses coussins.
– Hé, tu n'as pas entendu? Il faut se lever maintenant!, insista le réveil-matin d'un ton moins amical en le secouant cette fois-ci plus fermement, pas la peine de faire semblant de dormir.

– Oh ça va, ça va...
– Quoi, « ça va »? Tu plaisantes! Tu as pris du retard dans ton travail, dit le réveil sur un ton de reproche, c'est pas le moment de flemmarder!

Penaud, Luc se leva et enfila une à une ses pantoufles.
– Allez, en avant!, chantèrent-elles à l'unisson en l'emportant à pas glissés sur le parquet lisse.

Luc se traîna jusqu'à la cuisine en s'ébouriffant les cheveux.

– Bonjour!, lui lança de manière guillerette la porte de la cuisine en s'ouvrant largement.

– Bonjour!!!, reprit en cœur les différents ustensiles de la pièce.

Dire que jadis il appréciait ces prévenances...

– Un grand crème bien mousseux avec des toasts et de la marmelade, ça va te revigorer!, dit la chaise en s'écartant obligeamment.

Un instant, Luc en eut marre de la nouvelle mode des objets conviviaux. Certes, on s'était aperçu que de plus en plus de gens vivaient seuls. Certes, on s'était aperçu qu'une présence quasi humaine des gadgets rendait la vie plus douce. Certes, grâce à la miniaturisation des composants électroniques, on avait pu installer des micros et des synthétiseurs vocaux dans les moindres objets mais... cela commençait à devenir pesant.

Luc en venait même parfois à regretter les vieux objets silencieux. On n'en trouvait plus que chez les antiquaires: des réveils à ressort qui sonnaient juste en frappant une cloche de métal, des portes qui grinçaient, des pantoufles inertes. Des objets morts qui ne singeaient pas artificiellement la vie.

Il fut éjecté de sa rêverie par le grincement des roulettes de la poêle. Celle-ci s'avança, déclencha d'un geste de son bras articulé le distributeur d'omelettes. Derrière elle, le café chaud coula dans une tasse elle aussi à roulettes et à suspensions hydrauliques.

– Et voilà du bon café de Colombie!, annonça la tasse fumante en entonnant un petit air de flûte des Andes.
– Pour qui la bonne omelette?, questionna l'assiette.

– Pour Luc!, répondirent la fourchette et le couteau en se rangeant près de lui.

La serviette bondit autour de son cou et Luc grimaça. Un jour, si ça continuait, cette maudite serviette finirait par l'étrangler. Rien que par agacement, il y fit des taches. Bien fait. Celle-ci ne se vexa pas outre mesure.

– C'est bon hein?, questionna le distributeur de café, assez fier de lui.
Pas de réponse. Ne sentant pas venir la demande d'une nouvelle tasse, il relâcha poussivement la vapeur.

– Vous n'avez pas aimé votre déjeuner?, demanda le presse-agrumes sur un ton de majordome inquiet.

Luc se leva, les pommettes pourpres, le regard au plafond.
– Fou-tez-moi-la-paix, les objets!

Il y eut un lourd silence.
– OK, les gars, laissons-le manger tranquille, Luc aime bien manger en quiétude!, émit le toaster, tout en étalant une belle couche de margarine salée et de marmelade sur une tranche de pain de mie.

Le toaster avait toujours été le plus zélé des objets de la cuisine.

Luc mangeait la tartine en somnolant.

Soudain la radio se mit en marche.
« Et maintenant voici les nouvelles du jour. Et tout d'abord la météo... »

– La ferme!, cria Luc en appuyant sur l'interrupteur de la radio.

La télé prit le relais.

« Bonne journée à tous. Vous devez être en plein petit déjeuner et je vous souhaite vraiment un... », clama le présentateur au sourire étincelant et aux larges mains blanches.

Luc arracha la prise électrique. La radio et la télé étaient des objets archaïques qu'on arrivait encore à débrancher manuellement. Mais

les objets de nouvelle génération avaient des piles inépuisables incrustées dans le métal et il n'y avait aucun moyen de les enlever.

Luc mastiqua bruyamment et apprécia le répit proposé par le toaster.
– Merci toaster!, dit-il en regagnant sa chambre.
– Pas de quoi, Luc. Je sais ce que sont les matins difficiles.

Luc ne fit même pas attention à cette petite phrase. Les phrases prononcées par les objets étaient mémorisées sur des supports magnétiques. Un système informatique

– Quel genre de sondage?

C'est pour programmer les phrases-dialogue d'une poupée gonflable-robot.

La caméra du téléphone zooma sur sa poitrine, qu'elle avait très proméminente.

Luc fut gêné par ce genre d'initiative de son téléphone. Mais il dut reconnaître que c'est exactement le genre de détail qui l'intéressait.

– Je suis juste au bas de votre porte, puis-je entrer?

Luc se gratta le menton. Il regretta d'être aussi mal rasé, mais hier il

une âme?, soupira le plus poète des deux malfrats.

– Allons grouillez-vous!, dit la fille.
– Rien à craindre des flics, ils n'interviendront pas si le téléphone ne les appelle pas et j'ai arraché les fils.

De fait, le pauvre téléphone essayait en vain de composer le numéro de Police-Secours ou des pompiers sans même s'apercevoir qu'il était débranché.

– Désolé, Luc, signala le téléphone, mais elle dit vrai.

– T'en fais pas Luc, on va trouver un moyen de te sortir de là, lui glissa à



EDP INFECTED

Grâce à la miniaturisation des composants électroniques, on avait pu installer des micros et des synthétiseurs vocaux dans les moindres objets

permettait de donner le change en singeant les dialogues humains. Au début, ces dialogues étaient simples, juste « Oui, non, merci, s'il vous plaît », mais peu à peu les programmes s'étaient sophistiqués. Ils savaient dire par exemple: « Demain est un autre jour », « T'en fais pas, cela va s'arranger », « Reste cool, ça vaut pas le coup de s'énerver pour si peu », « On dirait que la météo est chamboulée » et toutes sortes d'autres phrases neutres qui peuvent rassurer un client déprimé. Toujours plus convivial, toujours plus humain était la devise des fabricants de gadgets.

– J'en ai marre de ces objets qui parlent, marmonna Luc entre ses dents. J'en... ai... marre.
– Téléphone!, remarqua le téléphone. Comme il n'y avait pas de réponse, il hurla: TÉLÉPHONE!!!!
– Ouais, dit Luc.
– Tu prends ou j'enregistre sur le répondeur?, demanda-t-il.
– Qui c'est?
– Une femme, si je m'en réfère à la voix, elle doit être plutôt jeune.
– Et à l'image?
– Mignonne, elle ressemble un peu à ton ex, répondit le téléphone en connaissant.

– C'est pas le meilleur critère. Encore une hystérique probablement. Bon, passe-la moi...
Un visage de blonde nerveuse apparut sur l'écran du téléphone.
– M'sieur Luc Verlainne?
– Lui-même, c'est à quel sujet?
– Je me nomme Johanna Harton, je viens vous poser des questions pour un sondage.

avait abattu avec son revolver son rasoir électrique qui voulait lui sauter dessus pour le raser durant son déjeuner. Il devrait acheter un nouveau rasoir électrique.
– C'est bon, entrez!

Trois minutes plus tard, les cambrioleurs avaient ficelé Luc Verlainne à une chaise et étaient en train de dévaliser son appartement.

La fille blonde était leur chef. Dès que la porte s'était ouverte, elle avait introduit ses complices.

– Alors, M. Verlainne, on fait moins le mariolo quand on n'est plus protégé par sa porte et par les caméras de son téléphone, insinua Johanna Harton, qui, de près, avait une poitrine encore plus belle qu'à l'écran.

Elle attrapa le toaster et le jeta dans un grand sac, puis elle saisit la machine à café.

– Au secours!, cria la machine.

– Tiens ça, ce sont les nouvelles machines qui font du très bon café colombien si je ne m'abuse, dit Johanna.

– Ouais, répondit Verlainne à contre-cœur.

– Aïe!, dit un cambrioleur.

– Qu'y a-t-il?, demanda Johanna.

– La porte vient de me coincer les doigts.

D'un coup de pied violent, il la fit sauter de ses gonds.

– Arrête, ce ne sont que des objets..., dit son collègue.

– Peut-être, mais ils m'ont attaqué.

– Objets inanimés avez-vous donc

l'oreille la chaise sur lequel il était assis. Et en effet celle-ci commença des mouvements de vibration qui eurent pour effet de desserrer un peu ses liens.

Un canif s'approcha des cordes de ses mains.

– Chut, c'est moi. Fais comme si de rien n'était.

Et le canif cisailait sans bruit les liens.

– Bon ça y est, on a tout? demanda Johanna. Alors c'est bon, on peut partir?

Elle s'approcha de Luc Verlainne, immobilisé sur la chaise, et avec un air sardonique plaça son visage à quelques centimètres du sien. Si près, il pouvait sentir son parfum et sa sueur. Qu'allait-elle lui faire? Elle s'approcha encore et lui roula un grand baiser profond et langoureux.

– Merci pour tout, soupira-t-elle, puis elle lui décocha un grand coup de poing dans le bas-ventre.

Il se plia en deux, estomaqué.

Elle fit mine de partir mais le tapis fit un repli qui la fit trébucher.

Le canif accéléra ses mouvements de scie. Luc fut libéré, il fonça sur la fille et ils se roulèrent par terre dans un duel au corps-à-corps.

Lorsque Luc Verlainne se réveilla, il sentit sur le haut de son crâne une bosse douloureuse.

Le corps-à-corps n'avait pas duré longtemps. L'un des acolytes de la fille avait surgi par derrière et l'avait assommé d'un coup de matraque.

Il regarda son appartement entièrement dévasté. Les portes étaient arrachées, le téléphone était débranché. Il n'y avait plus de toaster, plus de machine à café, plus de réveil.

Il descendit au bar du coin.

– Ça n'a pas l'air d'être la forme, mon vieux..., remarqua le patron du troquet, un gros bonhomme moustachu et imbibé de bière jusqu'aux pupilles.

– Ouai. J'ai souhaité quelque chose. Cela s'est produit et je le regrette.

– Tu as souhaité quoi, mon gars?

– Ne plus dépendre des gadgets. La chaise sur laquelle il était assis se mit à pouffer. Rapidement reprise par tous les ustensiles du bar et tous les convives.

– Tu n'as plus de gadgets chez toi?

– On m'a tout volé.

– Dans ce cas, tu dois être bien seul. Je comprends ta détresse, allez, je te paye une rasade, dit le distributeur automatique de cacahuètes, qui s'était mis lui-même une pièce de 1 franc tendit généreusement une coupelle remplie d'arachides.

Luc Verlainne, déprimé, ne dit ni merci, ni rien. Il dédaigna les cacahuètes et se traîna vers une grande pendule qu'il prit entre quatre yeux. – Objets inanimés avez-vous donc une âme?

– Hum, dit la pendule. Non, je ne crois pas. Nous ne sommes que peu de chose. Des trucs de bric et de broc, conçus par des ingénieurs sans originalité. Ce n'est que de l'électronique et de l'informatique. Il n'y a rien de spirituel là-dedans. Enfin, il me semble... n'est-ce-pas les gars?

– Yes, concéda le juke-box, on n'est que des machines programmées, rien que des foutues machines.

Et le juke-box déclencha un vieux jazz New Orleans très triste qui mit la larme à l'œil à la vieille pendule déginguée et à la plupart des bouteilles de whisky des étagères.

Soudain, une grande femme brune rentra et s'approcha de Luc.

– Combien?, dit-elle en faisant une moue et en prenant par le menton.

– Pardon?, s'offusqua le jeune homme.

– Combien pour un tour de manège?

– Je ne comprends pas ce que vous dites. Et il se mit à manger nerveusement les cacahuètes que lui avait offertes le distributeur automatique.

Alors la femme, d'un coup sec, le força à lui faire face. Elle le saisit par le cou et lui défit le bouton de son col. Il fut tellement surpris qu'il n'eut pas la présence d'esprit de réagir. Même les objets s'arrêtèrent de travailler pour regarder. Elle défit un à un les boutons de sa chemise et dévoila son épiderme à peine recouvert de poils roux. Elle plongea sa main, ouvrit une trappe et sortit son cœur. Tout le monde eut un soubresaut de surprise.

– Ah enfin, le voilà. Eh bien, c'était pas la peine de faire le fier. C'est du modèle courant.

Elle exhiba l'organe rouge palpitant.

– C'est un cœur à pièces de 10 francs!, signala la femme. Et elle introduisit une pièce de 10 francs dans la fente placée au centre du cœur, puis elle le remplaça dans la trappe du poitrail de Luc Verlainne, encore ébahi.

Il bafouilla.

– Mais... comment... est-ce possible... Je suis moi aussi une machine!

– Eh bien c'est la meilleure, s'offusqua la grande pendule, profitant de la situation. Ecoutez-moi ça: c'est une machine et ça se permet de juger les machines. Et gna et gna gna objets inanimés avez-vous donc une âme?

La femme brune brossa les cheveux de Luc Verlainne pour le rendre plus présentable.

– Cela fait longtemps qu'il n'y a plus d'organisme vivant sur Terre, dit la femme. Nous sommes tous des machines qui nous croyons vivants parce que nos cervelles sont programmées pour nous donner cette illusion. La seule différence entre ce distributeur de cacahuètes et vous, c'est que vous fonctionnez avec des pièces de 10 francs alors que lui fonctionne avec des pièces d'un franc.

Là-dessus, elle lui prit tendrement le bras et l'emmena faire un tour de manège.

■

Cette nouvelle de Bernard Werber a été écrite le 7/4/94, à 18 h 41, et publiée dans *Science Fiction Magazine* en octobre 1999.



ANDREA GIACOBBE



JACQUES SASSIER / GALLIMARD

Norman Spinrad

Romancier, critique et chroniqueur américain, Norman Spinrad réside à Paris. S'il est reconnu par la critique comme l'un des auteurs contemporains de science-fiction les plus importants, il ausculte aussi la société contemporaine avec acuité. Son insolence, sa verve et sa colère nourrissent ses livres. Le prix Cosmos 2000 a récompensé *Le Printemps russe* en 1993. A 60 ans, il est l'auteur d'une vingtaine de romans, parmi lesquels *Jack Barron ou l'éternité* (1969) sur les relations entre médias et politique. En 1972, *Le Rêve de fer* en fait un auteur controversé. Le narrateur du livre n'est autre qu'Adolf Hitler. Il a par ailleurs écrit une cinquantaine de nouvelles, et son *Journal de la peste* a été monté au théâtre. Enfin, il compose des textes qui sont joués sur scène par Heldon et Schizotrope, deux groupes animés par Richard Pinhas. Son prochain roman, *L'Été de la serre*, sera édité en France en octobre 2001.

L'AN 2050 DE LA CONSCIENCE

Tout le monde s'accorde à dire qu'à l'horizon 2050, le génie génétique et la biologie moléculaire auront permis à l'homme de modifier, renforcer, optimiser et customiser le corps humain. Mais on parle peu de la capacité de ces technologies et d'autres, d'ores et déjà disponibles, de booster la conscience humaine.

En pratique, quand bien même ce thème est devenu politiquement tabou, l'homme dispose depuis des millénaires d'outils technologiques relativement primitifs capables d'induire chez lui des états de conscience adaptés à ses besoins.

Il s'agit de ce que nous rangeons sous le terme de drogue.

Dans la mesure où la matrice biochimique du cerveau est le siège de la conscience, toute transformation à ce niveau modifie notre état. Chaque substance absorbée par l'organisme – qu'elle soit mangée, bue, gobée, inhalée, injectée ou sniffée – passe dans le sang et intervient plus ou moins dans cette chimie cérébrale.

Tout individu ayant jeûné ou connu la soif le sait d'expérience: manger ou boire en quantité insuffisante suffit à transformer cet équilibre. Quelques verres de vin permettent d'éprouver de manière concrète les répercussions de l'alcool sur la chimie de notre cerveau, et par conséquent sur notre état de conscience. Cela est également vrai du cannabis, de l'héroïne, de la cocaïne ou encore du LSD.

Mais ce n'est pas tout: le processus opère à un niveau plus subtil encore. Même ce que nous mangeons influe sur cette matrice biochimique. La chimie du cerveau d'un gros mangeur de viande n'est pas franchement celle d'un végétarien. N'allons pas confondre un Africain en grave carence de calories et un Américain suralimenté.

De fait, les plus subtils raffinements culinaires agissent au niveau cérébral, en particulier les épices, le type d'huile ou de gras intervenant dans la cuisson ou encore la prédominance dans l'alimentation de légumes, de viande ou de pâtes.

C'est dire si, dans une certaine mesure, notre conscience est forgée par notre culture et notre nationalité, et par ce que le commun des mortels mange et boit d'ordinaire. A mesure que des éléments nouveaux seront introduits dans les cuisines traditionnelles sous l'effet de la mondialisation et d'une

sophistication croissante, une subtile évolution des consciences se produira par le truchement de nos assiettes. Au bout du compte, nous sommes plus ou moins le reflet de ce que nous mangeons.

En termes de biochimie cérébrale, il n'existe et il n'a jamais existé aucune «norme» chez l'être humain. Chacun d'entre nous, de l'ivrogne qui divague sous les ponts à celui qui ne boit jamais une goutte d'alcool, en passant par le «toxicomane» ou le yogi en pleine ascèse, altère sans relâche l'équi-

Cette évolution de la psychopharmacologie a d'ores et déjà permis de produire et de commercialiser un certain nombre de molécules. Reconnues par les mêmes récepteurs que ceux de l'héroïne ou de la cocaïne, ces molécules atténuent le phénomène de manque lié à la dépendance, tout en zappant l'induction d'états d'ivresse. D'ores et déjà, le marché est inondé de pilules de toute sorte, Valium, Prozac et autres antidépresseurs destinés à contrôler la biochimie cérébrale en rééquili-

La réponse à cette question est simple, quand bien même elle n'a été résolue au niveau moléculaire qu'assez récemment. Toute structure hiérarchique – gouvernement, armée, société commerciale, système religieux, etc. – suppose la mise en place de mécanismes de contrôle social. S'agissant d'organisations dictatoriales, le processus de contrôle numéro un est la peur, c'est-à-dire un renforcement négatif du comportement non souhaité. Toutefois, la science du comportement a depuis longtemps démon-

stré que le renforcement positif du comportement souhaité donnait des résultats bien plus satisfaisants. Renforcez et récompensez par des états de bien-être la conduite que vous voulez encourager. Soyez prodigue d'éloges, de titres ou de gratifications. Décrétez des états de grâce. Cultivez le sentiment du travail bien fait. Plus une organisation maîtrise la distribution de «carottes» – d'états de bien-être –, mieux elle contrôle son effectif.

Mais aujourd'hui que le principe de cette biochimie du bien-être a été isolé au niveau moléculaire, nous savons qu'il est possible de reproduire les états de conscience induits par de tels mécanismes de contrôle. Nous disposons à cette fin de molécules qui modifient la chimie du cerveau au niveau de la dopamine et de la sérotonine, à l'instar de drogues comme le cannabis, la cocaïne, l'héroïne ou l'alcool à un niveau grossier. Voilà pourquoi les structures hiérarchiques œuvrent systématiquement à éliminer toute molécule susceptible d'induire des états de transe, d'extase transcendante, voire tout simplement de bien-être.

Reste qu'il va être difficile d'enfourer ce savoir encore longtemps. Déjà, la technologie requise est au point pour produire ces molécules à même d'induire les effets positifs, agréables et même séduisants de substances primitives comme le cannabis, la cocaïne ou les amphétamines – créativité, clarté des sens, finesse de perception, facultés intellectuelles accrues – sans avoir à en subir les effets non souhaités de l'accoutumance ou de la fragilisation physique.

Et notre époque figurera un âge des ténèbres aux obscurs relents d'alchimie et de chasse aux sorcières

libre biochimique de son cerveau et par conséquent son état de conscience.

Virtuellement, le grand public ne cherche pas encore à délibérément ajuster ses états de conscience en fonction de besoins spécifiques – quand bien même les recettes issues du commerce du vin, des spiritueux, de la bière, du cannabis, du Valium, de l'héroïne, de la cocaïne, etc., cumulées au succès rencontré par la méditation, indiquent que nous n'en sommes pas si loin.

Il n'en demeure pas moins qu'en 2050, ces outils illustreront l'âge de pierre de la science et même – disons-le – de l'art de configurer nos propres états de conscience.

L'actuelle «guerre aux drogues», qui proscrie leur plein usage à l'échelle planétaire, vise tant à entraver les avancées technologiques en ce domaine qu'à masquer l'ampleur des progrès accomplis jusqu'ici.

Déjà, nous cernons de manière assez claire les effets au niveau moléculaire de substances comme le tétrahydrocannabinol (la molécule psychoactive du cannabis), la cocaïne ou encore les amphétamines sur l'équilibre biochimique du cerveau. Désormais, il est même possible d'identifier avec précision la liaison d'une molécule spécifique à tel ou tel récepteur des cellules cérébrales. Tout comme les chaînes de réactions chimiques activées par le processus. Ou encore, dans une très large mesure, les répercussions psychologiques de ces phénomènes biochimiques.

brant les niveaux de sérotonine et de dopamine. Objectif: permettre aux individus «à problèmes» de retrouver un état de conscience «normal».

Mais «normal» par rapport aux critères de qui? Et «à problèmes» par rapport à quoi? Aux normes de l'Etat? Aux standards définis par ceux qui font la loi dans le domaine de la médecine? Aux canons de l'autorité religieuse en place dans une région donnée? Aux conventions du monde du travail?

On a toutes les raisons de penser que, du point de vue de la chimie cérébrale et de l'état de conscience, les mollahs des talibans d'Afghanistan perçoivent les habitués des bars à vins parisiens comme des individus «à problèmes», et vice versa. L'état d'un écrivain ou d'un peintre en pleine fougue créatrice serait peu indiqué à l'ouvrier sur sa chaîne de montage. L'inverse est non moins vrai. De la même manière, la biochimie optimale d'un groupe de rock sur le point de monter sur scène risquerait de lui être funeste au moment de déclarer ses revenus.

Pratiquement, toutes les molécules aujourd'hui en vente libre et conçues pour adapter notre état de conscience à des besoins spécifiques se gardent d'induire des états d'«ivresse». De fait, ce créneau de la transe ou de l'extase transcendante est laissé aux philtres clandestins et passablement archaïques des trafiquants.

Pour quelle raison les gouvernements et les religions du monde entier interdisent-ils formellement les substances provoquant ce type d'«ivresse»?



Andrea Giacobbe

Depuis le début des années 1990, Andrea Giacobbe travaille dans l'image. Né à Florence en 1968, il quitte l'Italie pour l'Angleterre après des études d'architecture. C'est là qu'il devient assistant photographe et complète son apprentissage dans une école d'art et de design à Bournemouth. Il arrive à Paris en 1992 et commence à travailler en tant que photographe. Depuis, son travail a fait l'objet de nombreuses parutions dans la presse internationale. Sa maîtrise de l'image numérique l'amène d'abord à être sollicité pour des vidéo-clips et des films publicitaires. Andrea se lance à présent dans le long métrage. Deux ouvrages présentent une sélection de ses photographies: *Image impossible*, Editions Phaidon, 2000; *Surfaces, Contemporary Photographic*, Editions Booth-Clibborn, 1996.

Norman Spinrad
Traduit de l'anglais par Maxime Chavanne

Recevez par mail les sujets développés dans «Le Monde interactif». Abonnez-vous gratuitement interactif.lemonde.fr



THIERRY PASQUET / EDITING

Jean-Marc Ligny

Auteur de science-fiction depuis plus de vingt ans, Jean-Marc Ligny vient de recevoir le prix Tour Eiffel pour *Les Oiseaux de lumière*, son dernier ouvrage paru chez J'ai lu. Touche-à-tout littéraire, Jean-Marc Ligny a embrassé un grand nombre de styles tout au long de sa carrière, du polar futuriste à l'heroic fantasy, en passant par l'anticipation ou le roman cyberpunk. Ses principaux livres ont pour titre *Furia* (1982), *Cyberkiller* (1993), *Inner City* (1997) et *Jihad* (1999). Exilé en Bretagne depuis 1985, Jean-Marc Ligny s'est aussi attaché à populariser la science-fiction auprès des plus jeunes lecteurs. Chez Nathan, Bayard ou Hachette, il a ainsi écrit plusieurs ouvrages pour des collections jeunesse (*Le Voyageur*, *Slum City*, *Le Clochard céleste*...). Jean-Marc Ligny est âgé de 45 ans.



Enki Bilal

Né en 1951 à Belgrade (Yougoslavie), Enki Bilal est arrivé à Paris en 1960 avec ses parents. Il a commencé sa carrière dans la bande dessinée à 19 ans, pour le compte de la revue *Pilote*, avec des récits combinant le fantastique et Baudelaire. Son premier album, *La Croisière des oubliés*, paraît en 1974. Depuis, il en a publié une vingtaine, dont *Partie de chasse*, *Les Phalanges de l'ordre noir* ou *Le Sommeil du monstre*. Ses créations sophistiquées, où se mêlent l'histoire et le chimérique, lui ont permis de remporter le Grand Prix du Festival d'Angoulême en 1987. Bilal est aussi concepteur de costumes et de décors pour la danse et le cinéma. Il a déjà réalisé *Bunker Palace Hôtel* en 1989 et *Tykho Moon* en 1996, inspirés de scénarios originaux.

Ma chère Elise,

Tu dois trouver pour le moins curieux de recevoir une lettre de moi – surtout manuscrite et en papier – après deux ans de silence. Rassure-toi, je ne cherche pas à renouer, ni à te soutirer de l'argent, ni même à te revoir. Je désire juste te donner de mes nouvelles, qui – je dois l'avouer – ne sont pas très bonnes. Mais comme dit notre bien-aimé président (comment s'appelle-t-il déjà?), «*il faut se serrer les coudes et tenir le coup*»...

C'est ce que je tente de faire depuis que je suis devenu un réco. Oui, tu as deviné: ce que tu craignais est arrivé. Ma maison ancestrale de Zant-Ivy que tu aimais tant (au début), ma maison plantée dans les dunes depuis des siècles, contre vents et marées... finie, en miettes. Elle qui a résisté à deux guerres mondiales, à cinq marées noires et à un nombre incalculable de tempêtes, c'est finalement la mer qui l'a emportée. Restent deux pans de mur et un pignon, défi dérisoire, juste histoire de montrer combien les anciens construisaient costaud...

Tu me diras, tant pis pour moi, j'aurais dû m'y attendre, voilà ce qu'on récolte à se cramponner à un passé révolu. Mais ça c'est ta logique. Toi qui es née par clonage, qui es de nulle part, qui n'as pas de racines, tu ne peux pas comprendre l'attachement que l'on éprouve envers une maison léguée de génération en génération, où planent les mânes des ancêtres, où chaque meuble raconte une histoire, où le poids des ans fait craquer les planchers... Même si elle est froide et inconfortable, même si elle s'enlise dans des dunes crasseuses et instables, face à une plage infestée d'algues vertes et grignotée chaque année par la marée. Ce fut une des raisons de ton départ: «*Comment peux-tu supporter toute cette merde?*» C'est ce que tu répétais, le nez franc de dégoût, un index accusateur tendu vers la plage puante et la mer jaunasse au-delà des dunes. Selon ta logique, quand un endroit devient invivable, on déménage vers un lieu encore préservé, n'est-ce pas? C'est facile, avec un amant bien placé dans les cercles occultes du pouvoir, qui t'offre les sésames des Enclaves les mieux protégées! Bref, inutile de remuer «*toute cette merde*» – j'ai enduré bien pire depuis...

Ne crois pas non plus que je t'écris pour me plaindre: je veux juste te faire prendre conscience des conditions de vie d'un réfugié écologique, car je ne suis pas certain que cette galère subie au quotidien par des millions d'Européens parvienne jusqu'à ton Enclave suisse. (Je sais, le mot «*Enclave*» est péjoratif. Le terme officiel est Parc Résidentiel Sécurisé – PRS. Eh bien moi, je vis dans un CHP, un Centre d'Hébergement Provisoire. Pratiques, les initiales, pour masquer la réalité: tu vis dans une Enclave de riches et moi dans un camp de récos.)

Comme tu t'en doutes, la situation n'a fait qu'empirer durant ces deux années. Quand tu es partie, je crois que la commune faisait encore ramasser les algues vertes, dans l'espoir d'attirer quelques touristes. Espoir chimérique et vain, l'Homo touristicus étant une espèce en voie de disparition... Bientôt la commune n'a plus eu les moyens de louer des pelleteuses, puis s'est délitée elle-même, englobée dans un vague district aux contours et pouvoirs flous, qui n'avait rien à faire de ce pâté de masures au bord d'une côte dévastée, peuplée de vieux rogatons et de passés largués par



ENKI BILAL / CHRISTIAN DESBOIS EDITIONS

LETTRÉ À ÉLISE

Rennes, le 21 juin 2050

(premier jour de l'été, si ça a encore un sens...)

L'Histoire (moi, en l'occurrence). La Poste – pardon: Euromail, Inc. – a fermé son bureau qui pourtant n'était ouvert qu'un jour par semaine; le boulanger a mis la clé sous la porte; le dernier bistrot – le Ty Coz, tu te souviens? – a baissé définitivement sa grille à la mort de la vieille Soiz; une épidémie de grippe asiatique, ou philippine, ou martienne, que sais-je, a fauché les plus faibles (faute de médecin), et les maisons se sont éteintes les unes après les autres... L'an dernier, EDF – non, Energia-Europe – n'a pas jugé rentable de rétablir le courant pour les rescapés du énième ouragan, donc plus moyen de travailler sur mon ordinateur... De toute façon, j'avais repris l'écriture manuelle, l'électricité étant trop aléatoire et mes bons de fuel pour le générateur n'étant pas «*prioritaires*». Eh oui, j'ai continué la poésie... même si je n'ai aucune chance d'être publié, même si je suis «*largué par l'Histoire*» avec mes émotions jetées brutes sur le papier, sans multimédia, sans interface man-machine, sans mondes virtuels préformatés... N'empêche, vu qu'il n'y a plus ni télé, ni bistrot au village, je me suis constitué un public d'une demi-douzaine de mamies ravies de m'entendre déclamer mes poèmes à la veillée, en échange d'une tasse de chocolat chaud ou d'une bolée de cidre... voire parfois d'un vrai repas. Bien sûr, c'est intéressé – qui ne l'est pas de nos jours? – mais pas seulement: sans moi, elles seraient déjà mortes, de maladie, de peur ou de solitude... Oui, je prétends maintenir en vie ces vestiges du passé, les aider à résister aux ouragans de l'Histoire.

J'ai prétendu, plutôt. Car c'est fini maintenant... Le raz-de-marée du 3 janvier a tout balayé.

Je suppose que cela t'évoque quelque chose, même à l'abri (croistu) des fureurs du monde au milieu de tes montagnes suisses. Rappelle-toi comment il faisait chaud à cette période, avec ces orages violents qui éclataient sans cesse. Dans ton Enclave aussi, la neige a dû fondre, non? Ou bien épanchiez-vous de la neige artificielle?

Ce soir-là, j'étais chez mes auditrices les plus fidèles, les deux sœurs Menguy – tu sais, Marion et Manon, qui habitent sur la colline, celles qui nous fournissaient des œufs – en train de tester un nouveau poème, quand leur radio de secours, posée sur leur antique vaisselier, s'est mise à crachoter. Ces appareils sont peu gourmands en énergie, une heure au soleil suffit à les recharger, c'est pourquoi le Conseil de l'Europe les distribue dans toutes les zones sinistrables. Néanmoins les deux

sœurs avaient dû omettre cet entretien minimum, car ce que dégoisait la radio était à peine audible. En la collant à mon oreille, j'ai néanmoins réussi à comprendre qu'un morceau «*grand comme la Sicile*» de glacier groenlandais s'était détaché de l'inlandsis et avait sombré dans l'Atlantique. «*Ah bon, alors ça ne nous concerne pas*», a conclu Marion, soulagée.

Errer. A 23 h 30, la première vague du raz-de-marée a déferlé sur les dunes. Son grondement a fait trembler le vaisselier. Une seconde, on a cru qu'un nouvel orage éclatait, mais le bruit était trop vaste, trop liquide, trop écrasant. Je suis sorti sur le peron, et j'ai vu... ou plutôt entrevu – ce qui est pire –, à la faveur des échappées de lune entre les nuages, cette noire muraille aux reflets métalliques, frangée d'écume blafarde, se ruant sur la côte en un fracas de fin du monde... engloutir les dunes, avaler la route et s'abattre sur les maisons côtières – sur ma maison!

Mon premier réflexe a été d'enfourcher mon VTT – Manon m'a agrippé le bras: «*Non! Il en viendra d'autres!*» Elle avait raison: cinq vagues ont suivi, dont la plus haute – ai-je appris plus tard – a atteint dix-huit mètres.

Je ne suis redescendu chez moi que le lendemain matin, dérapant dans la boue et patageant dans les flaques où tressautaient encore des poissons agonisants. J'ai croisé des cadavres en chemin, d'animaux mais aussi d'humains, encastrés dans leur voiture écrabouillée, agrippés à leur cheval noyé, emmêlés à leur vélo tordu: vaines tentatives de fuite... Non, je n'ai pas pleuré ces gens que je fréquentais encore la veille – les temps sont durs pour tout le monde – mais j'ai pleuré devant les ruines de ma maison: tant d'années, d'histoires, de souvenirs dispersés en un instant d'apocalypse...

J'ai récupéré quelques bricoles – plus sentimentales qu'utiles – dans les débris vaseux et détremés, et je suis parti sans même saluer les sœurs Menguy, peut-être les ultimes survivantes de Zant-Ivy...

Je me suis fait inscrire comme réco au centre de Brest, où l'on m'a fourni une couverture de survie et une «*avance sur indemnités*» de 50 euros – la fortune, hein? – et conseillé vivement d'aller à Rennes, car les trois CHP de Brest étaient saturés.

J'ai mis deux semaines à y arriver, en vélo, à pied, en tracteur, en cariole ou en voiture (une seule fois, sur vingt kilomètres). Le camp oc-

cupé l'ancienne zone industrielle de la route de Lorient, tu imagines le décor: béton craquelé, ferrailles rouillées, vitres brisées, poussière et bitume en friche... J'y ai été dépouillé de tout – mon VTT, mes souvenirs, ma couverture, mes euros, ma dignité... Je végète au milieu de dix mille récos issus de toute

l'Europe, avec une ration alimentaire et un demi-litre d'eau potable par jour – quand je réussis à les arracher –, par 45°C en moyenne. Chaque nuit, sous mon bout de bâche, j'entends des bagarres et des coups de feu, des femmes violées, des gens égorgés. Chaque jour, les camions de la morgue ou de je ne sais quelle usine de recyclage viennent ramasser les victimes de la nuit, ou du paludisme, du choléra, de la fièvre Ebola et autres maladies exotiques, comme ce botulisme des mouettes qui les décime par milliers, et qui s'avère (c'est nouveau) contagieux par simple contact et mortel pour les gens faibles ou surinfectés – la majorité ici.

Je ne vais pas m'étendre davantage, ni me complaire dans le misérabilisme. Tu as compris dans quelles conditions je survis... Aussi je ne te demande qu'une seule chose – au nom de notre ancienne relation peut-être (ne parlons plus d'amour), ou de la simple solidarité humaine: vu ta position désormais dominante, tu n'as qu'un geste à faire, qu'un mot à dire pour m'obtenir un laissez-passer pour ton Enclave. Même une autorisation «*visiteur*» provisoire me suffirait.

Et sitôt entré, promis, tu n'entendras plus parler de moi. Je saurai me cacher, creuser mon trou discret, et si je suis découvert et refoulé, tant pis, au moins j'aurais essayé... Mais il me faut ton coup de pouce, Elise. Sinon je mourrai ici – ici ou ailleurs, c'est partout pareil.

Mon adresse: Loïc Prigent, n° XB9827, CHP Rennes-Ouest, ZI-Lorient, 35000 Rennes. Inutile d'envoyer un fax, les lignes sont toujours encombrées. Le courrier, par contre, est distribué dans un bureau blindé et gardé, donc à peu près sûr.

J'espère que tu recevras cette lettre et j'attends ta réponse. Je n'ose envisager que tu refuses...

Je t'embrasse

Loïc

CH – P.R.S. de Sion – CH COMMISSION DE SÉCURITÉ
OBJET: lettre manuscrite adressée à M^{me} Elise de La Villardière [code] DÉTECTION: par mots-clés [code] MÉTHODE: scan
AVIS DE LA COMMISSION: destruction. Ne pas aviser la destinataire.

Jean-Marc Ligny

PUBLICITÉ

Le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél.: 01-53-38-42-60. Fax: 01-53-38-42-97.
E-mail: hitech@lemonde.fr

Directeur de la publication: Jean-Marie Colombani.

Directeur général: Bruno Patino.

Rédacteur en chef: Bertrand d'Armagnac.

Secrétaire général de la rédaction: Claudine Boeglin.

Directrice artistique: Maria Mercedes Salgado.

Rédaction: Olivier Zilbertin, chef de service (Enquête),

Pierre Bouvier (Site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques),

Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises),

Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).

Edition: Olivier Herviaux.

Réalisation: Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.

Révision: Olivier Houdart, Martine Rousseau.

Publicité: Le Monde Publicité. Directeur général: Stéphane Corre, Caroline Séjournant,

directrice de clientèle (01-42-17-39-56), Philippe Raër (01-42-17-38-58).

Impression: Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété

de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.

Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001

by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr